N° 312 - 27e année — MARS 1980

LE MONDE diplomatique

28 pages - 7 F
Algérie : 6,00 DA — Maroc : 6,00 dir.
Canada : 1,75 $c. — Anglet. : 70 p.
Espagne : 125 p. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 1 500 lires — Sénég. : 490 CFA

Abonnements : voir tarif page 19.

Publication mensuelle
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Le Vietnam exsangue

(Pages 15 à 18.)

Tiraillements

Par CLAUDE JULIEN

LES liens qui unissent l'Europe occidentale aux Etats-Unis restent entiers, et pourtant les notes discordantes deviennent de plus en plus évidentes. Tout subsiste d'une « communauté d'intérêts » sur laquelle se fonde l'alliance, mais en même temps se multiplient les signes de divergences sur les moyens sinon sur les objectifs, comme le montrent notamment les crises d'Iran et d'Afghanistan. Et Washington d'en prendre ombrage.

Les accents de « guerre froide » qui ont permis à l'opinion américaine de se regrouper autour de son président contrastent avec le souci des Européens de ménager l'avenir de la « détente » en proposant aux Soviétiques les perspectives d'une issue honorable. Cette « détente », les Américains, s'ils n'en étaient pas les initiateurs, en avaient pourtant fait leur affaire en engageant avec Moscou, sur le plan stratégique comme dans le domaine commercial, un dialogue direct qui pouvait parfois inquiéter les Européens, troublés par cette esquisse d'une « double hégémonie ». Or voici que, en demandant aux Soviétiques d'évacuer l'Afghanistan, Washington brandit la menace, prend des mesures de représailles, parle même d'« ultimatum », tandis que les Européens, sceptiques quant à l'efficacité d'une telle politique, explorent les voies de compromis acceptables sans pour autant transiger sur les principes.

Et, en France même, un chef d'Etat soupçonné de complaisances atlantistes s'efforce de sauvegarder la « détente » avec l'Est pendant que les héritiers du gaullisme retrouvent paradoxalement des intonations qui ne peuvent que favoriser la cristallisation des blocs.

CE double chassé-croisé est à la vérité moins surprenant qu'il n'y paraît à première vue. Il trouve ses racines profondes dans l'incroyable confusion qui entoure deux domaines — le politique et l'économique — distincts mais, bien entendu, inséparables. Dans leurs relations avec l'U.R.S.S., les Etats-Unis ont recherché une « détente » politique tout en poursuivant deux objectifs économiques contradictoires : lui livrer des équipements industriels et des produits agricoles, ce qui servait les intérêts du vendeur aussi bien que l'acheteur, — mais alourdir la charge que la course aux armements fait peser sur l'appareil soviétique de production, en proie aux plus grandes difficultés. Dans leurs relations avec l'Europe de l'Ouest, les Etats-Unis n'ont pas manifesté une plus grande cohérence : ils réclament la plus entière solidarité politique alors que la guerre commerciale bat son plein.

La communauté des démocraties libérales est ainsi soumise aux tiraillements d'un système économique fondé sur une compétition assez impitoyable. Depuis l'effondrement du système monétaire international et la crise énergétique, les craquements se multiplient : la C.E.E. en a fait la rude expérience avec sa politique agricole et son tarif douanier, où les Etats-Unis ont ouvert de sérieuses brèches, avec maintenant les tentations protectionnistes qui touchent des secteurs aussi vitaux que l'acier ou les fibres synthétiques, demain l'automobile.

LA solidarité occidentale peut-elle surmonter de telles rivalités ? Pour y parvenir, il faudrait d'abord admettre qu'en l'occurrence de véritables conflits de situation sont plus déterminants que la bonne ou mauvaise volonté des gouvernants. Conflits de situation car, dans la plupart des domaines qui commandent l'avenir, les alliés doivent affronter des problèmes que rien ne permet de comparer : les Etats-Unis possèdent le pétrole et des minéraux qui font défaut à l'Europe, leur poids est prédominant en matière stratégique, technologique, bancaire, etc. Aucune incantation, aucune exhortation, aucune menace n'effacera ces disparités.

Le gouvernement de Washington peut-il en convenir et reconnaître que ce qui est bon pour l'économie américaine ne l'est pas nécessairement pour ses partenaires européens ? L'Europe, de son côté, croit-elle trouver sa raison d'être politique dans un rôle d'honnête courtier entre les deux superpuissances ? Ou bien sera-t-elle capable de comprendre que sa relative autonomie restera fort limitée aussi longtemps qu'elle persévèrera dans une logique de développement économique qui la maintient inexorablement dans la dépendance de la plus grande puissance capitaliste ?

Incertitudes politiques, disparités économiques

L'ALERTE TUNISIENNE

Plus d'un mois après que la ville de Gafsa eut été investie, dans la nuit du 26 au 27 janvier 1980, par un commando se réclamant de la Résistance armée tunisienne (RAT), par la suite baptisée Comité révolutionnaire général pour la libération de la Tunisie (C.R.G.L.T.), l'affaire est loin d'être close. Les armes se sont tues mais, dans le Sud tunisien, l'heure est à l'inquisition. Le 13 février, à l'Assemblée nationale, plusieurs députés avaient réclamé la peine capitale pour la cinquantaine d'insurgés faits prisonniers.

La thèse officielle tunisienne, qui réduit l'événement à l'entreprise d'une « horde de mercenaires » *entièrement manipulés par la Libye et bénéficiant de discrètes mais efficaces complicités en Algérie, s'est pourtant vite révélée un peu courte.*

Deux ans exactement après la sanglante répression du « jeudi noir » 26 janvier 1978, à la suite de la grève générale déclenchée par la centrale syndicale U.G.T.T., les événements de Gafsa constituent en vérité la seconde et grave alerte, dans des situations au demeurant nullement assimilables, d'un après-bourguibisme qui n'en finit pas de commencer... Mais, cette fois-ci, l'affaire a pris, avec les signes de regain de la « guerre froide », une inquiétante dimension internationale. Avec la démonstration navale française, les concours militaires du roi du Maroc et, surtout, de Washington, décidant d'accélérer et d'accroître les livraisons d'armes à l'armée tunisienne, puis la ferme mise en garde soviétique et la guerre des ondes entre Tunis et Tripoli, un nouveau foyer de tension s'installe dans le Sud-Est maghébin et en Méditerranée occidentale.

Par KHEMAIS CHAMARI *

LORSQUE, vers 2 heures du matin, dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 janvier, les chefs présumés du commando Amr Ibn Al'Ass (1), Ezedine Cherif, dit « le Borgne », et Ahmed El Mergheni (2), donnent à leurs compagnons l'ordre de passer à l'action, les services de sécurité tunisiens ne s'étaient jusque-là pas doutés un seul instant de leur présence depuis plusieurs jours à quelques centaines de mètres du gouvernorat (préfecture), dans une maison transformée en un véritable arsenal.

Pour qui connaît les capacités d'encadrement du parti unique gouvernemental et des diverses polices qui lui sont associées, cette carence du renseignement est la première constatation qui frappe dans l'affaire de Gafsa. D'autant que la région se trouvait être particulièrement quadrillée en raison de la tournée présidentielle dans les gouvernorats du Sud. Au moment du déclenchement de l'opération (est-ce une simple coïncidence ?), le chef de l'Etat séjourne, en effet, au « Sahara Palace » de Nefta, à quelque 80 kilomètres au sud-est de Gafsa.

En pleine nuit donc, et dans des conditions qui demeurent encore confuses, le commando investit la ville de Gafsa. Il n'en sera délogé que près de vingt heures plus tard, au terme d'âpres combats avec les forces de police et les bataillons de l'armée et de la garde nationale envoyés en renfort à partir de Kasserine, Sousse, Sfax et Tunis. C'est que l'importante garnison de Gafsa avait été pour l'essentiel mise en mouvement en direction de la frontière tuniso-libyenne — dans le cadre de manœuvres habituelles en cette saison, noteront certains observateurs, alors que la version officielle expliquera ces déplacements de troupes par la concentration le long de la frontière sud-ouest de trois bataillons de chars de l'armée libyenne...

Jusqu'au 3 février, Gafsa est en état de siège. La ville est passée au peigne fin et les suspects appréhendés par dizaines. Les palmeraies et les collines avoisinantes sont ratissées et les journalistes dépêchés en Tunisie signaleront, durant plusieurs jours, l'existence de poches de résistance.

Après un réel affolement, alors que les émissaires envoyés instantanément auprès de Paris et de Washington s'étaient montrés alarmistes et pressants, le gouvernement tunisien finit par livrer son bilan et son interprétation du « coup de Gafsa » — 15 morts et 16 blessés parmi la population civile, 2 morts et 1 blessé dans les rangs de la police, 1 blessé parmi les agents de la garde nationale, 20 morts et 90 blessés dans les rangs de l'armée, 4 tués, 3 blessés et 42 prisonniers parmi les assaillants. Selon la thèse officielle, avancée par le ministre de l'intérieur, les membres du commando, tous recrutés et entraînés en Libye, auraient traversé la frontière tuniso-algérienne à la hauteur de Bir-Om-Ali-Feriana, après avoir contourné les confins algéro-libyens. Ils auraient eu pour objectif de s'emparer des centres militaires et des postes de sécurité de Gafsa avant d'encercler la ville et d'appeler ensuite des renforts d'un Etat étranger (la Libye), qui aurait été disposé *« à lui fournir des armes et des munitions, voire des avions ! »* Et le premier ministre de surenchérir en affirmant que *« les agresseurs entendaient s'ériger en région autonome et demander l'appui de l'extérieur »*.

Quelles complicités étrangères ?

APRES avoir tenté de minimiser l'opération, les enquêteurs changent ainsi brusquement de registre et font état de la découverte d'impressionnantes caches d'armes disséminées à travers le sud-est et le centre-est du pays. Partis de Libye, les convoyeurs de ces armes auraient emprunté, via un grand détour par l'est et le transit par l'Algérie, la piste utilisée par les convois du Front Polisario.

L'Algérie, mise en cause dès le premier commentaire officiel, réagit vivement en faisant état de *« sa stupéfaction et de ses regrets »*. Cela suffira à apaiser le gouvernement tunisien qui, ne faisant en revanche aucun cas de la mise au point du secrétariat libyen aux affaires étrangères contestant l'authenticité des pièces à conviction produites, concentre son tir sur la Jamahirya (rassemblement populaire libyen). La propagande outrancière de Radio-Tripoli lui facilite singulièrement la tâche.

La ferme réaction des autorités officielles algériennes à l'appui militaire français (particulièrement le discours prononcé par le président Chadli Ben Jedid à Constantine) et l'information de source officielle tunisienne du passage, via Rome et l'aéroport d'Alger, puis par car vers Tebessa, de vingt-huit membres du commando de Gafsa, provoqueront pourtant un nouveau raidissement et la relance, de façon contrôlée mais insistante, des accusations contre l'Algérie.

(Lire la suite page 19.)

* Journaliste tunisien résidant en France.

(1) Du nom d'un célèbre personnage de l'école islamique qui avait rallié le prophète après l'avoir combattu.

(2) Ezedine Cherif, dit « le Borgne », est un vétéran du mouvement national, ancien partisan de Ben Youssef (cf. note 9). Il avait été condamné à dix ans de réclusion à la suite du complot de 1962. Ahmed El Mergheni est un jeune militant qui a fait partie du F.N.P.L.T. (cf. note 7).

Dans ce numéro :

LA TENSION AMÉRICANO-SOVIÉTIQUE

Efficacité et limites de l'arme céréalière

Par SÉLIM TURQUIÉ

L'UTILISATION, pour la première fois avec autant d'éclat, de l'*« arme alimentaire »* détenue par les Etats-Unis s'est révélée relativement efficace. L'Union soviétique sera, dans une large mesure, effectivement privée de céréales. Mais l'embargo partiel décidé le 4 janvier par le président Carter n'aura pas de conséquences catastrophiques. A lui seul, il ne suffira ni à « affamer » le peuple soviétique ni à contraindre l'U.R.S.S. à retirer ses troupes d'Afghanistan.

La mesure américaine ne concerne pas les 8 millions de tonnes de céréales fournies à Moscou chaque année depuis 1975. Pour la campagne 1979-1980, l'Union soviétique était autorisée à acheter 25 millions de tonnes aux Etats-Unis. Mais sur les 17 millions de tonnes qui restent — et qui sont tombées sous le coup de l'embargo, — elle n'avait signé de contrats que pour 13,2 millions de tonnes. Depuis deux mois, c'est donc précisément ce déficit céréalier qu'elle essaye de combler dans la mesure du possible en s'adressant à d'autres fournisseurs. Les acheteurs soviétiques ont lancé des offres très alléchantes : ils ont été jusqu'à proposer 205 dollars (FOB) pour la tonne de marchandise estimée, en conditions normales, entre 185 et 190 dollars. Mais ils se sont aussitôt heurtés à un double problème : d'une part, les surplus disponibles sur le marché mondial ne peuvent couvrir le déficit ; de l'autre, les Etats-Unis sont suffisamment dominants pour imposer aux autres pays producteurs, à une ou deux exceptions près, de respecter l'embargo. A eux seuls, les Etats-Unis réalisent en effet la moitié du commerce mondial de blé et les deux tiers de celui des céréales fourragères.

A la réunion des pays exportateurs convoquée le 12 janvier à Washington, la Communauté européenne s'est donc engagée à ne pas profiter de la situation en vendant à Moscou ses excédents. Il ne s'agit, en fait, que de céréales françaises. Paris exporte en effet un peu plus de 13 millions de tonnes de blé et d'orge, dont près de 6 à l'intérieur de la Communauté. Comme de toute façon ces exportations n'étaient pas destinées à l'Union soviétique, la C.E.E s'est bornée à maintenir ses livraisons à ses clients traditionnels, notamment autour du bassin méditerranéen. Or, sur ce dernier marché, les Etats-Unis vendent aussi des céréales. La crainte des responsables européens — et tout particulièrement français — a donc été que ces ventes ne s'amplifient grâce aux stocks considérables primitivement destinés à l'Union soviétique. Un appel d'offre marocain a, par exemple, été récemment satisfait pour 80 000 tonnes par du blé américain et pour 120 000 tonnes par du blé européen.

Le deuxième souci des dirigeants de la Communauté a été de ne pas perturber les arrangements commerciaux multilatéraux passés avec les Etats-Unis. Il a déjà fallu du temps pour que Washington admette que la C.E.E. était autosuffisante en céréales. Il en a fallu encore pour accepter qu'elle soit exportatrice nette de façon permanente, ce qui n'était pas le cas il y a deux ou trois ans. C'est seulement en juillet dernier, au terme du « Tokyo round », que les Etats-Unis ont reconnu — mais par le moyen d'une simple lettre — cette réalité nouvelle. Les dirigeants européens se sont donc gardés de prendre une initiative qui, sans parler de ses connotations politiques, aurait pu être interprétée comme un geste de guerre commerciale ou de concurrence déloyale. Il ne fallait pas compromettre un acquis encore précaire. Les responsables français, qui s'attendent à une multiplication par deux ou par trois de la demande mondiale dans les prochaines années, agissent donc avec précaution.

(Lire la suite page 4.)

Février 1980

Quand les conflits entre groupes ethniques font le jeu des intérêts économiques dans une grande ville américaine

Echec au « populisme urbain » à Cleveland

Par SCHOFIELD CORYELL

LA campagne électorale qui, en novembre dernier, a abouti, dans la grande ville industrielle de Cleveland (Ohio), à la défaite du plus jeune maire des Etats-Unis — M. Dennis Kucinich, un « populiste » combatif de trente-deux ans — a mis en relief les problèmes complexes qui caractérisent la vie urbaine dans ce pays où les conflits et les affrontements entre les groupes ethniques dominent souvent les combats politiques et sociaux entre les possédants et les autres.

La ville de Cleveland — située sur les Grands Lacs qui la relient à une grande partie des Etats-Unis, et même à l'Europe via le canal du Saint-Laurent et l'Atlantique — est un centre économique majeur, le siège d'une dizaine des plus puissantes entreprises industrielles ou commerciales du pays. Son million d'habitants comprend de nombreux groupes originaires d'Europe orientale et méridionale (Slaves, Hongrois, Italiens, etc.), désignés couramment, aujourd'hui, sous l'étiquette commune d'*Ethnics*.

Alors que la crise fiscale fait des ravages dans toutes les grandes villes, Cleveland est devenue l'arène d'une lutte politique particulièrement âpre. Le jeune maire Kucinich, qui se qualifie lui-même de « populiste urbain », avait, en effet, pris le risque de s'opposer, sur toute la ligne, à l'emprise des puissantes entreprises privées sur la vie quotidienne de la ville. En particulier, il s'est attiré les foudres des hommes d'affaires par son refus obstiné de céder aux pressions d'une société d'électricité privée, Cleveland Illuminating Company, qui voulait à tout prix absorber sa seule concurrente, Municipal Light Company, propriété de la ville, pour établir un véritable monopole.

A la veille des élections municipales de 1977, le projet d'achat était sur le point d'aboutir, mais la victoire du jeune populiste, fils d'un camionneur croate, avait créé une nouvelle situation renversant le rapport de force politique. M. Kucinich avait déclaré, avant même d'être élu, que l'élimination de la société municipale au profit des intérêts privés signifierait la fin de toute concurrence, laissant le champ libre à la hausse des tarifs de l'électricité.

Ses adversaires — et ils étaient nombreux dans cette ville où les industriels et les financiers constituent une élite particulièrement puissante — ne l'épargnèrent pas. La presse — surtout le *Plain Dealer*, lié à une grande chaîne de journaux dont le siège est à New-York — se déchaîna contre lui : « *charlatan politique* », « *démagogue sans scrupules* », « *imposteur* », — tels étaient les termes habituellement employés dans la guerre psychologique orchestrée contre le nouveau maire.

Le style « populiste » de M. Kucinich, qui continuait de vivre dans le quartier populaire où il est né, fréquentait ses clubs, participait à ses fêtes, écoutait attentivement les gens dans la rue ou au marché, lui avait pourtant gagné la sympathie et le soutien de la majorité des *Ethnics* qui constituent l'essentiel de la classe ouvrière blanche. Il donnait l'impression de partager sincèrement leurs soucis ainsi que leur ressentiment profond à l'égard de la classe dirigeante, dont les membres vivent dans la grande banlieue de Cleveland et ne connaissent de la ville qu'ils contrôlent que les bureaux luxueux des gratte-ciel modernes du quartier des affaires.

Ce politicien de style nouveau s'appuyait surtout sur un appareil dynamique, composé de jeunes militants issus comme lui des quartiers populaires. C'était peut-être un des aspects les plus positifs de son administration mais aussi celui qui suscitait les critiques les plus acerbes de ses adversaires du parti républicain aussi bien que du parti démocrate (avec lequel il avait rompu). Ils ne se privaient pas de se moquer de l' « *incompétence* » et de l' « *inexpérience* » de ces « *idéalistes* » chargés, à l'âge de vingt-cinq ans, des responsabilités les plus lourdes de la gestion municipale.

Les problèmes économiques et sociaux auxquels le maire et son équipe avaient à faire face étaient énormes et leur solution ne dépendait pas uniquement d'eux. Cleveland, comme toutes les autres grandes villes du nord des Etats-Unis, traverse, depuis quelques années, une véritable crise fiscale, due en grande partie à la fuite massive et continuelle des usines et des bureaux vers le Sud ou le tiers-monde (Taïwan, la Corée du Sud, etc.) où les salaires sont moins élevés et les bénéfices plus grands (1).

Contre les « privilèges exorbitants »

PARALLELEMENT au rétrécissement progressif de l'assiette de l'impôt direct qui en résulte, la ville doit supporter un accroissement sensible des charges. L'arrivée massive des Noirs du Sud profond et de « petits Blancs », mineurs des Appalaches réduits au chômage, a gonflé le nombre des travailleurs sans emploi en pleine période de récession. La municipalité n'avait jamais hésité, auparavant, à faire appel aux banques, comme la puissante Cleveland Trust Company, pour les emprunts indispensables au fonctionnement quotidien de ses services. En contrepartie, les administrations successives coopéraient étroitement avec les grandes entreprises industrielles et commerciales, leur accordant régulièrement, par exemple, des abattements fiscaux.

L'arrivée à l'hôtel de ville de M. Kucinich devait changer ce climat d'harmonie du jour au lendemain. Le nouveau maire refusa de perpétuer ce système de privilèges fiscaux, insistant sur la justice sociale et la nécessité de faire supporter au monde des affaires une proportion raisonnable des charges. « *Je ne suis pas contre les hommes d'affaires,* déclarait-il, *mais je suis opposé aux privilèges exorbitants dont ils jouissent.* »

Ce fut, finalement, son refus obstiné de vendre à l'entreprise privée Illuminating Company la centrale électrique municipale qui provoqua l'épreuve de force. M. Brock Weir, président de la Cleveland Trust et membre du conseil d'administration de la société privée d'électricité, adressa, vers la fin de 1978, un véritable ultimatum à M. Kucinich : vendez « Muny Light » à l'Illuminating Company, sinon la banque refusera de renouveler les crédits dont la ville a besoin. M. Kucinich tint bon, mais Cleveland connut en conséquence la triste distinction d'être la première ville des Etats-Unis à être officiellement déclarée en faillite.

Quelques semaines plus tard, M. Kucinich fit directement appel à l'opinion publique. Il demanda par référendum l'accord de l'électorat sur les deux questions suivantes : le refus de vente de « Muny Light » et l'augmentation de 50 % des impôts locaux afin d'obtenir l'argent indispensable pour les besoins urgents de la ville. Les citoyens votèrent « oui » à une écrasante majorité. Cela se passait en février 1979. Les hommes d'affaires, la presse, les organismes de propagande, telle la puissante Greater Cleveland Growth Association (la chambre de commerce de la ville), déclenchèrent alors une campagne virulente visant à la défaite du jeune populiste aux élections de novembre.

C'est ce qui se produisit effectivement. Le maire fut largement battu par un candidat tout aussi *Ethnic* que lui, M. Voinovich, d'origine slovène, jusqu'alors gouverneur adjoint de l'Etat de l'Ohio et membre influent du parti républicain, pourtant très minoritaire à Cleveland, bastion traditionnel du parti démocrate. Etroitement lié au monde des affaires, M. Voinovich avait axé toute sa campagne sur l' « *incompétence* », le style « *arrogant* » et l'attitude « *antibusiness* » du maire, prenant pourtant soin — pour mieux brouiller les cartes et priver son adversaire d'un argument de poids — de ne pas se prononcer *pour* la vente de « Muny Light ».

M. Kucinich n'avait pas seulement contre lui la presse et les hommes d'affaires, mais aussi la bureaucratie locale de la grande centrale syndicale A.F.L.-C.I.O. (seul le puissant Syndicat des travailleurs de l'automobile soutenait son action), l'appareil du parti démocrate et, surtout, une grande partie de la communauté noire. Cette communauté constitue 40 % au moins de la population totale de Cleveland, qui avait été la première grande ville à élire un maire noir, il y a dix ans.

Le poids du racisme anti-Noirs

POURQUOI le « populiste » Kucinich n'a-t-il pas réussi à gagner les voix de la section la plus durement exploitée de l'électorat, la plus touchée par ces fléaux de la vie urbaine que sont le chômage, le surpeuplement, l'insalubrité et la dégradation des logements, etc. ? C'est un fait qu'il s'était appuyé surtout sur la classe ouvrière blanche, composée principalement d'*Ethnics* qui se caractérisent par un chauvinisme outrancier (Américains de la seconde génération, leurs parents ont fui le despotisme ou la misère du « vieux pays ») et par un racisme qui se nourrit de l'insécurité économique et de la crainte de la concurrence sur le marché du travail.

« *Opportuniste de gauche* » par excellence, M. Kucinich n'a jamais osé s'opposer de front au racisme souvent exacerbé de ses partisans blancs dans cette ville où les affrontements raciaux des années 60 avaient été particulièrement durs. Au contraire, il était allé jusqu'à flatter leurs préjugés en acceptant, par exemple, le soutien bruyant d'une organisation de citoyens blancs opposés au *busing* (transport en autobus des enfants blancs vers des écoles des quartiers noirs, et vice versa, pour diminuer la ségrégation scolaire). Vers la fin de sa campagne électorale, le maire s'efforça tout de même — mais trop tard — de gagner les bonnes grâces de la communauté noire en multipliant les promesses à son égard. Cela ne lui valut sans doute que de perdre une partie des voix des *Ethnics* sans lui faire nécessairement gagner celles des Noirs.

L'avortement de cette première expérience de « populisme urbain » ne fait que souligner la nécessité d'un nouveau mouvement dans les grands centres urbains des Etats-Unis, qui serait fondé sur une coalition réelle, et sans exclusive, des classes et *Ethnics* défavorisés face à l'emprise jusqu'ici inébranlée du groupe restreint, essentiellement blanc, anglo-saxon et protestant (WASP), qui détient le quasi-monopole du pouvoir économique et politique dans le pays.

(1) Voir l'article de Thierry Noyelle : « La crise fiscale des grandes villes américaines » dans *le Monde diplomatique* d'août 1979.

Dans les revues...

POLITIQUE INTERNATIONALE présente, en tête de son sommaire, un entretien avec M. J. François-Poncet qui s'emploie à expliquer l'action diplomatique de la France et rejette l'expression « puissance moyenne » appliquée à ce pays. Il note au passage les bienfaits d'Helsinki, où M. Michel Jobert déclarait encore récemment qu'il voyait, lui, un nouveau Munich. Hélène Carrère d'Encausse, pour sa part, commente le « coup de Kaboul ». Pour rester dans la région, on trouvera aussi deux études, l'une politique, l'autre économique, sur l'Iran. (N° 6, hiver 1979-1980, trimestriel, 50 F. - 4, rue Cambon, 75008 Paris.)

L'Iran encore, le Proche-Orient, l'islam, avec le dernier cahier d'**ESPRIT**. Il nous est proposé des « lectures du khomeinisme » et des éléments et thèmes de réflexion pour une « compréhension des mouvements islamistes ». Les surprises, perplexités et prudences de l'Occident et de la France en particulier sont analysées à travers la presse. (N° 37, janvier, mensuel, 25 F. - 19, rue Jacob, 75006 Paris.)

La diversité de l'islam, de ses vingt-cinq Etats, de ses populations et de ses doctrines apparaît dans ce numéro de **POUVOIRS** entièrement consacré aux « régimes islamiques ». Avec la collaboration d'éminents orientalistes comme Vincent Monteil, Pierre Rondot, Maxime Rodinson ou Olivier Carré. (N° 12, premier trimestre 1980, trimestriel, abonnement annuel : 160 F. - PUF, Paris.)

Les problèmes stratégiques, la défense de l'Europe et la politique française sont les grands thèmes du troisième numéro de **POLITIQUE ETRANGÈRE** dans sa nouvelle version. Avec, en complément, un précieux dossier de documentation où l'on trouvera le texte intégral en français des accords SALT II et de leurs annexes, ainsi qu'un glossaire avec équivalence des termes en anglais. (N° 3, décembre, mensuel, 40 F. - 6, rue Ferrus, 75014 Paris.)

« Les muscles et le cerveau » : sous ce titre, Stanley Hoffmann critique, dans **FOREIGN POLICY**, l'actuelle politique étrangère américaine, trop exclusivement inspirée, selon lui, de considérations militaro-stratégiques. « Aux leçons du Vietnam, dit-il, il nous faut maintenant ajouter celles de l'Iran » — et cela à propos de... l'Europe. Dans le même numéro, Nahum Goldmann plaide pour une neutralité d'Israël, et Marc Heller dénonce la « fausse autonomie » proposée aux Palestiniens. (N° 37, hiver 1979, trimestriel, 3 dollars. - P.O. Box 984, Farmingdale, N.Y. 11737.)

Membre du Congrès américain, Stephen J. Solarz explique dans **FOREIGN AFFAIRS** en quoi il s'oppose à la décision du président Carter de vendre des armes offensives au Maroc. Une politique jugée contraire « aux idéaux et aux intérêts » de l'Amérique. George W. Ball se soucie, lui aussi, des intérêts de l'Amérique, mais à propos de l'évolution du conflit du Proche-Orient où il voit poindre une crise des relations avec Israël. Claudia Wright, quant à elle, distingue dans l'Irak une nouvelle puissance régionale. (Vol. 58, n° 2, hiver 1979-1980, trimestriel, 3 dollars. - 58 East 68th Street, New-York N.Y. 10021.)

J.-P. Gomane étudie, dans **DEFENSE NATIONALE**, la nature et le rôle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) dans la crise actuelle. D'autre part, M. Thai Quang Trung s'interroge sur la place du Vietnam dans les rapports sino-soviétiques et sur ses chances d'indépendance réelle. (Trente-sixième année, février, mensuel, 20 F. - 1, place Joffre, 75700 Paris.)

Dans **CROISSANCE DES JEUNES NATIONS**, Philippe Devillers envisage l'avenir du Sud-Est asiatique, susceptible de devenir un « dominion chinois » grâce au rapprochement sino-américain. Il souligne à ce sujet le rôle des communautés chinoises dispersées dans la région. (N° 214, février, mensuel, 9 F. - 163, boulevard Malesherbes, 75849 Paris Cedex 17.)

La question des Chinois d'outre-mer est aussi abordée par Denise Helly, dans la dernière livraison d'**ANTHROPOLOGIE ET SOCIETES**, entièrement consacrée à l'Asie. A signaler parmi des études historiques sur l'Inde, le Japon ou la Chine, un article de Louis-Jacques Dorais sur le rôle des langues nationales et étrangères dans la lutte des classes au Vietnam, dans un passé lointain et récent. (Volume 3, numéro 3, automne 1979, trois numéros par an, 25 F. - C/o Jean Copans, Centre d'études africaines, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.)

MERIP REPORTS publie, sous la plume d'Alan Richards, une analyse de l'évolution de l'agriculture égyptienne de la première phase de l'intégration au capitalisme international, au dix-neuvième siècle, jusqu'à l' « ouverture » économique du président Sadate. Au-delà des crises et des réformes, et comme ailleurs, un cours quasiment inéluctable. (N° 84, janvier, mensuel, 1,50 dollar. - P.O. Box 3122, Washington, D.C. 20010.)

« Les relations en Méditerranée » sont au sommaire de la **REVUE D'ETUDES DES RELATIONS INTERNATIONALES** : Edmond Jouve estime que cette « zone des tempêtes » orchestrées par les grandes puissances pourrait être un « lac de paix » si les pays riverains s'entendaient sur une politique indépendante. Même conclusion de la part de M. Michel Jobert, à propos du dialogue entre le monde arabe, l'Afrique noire et l'Europe. (N°s 25-26, février, bimestriel, 12 F. - 30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris.)

Interrogé par la **REVUE AFRICAINE DE STRATEGIE**, le président Senghor souhaite relancer l'idée d'une défense régionale en proposant une « charte constitutive pour un pacte de défense ouest-africain ». (N° 5, janvier-mars, trimestriel, 20 F. - CIBLE, 9, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.)

Premier numéro d'une revue canadienne, **ALTERNATIVES-CARAIBES**, axée sur une région dont s'affirme l'importance stratégique. Et animée du souci de « promouvoir l'idée pancaraïbéenne ». Un article donne le ton : « De la matraque à la morale : la relance américaine dans les Caraïbes. » (Vol. 1, n° 1, décembre, trimestriel, abonnement annuel : 25 dollars. - Case postale 423, St. Lambert, P.Q. J4P 3P8.)

Dans le **BULLETIN CRIDEV**, A. et F. Ruellan rapportent leurs observations sur le fonctionnement des associations populaires spontanées dans le « Nordeste » brésilien ; et un dossier sur les interventions militaires — surtout françaises — dans le tiers-monde. (N° 21, février-mars, bimestriel, 6 F. - 41, avenue Janvier, 35100 Rennes.)

Un dossier, dans **LIBERATION AFRIQUE**, sur les financements arabes en Afrique subsaharienne met en évidence les liens entre ces capitaux et les intérêts occidentaux dans des pays demeurés dans la dépendance économique de leurs anciens colonisateurs. (N° 4, novembre-janvier, trimestriel, 7 F. - 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.)

Sans illusions sur leur influence dans le rééquilibrage du commerce international en faveur du tiers-monde, Agnès Hubert estime néanmoins, dans la **REVUE DU MARCHE COMMUN**, que les résultats des négociations commerciales multilatérales (Tokyo round) devraient limiter le protectionnisme des pays occidentaux. (N° 232, décembre, mensuel, abonnement : 313 F. - 3, rue Soufflot, 75005 Paris.)

ETUDES, sous la plume de J.-P Gomane, restitue à la notion de « tiers-monde » un indispensable pluriel. Ni Occident ni monde socialiste : tel est souvent le seul trait — négatif — commun aux pays classés dans le fourre-tout du sous-développement. Egalement différenciée doit être toute politique à leur égard ; celle de la France, selon l'auteur, étant trop tournée vers la seule Afrique. (Février, mensuel, 14 F. - 15, rue Monsieur, 75007 Paris.)

Bernard Kayser, dans **ECONOMIE RURALE**, dresse le bilan du changement social des campagnes françaises au cours des vingt-cinq dernières années. Il souligne qu'à une politique agraire nationale le néo-libéralisme actuel substitue l' « apolitisme » de l'agro-alimentaire et la loi du marché, au risque de rompre tout équilibre régional et de sacrifier la classe paysanne. (N° 135, janvier-février, bimestriel, 50 F. - Société française d'économie rurale, 4, rue Hardy, 78000 Versailles.)

Mutation, ou plutôt succession : **AUTOGESTION ET SOCIALISME** avait cessé de paraître en mars. Voici **AUTOGESTIONS**. Pluriel chargé de sens. Autant d'autogestions que d'expériences : nationales, régionales, sectorielles ou ponctuelles. La revue se propose d'être un inventaire permanent de ces expériences. Cette fois : une description de quelques « Lip nippons » ; et le point sur l'autogestion yougoslave. (N° 1, février, trimestriel, 30 F. - 54, bd Raspail, 75006 Paris.)

CRITIQUE SOCIALISTE, revue du P.S.U., rend compte d'un colloque sur « l'Etat et les libertés » organisé par ses soins en octobre 1979. Les interventions démontrèrent que la dégradation des droits de l'homme et des libertés concerne tous les continents, et l'Ouest comme l'Est. Conclusion : seule l'autogestion pourrait y remédier... (N°s 36-37, décembre-janvier, bimestriel, 30 F. - Editions Syros, 9, rue Borromée, 75015 Paris.)

Dans **L'ARCHE**, une interview de Jean Elleinstein qui précise pourquoi et comment il combat une politique « globalement négative », que son parti estime « globalement positive ». Dans le même numéro : le procès de Cologne, ou « les pères tranquilles du génocide ». (Février, mensuel, 7 F. - 14, rue Georges-Berger, 75017 Paris.)

Un numéro fort actuel d'**HUMANISME** : « Les droits de l'homme et du citoyen ». De 1789 et des « immortels principes », à 1980, la multiplication théorique de ces droits, et leur mise à mort quotidienne et universelle dans les faits. (Janvier-février, bimestriel, 30 F. - 16 bis, rue Cadet, 75009 Paris.)

Sous le titre « Médecine, travail, capital », la revue espagnole **TRANSICION** aborde dans un dossier les aspects idéologiques, économiques et sociologiques des maladies du travail (les tâches ménagères ne sont point oubliées). (N° 17, février, mensuel, 125 pesetas. - Ramblas 130, 4°, Barcelone-2.)

FUTURIBLES 2000 revient sur l'énergie, étudiée ici dans son rapport avec l'agriculture. Ce que celle-ci consomme : très peu relativement à ce qu'elle produit. Et en escomptant sa propre production énergétique potentielle, actuellement perdue. Le lecteur recevra toutes clartés sur la « biomasse ». (Janvier, mensuel, 20 F. - 55, rue de Varenne, 75007 Paris.)

ALTERNATIVES NON VIOLENTES dénonce la violence — par action, exhortation ou omission — qui marque à travers l'histoire le « christianisme ». Il y a simplement erreur d'identité sur l'accusé. Il faudrait parler de « chrétienté », quand il y en avait une, de société chrétienne, de chrétiens. Ainsi précisée, l'accusation n'est d'ailleurs pas globale. Les exceptions sont mises en évidence. (N° 36, janvier, trimestriel, 10 F. - 3, rue Dumenge, 69004 Lyon.)

FEMMES ET MONDES prend pour thème de son dernier numéro les femmes et la violence. Les femmes objets de violence, certes, mais aussi militantes de la non-violence. (Premier trimestre, trimestriel, 6 F. - 7, rue du Landry, 92110 Clichy.)

CINÉMA

Rare. Dans la revue théorique **ÇA-CINEMA**, Jean-Luc Godard converse avec Chantal Ackerman, Luc Béraud et Claude Miller. (N° 19, février, trimestriel, 25 F. - 14, rue de l'Armorique, 75015 Paris.)

Dans **CAHIERS DU CINEMA** : le premier dossier jamais publié dédié aux cinéastes noirs américains (1913-1980). (N° 308, février, mensuel, 18 F. - 9, passage de la Boule-Blanche, 75012 Paris.)

CINEMACTION répertorie, dans un volumineux dossier réuni par Martine Martineau, le « cinéma au féminisme » : les films féministes de France, du monde arabe, d'Europe et des Etats-Unis y sont recensés et, souvent, expliqués par leurs réalisatrices. (N° 9, automne 79, trimestriel, 30 F. - 106, bd Saint-Denis, 92400 Courbevoie.)

« Le cinéma arabe d'alternative » est étudié par Walid Chmaït dans la revue algérienne **LES DEUX ECRANS**, où on lira aussi un article sur la télévision dans les pays non alignés. (N° 19, mensuel, 5 dinars. - 7, bd Khémisti, Alger.)

Dans **FILMECHANGE**, Jacques Tarrand expose les différentes lois d'aide au cinéma dans les pays du Marché commun. (N° 8, automne 1979, trimestriel, 40 F. - 79, Champs-Elysées, 75008 Paris.)

Le cinéaste turc Yilmaz Güney est présenté par Elia Kazan dans **POSITIF**, où on lira également un texte d'Orson Welles et un entretien avec le réalisateur polonais K. Kieslowski. (N° 227, février, mensuel, 18 F. - 30, bd de Sébastopol, 75004 Paris.)

LA REVUE DU CINEMA se préoccupe, dans quatre articles, de l'avenir du cinéma d'intervention sociale (lire en particulier le texte du critique hollandais Bert Hogenkamp sur « les fictions de gauche ». (N° 347, février, mensuel, 12 F. - 3, rue Récamier, 75341 Paris, Cedex 07.)

SOLIDITÉ DES INSTITUTIONS YOUGOSLAVES, UNITÉ DU PAYS

L'exceptionnel héritage de Tito

Par VICTOR FAY

TITO aura préparé de longue main son départ. Tout aura été mis en place, hommes et institutions, pour assurer la pérennité du régime. Cependant, des précédents nombreux ont montré que les successions ne dépendent pas de ceux qui s'en vont, mais du rapport de forces établi après leur disparition. Tel fut le cas après Lénine, Staline, Mao. Que va-t-il se passer dans cette Yougoslavie si diverse, dont le passé encore récent ne garantit pas la stabilité ? Pourtant, de la manière dont se présente le changement, se dégage l'impression d'une grande sérénité.

Tito a été le garant de l'unité du pays et de la solidité des institutions. Cet ancien ouvrier serrurier, fils de paysans croates, a été formé dans sa jeunesse par le mouvement ouvrier autrichien, puis par le parti bolchevik en période de révolution et de guerre civile en Russie. Il a su dépasser sa formation aussi bien social-démocrate que léniniste, frayer un chemin particulier pouvant mener au socialisme et, malgré tous les obstacles, s'y maintenir. Les obstacles, comme les critiques et les tensions, ont été nombreux et le demeurent. Il est parvenu à les contenir dans les limites admises, sans porter atteinte à l'unité du pays.

Cette unité dans la diversité a pu être préservée grâce à l'originalité foncière d'un Etat fédéral et d'une société multinationale autogérée. Grâce aussi à la flexibilité relative des institutions, ouvertes aux initiatives populaires. Celles-ci s'adaptent aux circonstances, évoluent sans éclats inutiles. Cette souplesse n'exclut pas, de temps à autre, une intervention autoritaire du pouvoir central, émanant de la Ligue des communistes, quand l'unité de l'ensemble est, ou paraît, menacée.

Quelle mosaïque que cette fédération ! Six Républiques, deux régions autonomes, six nationalités, trois religions, qui se chevauchent, enjambent les frontières des Républiques, majoritaires dans l'une, minoritaires dans une autre et toujours égales en droit, sinon en fait, pour ce qui est du niveau de vie et de la culture. Tout citoyen yougoslave est, en même temps, le protecteur jaloux de sa petite patrie, défendant, parfois avec âpreté, sa part du gâteau dans la répartition du revenu fédéral.

En dépit de l'effort fait en faveur des plus défavorisés, la différence entre les Républiques subsiste, atténuée par les transferts de revenus, aggravée par la situation privilégiée de certains sites, comme le rivage adriatique de la Croatie, ou la région de forêts et de lacs de Slovénie. Les égoïsmes nationaux ne se sont pas effacés par miracle et ne favorisent pas le rattrapage par les provinces attardées de celles qui sont le plus développées. Quand la tension monte au-delà de la limite permise, deux forces unificatrices interviennent, très discrètes en temps normal : la Ligue des communistes yougoslaves et l'armée. Là encore, il faut nuancer ; dans chaque République existe une Ligue communiste autonome, frisant parfois l'indépendance, comme ce fut le cas en Croatie, ou aspirant à une démocratie pluraliste, comme en Serbie.

C'est alors que la direction centrale de la Ligue intervient, discrètement d'abord, brutalement si nécessaire. La rectification faite, les dirigeants les plus engagés éliminés, tout rentre dans l'ordre et l'autonomie de chaque République, une fois l'intervention accomplie, reste intacte dans les limites de la Constitution.

L'armée, elle aussi, est un important facteur d'unification. C'est dans ses rangs que se forge la solidarité yougoslave. Ce sont les Serbes, les Bosniaques, les Monténégrins, qui forment l'ossature de cette armée, l'institution, par la force des choses la plus centralisée, qui veille jalousement à la sécurité du pays.

Non alignée, la Yougoslavie se veut aussi éloignée du bloc atlantique que du bloc soviétique. En réalité, elle ne redoute nul danger venant de l'Ouest, alors qu'elle scrute avec appréhension les méandres de la politique soviétique. L'invasion de l'Afghanistan a encore accru cette inquiétude, alors que la succession de Tito et les changements prévisibles au sommet du pouvoir en U.R.S.S. étendent le champ des incertitudes et des risques.

Cette armée centralisée, bien entraînée et relativement bien équipée (surtout pourvue de matériel soviétique), est renforcée par les milices populaires, dont font partie tous les hommes et femmes capables de combattre. Leur armement léger est soit consigné dans les dépôts communaux, soit confié aux habitants. L'expérience de la guérilla, qui a permis de triompher des occupants italiens et allemands, n'est pas oubliée. Elle fait partie de la conscience nationale.

C'est pourquoi toute spéculation sur la résistance passive en cas d'invasion, comme en Tchécoslovaquie, ou sur l'insurrection improvisée, comme en Hongrie, est vaine. Les Yougoslaves prendront les armes et se battront dans leurs villes, villages et montagnes, sans hésitation et sans répit. « *La Yougoslavie sera une noix dure à croquer* », a dit un jour Tito. Les rares séparatistes seront vite isolés s'ils cherchent des appuis venant de l'extérieur. Petit Etat, sans grands moyens de défense, il risque toujours, s'il n'est pas soutenu, d'être écrasé par une force prépondérante ; mais le peuple ne se soumettra jamais à un joug étranger, quelle que soit son origine.

Ce régime est dual. Il repose sur la coexistence d'institutions autogérées, à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie publique, avec la Ligue des communistes qui détient le monopole de l'orientation politique, atténué, certes, et assoupli, mais non moins réel. Ce parti, décentralisé, jouissant, dans chaque République, d'une large autonomie de gestion, se recoupe avec l'organisation de l'Etat fédéral. Alors qu'en U.R.S.S. l'Etat, de structure fédérale, est dirigé, sans nul contrepoids, par un parti rigoureusement centralisé — ce qui rend son fédéralisme purement déclaratif, — en Yougoslavie l'Etat et le parti, qui y détient le pouvoir, sont vraiment décentralisés.

En U.R.S.S., la nation russe est proclamée dirigeante et les efforts de russification sont permanents, tant dans la République fédérative de Russie que dans les Républiques minoritaires. La Yougoslavie, quant à elle, a échappé à la tentation de « serbisation » en renonçant à réunir dans une République unique la Serbie, le Monténégro et la Bosnie, ce qui aurait assuré à celle-ci une majorité relative dans la fédération.

C'est grâce à la diversité des origines des dirigeants de la Ligue que cette erreur a été évitée. Tito, mi-slovène, mi-croate ; Bakaritch, croate ; Kardelj, slovène. Le nombre des Serbes au sommet du parti et de l'Etat est assez limité. La direction actuelle est aussi nationalement composite. Le président de l'Etat est un Macédonien, celui du parti vient de Voïvodine, province serbe autonome. La direction de l'armée est exercée par des Serbes et des Bosniaques ; la diplomatie, dirigée par un Serbe, est, elle aussi, très diversifiée.

Cette situation explique le maintien et le respect des particularités nationales, même là où elles présentent un danger virtuel, comme en Croatie, en Macédoine et dans la région autonome de Kossovo, habitée par un million d'Albanais dont les revendications nationales, sans aller jusqu'à l'irrédentisme, s'accroissent avec l'élévation du niveau de culture.

Naissance d'un autre « modèle »

LE fédéralisme formel de type soviétique devient réel après la rupture avec l'U.R.S.S., consommée en 1948. L'autogestion ne prend forme qu'à partir de 1950. En refusant de se soumettre au diktat soviétique, pour des raisons essentiellement nationales, la direction yougoslave est contrainte, pour pouvoir s'appuyer sur les masses, d'inventer des formes différentes de pouvoir et d'accorder aux différents peuples plus de liberté, tant au plan national que social.

Le schisme yougoslave est imposé par Staline, qui a sous-évalué les capacités de résistance et la fierté nationale des Yougoslaves. Ceux-ci, qui, pendant la guerre froide, étaient les plus acharnés à dénoncer les défaillances des communistes occidentaux, qui ont été les piliers du Kominform, ont dû brusquement tourner casaque, rompre avec le modèle soviétique, élaborer un autre modèle qui devait justifier *a posteriori* cette rupture.

Nous sommes loin de Luther qui stigmatise, dans la confession d'Augsburg, la corruption et l'autoritarisme de l'évêque de Rome. Tito ne prend pas l'initiative de la rupture, il la subit. C'est en partant de là que, faisant de nécessité vertu, il se convertit à la démocratie directe et à l'autogestion et devient, à son corps défendant, le Luther de l'Eglise de Moscou. La première brèche est ouverte, grâce à ce schisme, dans l'univers clos bâti par Staline.

Comme dans le protestantisme luthérien, il subsiste dans le « protestantisme » titiste des survivances de l'orthodoxie dont il est issu. Au fur et à mesure que le temps passe, ces survivances s'effacent. La logique de la lutte accentue les différences, rend impossible le retour à l'Eglise mère.

La nouvelle doctrine, expédient provisoire, justifiant la rupture, ne prétendait pas créer un modèle universel ; elle le produit par la force des choses. L'autogestion, terme nouveau apparenté à l' « autodétermination des travailleurs » préconisée par Marx, prend de l'ampleur, devient le système institutionnel devant permettre la transition au socialisme dans la liberté. D'abord accordée aux seuls organismes primaires, tant territoriaux qu'économiques, elle se généralise, devient le mode d'existence de la société. Certes, ses prérogatives sont toujours soumises au contrôle de la Ligue ; mais la Ligue elle-même subit la contagion, s'approche dans son fonctionnement, sinon dans sa structure, des organismes autogérés. Avec de nombreux à-coups, erreurs et abus, l'autogestion progresse ; elle est non seulement adoptée mais intégrée dans la conscience collective de la population.

« *C'est un mythe* », affirment certains observateurs. Et ils ont en partie raison. Les ouvriers d'origine paysanne ne savent pas s'autogérer. Ils se contentent de surveiller les conditions de travail, le revenu, les services sociaux en laissant la gestion économique aux cadres qui en profitent pour se tailler une place et un revenu privilégiés.

Mais, avec l'élévation du niveau de culture générale et professionnelle, les travailleurs interviennent dans la gestion des unités auxquelles ils appartiennent. Le retour massif d'ouvriers des pays occidentaux, imposé par la crise, accélère cette maturation qui permet l'accès des délégués ouvriers à des postes de direction.

En même temps s'élève le niveau de vie. Si les prix montent, l'approvisionnement en produits de large consommation est assuré. On affirme parfois que les Yougoslaves vivent au-dessus de leurs moyens : cela n'empêche pas le taux élevé des investissements, surtout dans les régions attardées de la Fédération.

Tout n'est pas rose dans le système : la rente de situation, le monopole de certaines marchandises permettent de rançonner les consommateurs ; le particularisme des ouvriers qui s'attribuent une rémunération excessive a mis certaines unités de production au bord de la faillite. Toutefois, l'obligation de rentabilité, la suppression des prêts sans intérêt et des subventions — pas toujours justifiées — ont souvent permis d'assainir la gestion et de mettre fin à nombre d'abus.

Les unités de « travail associé », qui s'apparentent, dans une certaine mesure, à nos coopératives de production, tendent à éliminer l'intervention administrative. Elles fonctionnent pour la plupart d'une façon régulière. Il existe encore, dissimulés sous forme d'associations, de petits groupes d'entrepreneurs privés ; mais leurs possibilités d'investissement, qui proviennent d'argent gagné à l'étranger, sont limitées ; aussi leurs activités sont-elles jusqu'à présent cantonnées dans le commerce de détail et l'artisanat.

Les unités de travail associé ont, elles aussi, des problèmes à résoudre. Car l'autonomie ne supprime pas l'obligation de tenir compte d'un plan d'ensemble, assez souple, certes, mais dont il est malaisé de ne pas respecter les prescriptions. De plus, la détention des moyens de production n'autorise ni leur vente ni leur destruction. Bâtiments, terrains, outillage dont disposent les utilisateurs restent la propriété indivise de la collectivité et ne peuvent en aucun cas être aliénés.

Vers une libéralisation ?

ON pourrait comparer cette « propriété éclatée » à la distinction, en droit français, entre la nue-propriété inaliénable, appartenant au peuple tout entier, et l'usufruit, qui appartient aux travailleurs associés d'une unité déterminée.

Mais l'autogestion dépasse le domaine de la production des biens matériels ; elle englobe l'ensemble de la vie publique, l'enseignement, la culture et l'art. Parfois, dans une faculté, l'enseignement est jugé trop hétérodoxe. Les maîtres sont alors dispersés, la faculté réorganisée, mais les contestataires peuvent continuer à écrire, souvent à publier, à voyager, à enseigner à l'étranger. La répression est rare et s'arrête le plus souvent au seuil de la vie privée. Nous sommes loin de la privation d'emploi et de la déportation dont sont victimes les contestataires soviétiques.

Les rapports entre les organismes autogérés et la Ligue des communistes évoluent. Le monopartisme commence à être mis en question, sans que le pluralisme de fait, qui s'étend, aboutisse au multipartisme. Le retour à la démocratie de type occidental paraît exclu dans un avenir prévisible.

En revanche, un pluralisme d'opinions et de représentation est toléré, sinon admis. L'apparition de deux candidats se réclamant de la Ligue des communistes, sans parler des candidats sans parti, montre que le monolithisme s'assouplit. Si les tendances organisées demeurent interdites au sein de la Ligue, elles sont tacitement admises dans l'Alliance socialiste, ancien Front national, englobant des millions d'adhérents. Enfin, la culture et l'art ne sont soumis à aucune règle ni censure.

Lentement, prudemment, la Yougoslavie s'achemine vers une libéralisation du régime. Dans l'économie, la concurrence entre les unités de travail associé accroît le rôle du marché, parfois au détriment du plan. En tout cas, cette coexistence du plan et du marché exprime un autre aspect de la dualité du régime et accentue son caractère transitoire.

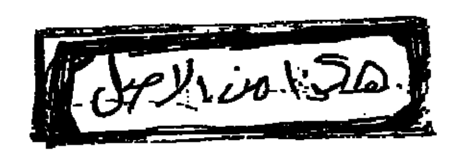
Cependant, cette libéralisation, à laquelle aspire la majorité de la population, est arrêtée, voire restreinte, chaque fois qu'un danger intérieur ou extérieur semble menacer l'unité du pays. Le raidissement se fait sentir aussitôt, excessif parfois, et témoigne de la vigilance des autorités.

Placée entre le bloc soviétique et le bloc atlantique, la Yougoslavie, l'un des fondateurs et animateurs du groupe des pays non alignés, ressent durement, aujourd'hui, la différenciation interne de ce groupe entre les partisans des deux blocs antagonistes. Plus se précise cette polarisation, plus l'isolement de la Yougoslavie recèle des dangers virtuels, et pourtant cette attitude est la seule qui lui permette de préserver son indépendance en louvoyant entre les géants qui dominent l'arène mondiale.

D'où son rapprochement avec la Chine d'après Mao, malgré les injures dont elle avait été abreuvée par les Chinois pour son « révisionnisme ». D'où ses relations de bon voisinage avec l'Italie et la Grèce, ses tentatives de réconciliation avec l'Albanie. Avec la Bulgarie, le plus docile des pays du bloc soviétique, les rapports restent froids, en raison essentiellement de la revendication de Sofia sur la Macédoine.

Dualité institutionnelle, dualité économique. Située à l'intersection des voies de communication entre l'Est et l'Ouest, la Yougoslavie ne peut échapper aux remous qui secouent le monde. Mais elle est résolue — son peuple comme sa direction — à garder ses distances par rapport à l'U.R.S.S. et aux Etats-Unis en refusant le capitalisme et le soviétisme, en affermissant ses institutions autogérées, en préservant leur originalité et leur vitalité. Avec ou sans Tito, tel est le choix ; et aussi, pour des raisons objectives, le destin.

La Yougoslavie « titiste », siège d'un schisme communiste, est devenue une Yougoslavie autogérée. Elle s'affirme comme une construction originale, unique dans son genre. Le régime s'est peu à peu consolidé sous l'inspiration et l'impulsion de Tito. Mais, déjà, la création dépasse le créateur...



La tension américano-soviétique

EFFICACITÉ ET LIMITES DE L'ARME CÉRÉALIÈRE

(Suite de la première page.)

Pourtant, les Soviétiques ont tout de même réussi à acheter 500 000 tonnes de blé et d'orge européens *après* que la mesure d'embargo eut été annoncée. Le commerce européen des céréales passe obligatoirement par les instances communautaires puisque celles-ci doivent accepter de payer, pour chaque quantité déterminée, la subvention (qu'on appelle « restitution ») qui permet aux exportateurs d'être compétitifs (1). Les certificats d'exportation, valables pour trois mois, sont en général délivrés *« pour toutes destinations »*. Dès qu'elle a décidé de respecter l'embargo, la C.E.E. a exclu la zone U.R.S.S. de toutes ses adjudications.

Mais il restait des certificats d'exportation inutilisés, délivrés depuis la mi-décembre. Les multinationales céréalières — d'ailleurs largement dominées par les Américains — en ont aussitôt fait bénéficier l'Union soviétique, en raison des prix très avantageux qu'elle offrait. Mais ce « détournement », contre lequel les règlements de la Communauté ne peuvent rien, est bien sûr d'un volume très insuffisant pour régler le problème du déficit céréalier soviétique.

L'Australie et le Canada — autres exportateurs de céréales — se sont eux aussi engagés à respecter l'embargo. Le Canada poursuit toutefois l'exécution d'un contrat de 2 millions de tonnes de blé passé avec Moscou avant son intervention en Afghanistan. Il s'est aussi pressé de conclure une vente de 3 millions de tonnes de blé au Brésil, craignant sans doute les stocks inattendus de céréales américaines et une éventuelle concurrence de la C.E.E. sur ce marché. Quant à l'Australie, des rumeurs font état, depuis le 15 février, d'un possible changement de la position qu'elle avait primitivement adoptée. Or ce pays dispose de 13 millions de tonnes de blé et de farine à exporter (2).

Une certaine marge de manœuvre

L'ARGENTINE et le Brésil ont refusé l'un et l'autre de respecter l'embargo. S'il est un gros importateur de blé, le Brésil dispose d'excédents en maïs (sa récolte 1979, en forte progression, est estimée à 20 millions de tonnes) et en soja. Mais c'est surtout l'Argentine qui a ouvertement bravé le boycottage. Dès le 6 janvier, elle a fait savoir qu'elle exécuterait le contrat d'un million de tonnes passé avec l'Union soviétique. Le département américain de l'agriculture estime les quantités exportables de l'Argentine à 3,9 millions de tonnes pour la farine et le blé, 4,5 millions de tonnes pour le maïs et 2,3 millions de tonnes pour le sorgho. Les Argentins — qui, dans la situation actuelle, n'ont pas intérêt à gonfler leurs chiffres — admettent une fourchette de 3,3 à 4 millions de tonnes pour le maïs et de 0,5 à 1,2 million de tonnes pour le sorgho. Même si les Etats-Unis s'attendent à ce que Buenos-Aires traite avec ses clients traditionnels (Espagne et Japon), ils ont tout de même manifesté leur inquiétude. Le général Goodpaster a été envoyé par la Maison Blanche dans la capitale argentine du 23 au 28 janvier. Pour obtenir la coopération du général Videla, il a expliqué que *« les priorités avaient changé »* et que les Etats-Unis ne songeaient plus à soulever de nouveau la question du respect des droits de l'homme. Mais le chef de l'Etat argentin, apparemment satisfait de pouvoir rendre à Washington la monnaie de sa pièce, et sans doute désireux aussi de profiter de la situation du marché des céréales, n'a cédé en rien.

L'importance de ces failles dans l'embargo dirigé contre l'Union soviétique réside en cela qu'elles permettent aux multinationales céréalières une certaine marge de manœuvre. Il leur devient possible, par exemple, de substituer certaines céréales à d'autres pour fournir les acheteurs soviétiques en un produit disponible dans un pays qui ne respecte pas l'embargo ; ou de satisfaire, par des céréales américaines, les demandes d'un client de l'Argentine afin que le blé argentin puisse être vendu à Moscou.

Il est toutefois établi que ces manipulations ne permettront pas à l'U.R.S.S. de combler son déficit céréalier au-delà d'une certaine proportion. L'embargo est d'autant plus grave que la production de 1979 a été de 185 millions de tonnes, alors que le plan en prévoyait 227. La psychose de pénurie, qui commence à se manifester dans les villes soviétiques, risque en outre de désorganiser les circuits de distribution. Pourtant, le coup n'est pas trop sévère : l'U.R.S.S. dispose de réserves évaluées à 25 millions de tonnes de céréales. De plus, l'effet de l'embargo ne se fera pas sentir avant plusieurs mois, notamment dans l'élevage. La situation risque d'être plus inquiétante si le boycottage est maintenu pour la campagne prochaine, Moscou ayant passé aux Etats-Unis une nouvelle commande de 25 millions de tonnes. Même dans ce cas, le préjudice ne serait cependant pas tel qu'il devrait entraîner une capitulation soviétique. Sans compter que, d'ici là, les élections présidentielles américaines seront passées...

Que vont faire les Etats-Unis de leurs excédents de céréales ? Pour 2,25 milliards de dollars, le gouvernement a acheté à ses fermiers les 14 millions de tonnes frappées par l'embargo. Il en écoulera une partie au Mexique, qui a porté sa commande de 6,1 à 7,1 millions de tonnes, et une autre en Chine qui, elle aussi, a relevé une demande estimée entre 5 et 6 millions de tonnes. Le reste de l'excédent sera stocké. Bien traitées, les récoltes peuvent être emmagasinées sans se gâter pendant plusieurs années. Le gouvernement fédéral se constitue ainsi une réserve dont il pourra user pour agir sur les cours, punir ou récompenser tel ou tel autre pays. Et les céréales ne constituent que l'une des armes de sa panoplie alimentaire. Les Etats-Unis occupent aussi une place dominante dans les industries d'amont et d'aval.

L'absence de tension sur les marchés se manifeste d'ailleurs au niveau des prix. Au lendemain de l'annonce de l'embargo, la bourse des céréales de Chicago a, comme son règlement le permet, fermé ses portes dès que la cote du blé a atteint le niveau — 11 par rapport à la cote d'ouverture. Depuis, les prix ont recommencé à grimper jusqu'à atteindre, aujourd'hui, un niveau supérieur à celui d'avant l'embargo. Mais cette évolution, qui concerne le blé, n'a pas été suivie par le maïs, dont les cours restent très déprimés. Il faut préciser que, sur les 25 millions de tonnes de céréales que l'U.R.S.S. pouvait acheter, 15,5 sont constitués de maïs.

Dirigée contre un pays aussi puissant que l'Union soviétique, l'« arme de la faim » a des effets sérieux. Qu'adviendrait-il le jour où Washington déciderait de l'utiliser pour punir un Etat pauvre ou pour faire pression sur lui ?

Depuis novembre dernier, les avoirs iraniens placés dans les banques américaines sont bloqués sans que Téhéran puisse les dégager. Les Etats pétroliers, inquiétés par cette mesure, ont envisagé de placer leurs pétrodollars ailleurs que dans les banques américaines. Ils ont ainsi pu mesurer leur impuissance à sortir d'un système où les Etats-Unis et le dollar occupent la place d'honneur. En même temps que l'embargo céréalier, M. Carter a annoncé, entre autres, sa décision d'interrompre les fournitures à l'U.R.S.S. de technologie avancée.

Que les Etats-Unis disposent d'armes économiques — engrais et aliments, finance, technologie — pour imposer leur loi au monde, on le savait déjà (3). Ce qui est nouveau, c'est que cette politique est maintenant ouvertement proclamée par la Maison Blanche elle-même.

SÉLIM TURQUIÉ.

(1) Par exemple, la tonne de blé français devrait être vendue autour de 195 dollars (FOB) alors que l'américaine peut être offerte autour de 160. La « restitution » couvre la différence entre ces deux prix.

(2) Estimation du département américain de l'agriculture.

(3) Voir l'ensemble d'articles intitulé « Une arme politique de choc : l'alimentation », et notamment l'article de Joseph Collins, « La C.I.A. et l'arme alimentaire », dans *le Monde diplomatique*, septembre 1975.

Exploitation, dépossession

« GENÈSE D'UN REPAS »

Un film de Luc Moullet

TIENS, a-t-on dit, Moullet, le farceur, donne dans le cinéma politique ? Onze ans après 68, cela vient un peu tard... Mais *Genèse d'un repas* est-il bien un film « politique » ?

A y regarder d'un peu plus près, la démarche de Luc Moullet révélerait plutôt une intention, disons philosophique. Démarche quelque peu calquée sur le modèle socratique et manifestant surtout ce trait fondamental du philosophe qu'est le besoin d'interrogation, l'étonnement devant la réalité, la réalité la plus banale. En l'occurrence, un morceau de thon à l'huile, une omelette et une banane dans l'assiette du déjeuner quotidien.

Au terme d'un itinéraire qui lui a fait remonter la chaîne de l'exploitation à partir du point d'arrivée qu'est son très frugal repas, l'auteur se découvre lui-même exploiteur. C'est-à-dire impliqué dans la totalité, et coupable. Son film est finalement le produit de cette exploitation universelle, dont il a eu, de Machala à Paris, de Dakar à Boulogne-sur-Mer, de la campagne normande aux Halles de Rungis, la progressive révélation : le cinéaste *exploite* la matière que lui offre la réalité (et cette matière est aussi du « matériel humain »), cela grâce à une subvention qui, étant donnée l'inégalité foncière qui caractérise l'« ordre » du monde, le range dans le camp des privilégiés et transforme cette subvention en un vol commis au détriment de ceux mêmes dont il veut montrer la misère. Le spectateur est, logiquement, le maillon suivant de la chaîne : c'est en consommant qu'il exploite. Dire l'exploitation, se la donner en spectacle, c'est y participer.

D'où le goût final du repas moulletien : celui de la sueur, du sang et de la mort. De la misère des dockers équatoriens de onze ans et des travailleurs noirs sous-payés. De tous ces travailleurs dépossédés non seulement du produit de leur travail, mais encore de leur identité, de leur existence, de leur réalité même : le thon pêché à Dakar, préparé à Dakar et mis en boîtes à Dakar est vendu en France sous l'étiquette du *Pêcheur breton*. La frustration culturelle accompagne la frustration économique. C'est ainsi qu'est régulé le marché : l'*image* du produit transforme le désir en besoin. Ce produit est fait *pour moi* : illusion du rapport direct entre le consommateur et l'objet, entre le sujet et l'objet. Occultation de toutes les médiations du travail, de la peine, de la souffrance des hommes, cruelle litanie que Luc Moullet nous restitue en démasquant la bonne conscience de l'égoïsme consommateur, de cette toute petite partie du monde qui mange parce que tout le reste de la planète a faim.

CHRISTIAN ZIMMER.

Vers le point de non-retour ?

Les échanges économiques Est-Ouest

SI les échanges Est-Ouest ne représentent qu'une proportion très faible du commerce international, leur poids idéologique et leurs implications économiques dépassent, et de loin, leur simple évaluation financière.

Deux systèmes profondément différents, opposés même, jettent entre eux une passerelle, filtrent savamment le trafic qu'elle autorise ; et voilà que ces échanges, pour symboliques qu'ils soient au départ, ouvrent pour les uns et les autres des perspectives susceptibles de modifier considérablement la nature de leurs relations politiques.

Des échanges qui ne décollent véritablement qu'à partir de 1965 mais qui placent déjà leurs protagonistes dans des situations de dépendance réciproque : accentuation du déficit structurel des pays de l'Est sous l'effet de la crise occidentale, perturbation des marchés internes des pays capitalistes par la pénétration des produits de l'Est prévue dans le cadre des accords de compensation ; propagation de l'inflation mondiale dans l'économie du Comecon, aggravant l'endettement extérieur des pays socialistes.

Tous ces phénomènes, parmi bien d'autres, sont décrits, analysés et replacés dans le cadre plus large des Relations économiques Est-Ouest (1), par Marie Lavigne, professeur de sciences économiques à l'université de Paris-I, où elle dirige le Centre d'économie internationale des pays socialistes. Livre d'une rare clarté d'exposition, particulièrement appréciable quand l'auteur « descend » dans le maquis statistique d'où sortira l'évaluation de ces échanges et leur configuration structurelle, expose les mécanismes financiers qui les sous-tendent, on suit les dédales des procédures qui président à leur organisation et qui en font, de par leur genèse et leur contexte politiques, la spécificité.

Passionnante à cet égard est l'histoire du Cocom (Coordination Committee), instrument de la politique d'embargo — de boycottage dit-on à l'Est — fonctionnant sous la houlette des Etats-Unis, et qui a survécu à la « guerre froide », aux crises de l'alliance atlantique, aux aléas des relations américano-européennes.

Parce qu'il est intimement lié à la détente, parce qu'il participe de deux systèmes différents, le commerce Est-Ouest, commerce

Par MARC ANVERS

d'Etat pour les pays socialistes, l'est devenu également en partie du côté capitaliste, subissant ainsi, explique Marie Lavigne, « les répercussions de l'évolution du rôle et des compétences internationales de l'Etat ». Le multilatéralisme se substituant, par exemple, dans certains domaines aux relations bilatérales traditionnelles sous l'effet de l'intégration européenne.

L'EVALUATION des échanges Est-Ouest et les modalités particulières de leur fonctionnement conduisent à la troisième partie du livre consacrée à ce qui peut être considéré comme l'interrogation majeure, celle relative aux motivations de deux partenaires à développer leurs relations commerciales : « Avantage mutuel ou gains unilatéraux ? »

Problème complexe, aux multiples composantes, où les réflexes idéologiques tendent à s'effacer devant le pragmatisme et la perspective d'intérêts immédiats ou différés mais toujours réels.

Il est pourtant normal de se demander quels avantages retirent les pays occidentaux à se déposséder progressivement de leur « know how » technologique, à courir les risques inhérents à l'endettement croissant de leurs clients, à finalement contraindre leurs contribuables à soutenir financièrement leurs exportations vers l'Est. De la même façon, et en termes d'analyse marxiste, quel intérêt ont les pays socialistes, qui offrent aux firmes capitalistes — pour les trois quarts des multinationales — des débouchés fournissant du travail à deux millions de travailleurs, à faire reculer la crise finale du capitalisme ?

Vaste débat qui rendra bien incertaine la frontière entre la coopération et la compromission. Sous l'effet du développement des échanges, le Comecon devient plus sensible aux influences externes, l'intégration économique des pays socialistes subissant les à-coups d'effets contraires. C'est ainsi qu'au sein du bloc de l'Est, le dollar est utilisé dans le financement d'une part croissante des échanges mutuels. Et que l'ouverture conduit, d'autre part, certains pays de l'Est à devenir membre d'organisations internationales telles que le GATT, le F.M.I. ou la Banque mondiale.

Les questions que soulèvent le livre de Marie Lavigne mériteraient bien des prolongements. Essentiellement, peut-être, sur la diffusion du modèle de production et de consommation occidental dans les pays de l'Est, grâce au développement des échanges économiques. Sur ce qu'induit, au niveau des procès de production, de l'organisation du travail des entreprises socialistes, l'utilisation des technologies capitalistes porteuses d'une logique spécifique (taylorisme, productivisme). Car, en deçà de l'autonomie de décision politique et économique, c'est la question de la capacité des pays socialistes à mettre en œuvre un autre modèle de développement qui est posée. Le problème n'est pas nouveau, mais il prend, à la lecture du livre de Marie Lavigne, toute son acuité, le lecteur ayant le sentiment que le point de non-retour est sinon franchi du moins fort proche.

(1) Marie Lavigne, *les Relations économiques Est-Ouest*, Presses universitaires de France, coll. « Economie d'aujourd'hui », Paris, 1979.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438

LE REDÉPLOIEMENT STRATÉGIQUE AU PROCHE-ORIENT

Surenchères discordantes au Caire et à Jérusalem

Par AMNON KAPELIOUK

LES événements successifs qui ont ébranlé la région du Golfe depuis le début de la révolution iranienne ont déclenché en Israël et en Egypte un même réflexe de solidarité à l'égard des Etats-Unis. D'accord sur l'interprétation de cette évolution globale, le président égyptien Anouar El Sadate et le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, se sont mis à rivaliser d'empressement pour offrir des bases et diverses autres facilités à l'aviation et à la marine américaines. Après plus de trente ans de conflit, les deux principales forces du Proche-Orient viennent ainsi de montrer qu'elles se trouvent désormais dans le même camp. Dénoncé avec une insistance accrue au Caire comme à Jérusalem, le « *péril rouge, qui s'est révélé dans ses vraies dimensions* », donne une justification supplémentaire à la réconciliation des deux ennemis. En visite à Assouan au début de janvier, M. Begin a bien précisé qu'Israël et l'Egypte se rangent aux côtés des Etats-Unis dans les affaires d'Iran et d'Afghanistan et que c'est cela qui constitue la pierre angulaire de leur entente. Plus explicite, le général Weizman, ministre israélien de la défense, a même formulé l'espoir que « *l'accord de paix israélo-arabe sera aussi l'amorce de la formation d'un bloc contre l'U.R.S.S. sous l'égide des Etats-Unis* » (1).

Au Caire, comme à Jérusalem, certains propos indiquent que les deux gouvernements n'auraient pas si mal accueilli un recours à la force de la part des Etats-Unis, à la fois pour arrêter la vague de la révolution islamique et pour endiguer la poussée soviétique. Pour les Egyptiens, une « leçon » de l'armée américaine aurait pu affaiblir le courant radical et encourager les régimes conservateurs dans le monde arabe. Les Israéliens, quant à eux, y auraient trouvé un argument supplémentaire pour justifier leurs propres interventions au Sud-Liban et peut-être un jour — qui sait ? — en Jordanie. Le directeur du quotidien à grand tirage *Maariv* a parfaitement résumé l'état d'esprit de l'opinion israélienne : « *Les Etats-Unis sont frappés d'une malédiction, celle de leur propre faiblesse. La superpuissance souffre de la faiblesse de ses dirigeants, de la débilité de son moral national et de sa combativité, d'un dangereux laminage de ses services de renseignement et d'un manque d'effectifs et de moyens de combat conventionnels pour faire face à des situations de crise* » (2).

Le danger principal

CETTE identité de vues ne signifie cependant pas que les dirigeants des deux camps tirent des récents événements des conclusions identiques pour ce qui concerne leurs intérêts particuliers. Les Israéliens, par exemple, estiment que, depuis le déclenchement de l'agitation islamique et l'intervention soviétique en Afghanistan, l'impact du problème palestinien se trouve diminué. Pour eux, la preuve est faite que ce problème n'est pas la principale source de danger pour le Proche-Orient : il faut d'abord « *combattre le péril communiste qui menace les intérêts de l'Occident dans la région* ». Et c'est là qu'Israël prend une importance inestimable, comme pays fort, prêt à tout sacrifier pour le « monde libre », notamment pour la protection de son accès au pétrole. Le général Eytan, chef d'état-major de l'armée, retrouve soudain des accents d'arrogance que l'on n'entendait plus depuis la fin de la guerre d'octobre : « *Si les Russes nous attaquent, Tsahal* (l'armée israélienne) *aura la supériorité* » (3). Conclusion : il faut qu'Israël ait la priorité dans toutes les considérations stratégiques de Washington et reçoive toute l'aide militaire, économique et diplomatique nécessaire.

Suivant cette logique, les pressions exercées sur le pays pour l'obliger à faire des concessions aux Palestiniens finiront par l'affaiblir. M. Begin soutient à ce sujet — en quoi il a parfaitement raison — que les demandes américaines et égyptiennes dans la question palestinienne sont contraires aux accords de Camp David, qui ne mentionnent d'aucune façon ni l'autodétermination des Palestiniens, ni les droits législatifs ou judiciaires du Conseil de l'autonomie. Il n'existe en effet aucune allusion, dans ces textes, à une souveraineté palestinienne sur les territoires occupés, et l'on sait que cette lacune est aussi l'une des raisons pour lesquelles les Palestiniens eux-mêmes refusent catégoriquement le projet d'autonomie de M. Begin.

Les Egyptiens voient les choses différemment. S'il est vrai qu'il existe un danger soviétique, estiment-ils, c'est à l'Egypte, en tant que pays arabe et musulman, qu'il revient d'assumer le rôle principal pour arrêter la « *subversion communiste* ». On imagine le tollé général que soulèverait dans la région une intervention israélienne en Arabie Saoudite ou dans les émirats arabes au cas où les régimes en place se trouveraient en difficulté. L'intervention de l'Egypte, en revanche, serait acceptée « *avec plus de compréhension* », et c'est la raison pour laquelle il importe de renforcer le pays militairement et politiquement afin qu'il puisse assumer les tâches qui lui reviendront. De surcroît, pour les Egyptiens, une coopération stratégique avec Israël telle que la souhaitent les dirigeants israéliens serait certes positive, mais seulement après la conclusion d'un accord global au Proche-Orient. Ainsi le général Kamal Hassan Ali, ministre égyptien de la défense, a-t-il expliqué dans un entretien accordé à un journaliste israélien qu' « *un succès en faveur des Palestiniens ouvrirait la voie à une vaste coopération entre Israël et l'Egypte pour ce qui concerne les problèmes de la région* » (4).

La détermination de Washington

D'UNE manière générale, les Etats-Unis acceptent cette façon de voir des responsables égyptiens. Pour eux, Israël ne jouera son rôle d'allié stratégique qu'en dernier recours, lorsque toutes les autres possiblités auront été épuisées (5). Pour le moment, alors qu'il ne s'agit d'éteindre que des foyers d'incendie locaux, l'entrée en jeu des Israéliens ne servirait en rien la position de l'Amérique dans la région. En revanche, à ce stade, un rôle important revient à l'Egypte et il convient de l'y préparer en commençant d'abord par rendre ce rôle acceptable aux pays arabes « modérés » qui se sont opposés à l'accord de paix séparé avec Israël. Ce qui ne peut se faire que d'une seule manière : prouver que l'initiative du président Sadate ne se limite pas à la conclusion du traité mais qu'elle conduira à la solution du problème palestinien, nœud du conflit israélo-arabe. L'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, M. Samuel Lewis, s'est employé à le faire comprendre aux Israéliens lors d'un récent entretien avec des journalistes : « *Si Israël faisait un effort en vue d'une solution du problème palestinien*, a-t-il déclaré, *il pourrait alors jouer un rôle plus important dans la région. Dans ce cas, il y aurait aussi une possibilité de coopération militaire régionale entre les Etats-Unis et Israël* » (6).

Les fonctionnaires du département d'Etat expliquent eux aussi aux diplomates israéliens en poste à Washington que la politique palestinienne du gouvernement Begin aura finalement des conséquences néfastes pour Israël, qui devient un fardeau pour Washington. Et quand le président Carter ou le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, parlent de l'importance capitale pour les Etats-Unis d'une solution satisfaisante du problème palestinien, cela signifie qu'ils demandent à Israël des concessions « *substantielles* » dans les négociations sur l'autonomie, concessions qui pourraient alors inciter la Jordanie à se joindre aux pourparlers. A cet égard, M. Sol Linowitz, qui représente les Etats-Unis dans les conversations tripartites sur l'autonomie, s'est diamétralement opposé récemment au point de vue israélien en affirmant que « *les événements au Proche-Orient et en Asie exigent d'urgence le succès des conversations israélo-égyptiennes sur l'autonomie, un succès qui est vital pour les intérêts des Etats-Unis* » (7).

Au fil des mois, le déroulement de ces négociations montre que, dans leurs efforts pour arracher des concessions aux Israéliens, les Américains font preuve d'une bien plus grande détermination que les Egyptiens. Car ceux-ci ne disposent que d'une marge de manœuvre assez restreinte depuis qu'ils ont coupé tous les ponts derrière eux. Washington attend, certes, des Israéliens qu'ils aident aussi à prévenir des troubles en Arabie Saoudite : mais c'est en désamorçant le détonateur palestinien qu'ils pourront le faire, à leur avis, car c'est là un danger persistant pour les régimes conservateurs arabes. Du même coup, les Américains entendent prouver au monde arabe et musulman que seule une *pax americana* peut assurer le respect des droits des Palestiniens.

Le rôle ainsi réservé à Israël par son allié américain a suscité une vive déception au sein du gouvernement Begin. On ne peut oublier à Jérusalem que les Américains se sont toujours gardés de signer un traité militaire formel avec Israël. Déjà, dans les années 50, le premier ministre d'alors, David Ben Gourion, avait fait tout son possible pour associer son pays à une alliance militaire méditerranéenne sous l'égide américaine. Un jeune général nommé Moshe Dayan avait même été désigné par lui comme représentant militaire auprès de l'état-major de la future alliance. Mais le projet fut abandonné au profit du pacte de Bagdad, dont Israël était exclu par avance. Aujourd'hui, malgré les profonds changements intervenus au Proche-Orient et en dépit du traité de paix israélo-égyptien, la position d'Israël n'a pas changé de façon radicale et le pays demeure un élément « indésirable » dans la région. Ainsi, la tentative de M. Begin, il y a un an, de signer un pacte militaire avec Washington s'est-elle encore heurtée à un refus courtois. La déception de l'*establishment* israélien est d'autant plus forte qu'Israël a joué un rôle important dans le processus qui devait faire de l'Egypte un partenaire privilégié de Washington, et son allié stratégique. C'est Israël qui a été le « parrain », en quelque sorte, de l'intégration du régime de Sadate dans la nouvelle stratégie américaine au Proche-Orient.

La création de stations de détection américaines dans la zone-tampon du Sinaï, après la signature de l'accord intérimaire de 1975, constitua la première étape de l'installation d'une présence militaire américaine en Egypte. Après quelque hésitation, les Américains avaient fini par y consentir. La phase suivante fut l'engagement pris par les Etats-Unis, dans le cadre des accords de Camp David, de mettre sur pied un contingent international dans le Sinaï pour servir de tampon entre Israël et l'Egypte au cas où les soldats de l'ONU ne pourraient plus tenir ce rôle. Les Etats-Unis hésitèrent une fois encore, mais Israël s'employa de nouveau à les convaincre tout en obtenant des Egyptiens qu'ils consentent à cette présence militaire américaine dans le Sinaï. Déjà au moment des négociations de Camp David, Israël avait proposé de mettre les aérodromes d'Etsion et d'Eytam, dans le Sinaï, à la disposition des Américains ; mais le président Sadate s'y était alors opposé en faisant observer que cela « *risquait de porter atteinte à la souveraineté égyptienne* ». A peine seize mois plus tard, c'est lui qui met à la disposition des Américains l'aérodrome de Quenah situé en territoire égyptien. Quant aux Israéliens, ils ont le sentiment d'avoir été utilisés sans avoir réussi pour autant à préserver leur ascendant sur la région.



L'installation d'une présence militaire américaine en Egypte implique désormais, pour les experts américains, l'obligation de consolider le régime du président Sadate. Un fonctionnaire de l'ambassade américaine en Israël a expliqué que, si les bases américaines en Egypte allaient renforcer l'influence politique des Etats-Unis, elles pourraient aussi avoir un rôle plus précis : au cas où l'Egypte tenterait de violer les accords de paix, « *chaque base américaine établie en Egypte constituerait un avantage pour Israël — surtout si le président Sadate venait à mourir ou à être renversé* » (8). Consolider le régime, c'est aussi le faire accepter par le monde arabe, le seul moyen pour cela étant d'obtenir des concessions israéliennes dans le problème palestinien, concessions que l'Egypte pourrait alors présenter comme un succès arraché par ses efforts en faveur de la cause arabe.

Les milieux officiels israéliens craignent que les Etats-Unis ne finissent par se rallier au point de vue qu'exprimait récemment le président égyptien en présence du sénateur américain Henry Jackson : dans deux ans, lorsque le traité de paix israélo-égyptien aura été mené à son terme, Israël retournera à ses dimensions d'avant 1967 et deviendra « *une puissance de second ordre au Proche-Orient* ». Pourtant, pour tout ce qui concerne l'armement et l'assistance financière, Israël conserve un traitement privilégié de la part des Etats-Unis. Le montant de l'aide militaire et économique qu'ils lui ont fournie depuis la guerre d'octobre 1973 atteint désormais 17 milliards de dollars. En coulisse, les relations militaires entre les deux pays sont plus étroites que jamais, dépassant dans certains domaines l'intensité des liens qui unissent Washington aux alliés de l'OTAN. Ainsi Israël est-il le seul Etat à avoir jusqu'ici reçu des chasseurs F-16, garants de sa supériorité aérienne. Pour ce qui est de la coopération en matière de technologie de l'armement, aucun pays étranger — sauf peut-être la Grande-Bretagne — ne bénéficie d'un meilleur traitement de la part du Pentagone. Il n'existe pratiquement pas de secret entre les deux pays : « *Tout ce que nous avons besoin de savoir*, proclamait récemment une personnalité israélienne, *nous n'avons qu'à le demander aux Américains ; ils nous le divulguent presque dans tous les cas* » (9).

Cependant, les relations entre les Etats-Unis et l'Egypte se resserrent. Officiellement, il s'agit pour le moment de la présence d'aviateurs américains sur la base égyptienne de Quenah, en Haute-Egypte, à portée de vol de l'Arabie Saoudite, de l'Iran et de l'océan Indien. L'initiative en avait d'ailleurs été prise avant l'entrée des forces soviétiques en Afghanistan. Les Egyptiens fournissent les installations, les Américains sont chargés de l'entretien. Des experts américains ont aussi inspecté d'autres bases aériennes et navales en Egypte en vue d'une éventuelle utilisation par l'armée américaine. Ils se sont déclarés prêts à aider l'Egypte à améliorer l'infrastructure de certaines, afin de les préparer à recevoir des navires de guerre et des avions américains (10). Au mois de janvier dernier, Egyptiens et Américains ont en outre procédé à des manœuvres aériennes communes.

Ayant payé le prix indispensable pour se gagner l'opinion américaine — la paix avec Israël, — le nouvel allié égyptien bénéficie aussi de fournitures d'armes massives. Les Américains ont alloué trois milliards de dollars de crédits au programme d'armement de l'armée égyptienne pour les cinq prochaines années, programme qui comprend des livraisons de chars, de chasseurs et autres équipements perfectionnés. Les Egyptiens, pourtant, réclament beaucoup plus : dix milliards de dollars, et une qualité d'armement qui égale celle des fournitures à Israël. Une délégation militaire américaine venue récemment étudier le niveau de l'armée égyptienne et ses besoins de modernisation s'est prononcée, quant à elle, pour une aide de quatre milliards de dollars étalée sur cinq ans. Un accord entre Washington et Le Caire prévoit aussi le montage en Egypte même de chasseurs-bombardiers de type F-5.

Au nom du réalisme

EN Israël, le débat se poursuit sur l'opportunité d'un tel renforcement de la puissance militaire égyptienne. Le ministre de la défense a soutenu devant la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense que « *non seulement le fait que les Etats-Unis se servent des bases égyptiennes ne nuit pas à Israël, mais que cela pourrait jouer à long terme à notre avantage* ». Mais le président de cette commission, le professeur Arens, « faucon » notoire du Likoud, s'est montré plus réservé. A son avis, la présence militaire américaine en Egypte impliquera forcément une fourniture accrue d'armes modernes à ce pays, ce qui, en fin de compte, « *ne nous profiterait pas* » (11). On craint en effet que cet immense arsenal ne tombe un jour aux mains d'éléments anti-israéliens et anti-américains, en cas de bouleversement interne, comme en Iran. Ainsi l'ambassadeur d'Israël à Washington a-t-il protesté auprès des autorités américaines contre la décision de fournir à l'Egypte quatre-vingts chasseurs F-16.

Quant à l'intégration d'Israël dans la nouvelle stratégie américaine au Proche-Orient, les « colombes » ne sont pas les seules à en dénoncer les dangers. Pour des raisons différentes, certains « faucons » s'y emploient également, redoutant que cela ne porte atteinte à leurs visées sur les territoires occupés au cas où le gouvernement serait contraint à des concessions en faveur des Palestiniens. Leur chef de file au sein du gouvernement Begin, le général Sharon, ministre de l'agriculture, exprimait récemment ce sentiment de façon brutale, sur le site d'une nouvelle implantation près de Naplouse, en Cisjordanie : « *La cité juive de Naplouse est notre réponse au secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance. Israël ne fera pas les frais du pétrole dont les Etats-Unis ont besoin. Les implantations sont notre réponse aux Américains et aux partisans de la création d'un Etat palestinien* » (12).

Il en est aussi, parmi les « durs », pour penser que le fait, de la part de M. Begin, de proposer des bases aux Américains et de mener une politique antisoviétique aussi flagrante, va à l'encontre du réalisme politique. Ainsi le journaliste Hagai Eshed, vieux « faucon » qui fut l'un des proches de Ben Gourion, puis de Dayan, et se trouve aujourd'hui aux côtés de M. Shimon Perès, a-t-il expliqué dans un article très remarqué (13) que « *le prix exigé d'Israël dans le problème palestinien risque de renforcer la position de l'Egypte dans la stratégie globale américaine, réduisant du même coup au minimum l'importance stratégique d'Israël* ». Il serait alors préférable de rechercher une nouvelle distribution des forces au Proche-Orient. « *Car*, poursuivait-il, *si les Soviétiques se voyaient ménager un accès aux sources du pétrole du Proche-Orient, et s'ils étaient partie prenante dans le nouvel équilibre qui va se mettre en place dans la région — à supposer qu'il s'en crée un réellement, — ils n'auraient plus intérêt à ébranler cet équilibre, et plus rien ne les inciterait à soutenir l'O.L.P. : au contraire, ils auraient plutôt avantage à freiner ses revendications et à lui imposer la modération afin de favoriser une solution de paix et de sécurité dans l'ensemble du Proche-Orient, ce qui implique une solution au conflit israélo-arabe.* » L'auteur critiquait aussi les propos de M. Weizman, ministre de la défense, qui venait de déclarer lors d'une visite aux Etats-Unis au début de janvier, que « *Washington n'a pas besoin de nous demander des bases car, de toute façon, Israël lui donnera tout ce qu'il lui faut...* »

Bien entendu, ce sont des considérations de *Realpolitik* qui inspirent ce genre d'opinion : on estime qu'une politique plus équilibrée permettrait de gagner davantage d'atouts dans le problème palestinien. La tentative est claire : faire comprendre aux Soviétiques qu'Israël appuiera leurs efforts pour s'assurer une influence accrue dans la région si, de son côté, Moscou abaisse ses exigences en faveur des Palestiniens. De tels calculs n'ont aucune chance d'aboutir tant que M. Begin demeurera au pouvoir, car la politique antisoviétique du premier ministre se fonde sur des considérations idéologiques immuables. Cependant, dans les couloirs de la Knesset, certains députés ne se font pas faute de remarquer que c'est paradoxalement M. Begin qui empêche aujourd'hui l'établissement définitif d'une *pax americana* au Proche-Orient par son refus tenace de toute solution de compromis au problème palestinien.

Pendant ce temps, le pessimisme règne dans les territoires occupés, où les Palestiniens n'espèrent plus rien de l'Egypte de Sadate « *qui a trahi ses frères* ». Ils ne croient guère, non plus, à la bonne volonté des Américains. Et, bien entendu, ils n'ont pas la moindre confiance dans la politique de M. Menahem Begin, partisan du « Grand Israël », ni à plus forte raison dans l'autonomie qu'il propose aux habitants de la Cisjordanie et de Gaza. Malgré leurs « querelles de famille », ces trois forces, disent-ils, sont hostiles à toute indépendance des Palestiniens ; et ils en concluent qu'il leur faut être encore plus unis que par le passé pour faire face à leurs desseins.

---

(1) Lors d'une interview diffusée dans le cadre de l'émission « Face the Nation » sur la chaîne de télévision C.B.S. (d'après *Maariv* du 4 janvier 1980).
(2) *Maariv*, 18 janvier 1980.
(3) *Haaretz*, 27 décembre 1979.
(4) *Yediot Aharonot*, 8 janvier 1980.
(5) C'est ce qu'a déclaré, par exemple, le ministre de la défense américain, M. Harold Brown, lors d'un entretien avec les dirigeants de la communauté juive des Etats-Unis (d'après le *Jerusalem Post* du 16 décembre 1979).
(6) *Haaretz*, 16 janvier 1980.
(7) *Davar*, 18 janvier 1980.
(8) *Al Hamishmar*, 15 janvier 1980.
(9) *Jerusalem Post*, 18 janvier 1980.
(10) D'après le correspondant du *Yedioth Aharonot* à Washington, 7 janvier 1980.
(11) *Yedioth Aharonot*, 8 janvier 1980.
(12) *Maariv*, 18 janvier 1980.
(13) *Davar*, 18 janvier 1980.

La provocante «modernisation»

Par MARIE-CHRISTINE AULAS

DEVANT la nouvelle effervescence que connaît le Proche-Orient, l'Egypte étonne : elle vit en marge des événements et adopte à leur égard une attitude de défi. Non contente de jouir d'une stabilité intérieure que peuvent lui envier bien des Etats voisins, elle vient d'inaugurer une ambassade israélienne. Et ce n'est pas tout. Lorsque l'Iran remet en question la voie de développement occidental, le rôle politique et économique des Etats-Unis, toutes choses précisément vers lesquelles elle s'engage, l'Egypte offre asile à l'empereur déchu et ouvre aux Américains les portes du pays. « *Il n'y a pas actuellement de meilleur endroit pour un Américain* », déclarait récemment un diplomate venant du Caire (1).

Cette stabilité, cette assurance provocante représentent un succès pour le régime et pour ses partenaires étrangers. Succès d'autant plus remarquable qu'il s'agit du premier des pays arabes, celui qui, il n'y a pas si longtemps encore, était le principal adversaire d'Israël et le chef de file de la lutte anti-impérialiste.

Il reste aujourd'hui à saisir l'ampleur de la mutation en cours, à comprendre sur quoi elle débouche. Car si, depuis six ans, l'Egypte s'était préparée à la « paix », le but est atteint, et il lui faut amorcer une nouvelle étape. Mais la prochaine normalisation des relations économiques et culturelles avec Israël s'annonce davantage comme une transition que comme un changement qualitatif. Les bouleversements les plus importants ont déjà eu lieu.

En Egypte, comme ailleurs, la mutation s'est effectuée à la faveur d'une crise, voilée par la vague d'euphorie et d'espoir consécutive à la guerre d'octobre 1973. La traversée de la ligne Bar Lev avait effacé l'humiliation de la guerre de six jours en 1967. La solidarité arabe retrouvée, l'apparente volonté des Etats-Unis de sortir le conflit de l'impasse, sinon de le régler, créaient une situation propice. Tout devenait possible...

A commencer par la conversion de l'économie égyptienne, qu'il s'agissait d'orienter vers un tout autre type de développement. Pour cela, des mesures drastiques s'imposaient. Car, d'une part, l'importance prise par l'appareil de production étatique, véritable pivot de l'industrie nationale, représentait un obstacle majeur au développement du secteur privé et à l'intégration aux circuits capitalistes internationaux. D'autre part, le capitalisme local restait à créer tant il avait été affecté au cours des précédentes années, tant il manquait de moyens et d'expérience. Conduire l'Egypte vers une économie de marché, ouverte du jour au lendemain à la concurrence internationale, l'entreprise ne manquait ni d'audace ni de risques. C'est pourtant ce qui a été réalisé depuis 1974 grâce à la contribution financière massive des monarchies arabes riches en pétrole et aux conseils d'experts étrangers.

Par sa seule dynamique, l'ouverture (*infitah*) affaiblissait le secteur public, déjà affecté par l'absence de planification. Sa vulnérabilité devenait d'autant plus grande que ses différentes unités se trouvaient privées de lien organique entre elles, incapables de se développer sous le régime de contrainte imposé par l'assistance occidentale. Celle-ci posait notamment comme condition à ses prêts qu'ils ne soient pas utilisés pour l'achat de matériels et pièces détachées d'origine soviétique. Mais, tout en cherchant à priver le secteur public de son rôle dominant, il n'était pas question de le supprimer totalement. Aujourd'hui, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et les autres partenaires de l'Egypte semblent convaincus de la nécessité d'une participation de l'Etat non seulement dans l'infrastructure mais aussi dans quelques industries pouvant favoriser le secteur privé. Une preuve : la construction par l'Etat d'une nouvelle usine de ciment nécessaire aux travaux de reconstruction dans la zone du canal de Suez. Structurellement destiné à jouer un rôle d'appoint au futur capitalisme égyptien, le secteur public, aussi affaibli soit-il, n'en continue pas moins de fournir, encore aujourd'hui, l'essentiel de la production industrielle nationale. Domestiqué, il ne représente plus un danger.

Le laxisme en matière de commerce extérieur n'a fait qu'accuser les distorsions dans la stratégie de développement. L'Egypte est ainsi passée très rapidement d'une économie orientée vers l'indépendance à une économie orientée vers la dépendance. Grâce à une conjoncture favorable — la « crise », d'une part ; l'argent arabe, d'autre part — s'opérait une accumulation de capital : quelques individus, à la limite quelques groupes, amassaient rapidement des fortunes colossales à partir d'activités de service, sans lien aucun avec la production. Déjà perceptibles dans les grandes agglomérations de la vallée du Nil, opérations véreuses et pratiques douteuses devenaient monnaie courante autour du canal de Suez, dans les zones franches, comme dans les projets de reconstruction, où s'engloutirent des millions de dollars. Nul n'éleva de griefs à l'encontre du gaspillage et des détournements de fonds. Le silence des grands organismes financiers et des Etats fournissant l'aide ne manquait pas d'éloquence.

N'est-ce pas là une application des théories économiques néo-conservatrices dont on observe les effets en de nombreux pays, au Chili et en Israël, par exemple ? Mais Milton Friedman ne se déplaçait pas dans la vallée du Nil, aucun responsable égyptien n'avait fréquenté l'école de Chicago. L'Egypte ignorait, et ignore encore, le nom de celui dont l'analyse économique tisse pourtant la trame des nouvelles structures mises en place dans le pays.

Les limites de la rationalisation

APRES la thérapeutique de choc initiale, une nouvelle étape devait suivre : celle de la rationalisation. Premier objectif : assainir les finances. Cela revenait à supprimer les subventions aux produits de première nécessité et à dévaluer la monnaie locale, jusque-là protégée. Ces mesures, imposées en janvier 1977 par le F.M.I., provoquèrent les plus violentes réactions populaires que le pays ait connues depuis de très nombreuses années. Leur mise en œuvre ne s'en est pas moins poursuivie (2). L'abandon de l'ancienne politique des prix a facilité le tri parmi les différents secteurs : ne subsistaient que ceux capables de résister.

Mais, aujourd'hui, l'effort de rationalisation stagne malgré l'apparition d'une classe capitaliste décidée à investir dans quelques industries légères (boissons, cosmétiques, plastiques, etc.). Sans doute certaines distorsions s'expliquent-elles par l'ampleur et le but de la mutation, qui laisse dans l'ombre des pans entiers de l'économie destinés à disparaître progressivement, tel l'appareil bureaucratique de l'Etat, considéré comme la cause de tous les maux et totalement marginalisé ainsi que l'exige la logique néo-conservatrice.

En revanche, d'autres phénomènes, échappant à toute rationalité, déconcertent les plus fervents adeptes du « laisser-faire ». Parfois, les experts étrangers n'hésitent plus à exprimer leurs critiques, à parler de « *mismanagement* », et à déclarer en privé que « *l'Egypte a inventé l'économie de l'absurde* ».

Comment expliquer, en effet, certaines décisions comme la construction du tunnel Ahmed-Hamdy sous le canal de Suez, prévu pour une circulation de mille voitures à la minute ? Son coût, estimé au départ à 30 millions de dollars, s'élève aujourd'hui à plus de 100 millions, — et l'ouvrage n'est pas achevé. Pourquoi confier à une firme américaine une étude de faisabilité de 4 millions de dollars pour la mise en valeur des gisements de phosphates de l'oasis de Kharga, alors que la même recherche avait déjà été réalisée par le plus éminent géologue égyptien, le Dr. Rouchdi Saïd, moyennant l'équivalent de 200 000 dollars ? Autre énigme, qui cette fois concerne de plus près la vie quotidienne : il est devenu impossible de trouver sur le marché des paquets de savon local « Rabso » à 5,5 piastres (0,30 francs environ, la livre égyptienne valant à peu près 6 francs), et l'on ne peut plus acheter que du « Tide » importé, vendu à 37,5 piastres pour un volume identique.

La réponse à ce type de questions ne réside pas uniquement dans les manœuvres du capital étranger ou dans les blocages intérieurs. Elle tient d'abord à l'état d'esprit de la classe dirigeante, qui n'accorde que peu d'intérêt aux questions économiques, quelle qu'en soit la gravité. Sa façon d'y faire face reproduit à certains égards un mécanisme d'Etat rentier comparable à celui des pays pétroliers de la péninsule arabe. Pour l'Egypte, la rente vient de l'extérieur. Un chantage s'exerce sur le partenaire du moment pour obtenir le maximum d'aide en échange de concessions politiques : aide arabe d'abord, américaine ensuite, et peut-être, bientôt, israélienne. Cette perpétuelle fuite en avant, où le politique est mis sans cesse au service de l'économique, explique l'impossibilité d'une véritable rationalisation, aussi néo-conservatrice soit-elle.

Malgré les problèmes qu'elle pose, la caste au pouvoir reste indispensable à la transition de l'économie égyptienne vers une intégration au marché capitaliste international, vers une association avec Israël, dans l'espoir d'un futur prolongement dans le monde arabe. Car telle est bien la finalité de la mutation économique envisagée. Mais la très faible assise sociale du projet est aussi son talon d'Achille, du moins dans l'attente des premiers succès.

Or l'économie égyptienne se trouve dans une situation des plus critiques. Sa dégradation a pu être tempérée par l'aide financière massive des pays arabes, qui, de 1973 à 1978, totalisa en dons, crédits, etc., 17 milliards de dollars (la construction du barrage d'Assouan aurait coûté 900 millions de dollars). Depuis la signature de l'accord de Camp David, l'aide arabe s'est totalement arrêtée. Seuls subsistent en Egypte des intérêts privés et les quelque 2 milliards de dollars maintenus en dépôt à la Banque centrale égyptienne (3). Certes, le président Sadate a précisé, le 28 janvier, que le gouvernement ne considère pas ces avoirs comme bloqués ; l'Egypte, toutefois, serait dans l'impossibilité de les rembourser.

Les indicateurs classiques fournissent des éléments d'appréciation, bien que les conséquences de la suspension de l'aide arabe n'aient pas encore eu le temps de se manifester. En 1978, le déficit budgétaire (1,9 milliard de dollars) représentait 30 % du P.N.B. ; le déficit extérieur (3,3 milliards) était de 20 %. Alors qu'en 1973, année de la guerre, le déficit extérieur s'élevait à 7 % du P.N.B. (4).

Quant à l'inflation, son taux a largement dépassé aujourd'hui les 25 % annoncés par le Dr. El Sayeb, ministre de l'économie, lors de la réunion du groupe consultatif de la Banque mondiale en juin 1978 à Paris. Malgré les déclarations officielles et les projets de loi soumis au Parlement, la politique fiscale n'a pas changé. Et la masse monétaire en circulation dépasse largement le plafond de son compte à découvert auprès de la Banque centrale. « *L'inflation a opéré une nouvelle répartition des revenus au détriment de tous les salariés employés par le gouvernement et le secteur public. Quant à la masse de ceux qui — à la campagne ou dans les villes — n'ont pas d'emploi régulier, la dégradation atteint les limites d'une dangereuse sous-alimentation chronique, sans parler des conditions de logement, de transport, de santé ou d'habillement* », rappelle le Dr. Ismaïl Sabri Abdallah, ministre de la planification de 1971 à 1975 (5).

Une simple étape

LA paix changera-t-elle une situation qui, pour la grande majorité du peuple égyptien, a atteint les limites du tolérable ? Pour les partenaires occidentaux de l'Egypte, ce nouvel élément n'apparaît pas comme un changement mais plutôt comme une simple étape. La transition doit se poursuivre avec pour prochain objectif 1982, année de la dernière phase du retrait des troupes israéliennes du Sinaï. Ce laps de temps permettrait de procéder aux dernières adaptations internes et, si possible, de lever à l'extérieur les blocages suscités dans l'ensemble du monde arabe par les accords de Camp David.

En 1981 doit s'achever le programme de réformes économiques fixé par l'accord signé en avril 1978 entre le gouvernement égyptien et le F.M.I. Ce programme prévoit, entre autres, l'arrêt des dernières subventions aux produits de première nécessité (voir ci-dessous), la résorption du déficit budgétaire, le ralentissement de l'inflation. Mais les décisions prises lors du vote du budget le 15 décembre dernier et l'attribution par le F.M.I. d'une nouvelle ligne de crédit de plus d'un milliard de dollars (6) laissent penser que le délai devra être allongé.

De même arrive à son terme en 1982 le plan quinquennal indicatif mis au point par le gouvernement avec le concours de conseillers étrangers. Là encore, certaines déceptions sont à craindre, compte tenu des objectifs poursuivis : le plan prévoyait par exemple une croissance annuelle de 12 % du P.N.B. (fait sans précédent dans l'histoire économique de l'Egypte) et des taux d'épargne et d'investissement sans commune mesure avec les réalités.

Principaux maîtres d'œuvre de la mutation, et désormais principaux bailleurs de fonds, les Etats-Unis ont plus de raisons que jamais, depuis la révolution en Iran, de poursuivre leur assistance à l'Egypte au cours de cette « *période de transition* » (7). Il ne s'agit pas seulement de fournir une aide financière qui, officiellement, s'élève à 1 milliard de dollars (8), avec pendant trois ans une gratification annuelle supplémentaire de 100 000 dollars prévue par le traité de paix. Pour que soit viable le projet à long terme, il faut aussi former aux techniques de gestion les éléments les plus dynamiques qui seront capables de prendre en charge le décollage du capitalisme égyptien. D'ores et déjà, le « management » est la discipline la plus prisée des étudiants de l'université américaine du Caire. Mais c'est un projet d'une autre envergure que met actuellement au point l'Agence américaine pour le développement international (U.S. AID), avec le concours de plusieurs universités américaines. Son but : former plusieurs centaines d'individus capables de créer et de diriger des entreprises avec, au départ, l'assistance de conseillers américains et toute facilité financière pour l'acquisition de matériel fabriqué aux Etats-Unis.

Le concours israélien

L'AGRICULTURE est concernée au même titre que l'industrie. Mais il apparaît que, dans ce secteur, Israël est appelé à prendre plus rapidement le relais des Etats-Unis, comme en témoignent les propos que nous tenait M. Youssef Walli, conseiller du ministre de l'agriculture : « *L'évolution actuelle de l'agriculture égyptienne s'opère en fonction de trois cercles. Le premier : Egypte - Etats-Unis ; le second : Egypte - Etats-Unis - Israël ; le troisième : Egypte - Israël - pays arabes.* » Et d'ajouter : « *Le premier cercle est en voie d'achèvement. Il nous a permis d'améliorer les « input », c'est-à-dire les semences, les engrais, les insecticides, la petite mécanisation (...) Nous allons entamer le deuxième cercle et améliorer les « output » avec le concours des Israéliens (...) Enfin, le troisième cercle vise à l'ouverture sur les pays arabes, en particulier le Soudan.* » La visite officielle que M. Ariel Sharon, ministre israélien de l'agriculture, a effectuée en Egypte au mois d'octobre dernier portait précisément sur « *les moyens à mettre en œuvre pour la coopération entre les deux pays* ».

Telle que le régime l'a présentée à la population, la paix doit résoudre les difficultés économiques, apporter l'abondance et la prospérité. Il n'est pourtant pas question d'attendre d'Israël une aide financière puisque, avec une dette extérieure de 14 milliards de dollars, le citoyen israélien est le plus endetté du monde (9). La stratégie égyptienne compte davantage sur l'influence de son nouveau partenaire dans les milieux financiers internationaux afin de les convaincre d'investir dans la vallée du Nil. Cette stratégie peut être fructueuse, comme le prouve le fabuleux contrat pour la rénovation du réseau de télécommunications égyptien — 1 800 millions de dollars — signé le 17 septembre dernier au Caire avec les représentants d'un consortium européen conduit par la firme ouest-allemande Siemens et sa branche autrichienne. Quelques jours auparavant, le chef de la communauté israélite autrichienne, M. Kahan, s'était rendu en visite au Caire, et le premier ministre égyptien, M. Mustapha Khalil, a exprimé lors de la signature du contrat « *toute sa gratitude à l'égard de M. Karl Kahan, éminent industriel autrichien et envoyé spécial du chancelier d'Autriche, pour ses efforts en vue de l'installation d'un nouveau réseau de télécommunications en Egypte* » (10). Ce qui n'exclut pas la participation indirecte de capitaux arabes déposés dans des banques européennes ni celle, directe, d'hommes d'affaires comme M. Kashooggi (11).

Depuis lors, l'Egypte a accueilli une délégation de « *trente-six millionnaires juifs suisses* » qui a déclaré que « *sa visite pourrait contribuer d'une manière positive à normaliser les relations entre les peuples égyptien et israélien* » (12). Le baron Edmond de Rothschild, également en visite au Caire au mois de novembre, a lui aussi exprimé sa disposition à financer des projets de reconstruction en Egypte.

De son côté, l'Egypte a ouvert la voie à la collaboration avec Israël en offrant à ce pays ce dont il manque cruellement : l'eau. Et c'est avec une remarquable célérité que, le 15 novembre dernier, ont commencé les travaux du « canal de la paix » annoncé par le chef d'Etat égyptien lors de sa visite à Haïfa, deux mois plus tôt. Mais, aujourd'hui, l'eau du Nil suffit à peine aux besoins du pays, selon le Club de Rome (13). D'autre part, l'utilisation des eaux concerne l'ensemble des huit pays riverains du fleuve (14), regroupés voilà plus d'un an au sein d'un comité précisément chargé de gérer ce patrimoine et de le protéger.

Avant même que soient officiellement normalisées les relations économiques entre les deux pays, quelques produits *made in Israel* ont déjà pénétré le marché égyptien, en particulier la zone franche de Port-Saïd. Mais ces petits articles — bière, chocolat, allumettes, gâteaux secs, etc. — paraissent bien dérisoires à côté des bienfaits attendus de l'« opération pétrole ». Le problème de la restitution à l'Egypte des puits de pétrole du Sinaï et de la fourniture de ce pétrole à Israël fut d'une telle complexité que seul le chef de l'Etat égyptien put le résoudre. D'une part, Israël a menacé de différer l'évacuation des puits s'il n'obtenait pas vingt mille barils par jour, arguant qu'il en tirait auparavant trente mille, au risque d'ailleurs d'épuiser rapidement la nappe. D'autre part, ce pays a tenu à ce que les tarifs soient alignés sur ceux de l'OPEP (l'Egypte n'est pas membre de cette organisation, qui elle-même n'a plus de tarifs fixes) et non sur ceux du marché libre, soit une différence d'environ 10 dollars par baril. Cette délicate question a été tranchée entre M. Weizman et le président Sadate deux semaines avant la restitution des puits. Le montant décidé a été tenu secret, même lors de la séance de l'Assemblée du peuple consacrée, le 11 novembre, à la vente du pétrole à Israël. De toute façon, les milieux autorisés s'attendent que le pétrole soit payé en produits divers, et le ministère israélien de l'économie a déjà élaboré une liste d'articles en prévision d'échanges évalués à 100 millions de dollars dès la première année de la normalisation. Cette somme compensera largement le règlement de la facture pétrolière.

Au-delà de l'économie, une mutation plus profonde vise l'Egyptien lui-même. Arrive un moment où il faut convaincre et établir des relais au sein de la société pour assurer la transition, puis l'avenir. Un tel dessein ne va pas sans une connaissance précise et rigoureuse du « terrain ». Les nouveaux partenaires de l'Egypte ont eu tout le temps de s'y préparer, ne serait-ce, à l'époque, que pour mieux connaître leur ennemi, ses forces et ses faiblesses.

Est-il besoin de rappeler ces nombreux travaux académiques sur l'Egypte publiés outre-Atlantique au cours des années 60, ces multiples études sur les élites politiques, militaires et autres (15), ces thèses de modestes boursiers égyptiens souvent

(1) *Time*, 10 décembre 1979.
(2) Marie-Christine Aulas, « Quelle Egypte pour quel règlement ? », *le Monde diplomatique*, octobre 1978.
(3) Selon le *Financial Times* du 5 février, ce montant comprendrait, outre des fonds saoudiens et koweïtiens, qui en constituent la plus grande part, des dépôts d'origine libyenne et irakienne.
(4) Roger Matthews, « Gamble with high stakes ». *Financial Times*, 30 juillet 1979.
(5) *Le développement de l'Egypte ; deux expériences et trois scénarios*, étude ronéotypée, 86 pages.
(6) *Le Monde*, 13 décembre 1979.
(7) Expression utilisée par la Banque mondiale pour décrire la situation actuelle de l'Egypte.
(8) L'aide américaine à l'Egypte se décompose comme suit : 250 millions de dollars en aide alimentaire ; 250 millions de dollars en financement des importations égyptiennes de produits américains ; 500 millions en projets et assistance technique (voir Stanley Reed « Few good projects ». *Financial Times*, 30 juillet 1979.)
(9) *Le Monde*, 2 septembre 1979.
(10) *Le Monde*, 21 septembre 1979.
(11) Jime Hoagland, « Egypt banks on Saudi financier ». *International Herald Tribune*, 9 octobre 1979.
(12) *Le Progrès égyptien*, 3 novembre 1979
(13) « La grande soif du monde arabe », déclarations de Maurice Guernier, du *Nouvel Observateur*, 10 avril 1978.
(14) Egypte, Soudan, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Tanzanie, Zaïre, Rwanda.
(15) Cf. l'intéressante étude sur ce sujet : « Middle East Studies Network », dans *Merip Reports*, n° 38, Washington D.C.

LES SUBVENTIONS : mythes et réalités

LE système des subventions a été institué au début des années 60, du temps de Nasser. Dans le cadre d'une économie qui se voulait d'orientation socialiste, l'Etat prenait en charge une partie des dépenses des classes sociales les plus défavorisées. La consommation intérieure s'en trouvait stimulée. C'est ainsi que l'on subventionna directement les biens de consommation essentiels, en particulier les produits alimentaires. On aida, d'autre part, indirectement la production du secteur public.

Au fil du temps, la part des subventions dans le budget de l'Etat n'a cessé d'augmenter. En 1973, elles s'élevaient à 188 millions de livres égyptiennes, soit 5 %. En 1975, à 715 millions de livres, soit 15 %.

En janvier 1977, le F.M.I. imposa l'arrêt des subventions. D'abord suspendue, cette mesure a ensuite été progressivement appliquée à la majorité des produits de première nécessité. Actuellement, seuls restent subventionnés le blé et la farine, d'une part, les huiles et les graisses animales, d'autre part.

Pourtant, 974 millions de livres ont été prévues pour les subventions lors du vote du budget de 1980, le 15 décembre, à l'Assemblée du peuple. Mais cette somme ne concerne pas uniquement les produits alimentaires ; elle aidera aussi et surtout certains investissements dans le secteur public.

Pour ce qui est des produits alimentaires, les chiffres sont gonflés artificiellement. Le sucre, par exemple, est cité dans les articles subventionnés : or, sur une consommation annuelle de quelque 600 000 tonnes, 500 000 à 550 000 tonnes sont produites en Egypte même et le gouvernement perçoit sur cette quantité une taxe à la production. Le sucre est, en réalité, une source de revenus pour l'Etat. Seules sont subventionnées les 50 000 à 80 000 tonnes importées.

Le pain, en revanche, est réellement subventionné. Qu'observe-t-on ? La galette de pain à 0,5 piastre n'a pas été officiellement supprimée, mais on n'en trouve plus sur le marché ; dès lors, on doit acheter celle à 1 piastre, dont le volume a diminué de moitié.

Les subventions ont ainsi perdu une grande partie de leur réalité alors que la population la plus démunie, qui est aussi la plus nombreuse, leur conserve toujours la même valeur symbolique.

M.-C. A.

...nisation»

de l'économie égyptienne

riches d'informations et jusqu'aux fameuses notices nécrologiques d'*Al Ahram*, qui ont servi à mieux connaître les liens familiaux entre les individus ainsi qu'en témoignèrent les prisonniers de guerre interrogés en Israël ?

Pour préparer l'évolution des mentalités, le régime dut d'abord se contenter de renforcer le réseau de pénétration culturelle classique : films, séries télévisées, éditions, etc.

L'ouverture vers l'Occident, l'époque dite de « démocratisation », donna toute liberté pour détruire l'ancienne idéologie, introduire des idées différentes et remplacer les hommes qui — au sein des organes de communication de masse — ne manifestaient pas d'empressement à soutenir la nouvelle orientation.

Avec le voyage à Jérusalem, le changement a pris une autre dimension. Il fallait convaincre une élite intellectuelle qui se trouvait dangereusement marginalisée. En marge du pouvoir certes, mais aussi en marge de l'ouverture économique, dont elle subissait les effets négatifs à l'université comme dans la presse. C'est alors qu'a démarré à grande échelle l'étroite collaboration d'une importante partie de l'intelligentsia égyptienne aux multiples activités de l'U.S. AID, des universités et des fondations privées américaines. Le but : s'attacher le concours des faiseurs d'opinion en leur procurant des avantages matériels et en les amenant à participer directement à la mutation — la « modernisation » de la société égyptienne. Tâche d'autant plus aisée que cette classe éduquée était déjà occidentalisée.

La pénétration culturelle

SEMINAIRES, colloques et symposiums se sont multipliés en Egypte, dans les nouveaux instituts de recherche créés sur les rives de la Méditerranée (en Italie et en Grèce, en particulier), et aux Etats-Unis. S'ajoutèrent à cela des séries de conférences, des séjours sabbatiques dans les universités américaines, toutes choses qui stimulent les échanges et valorisent l'individu jusque-là confiné dans les limites étroites de la vallée du Nil, sans crédit de recherche ni possibilité d'expression. Quelles que soient leurs opinions politiques, les candidats sont généralement choisis en fonction de leur dynamisme, de leur notoriété ou de leurs responsabilités professionnelles. Le même type d'activités s'est développé parallèlement en Egypte, où l'université américaine du Caire s'est progressivement distinguée par un dynamisme débordant dont sont dépourvues les universités égyptiennes soumises à de multiples interdictions. Les meilleurs spécialistes américains — surtout dans le domaine des sciences sociales — s'y succèdent désormais pour donner des cours et des conférences ouverts à un large public. Une étroite coopération s'est tissée avec de nombreux centres de recherche égyptiens. A tel point que, par exemple, l'ensemble des travaux effectués par le Centre de sociologie et de criminologie d'Embaba (faubourg du Caire) depuis sa création ont été transférés en 1975 au département d'anthropologie de l'université américaine. Par mesure de conservation, dit-on. De très importants crédits — l'équivalent en 1978 de 70 millions de dollars de la part de la seule U.S. AID (16) — sont accordés aux instituts et aux universitaires intéressés par des études et enquêtes dans les domaines les plus variés. Pour ceux dont le salaire à l'université plafonne à 70 ou 100 livres égyptiennes par mois, la perspective de pouvoir le multiplier sur place par dix les dissuade d'émigrer, comme avait dû le faire le quart de l'ensemble du corps universitaire égyptien (17).

Ainsi une grande partie de l'intelligentsia égyptienne apporte-t-elle son concours à la mutation du pays vers cet idéal de vie américaine, si fascinant à travers les grandes universités et les films, seules bases de référence. Contribution d'autant plus précieuse qu'elle forme l'opinion et éduque la génération à venir.

Dynamisme, modernisation, technologie... c'est aussi une manière indirecte de préparer les esprits à la coopération avec le nouvel allié israélien, auquel l'intelligentsia égyptienne était jusque-là particulièrement réticente. Le dialogue, amorcé lors de colloques réunis à l'extérieur, n'est-il pas destiné à se poursuivre dans la vallée du Nil ? Avant la normalisation des relations culturelles, des tentatives de contact s'étaient déjà ébauchées à la faveur de l'évolution politique, surtout dans le domaine des sciences sociales, des sciences politiques, de l'égyptologie et de l'islamologie. A quelques exceptions près et en dépit de pressions diverses, la classe intellectuelle a tendance encore à se rétracter en se retranchant derrière des considérations politiques, exigeant d'abord la normalisation des relations culturelles ou, pour les plus rétifs, l'autonomie des territoires occupés. C'est ainsi que la réception prévue à l'université du Caire en l'honneur du vice-premier ministre israélien, M. Ygael Yadin, venu en tant que professeur, a dû être annulée au dernier moment. Cette réserve explique aussi le silence de la presse et des milieux cinématographiques sur la participation d'une délégation israélienne au dernier Festival de cinéma du Caire.

L'application des accords de paix suppose évidemment certains aménagements dans le domaine culturel. Une commission conjointe israélo-égyptienne s'est, par exemple, réunie au Caire pour corriger les manuels égyptiens d'enseignement de l'histoire, les ouvrages israéliens échappant toutefois à une modification parallèle puisque le pays reste en état de belligérance avec ses autres voisins arabes (18).

La difficulté, pour Israël, est de trouver en Egypte les interlocuteurs qui, parmi les élites, sont le plus ouverts à la coopération, et se recrutent sans doute davantage dans l'ancienne génération élevée à l'occidentale, demeurée souvent en marge depuis 1952.

Car il en va dans le domaine culturel comme dans celui de l'économie : la collaboration avec Israël demeure difficile tant que le monde arabe se refuse à suivre la voie ouverte par l'Egypte. C'est en effet à Damas, à Bagdad, à Ryad, etc., que la production culturelle égyptienne trouve la plus grande part de son audience, sans parler de sa rémunération. On ne s'étonnera donc pas que, depuis le début des négociations israélo-égyptiennes, aucun scénario cinématographique n'ait été réalisé sur le problème de la paix. Un nombre incalculable de chansons ont été écrites en faveur de la paix, certes, mais aucun des grands de la chanson — après la mort d'Oum Khalsoum et d'Abdel Halim Hafez — n'y a mêlé sa voix.

Tout en jouant la carte confessionnelle (privilégiant les chrétiens), Israël semble vouloir aussi s'appuyer sur les vieilles formules utilisées jadis par les puissances européennes exaltant la spécificité historique et géographique de la vallée du Nil, l'Egypte pharaonique, l'Egypte éternelle, objet de controverses au début du siècle entre le parti national de Mustapha Kemal et les manœuvres du haut commissariat britannique. Une autre façon d'isoler le pays de son contexte régional arabe est de mettre l'accent sur l'Egypte méditerranéenne telle que l'a souhaitée, un temps, le grand romancier Taha Hussein, une Egypte proche de l'Occident et de la Grèce ancienne, et qui retrouve là un héritage commun avec Israël. Avec la modernisation, antithèse du mode de vie fruste des bédouins et, par glissement sémantique, des Arabes, Israël offre à l'Egypte une autre identité (19) au moment où celle-ci se trouve coupée de ses attaches traditionnelles.

Démocratisation bloquée

LA vie politique intérieure ne semble pas connaître la même évolution, révélant au contraire une certaine permanence, souvent incompatible avec les nouvelles orientations économiques et les intentions de ses partenaires.

L'ouverture vers la démocratie, amorcée l'espace d'un automne en 1976 (20), avait déjà été affectée par les émeutes de janvier 1977. Elle fut définitivement bloquée au cours du processus de paix. Les lois issues des référendums de février 1977 et de mai 1978 puis le renouvellement de l'Assemblée du peuple au lendemain du traité de Washington (21) ont privé les partis politiques, qui commençaient à prendre forme, de toute possibilité d'action. En outre, la nouvelle loi sur la création des partis politiques, promulguée au mois de septembre 1979, exige d'eux qu'ils adhèrent au traité de paix en vertu du référendum du 19 avril 1979. Le seul parti d'opposition — le parti du travail socialiste — actuellement représenté au Parlement est dirigé par M. Ibrahim Choukri, qui a dû abandonner son portefeuille ministériel pour assumer la direction de son parti.

Le parti national démocrate (P.N.D.), créé au cours de l'été 1978 par le chef de l'Etat, qui le préside, est très vite devenu le principal organe de la vie politique du pays puisqu'il détient la quasi-totalité des sièges de l'Assemblée du peuple et compte près de un million cinq cent mille membres, selon l'évaluation approximative qu'en donne le responsable du recrutement. Il bénéficie du concours des grands organes d'information, même si ceux-ci ne lui sont pas liés légalement et financièrement. Mais l'élan que le président Sadate voulait introduire dans la vie politique, grâce à la présence d'« hommes nouveaux » aux postes de responsabilité du parti, s'est vite heurté aux groupes de pression, à l'inertie manifestée par la classe politique traditionnellement proche du régime. Malgré l'importance des enjeux nationaux dans la première année de son existence, le parti s'est trouvé pris au piège des réflexes et des tares de l'ancien parti unique, l'Union socialiste arabe (U.S.A.). Le P.N.D. souffre aussi d'une absence d'orientation devant laquelle les responsables du parti et les commentateurs politiques des organes d'information se bornent à justifier les décisions du chef de l'Etat.

Le régime a-t-il, aujourd'hui, une idéologie ? Question capitale, au lendemain de la signature du traité de paix avec Israël. Le débat sur la cause nationale — celle qui a conditionné en grande partie l'évolution de l'Egypte depuis plus de trente ans — a été évacué, sinon interdit, tout au long du processus de paix. Ce vide a engendré une frustration certaine dans la population, pourtant favorable à la paix dans sa très grande majorité. A défaut d'une argumentation rationnelle et documentée en faveur du traité de paix, la logique de chacun consiste à mettre en avant l'absence de solution de rechange et, fait plus grave, à intérioriser un complexe d'infériorité souvent nourri d'un racisme à rebours, cette *mumana'a* négative dont parle Ibn Khaldoum (22).

Ayant ainsi renoncé à la principale cause nationale, le pouvoir ne semble pas avoir, pour le moment, d'autre objectif exaltant à proposer. Il adopte alors un ton moralisateur qui vise à susciter l'adhésion des masses tout en évitant le dialogue. Aujourd'hui, comme en mai 1971, il s'agit de veiller à la « *paix sociale* » et de « *revenir aux sources du village, à notre origine, pour en découvrir les défauts* » (23). Fidèle à cette philosophie prônée lors de sa prise de fonctions, le président a toutefois abandonné les différentes sources de légitimité auxquelles il s'était alors référé : Nasser, le monde arabe, puis l'islam.

Sur fond de crise économique, ce flou idéologique et cette absence d'objectif national engendrent un malaise au sein de la classe dirigeante. A deux reprises depuis 1974, les premiers ministres ont été rendus responsables des difficultés et congédiés : MM. Abdel Aziz Hegazi en avril 1975, et Mamdouh Salem en octobre 1978. D'autres responsables, comme le général Gamassi, ancien ministre de la guerre, ont été écartés ainsi de leur tâche sans raison apparente et promus à des fonctions honorifiques. De nombreuses démissions sont intervenues aux échelons les plus élevés, notamment celles du ministre de l'économie et des finances, M. Abdel Moneim El Kayssouni, des ministres des affaires étrangères — MM. Ismaïl Fahmi et Ibrahim Kamel — lors des étapes cruciales du voyage à Jérusalem et du sommet de Camp David.

Malaise inéluctable, en raison de l'effacement progressif du rôle de l'Etat dans la gestion des affaires du pays. Les ministres ne disposent pas toujours de l'information ni du pouvoir de décision généralement attribués à leurs fonctions. Au-delà, c'est la nature même du pouvoir qui se trouve en question. Pouvoir dont les orientations politiques et économiques révèlent à chaque instant le caractère oligarchique.

Les couches sociales les plus proches du régime s'en trouvent affectées. Les capitalistes qui ont bénéficié de l'« *infitah* » critiquent maintenant l'absence de rationalisation de l'économie, et les petits commerçants prospères, menacés par des mesures conjoncturelles (24), appréhendent les effets de la rupture avec le monde arabe. La classe moyenne, essentiellement constituée par les fonctionnaires de l'Etat et les employés du secteur public, mécontente de la situation économique qui lui est faite en vertu de la politique d'« *infitah* », se retourne contre le régime. Faute d'avoir réalisé l'ouverture démocratique, le régime se voit ainsi privé du soutien capital de cette classe au moment où il retombe dans l'ornière du parti unique. Là se situe le nœud des contradictions entre les orientations politiques et économiques que le temps ne cesse d'accuser, accélérant l'isolement du régime.

L'opposition subit ce climat général sans avoir pour autant la possibilité de s'exprimer par les canaux institutionnels classiques. De la gauche à la droite, chacune de ses composantes fait tour à tour l'objet des attaques du pouvoir, qui cherche ainsi à éviter la constitution d'un front national. Les forces libérales conservatrices — le nouveau Wafd, les indépendants libéraux — ne peuvent s'exprimer ni agir en l'absence d'un minimum de démocratie, d'un minimum d'information sur les réalités économiques et sociales du pays. Les nassériens, encore peu habitués à se trouver dans l'opposition, n'ont jamais fait d'autocritique et adoptent une attitude d'hostilité crispée, se complaisant d'une certaine nostalgie des années antérieures. Les communistes, quant à eux, ont du mal à faire oublier leur soutien au plan de partage de la Palestine en 1947, puis leur hostilité au nationalisme arabe, que le pouvoir ne manque pas de rappeler. Finalement, la majorité de la population restant favorable à la paix, les opposants n'ont qu'un champ d'action fort réduit : certains s'efforcent d'invoquer les solutions d'avenir, d'autres choisissent la clandestinité sans espoir immédiat.



Faiblesse de l'islam

LES courants religieux tirent avantage, en revanche, de cette crise que traverse l'Egypte, sans constituer cependant un mouvement d'opposition politique qui puisse, comme en Iran, éveiller les consciences. Al Azhar, l'organisme religieux officiel, est dépendant du pouvoir ; les ministres du culte sont des fonctionnaires de l'Etat. Même si le cheikh d'Al Azhar, contrairement au patriarche copte orthodoxe, a attendu le 9 mai pour approuver le traité du 26 mars, l'institution, fidèle aux principes de base du sunnisme, se doit d'appuyer le pouvoir en place dès lors qu'il est musulman (25). La confrérie des Frères musulmans, dont la renaissance a été encouragée par le régime au début des années 70, limite ses exigences aux seules implications religieuses du traité de paix. Certains de ses responsables, réchappés des vagues de répression de 1954 et 1965, ont trouvé des compensations financières enviables dans leur exil en Arabie Saoudite. La plupart, en tout cas, ont perdu l'ardeur fanatique d'autrefois. Aujourd'hui, les Frères musulmans cherchent surtout à imposer leur confrérie sur la scène politique, à la légaliser grâce à des manœuvres tactiques et à des pressions sur le gouvernement, où ils comptent plusieurs sympathisants. On assiste aussi à une multiplication de sectes extrémistes qui affichent des buts identiques à ceux qui animèrent autrefois les Frères musulmans (idéal de l'Etat islamique, restauration des valeurs morales et traditionnelles de l'islam), n'hésitant pas à recourir parfois aux méthodes les plus violentes.

Le régime du président Sadate a-t-il les moyens de se transformer comme voudraient le laisser supposer les changements de quelques personnalités à l'intérieur des organes politiques ? Depuis dix mois, on remarque surtout que le pouvoir se crispe sur ses prérogatives. Au Parlement, mais aussi dans l'appareil judiciaire. Non seulement la loi martiale reste en vigueur malgré la paix, mais une cour constitutionnelle suprême vient d'être mise en place : présidée par le chef de l'Etat, elle monopolise le contrôle des lois et de la compétence de toutes les autres juridictions. La presse, élevée au rang de « quatrième pouvoir », a vu ses structures internes remaniées dans le but, entre autres, de mieux contrôler les activités du syndicat des journalistes. Enfin, l'Egypte se prépare à voter une nouvelle Constitution, dont l'élaboration s'imposait depuis la suppression de l'Union socialiste arabe. L'occasion sera peut-être propice à d'autres modifications. Ainsi Mme Fayda Kamel, député, membre du P.N.D. et épouse du ministre de l'intérieur, M. Nabaoui Ismail, a-t-elle déjà demandé à l'Assemblée du peuple que la durée du mandat présidentiel, limitée à deux termes de six ans, soit prolongée à vie.

Le pouvoir s'efforce aussi d'améliorer le dispositif de sécurité. La garde personnelle du chef de l'Etat a été en grande partie désarmée après les incidents du printemps dernier à Ismaïlia. Depuis les émeutes populaires de janvier 1977, la police et les autres services qui lui sont affiliés ont été réorganisés et leurs moyens d'intervention améliorés. Les cent cinquante mille hommes de la police nationale ont fait l'objet d'une nouvelle sélection et dix mille d'entre eux ont reçu un entraînement spécial, ainsi que des équipements anti-émeutes. Créée voilà plus de deux ans, une brigade mobile antiterroriste, forte de mille hommes (26), dispose d'hélicoptères, de voitures blindées et d'un réseau de télécommunications sur ondes courtes... Comme en bien d'autres pays du tiers-monde, le choix en faveur du libéralisme économique n'interdit pas certaines précautions (27).

L'effort considérable que les partenaires de l'Egypte consacrent à sa mutation ne se justifie que dans une perspective régionale plus vaste. L'alliance avec Israël était une étape. Mais l'ouverture sur le monde arabe reste l'objectif principal, même si les accords de Camp David et de Washington ont aggravé la difficulté. Pour l'instant, l'hostilité des voisins arabes, celle de l'Arabie Saoudite en particulier, et l'impasse des négociations sur l'autonomie des territoires occupés privent l'Egypte de toute liberté de manœuvre. Les ouvertures européennes en direction de l'O.L.P. aideront-elles à lever à temps les obstacles qui compromettent la réussite de la mutation égyptienne ? C'est un premier pari.

Mais il en est un second encore plus risqué : peut-on préserver l'Egypte de la vague d'anti-américanisme qui déferle autour d'elle ? Si importants que soient les changements réalisés au cours de ces dernières années, ils concernent essentiellement les élites économiques et culturelles, aptes à reproduire le modèle importé de l'étranger. La majorité de la population se voit, quant à elle, marginalisée, malgré ses espoirs dans la paix. Les contradictions inhérentes au développement de type extraverti ne peuvent qu'accélérer une prise de conscience qui risquera alors de déboucher sur un regain de nationalisme et d'arabisme, face à la pénétration israélienne. Mais, dans sa faiblesse actuelle, l'Egypte jouit de son éternel atout : le temps.

MARIE-CHRISTINE AULAS.

(16) Les crédits de recherche de l'U.S. AID en Egypte proviennent des fonds accumulés en règlement, en monnaie locale, de l'aide alimentaire fournie au titre de la P.L. 480 depuis plusieurs années. Depuis 1975, à la suite d'un vote du Congrès, cette aide est payée par l'Egypte en dollars. Selon un responsable de l'American Research Center in Egypt (ARCE), ces fonds en livres égyptiennes sont en voie d'épuisement.

(17) 'Amr Mohei El Din et Ahmed Omar, *The emigration of universities academic staff*, université du Caire — MIT Technology Planning Program — étude ronéotypée, 67 pages, juillet 1978.

(18) Le paragraphe 3 de l'article 5 de l'annexe 3 du traité de Washington stipule que « *les parties chercheront à encourager la compréhension et la tolérance et s'abstiendront, en conséquence, de toute propagande hostile l'une envers l'autre* ».

(19) Anouar El Sadate, *A la recherche d'une identité*, éd. Fayard, Paris, 1978.

(20) Marie-Christine Aulas, « L'Egypte et l'ouverture politique », *le Monde diplomatique*, novembre 1976.

(21) Cf. *le Monde*, 19 juin 1979.

(22) Ibn Khaldoun, *Al Muqaddimma*, trad. de Vincent Monteil, page 291 ; cité par Soheil Al-Kach dans *Convaincre ; discours de répression*, doctorat d'Etat en philosophie, université de Paris-VIII, 1980, pages 159 et suiv.

(23) Discours du président Anouar El Sadate devant l'Assemblée du peuple, 20 mai 1971.

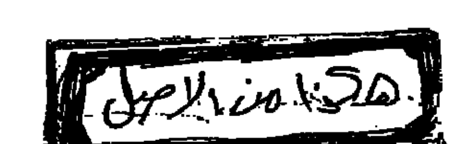
(24) Tel l'arrêté no 600 pris en septembre 1979 par le ministre de l'économie et qui concerne l'acquittement des droits de douane sur les importations sans transfert de devises.

(25) Al Azhar ne manifesta son hostilité au pouvoir qu'aux époques où celui-ci était étranger et non musulman : expédition française, occupation britannique. Son rôle dans la naissance du nationalisme égyptien a été considérable.

(26) Cf. *International Herald Tribune*, 28 mars 1979.

(27) Voir à ce sujet Orlando Letellier, *Chile : economic « freedom » and political repression*, The Institute of Race Relations, Londres, 1976.

SUBVENTIONS : ... et réalités



LES MOYENS D'INFORMATION EN TEMPS DE CRISE

Du bon usage de la domination culturelle

Par REGIS DEBRAY

AU royaume du clair-obscur, la sèche lumière des faits ne pardonne pas. Dans ce domaine ravagé par les mythes du lyrisme humaniste et les mystifications du modernisme technique que constitue le discours dominant sur les médias, l'ouvrage d'Armand et Michèle Mattelart (1) opère une percée vers l'intelligence de la réalité communicative. Lucidité quant aux enjeux, information quant aux moyens : cet alliage est exceptionnel. En matière de communication, la plupart des théoriciens survolent les données technologiques ou industrielles de l'instrument ; d'autres s'y noient. A. et M. Mattelart réussissent le miracle de coller à la base matérielle des médias sans se faire piéger par l'illusion technique.

De l'usage des médias en temps de crise juxtapose des enquêtes dont les thèmes et les objets se suivent sans se ressembler. Cette apparente dispersion traduit en surface la volonté de faire circuler, l'un dans l'autre, des registres ordinaires cloisonnés. L'innovation ici, c'est précisément l'intersection des plans techno-économiques et politico-culturels. Elle consiste à faire jouer l'économie des médias comme révélateur politique et la politique des médias comme résultante économique. En d'autres termes, la critique de l'économie politique des médias, que cet ouvrage développe *in vivo*, à même les faits, dévoile à la fois les enjeux politiques du fait industriel et les bases industrielles d'un nouveau système de domination politique. Ce qui fait étincelle, c'est la mise en contact de l'évolution technologique des moyens de communication avec l'évolution réelle des rapports de classes à l'échelle internationale.

Parler médias, c'est d'abord parler budget, coûts, rentabilité. Telle est la « loi de l'appareil ». Ces impératifs structurent le « nouvel ordre culturel », et les Mattelart le démontrent à partir des derniers exploits de la grande industrie culturelle, à dominante américaine. Mais parler médias, c'est aussi parler rapports de forces, redéploiement idéologique, législations d'exception. La crise générale fait passer l'Occident, par pans entiers, d'une idéologie de liberté à des idéologies de sécurité. Les mass media constituent un secteur décisif de cette transformation : à la fois un moyen et un test de passage. Si les idéologies de la « sécurité nationale » ont eu pour banc d'essai certains pays-clés de la périphérie — le Brésil, par exemple, — le détour par la périphérie est, en fait, une montée en première ligne et éclaire directement la réalité de ce qui se joue sous nos yeux, au cœur de l'Occident libéral. Autre source de lumière donc — pendant géographique de la première : la mise en contact d'expériences d'ordinaire étrangères les unes aux autres, comme par exemple l'insurrection de la bourgeoisie chilienne ou la guerre populaire au Mozambique avec le marché des « serials » télévisés ou l'industrie de la vidéo.

Il y a, dans ce retournement, une ironie brechtienne, féconde en valeurs d'étonnement et donc de connaissance. La norme se lit dans l'exception, la vérité du centre s'expose sur sa périphérie. Cette règle abstraite de portée générale, ce livre nous la découvre presque sans le dire, au fil d'analyses concrètes, dont l'ensemble constitue le véritable centre de gravité du discours, et sa partie la plus convaincante. La « pression du réel » atteint son plus haut niveau en temps de crise, et l'analyse descriptive de la crise chilienne — notamment celle d'octobre 1972 — permet aux Mattelart un remarquable démontage des mécaniques de l'hégémonie moderne. C'est un fait que l'Unité populaire fut d'abord vaincue sur le terrain de l'hégémonie, (ou de l' « opinion ») avant de l'être sur le terrain politique et finalement militaire. Mais l'ultime défaite — celle du 11 septembre 1973 — n'aurait pas été possible sans la première. Cet implacable enchaînement a eu pour théâtre d'opérations le système des communications de masse, où l'Unité populaire s'est retrouvée à la fois matériellement minoritaire (l'essentiel des réseaux journalistiques, radiophoniques et télévisés étant sous le contrôle de la droite), politiquement divisée et idéologiquement désemparée. On ne l'avait jamais aussi clairement démontré, et il s'agit bien là d'une « *leçon du monde périphérique à l'usage des pays européens* » (titre de la troisième partie de l'ouvrage) que la gauche occidentale ferait bien de méditer. Plus précisément : qu'elle se doit d'assimiler de toute urgence et sous peine de mort.

Mieux que la propagande

OR Pinochet est universellement exécré — lieu commun de notre rhétorique progressiste, — mais Edwards, propriétaire du groupe de presse *El Mercurio*, à peine égratigné, voire simplement méconnu. Le malheur, c'est que le second a permis le premier (le nom propre ayant ici valeur de symbole). Non seulement comme tête chercheuse, préparant le terrain idéologique au sein des couches moyennes mises, par deux années d'inculcation symbolique, en état d'accepter comme normale et nécessaire la monstrueuse violence militaire, mais comme véritable fer de lance et plate-forme de lancement du coup d'Etat final. Il ressort de ces analyses que le domaine dit culturel dépasse singulièrement celui de la propagande, où le confinent par paresse ou cécité les forces du « socialisme réel », et même celui de la culture populaire. Les opérations de la culture et de la communication (comme chez nous le ministère du même nom) désignent un lieu *stratégique* dans l'affrontement des classes sociales, et une situation de crise en exhibe avec une salutaire impudeur le caractère proprement militaire. Ce n'est pas un hasard qu'elles ne puissent alors s'appréhender qu'au moyen du vocabulaire de la guerre : commandement unifié, coordination des forces, répartition des secteurs, concentration du tir, encerclement en tenaille, etc. Le mérite des Mattelart est de relever le défi sans tricheries idéologiques, mais aussi sans les simplismes réducteurs de ceux pour qui la « guerre idéologique » reste affaire d'amalgames, d'alignements ou de tactiques. Cette juste mesure, qui n'est pas timidité mais réalisme, prend aujourd'hui, et sous nos latitudes, une valeur exemplaire. La logique de la guerre rend la finesse indispensable et la brutalité nocive. Les temps de crise n'exigent pas deux fois moins d'intelligence que les temps paisibles de la coexistence (nationale ou internationale), mais deux fois plus.

L'appréhension du médium comme rapport de forces politiques et non comme simple instrument technique de diffusion, ainsi que la « reversibilité d'un mode de communication » qui peut se retourner contre ses utilisateurs, s'ils n'en ont pas une maîtrise conceptuelle, constituent donc deux acquis que l'enquête des Mattelart achève de consolider. Sans doute restera-t-il à unifier le champ théorique que cet ouvrage dégage pour ainsi dire en creux, à l'état pratique. On ne pourra pas faire longtemps l'économie du passage par l'abstraction et la systématisation des hypothèses s'il s'agit de faire de l'univers communicatif l'objet d'une science rigoureuse. Mais tel n'était pas le but de l'ouvrage, même s'il contribuera mieux que tout autre à l'inscrire sur l'ordre du jour. Son mérite est de substituer la recherche concrète aux concepts *a priori*, tout en suscitant leur nécessaire émergence. Voilà qui fera *De l'usage des médias en temps de crise* une lecture impérative.

(1) *De l'usage des médias en temps de crise*, Alain Moreau, Paris, 1979, 440 pages.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

SUEDE
(Elections législatives du 16 septembre 1979)

Nombre d'électeurs inscrits : 6 038 776 ; nombre de votants : 5 480 109, soit 90,75 % ; nombre de suffrages valablement exprimés : 5 448 638.

Répartition des voix et des sièges entre les différents partis : parti social-démocrate : 2 356 234 voix, soit 43,24 %, 154 sièges ; parti modéré : 1 108 406 voix, soit 20,34 %, 73 sièges ; parti centriste : 984 589 voix, soit 18,07 %, 64 sièges ; parti libéral : 577 063 voix, soit 10,59 %, 38 sièges ; parti communiste : 305 420 voix, soit 5,60 %, 20 sièges ; divers : 116 926 voix, soit 2,14 %.

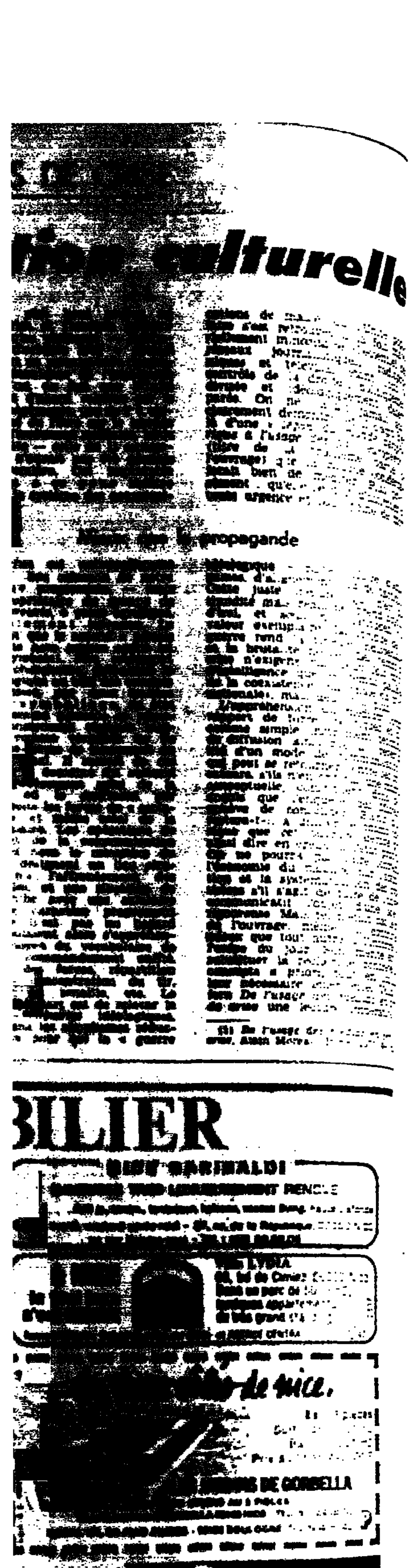
Gouvernement formé le 11 octobre 1979

Premier ministre : *M. Thorbjörn Fälldin* ; ministre de la justice : *M. Håkan Winberg* ; affaires étrangères et coopération : *M. Ola Ullsten* ; défense nationale : *M. Eric Krönmark* ; affaires sociales et santé publique : *Mme Karin Söder* ; ministre adjoint des affaires sociales, responsable de la santé publique et de l'organisation médicale : *Mme Elisabet Holm* ; transports et communications : *M. Ulf Adelsohn* ; économie : *M. Gösta Bohman* ; budget : *M. Ingemar Mundebo* ; ministre du personnel et de la fonction publique chargé des questions d'informatique et de la décentralisation de l'administration publique : *M. Olof Johansson* ; éducation nationale et affaires culturelles : *M. Jan-Erik Wikström* ; ministre adjoint de l'éducation nationale, responsable de l'organisation scolaire : *Mme Britt Mogård* ; agriculture : *M. Anders Dahlgren* ; commerce : *M. Staffan Burenstam Linder* ; travail : *M. Rolf Wirten* ; ministre adjoint du travail, responsable des questions ayant trait à l'immigration et à l'égalité des sexes : *Mme Karin Andersson* ; logement : *Mme Birgit Friggebo* ; ministre adjoint du logement, chargé de l'aménagement du territoire : *M. Georg Danell* ; industrie : *M. Nils G. Asling* ; administration locale : *M. Karl Boo* ; énergie : *M. Carl Axel Petri*.

DANEMARK
(Elections législatives du 23 octobre 1979)

Nombre d'électeurs inscrits : 3 730 650 ; nombre de votants : 3 194 345 ; nombre de suffrages valablement exprimés : 3 171 002, soit 85,6 %.

Répartition des voix et des sièges entre les différents partis : Parti social-démocrate : 1 213 456 voix, soit 38,33 %, 68 sièges ; Parti radical : 172 365 voix, soit 5,4 %, 10 sièges ; Parti conservateur populaire : 395 653 voix, soit 12,5 %, 22 sièges ; Parti géorgiste : 82 238 voix, soit 2,6 %, 5 sièges ; Parti socialiste populaire : 187 284 voix, soit 5,9 %, 11 sièges ; Parti communiste : 58 901 voix, soit 1,9 % ; Parti démocrate centriste : 102 132 voix, soit 3,2 %, 6 sièges ; Parti chrétien populaire : 82 133 voix, soit 2,6 %, 5 sièges ; Parti libéral : 396 484 voix, soit 12,5 %, 22 sièges ; Parti socialiste de gauche : 116 047 voix, soit 5,0 %, 6 sièges ; Parti progressiste : 349 243 voix, soit 11 %, 20 sièges.



LES DROITS DE L'HOMME AU PÉROU

Entre 1973 et 1978, au Pérou, le salaire réel a diminué de moitié. Aujourd'hui, le salaire minimum est de 1 dollar par jour. Au-dessous de ce seuil se trouvent les chômeurs et ceux que l'on appelle, par euphémisme, les « sous-employés » : ensemble, ils représentent déjà plus de 50 % de la population active, et ce pourcentage est en augmentation.

De ce fait, l'alimentation s'appauvrit. La F.A.O. estime le minimum nécessaire à 2 400 calories et 56 grammes de protéines par personne : au Pérou, ces chiffres sont descendus à 1 584 calories et 31 grammes de protéines.

A leur tour, ces insuffisances sont à l'origine d'un accroissement des besoins en soins médicaux ; mais, dans ce domaine, les facilités, au lieu d'augmenter, diminuent. Pour 1 000 habitants, le pays dispose à présent de 2,14 lits d'hôpital et de 0,6 médecin.

La misère, dont ces statistiques de source ministérielle ne donnent qu'un pâle reflet, est en elle-même une atteinte aux droits de l'homme. Elle explique aussi pourquoi les Péruviens luttent désespérément pour la défense de leur salaire réel, de leur droit au travail et de leur survie : les persécutions, la prison et la mort sont la réponse de la junte militaire.

L'auteur de ces lignes est membre de la « Commission d'enquête sur la violation des droits de l'homme et sur les enrichissements illicites au cours des dix dernières années », créée par l'Assemblée constituante. Devant toutes les atrocités perpétrées, qu'a fait cette commission ? Rien. Car, d'après son président, qui est celui qui commande, et d'après la majorité de l'Assemblée constituante à laquelle il appartient, « on ne peut pas s'immiscer dans l'action des tribunaux ». L'Assemblée constituante est ainsi devenue la complice des forfaits commis. Il faut alors attirer l'attention de l'opinion internationale sur quelques cas qui ont été soumis à cette « commission » au nom si emphatique et aux réalisations si nulles.

Contre la terre contre les gens et contre les verts rêves paysans...

Par HUGO BLANCO *

Droit au travail

« TRAVAILLER ET PRODUIRE : *telle est la formule pour sortir de la crise ; le gouvernement exhorte patriotiquement tous les Péruviens à s'acquitter de ce devoir.* » (Déclaration diffusée, sous des formes diverses, par les journaux, les radios et les chaînes de télévision ; déclaration émise par tous les membres du gouvernement et reprise par ses porte-parole sur tous les tons, comme un écho interminable dans un cachot vide.)

« S'il ne voulait que travailler pour donner du pain à ses fils qui meurent de faim ... pourquoi l'avez-vous tué ? Pourquoi tirez-vous contre nous, qui sommes des Péruviens ? » (Cri chaud et humide de l'épouse, de la fille ou de la sœur d'un ouvrier de Cromotex ou d'un paysan du Haut-Piura.) Le même épisode s'est reproduit, à deux jours d'intervalle, à Cromotex et au Haut-Piura, respectivement en versions ouvrière et paysanne.

Cromotex. Trois heures du matin, le 4 février 1979, quinze blindés et deux cars bondés de policiers armés jusqu'aux dents contre quelques dizaines d'ouvriers sans armes, dans une usine textile des alentours de Lima.

Un ouvrier arrêté : *« Le patron a voulu nous mettre à la porte illégalement sans nous payer ce qu'il nous devait et sans indemnisation : c'est pourquoi il voulait sortir les machines de l'usine. C'est pour l'en empêcher que nous sommes restés sur place, à garder les machines. La police est arrivée pendant la nuit et nous a tiré dessus. Deux camarades ont été tués et il y a eu beaucoup de blessés, dont trois sont morts par la suite. Ils nous ont arrêtés et nous ont roués de coups. Et on dit qu'ils vont demander la peine de mort pour quelques-uns, parce qu'un capitaine est tombé du toit et s'est tué au moment de l'assaut. Nous étions là à garder notre centre de travail et ils nous ont attaqués : mais à présent c'est nous qui sommes en prison pour* « voies de fait contre la force armée » *et c'est nous qui sommes jugés par un tribunal de cette même police qui nous a attaqués. »*

Haut-Piura. Des mains de paysans désœuvrées, affamées de terre ; des terres en friche affamées de mains ; un vide anxieux dans les estomacs des enfants et des adultes ; des haricots et du maïs qui veulent germer : c'étaient des forces d'un amour irrésistible qui se sont rencontrées et fondues dans une étreinte profonde de vie. Mais c'est la mort qui est arrivée, sous l'uniforme des gardes d'assaut ; elle est venue dans une « opération conjointe » menée par l'armée, la police en uniforme et la police secrète : elle est arrivée avec des avions, des blindés, des hélicoptères, des gaz, des balles, des balles, des balles... Des huttes brûlées avec, à l'intérieur, des couvertures uniques, des outils uniques, des aliments uniques. Des femmes traînées par les cheveux, des femmes mises à genoux, des femmes enceintes battues, leurs enfants dans leur ventre recevant les promesses des forces de l'ordre de les aider à sortir à coups de pied. Des forces de l'ordre qui, à leur tour, portent plainte pour « des attaques contre la force armée » qu'elles ont subies lorsqu'elles ont quitté leurs casernes, en pleine nuit, pour aller tirer contre le maïs, contre les gens, contre les huttes, contre la terre, contre les outils, contre les mains et contre les verts rêves paysans, des rêves de vie : *« Ils ont emmené mon mari, mon père et mon fils aîné... qui nourrira mes six enfants ? » ; « Il y a des blessés qui sont en train de mourir, cachés dans la montagne ; ils ont peur de venir, car on les cherche pour les arrêter. »*

Ceux qui ne sont pas morts ont été emprisonnés : c'est normal. Aucun blessé n'y échappe : avoir été atteint par une balle est la preuve irréfutable que l'on a attaqué la force armée. Les inculpés seront jugés par un tribunal militaire, conformément au code de justice militaire. La terre est restée assoiffée, veuve : le sang n'a pas suffi à la désaltérer.

« TRAVAILLER ET PRODUIRE : *telle est la formule...* » que les mains mortes ne pourront plus écouter, ni appliquer.

6 février 1979 : attaque de quatre cents agents de la répression contre les habitants de Talandracas, Yapatera et autres petits villages dans le Haut-Piura, au nord du Pérou.

Droit de grève

Le droit de grève existe en théorie seulement : le gouvernement le supprime sans aucune difficulté, il tue ou emprisonne les grévistes. Il y a à présent quelque deux cents mineurs en prison pour avoir exercé ce droit.

La peine de mort

Le harcèlement policier est ainsi : des yeux qui cherchent, qui choisissent, des yeux méchants. Et comme ils changent de forme ! En pleine nuit, ils se métamorphosent en obscurité, ils se déguisent en rêve ; ils sont dans les murs, mimétisés ; ils se mettent même dans les visages des gens ! Et l'on échappe, l'on fuit, mais toujours plus lentement que la transformation de ces yeux. Et il n'y a pas de défense contre ce harcèlement, mais on la cherche : la fuite ? la montagne ? La cave ? une arme ?

Sanabria a cherché refuge dans une arme : il avait envie de se mettre dans la crosse, ou dans le tambour. L'arme le défendrait contre le harcèlement : quelle aubaine ! Il tirerait sur les pavés, sur les phares des voitures, sur les murs, sur l'obscurité et sur les rêves ; il tirerait contre le harcèlement et celui-ci cesserait. Malheureusement, dès qu'il a son arme à la main, il se met à penser : ce n'est pas logique de tirer sur les murs ou sur les rêves. Malgré son arme, donc, le harcèlement continuera. Mais il se peut que... sait-on jamais ... c'est toujours quelque chose : il se collerait à l'arme, quoique avec beaucoup moins de confiance ; cela vaut mieux que rien ; et c'est ainsi qu'il est resté, seul avec son arme, face au harcèlement omniprésent et multiforme. Mais pourquoi cette crainte du harcèlement ? Est-ce de la peur devant la mort future, la prison ou la torture ? Pas du tout ! On peut penser à la prison, à la torture et à la mort sans épouvante. Non : le harcèlement a sa vie propre, il est à lui seul une menace. Il est dans l'air, et désormais il y a danger à respirer ou à manger ; il se met dans l'estomac, dans les os ; il se met dans le sang et circule avec lui ! Et le pire est que l'on doit continuer à vivre, et vivre c'est dangereux, car cela veut dire respirer, manger, dormir, voyager...



(Photo Salgado-Gamma.)

Sanabria se déplaçait dans un autobus : le harcèlement est monté dans le véhicule, en uniforme de policier : le harcèlement a regardé Sanabria, il s'est approché de Sanabria, il a traité Sanabria de voleur. Sanabria savait que le harcèlement ne le poursuivait pas pour vol, car cela est peu de chose ; le harcèlement le cherchait pour un délit grave, très grave, un délit de plus en plus courant au Pérou, où il s'étend comme une maladie contagieuse : le délit de réunir la faim de milliers de gens et de la pétrir dans la lutte politique. Le paysan Sanabria savait qu'il était un délinquant de ce genre, un militant de gauche.

Attaque du harcèlement, défense, arme du harcèlement, arme contre le harcèlement, lutte, des bras, halètement, des coups, des doigts, un tir... et le policier est tombé. Et alors, la fuite folle, et le harcèlement, le harcèlement...

Raymundo Sanabria, vingt-sept ans, a été arrêté le 13 septembre 1976, torturé, et traduit devant un tribunal militaire sous l'inculpation d'« attaque contre la force armée » et d'homicide qualifié. Le procureur a demandé la peine de mort.

Liberté de la presse

Tous les quotidiens de diffusion nationale sont dans les mains du gouvernement. Les nouvelles et les commentaires sont filtrés, ajustés et orientés par le Bureau central des informations, instrument de la junte militaire. Les principales revues politiques ont été supprimées.

Une forme courante d'être femme

Elle a plus de soixante-dix ans : on la voit très vieille. On l'a mise à la porte de « sa » maison parce qu'elle ne sert plus à rien.

Avant, elle servait : on l'a amenée dans la ville et dans la maison quand elle avait six ans : tout de suite, elle a commencé à servir. Elle a appris à balayer, à laver la vaisselle, à vider les pots de chambre des « gosses », des fils du patron ; elle n'était pas une « gosse », elle était « la servante ». Elle a appris à faire la cuisine, à laver les vêtements, à s'occuper des enfants, à faire le marché. Elle n'a appris ni à lire ni à écrire ; elle n'a pas appris à avoir une mère, ni un père, ni un frère. Elle a appris à recevoir des coups de tout le monde, et à n'en pas donner. Elle n'a pas appris ce qu'est un salaire, ni des vacances, ni la liberté de travail. Elle a appris à manger assise par terre, dans un coin de la cuisine ; elle a appris que le repas qu'elle préparait pour les patrons était différent du sien ; elle a appris que les jouets étaient pour les « gosses » et pas pour elle ; elle a appris à être violée ; elle a appris à grandir, à mûrir et à vieillir de cette manière.

A présent, elle est si seule ! Maintenant qu'elle ne sert plus, ils l'ont mise à la porte de « chez elle ». Elle s'appelle Joaquina Quispe ; mais il y a des milliers de Joaquinas. C'est un cas normal au Pérou.

Procès dans une langue étrangère

Que se passe-t-il pour le paysan indigène qui doit plaider devant les tribunaux ?

D'abord, qui est-il ? Lui, la terre et la langue sont ensemble depuis des millénaires. Il n'« avait » pas de terre ; dans sa langue, il n'y a pas d'« avoir » : simplement, ils ne faisaient qu'un. Les gens, la terre, la langue, formaient une unité, un tout. Et après ? Les sabots des chevaux européens ont piétiné cette unité ; aujourd'hui, les blindés, les juges, les enseignants, les gouvernements, les lois, continuent de la piétiner.

Les fragments résistent : hommes et femmes collent à la terre. C'est un délit ! Interrogez le Droit romain. La langue colle à eux : c'est la faute à la langue, pas aux juges ; ceux-ci, évidemment, emploient l'espagnol. La majesté de la loi ne peut pas s'abaisser à utiliser une langue américaine. Et la langue européenne de la loi emprisonne le quechua, l'aymara, le campa, sans se laisser contaminer par eux qui — preuve de leur infériorité — ignorent même la raison pour laquelle ils sont en prison.

La torture jusqu'à la mort

« Parle, malheureux ! » Et il ne parlait pas. Un coup de pied dans les côtes : et il ne parlait pas. Des décharges électriques dans le corps mouillé : et il ne parlait pas. Une cigarette allumée sur la peau : et il ne parlait pas. Pendu : et il ne parlait pas.

Son corps était jeune et sain, et pour cela il continuait à vivre ; son âme était jeune et saine, et pour cela il continuait à mourir. La force de son corps contre la force de son esprit.

C'est sa conscience qui l'a emporté, et Fernando est mort.

Il est mort battu, insulté, torturé. Ils l'ont tué avec une haine infinie, parce qu'il avait un amour infini. Ils l'ont mis à mort parce qu'il aimait la vie. Il est horriblement enfermé dans un cercueil et une niche, parce que son amour débordait les frontières et se déversait sur le monde.

Nom : Fernando Lozano. Profession : étudiant à l'Université. Appartenance politique : IVe Internationale. Date du décès : 27 novembre 1976. Lieu du décès : le commissariat de police où il avait été arrêté trente heures auparavant. Cause officielle du décès : infarctus pulmonaire. Cause réelle du décès : tortures sur toutes les parties du corps.

Sa grand-mère dit : *« Il était si fort et si sain !... Et comment nous ont-ils rendu son corps ? Totalement défiguré par les coups et autres tortures ! Et ils nous ont dit de nous taire si nous ne voulions pas avoir de problèmes. Mais je ne me tais pas ! Je lutte pour que justice soit faite, et je continuerai à le faire ! »*

Maintenant, les enfants aussi

1978 : sous-alimentation des écoliers aggravée, matériel scolaire plus cher, maladies plus nombreuses et moins de soins médicaux, davantage de chômeurs parmi les parents.

Dans ces conditions, le ministère de l'éducation a rendu plus sévères les conditions d'accès à la classe supérieure. Le ministre des transports a élevé les tarifs des transports urbains : beaucoup d'enfants ont dû cesser leurs études.

Révolte infantile à l'échelle nationale : des ribambelles d'enfants dans les rues du Pérou entier.

La répression militaire pour réponse : des blindés, des grenades lacrymogènes, des matraques, des balles.

Des enfants emprisonnés, des enfants blessés, des enfants morts. Il n'est plus nécessaire d'atteindre l'âge adulte pour mourir en « agitateur social ».

Victor Alvarado, Nery Pizarro et Maximiliano Luza étaient des enfants. Ils ne seront jamais des adultes.

***

J'ai vécu la répression depuis mon enfance. Des coups, des prisons, des exils, des persécutions, des grèves de la faim, des menaces de mort.

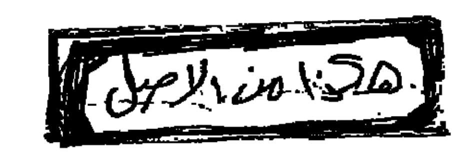
Pourquoi continuer ? Parce que j'ai vu autant de révoltes et de solidarité que de répression.

J'ai vu Carmen Ochoa, veuve d'un ouvrier assassiné à Cromotex, lever son poing du fond de sa douleur et de la faim de ses enfants. Je l'ai entendue lorsqu'elle semait le grain de la lutte dans beaucoup de recoins habités par la misère.

Lors de la veillée du corps d'un autre ouvrier de Cromotex, Nemigidio Huertas, j'ai vu son frère en train de préparer la défense du quartier, à côté du corps dont la raideur montrait le prix que peut coûter la lutte pour la défense des droits de l'homme.

Comment ne pas continuer si ma vie, la vie qui m'était échue, m'a été volée il y a longtemps par la répression, au Pérou, au Chili, en Argentine ; et celle qui me reste vous appartient : c'est la vie que vous avez rachetée tant de fois, frères de partout, avec votre solidarité. Cette solidarité qui, chaque jour, rachète, en maints endroits du monde, des vies et des libertés.

* Dirigeant du parti révolutionnaire des travailleurs (de tendance trotskiste). Hugo Blanco avait été élu en 1978 député du FOCEP (Front ouvrier, paysan, étudiant et populaire) à l'Assemblée constituante qui s'est dissoute en août 1979.



La lutte des Indiens pour la survie

INVASIONS DE TERRES SUR LES

Par ALAIN LABROUSSE *

KAUSACHUN TOMAS DE TIERRAS ! (Vive les invasions de terres !) En longues files disciplinées, *déployant bannières et sonnant de la* trompe, précédés des femmes portant leur dernier-né sur le dos, les Indiens de la pampa de Anta, près de Cuzco, reprennent en chœur les consignes lancées vingt ans plus tôt dans la proche vallée de l'Urubamba.

Par vagues successives, les envahisseurs de terres ont déferlé. D'abord plus au nord, à Andahuaylas en 1974 ; sur la pampa de Anta en 1977 ; à Chincheros et Ocongate en 1978 ; aujourd'hui, elles gagnent Puno, au sud, Lima au centre, et le Haut-Pivra au nord.

Mais si, en 1974, les interventions avaient pour but de contraindre les autorités *locales* à appliquer la réforme agraire, depuis 1977, au contraire, les occupations de terres affectent les domaines des coopératives créées par la nouvelle loi.

En octobre 1979, les communautés indiennes ont achevé d'envahir les 38 000 hectares de la coopérative d'Anta Pampa, et des conflits ont éclaté sur les domaines de la Tupac Amaru, pour*tant entreprise « modèle » aux yeux des* militaires.

Situation paradoxale pour un régime dont la réforme agraire a été qualifiée, par M. Fidel Castro lui-même, comme *« une des plus radicales en Amérique latine après celle de Cuba ».*

Le 3 octobre 1968, une junte militaire nationaliste, ayant à sa tête le général Velazco Alvarado, mettait fin à l'expérience réformiste du président Belaunde Terry, qui s'achevait dans le discrédit, et entreprenait une série de profondes transformations.

Dès le 25 juin, le nouveau régime promulgue le décret-loi n° 17 716 qui ouvre la voie à une réforme agraire radicale. Dans les jours qui suivent, il fait occuper militairement douze complexes agro-industriels de la région côtière, contrôlés par les « barons du sucre » et par des intérêts étrangers.

Sur les hauts plateaux et dans les montagnes où se concentre, entre 3 500 mètres et 5 000 mètres d'altitude, la plus grande partie de la population *rurale du Pérou, régnait, avant 1968, une* situation que l'on peut qualifier de néo-féodale. Dans la région de Cuzco, par exemple, où le phénomène des invasions de terres va revêtir une ampleur sans précédent, 82 % des lopins sont inférieurs à 5 hectares et ne représentent que 5,5 % des superficies exploitables de la province. A l'opposé, les domaines de plus de 1 000 hectares, entre les mains de 0,24 % des propriétaires, occupent 62 % de cette superficie.

Dans les grandes propriétés traditionnelles de la sierra (latifundia), le paiement des ouvriers agricoles s'effectuait le plus souvent en nature ou en échange *du droit de cultiver un lopin de terre.* Les châtiments corporels étaient monnaie courante : sur le domaine de Huaran, par exemple, le patron faisait jeter les ouvriers « fautifs » dans une fosse remplie de cactus.

Les objectifs de la réforme agraire étaient donc différents selon les *régions.* Les secteurs modernes de l'agriculture, tournés vers l'exportation (complexes sucriers de la côte et certaines propriétés de *la sierra* qui se consacraient à la production de laine et de viande), une fois passés sous le contrôle de l'Etat, devaient permettre une accumulation de capital à investir dans le développement *de l'industrie nationale. Sur les hauts* plateaux, on visait à la disparition des modes de production archaïques, qui non seulement freinaient le développement de l'agriculture mais étaient sources de tensions constantes. En 1965, par exemple, les paysans indiens ne fermèrent pas leurs portes aux guérilleros castristes venus de la ville ; la répression menée *par l'armée fit, parmi eux,* vingt mille morts.

Enfin, en élevant le niveau de vie de la population paysanne, la réforme *agraire devait permettre l'élargissement* du marché interne pour absorber la production de nouveaux secteurs industriels.

Tous les domaines dont la superficie était supérieure à 150 hectares sur la côte et à une moyenne oscillant entre 30 et 75 hectares sur les hauts plateaux devaient être expropriés. A la fin de 1975, *ce minimum fut ramené à 50 hectares sur* la côte et à 30 hectares dans la sierra.

Une partie insignifiante des terres fut attribuée à des individus (3 %) ou aux communautés indiennes (10 %). Les grands domaines, le plus souvent décapitalisés par leurs propriétaires peu avant *la promulgation de la loi, furent regroupés* sous la forme d'immenses unités agricoles comme les Coopératives agraires de production (CAP) sur la côte, et les Coopératives agricoles d'intérêt social (SAIS) sur les hauts plateaux (1).

Non seulement les ouvriers agricoles des anciens domaines étaient membres à part entière des SAIS, mais les communautés indiennes pouvaient s'y associer en tant que telles. En retour, une partie des bénéfices des coopératives devait être consacrée à la réalisation de travaux d'infrastructure en faveur des communautés : routes, écoles, canaux d'irrigation, etc. Mais les terres de ces dernières devaient alors passer peu à peu à la coopérative.

Échec dans la sierra

SUR les 12 millions d'hectares qui devaient être *initialement* distribués dans l'ensemble du pays, 8 637 000 l'ont été effectivement. Vingt-deux pour cent des familles paysannes du Pérou ont été *bénéficiaires de la réforme* (2), alors que l'on estime que 60 % d'entre elles ont besoin d'une amélioration urgente de leurs conditions d'existence.

Mêmes résultats décevants en ce qui concerne la production. Tandis que la croissance annuelle de l'économie péruvienne était en moyenne de 5 % entre 1970 et 1976, le secteur rural ne progressait que de 0,9 % (3) durant la même période.

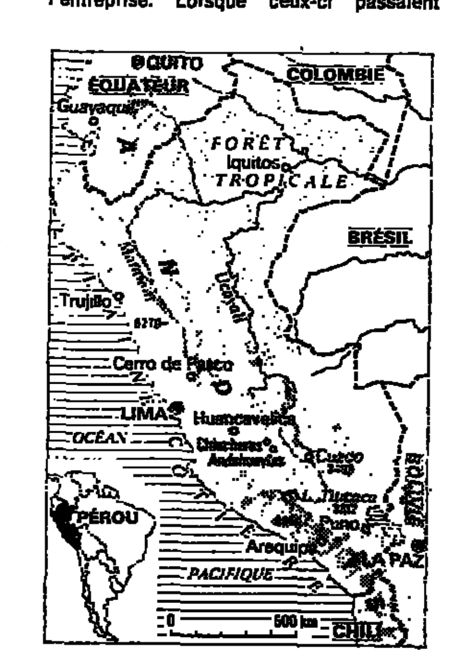
Une analyse plus détaillée ferait apparaître que c'est dans les coopératives établies sur les domaines archaïques des hauts plateaux que l'échec est le plus évident. La plupart d'entre elles sont d'ailleurs en faillite (4).

Il y a plusieurs raisons à cet échec. D'abord, on a créé les coopératives en regroupant les terres de plusieurs grands domaines, ce qui a donné des unités agricoles d'une dimension exagérée : dans le département de Puno, quatre-vingts haciendas ont été regroupées en quatre *coopératives de production* couvrant 500 000 hectares ; la coopérative d'Anta Pampa compte 38 000 hectares, celle de Lauramarca 68 000 hectares, etc. Situation aggravée pour beaucoup par la médiocrité de l'investissement et de la mécanisation (5).

D'autre part, gérants et cadres de ces coopératives sont souvent les contremaîtres des anciennes propriétés ou, au mieux, des fonctionnaires venus de la ville, peu au fait des mentalités et des problèmes des paysans. La mobilisation et la participation réelle de ces derniers ont été limitées au maximum, le régime préférant recourir à des organismes corporatistes comme SINAMOS. Les coopératives sont ainsi devenues le champ d'une gestion bureaucratique et, le plus souvent, de scandales et de malversations.

Dans ces conditions, les seuls bénéficiaires du nouvel état de choses sont les ouvriers agricoles permanents. Certes, leurs salaires — souvent inférieurs au minimum vital fixé par l'Etat — sont payés avec un retard considérable. Mais ils ont reçu un lopin de terre auquel ils consacrent parfois plus de temps qu'aux travaux de la coopérative. Surtout, n'étant plus traités comme des serfs, ils ont acquis le sentiment d'une nouvelle dignité.

Au contraire, les coopératives n'ont apporté, en général, aucun bénéfice aux communautés indiennes, qui représentent environ 25 % de la population du Pérou (seize *millions d'habitants*) et 50 % de la population rurale. Lorsque ces dernières n'ont pas accepté de s'associer à la coopérative, leurs conditions d'existence se sont même aggravées. En effet, en échange de redevances en nature ou de journées de travail gratuit, les grands propriétaires accordaient un droit de pacage aux communautés. Certaines des nouvelles entreprises coopératives s'empressèrent d'installer des clôtures pour interdire les pâturages aux animaux des paysans indiens n'appartenant pas à l'entreprise. Lorsque ceux-ci passaient outre, leur bétail était saisi et ils devaient régler une forte amende pour le récupérer. Et même pour les paysans ayant accepté d'être associés à la coopérative, l'accès aux pâturages est devenu *payant.*



P.N.B. PAR TETE : 620 DOLLARS (FRANCE : 4 540 DOLLARS).
16 millions d'habitants sur 1,3 million de kilomètres carrés.

Les paysans indiens ont donc vu, dans les coopératives, de « nouveaux patrons » dont le comportement abusif ne le cédait en rien à celui des anciens maîtres. Confinés sur des lopins insuffisants pour nourrir leur famille, tandis que de vastes étendues appartenant aux coopératives demeuraient en friche, ils n'ont plus hésité à les envahir. Mais les motivations économiques ou *politiques ne sont pas les* seuls éléments à prendre en compte : acte de révolte, l'invasion de terres revêt aussi des dimensions ethniques et culturelles qui ne paraissent pas avoir toujours été comprises ni par le *gouvernement* — malgré la mise en scène d'une démagogie indigéniste, — ni même par les organisations de gauche qui encadrent aujourd'hui les paysans en lutte.

Territoire et mémoire collective

LES communautés indiennes, ou *ayllu* en quechua, représentent au Pérou, *comme dans toutes les Andes*, des formes d'organisation antérieures à la conquête espagnole et même à celle des Incas. L'*ayllu*, au sens le plus large, rassemble un nombre d'individu extrêmement variable (de quelques centaines à plus de dix mille) et se définit par son caractère endogame : en théorie et le plus souvent en pratique, les membres d'un *ayllu* se marient entre eux et conservent jalousement les traditions et les particularités de leur groupe.

Il s'étend sur un territoire bien défini et, en principe, inaliénable. Tous ses membres reconnaissent les même autorités qui sont démocratiquement choisies, et périodiquement renouvelées. Avant la conquête Inca, toutes les terres étaient possédées collectivement et régulièrement redistribuées en fonction des besoins des familles. Cette pratique s'est longtemps maintenue sur les terres dont la production était réservée aux membres de la communauté. Elle a presque complètement disparu aujourd'hui et seuls les pâturages et les bois sont à usage collectif, le reste des terres est divisé en lopins individuels.

Cependant, les vestiges du « communisme primitif » à l'intérieur des communautés actuelles du Pérou — qui sont reconnues juridiquement depuis 1919 — peuvent être retrouvés dans les grands travaux collectifs auxquels tous les membres de la communauté doivent participer (6) : construction, par des bénévoles, de maisons ou de toitures destinées aux jeunes mariés ; échanges de *services* durant les travaux agricoles ; organisation des fêtes ou pratique des anciens rites indiens, comme les combats rituels, les cultes panthéistes, etc.

L'ensemble de ces caractéristiques différencie ethniquement et socialement les *comuneros* des membres de la société nationale, faisant d'eux des *Indiens* par opposition aux créoles et aux métis. Un Indien, habitant l'ancienne vallée sacrée des Incas, parle encore aujourd'hui des « Espagnols » pour évoquer les métis de la zone *« qui font travailler les paysans indiens comme des esclaves... et si nous refusons, ils nous enferment dans leurs prisons* (7) ».

Les grands domaines agricoles se sont enrichis des terres volées aux communautés, peu à peu repoussées sur les versants les plus arides. Situation aggravée par une forte croissance démographique depuis le siècle dernier.

Les coopératives sont nées de la natio*nalisation des grands domaines* sans que les communautés retrouvent un droit quelconque sur ce qui avait été autrefois leurs terres : *dans l'inconscient collectif, il est probable que cette réforme agraire n'a fait qu'entériner, et même consolider, à cause de l'intervention de l'Etat, les spoliations antérieures.* D'autant que, bien souvent, le gouvernement n'avait pas hésité à inclure, dans le domaine de la coopérative, des terres revendiquées par les paysans et dont la possession faisait l'objet de procès en cours. A défaut des titres de propriété soigneusement conservés durant des siècles, la mémoire collective des paysans est d'ailleurs d'une fidélité étonnante. Ainsi, en 1977, à l'occasion de la récupération des 200 hectares d'une propriété appelée Huaypo chico, des paysans de la communauté de Chacan évoquaient *devant nous, comme s'il s'agissait d'un* passé récent, des faits remontant à... 1582 !

E. J. Hobsbawm rapporte le cas (8) d'une communauté, Huasicancha, dont les revendications territoriales furent appuyées, *a posteriori*, par la découverte d'un titre de propriété datant de 1607. Les limites définies par une « inspection oculaire » antérieure coïncidaient exactement avec celles du document. Un paysan analphabète de cinquante-neuf ans déclare alors qu'il connaissait les limites anciennes de la communauté depuis ce jour de 1922 *« où [son] père l'avait emmené sur une hauteur pour lui montrer les bornes de la propriété ».* Hobsbawm ajoute fort justement : *« Probablement, à chaque génération depuis le seizième siècle, les pères ont procédé ainsi pour maintenir vivante dans les mémoires la connaissance des terres volées. »*

On ne s'étonnera donc pas que l'histoire du Pérou rural soit aussi celle de la lutte des communautés indiennes pour récupérer leurs terres : procès interminables, invasions de terres, jacqueries.

Mais toutes les spoliations ne sont pas aussi anciennes. En 1824, à la suite de l'indépendance, les communautés paysannes, qui avaient été protégées par la couronne espagnole, furent dissoutes par un *décret de Bolivar qui permit* aux Indiens de disposer de leurs terres. Cette loi, même si elle fut partiellement rapportée en 1828, *permit aux grands propriétaires d'agrandir* considérablement leurs haciendas. Une autre vague de spoliations intervint à la fin du dix-neuvième siècle et au vingtième siècle, lorsque de grandes étendues, jusque-là sans *valeur, furent reliées aux marchés* et attirèrent des investissements.

Un exemple illustrant la manière dont les choses se sont passées au vingtième siècle est celui de la compagnie américaine Cerro de Pasco Copper Corporation, qui laissa les fumées toxiques de de ses fonderies polluer un territoire de 320 000 hectares. Ruinés, les paysans durent lui vendre leurs terres, *qu'elle se mit alors à exploiter après avoir muni* ses installations de filtres. Son domaine a été transformé en coopérative, peu après la prise du pouvoir par les militaires.

Paradoxalement, la politique du gouvernement dans les campagnes a contribué au renouveau des luttes paysannes. En effet, l'expropriation des grands domaines n'a pas seulement brisé le pouvoir économique des féodaux dans les campagnes, il a aussi détruit l'emprise psychologique qu'ils exerçaient sur les populations. L'action des militaires s'est, en outre, appuyée sur une forte démagogie populiste exaltant, en particulier, le rôle du héros de la grande révolte indienne de la fin du dix-huitième siècle : Tupac Amaru (9).

Rituel et politique

MEME si les coopératives des hauts plateaux avaient produit de bons résultats économiques et apporté une amélioration aux conditions de vie des *communautés, elles risquaient encore* d'être mises en question un jour ou l'autre, par les paysans indiens.

Car la terre, pour le paysan des Andes, est investie d'un caractère sacré : c'est *la pachamama*, mère nourricière ; objet, comme tous les éléments de la nature, de libations constantes, en relation avec le cycle des travaux agricoles. Le sang versé, et les morts, lors de combats rituels (Chiaraje), sont autant de sacrifices à la terre afin d'assurer sa fécondité. On retrouve ces rites dans toutes les Andes : en Bolivie, où plus de cent mille paysans participent aux *tinku* (rencontres en *quechua*), et dans le nord et le sud de l'Equateur.

Mais l'importance des facteurs ethniques et de l'activité rituelle — qui se manifeste aussi lors des invasions de terres — échappe le plus souvent aux militants de gauche et d'extrême gauche qui se contentent d'organiser les paysans sur une base de classe.

Il existe au Pérou plusieurs centrales syndicales paysannes, mais seule la Confédération paysanne du Pérou (C.C.P.), dirigée par Andrès Luna Vargas, est aujourd'hui capable de mobiliser les paysans. Son cinquième congrès, réuni du 26 au 29 août 1978, a approuvé le principe *d'une politique d'appui aux invasions* de terres comme l'une des orientations fondamentales ; la C.C.P. ayant d'ailleurs pris une part active aux précédentes initiatives de ce genre.

En encourageant *une tendance spontanée* chez les paysans à « récupérer » des terres souvent mal cultivées ou laissées à l'abandon, la C.C.P. a simplement tenté de canaliser et d'orienter leur action. Parfois, comme à Chincheros, en novembre 1978, où le mouvement avait été déclenché par l'annonce de la construction, sur les terres des communautés, d'un gigantesque aéroport international pour favoriser le tourisme, la centrale n'a pu empêcher une occupation qu'elle-même jugeait prématurée. Mais, dans d'autres cas, il est arrivé que les militants politiques accélèrent le mouvement pour servir des intérêts de parti.

Dans la sierra, les dirigeants de la C.C.P. sont aux prises avec des difficultés qui, parfois, les déconcertent. Ainsi, il faut savoir que l'invasion des terres est l'occasion d'une importante activité rituelle. Prendre possession de la terre, ce n'est pas seulement planter des drapeaux péruviens ou dresser des tumulus ; c'est, essentiellement, labourer et semer, éventrer la terre et la féconder. Et même si les paysans envahissent des terres déjà semées, *ils simulent encore labourage et semailles*, avec une *constance* et une application remarquables. Les forces de l'ordre locales, au fait de ces coutumes, hésiteront davantage à intervenir si les terres ont déjà été semées.

BIBLIOGRAPHIE

EN FRANÇAIS

- « Anthropologie historique des sociétés andines », numéro spécial des Annales, Paris, septembre-décembre 1978.
- La Réforme agraire au Pérou, par Dominique Blondel et Jacques Loyat, I.N.R.A., 6, passage Tenaille, 75014 Paris, 1976.
- Capitalisme agraire au Pérou, par Jean Piel, tome I, Anthropos, Paris, 1975.
- La Réforme agraire au Pérou, problèmes et conflits, la Documentation française, « Problèmes d'Amérique latine », n° XXVI, 22 mai 1975.

EN ESPAGNOL

- Siete anos de reforma agraria, par Valderrama M., université catholique de Lima, 1976.
- « Movimientos campesinos » in Allpanchi, n° 11-12, Instituto de Pastoral Andina, Casilla postal 11, *Cusco, 1979.* Numéro spécial consacré aux soulèvements indiens à travers l'histoire. La revue Allpanchi traite régulièrement des cultures indiennes des hauts plateaux.
- Critica Andina : revue étudiant les problèmes paysans dans toutes leurs dimensions. Instituto de Estudios Sociales, Casilla 790, Cusco.
- Resumen Semanal : bulletin d'information hebdomadaire concernant la vie politique, syndicale et économique au Pérou. DESCO, Avenidad Salaverry, 1945, Lima 14.
- Sur (Boletin informativo agrario) (vingt numéros parus) : bulletin mensuel très complet concernant les problèmes agraires. Reflète des points de vue proches de la C.C.P. Centro Las Casas, Casilla 477, Cusco.

LE BILAN OFFICIEL DE LA RÉFORME AGRAIRE (au 30 avril 1979)

Superficies attribuées : 8 637 104 hectares.
Nombre de familles concernées : 370 912.

Par catégories :
- Individus : 41 003, ayant reçu 3 % des terres ;
- Coopératives : 1 894, ayant reçu 67 % des terres ;
- Communautés : 432, ayant reçu 10 % des terres.

Il existe officiellement 2 939 communautés, regroupant une population de 3 500 000 habitants et installées dans des régions couvrant 18 000 000 d'hectares (mais toutes les communautés ne sont pas officiellement reconnues). Sur ce total, les 432 communautés ayant bénéficié de la réforme agraire groupaient 116 016 familles. Les superficies qui leur furent allouées représentent 862 000 hectares.

---

* Auteur d'une série de films sur le thème *La résistance indienne dans les Andes* (distribués par Audiopradif, 14, rue de Nanteuil, Paris-15e).

(1) La formation des coopératives suit les étapes suivantes : sur deux ans au plus, forme transitoire de gestion étatique par l'intermédiaire d'un comité d'administration provisoire. Puis adjudication *définitive à une coopérative de* production. L'Etat est le propriétaire direct de la terre et des moyens de production. Après le transfert de la propriété aux travailleurs coopérateurs, l'Etat garde un droit de regard sur l'entreprise, tant que la dette agraire n'est pas intégralement remboursée (sur vingt ans). Les anciens propriétaires sont remboursés sous forme de bons, qu'ils sont incités à investir dans l'industrie.

(2) Les bénéficiaires réels ne constituent, en fait, que le tiers de ce pourcentage, dans la mesure où 67 % d'entre eux sont des membres des communautés associées à des coopératives qui n'ont retiré pratiquement aucun bénéfice de l'opération.

(3) En fait, cette croissance a été quasiment nulle si l'on tient compte du fait qu'entre 1969 et 1977 la production de poulets a cru de 17 % et celle d'œufs de 11,8 %. Or les entreprises à l'origine de cette production se situent dans les environs des grandes villes de la côte.

(4) Mais les coopératives de la côte connaissent également de graves difficultés financières.

(5) Ce n'est cependant pas le cas de la coopérative expérimentale d'Anta-Pampa, objet d'importants investissements, mais sans résultats apparents. Elle sera totalement occupée par les communautés.

(6) C'est cette participation aux travaux collectifs qui détermine d'ailleurs une appartenance de fait à la communauté dans laquelle on est né. Il est cependant possible de se faire remplacer par un parent ou de payer une somme d'argent.

(7) *Sur*, n° 21, novembre 1979, page 11.

(8) *Ocupaciones campesinas de tierras, Analisis*, n° 2-3, Lima, 1977, pages 126-127.

(9) Dans le même esprit, le gouvernement militaire avait déclaré langues nationales le quechua — que plus de dix millions de personnes parlent dans les Andes — et l'aymara (deux millions d'Indiens de Bolivie et du Pérou). L'Assemblée constituante du Pérou est revenue sur cette mesure, qui était d'ailleurs restée purement symbolique, quechua et aymara n'étant pas enseignés dans les écoles, comme le stipulait la loi.

HAUTS PLATEAUX PÉRUVIENS

A plusieurs reprises, des invasions de terres, minutieusement préparées par la C.C.P., ont échoué car, au dernier moment, les paysans refusèrent de se mobiliser : il n'avait pas plu depuis longtemps, et il était impossible de labourer. Les cadres syndicaux et politiques sont, en général, totalement pris au dépourvu par ce type de réactions.

Un parti politique d'extrême gauche, qui avait dirigé avec succès une opération similaire, a voulu vérifier par une enquête l'impact sur les paysans du rôle joué à cette occasion par le parti et le syndicat. Toutes les réponses, sans exception, mentionnèrent la communauté et ses autorités comme seules instigatrices et protagonistes de l'événement. Ce qui prouve que les problèmes de ces communautés paysannes ne peuvent être résolus sans tenir compte d'une vision du monde où l'empreinte du christianisme et de l'Occident en général reste finalement très superficielle.

Le sens d'une protestation

FACE aux invasions de terre, le gouvernement a d'abord réagi avec modération. Tirant les conséquences de leur échec global depuis dix ans (10), les militaires se sont engagés dans une phase délicate de transfert du pouvoir aux partis civils qui devrait s'achever par des élections générales, prévues en mai prochain. Mais, en même temps, ils doivent compter avec une agitation sociale sans précédent, en particulier dans les villes, où ils sont en confrontation directe avec les syndicats, au prix de dizaines de victimes au cours des trois dernières années.

Les militaires ont donc hésité à ouvrir un nouveau front dans les campagnes, où ils se sont contentés de tenter, vainement d'ailleurs, de semer la dissension parmi les communautés, ou d'opposer aux communautés les ouvriers agricoles permanents des coopératives. Devant l'échec de telles manœuvres à Anta-Pampa, où les communautés avaient occupé, en septembre 1977, 15 000 hectares sur les 38 000 hectares de la coopérative, les autorités appliquèrent alors une autre politique, dite de « redimensionnement ». La coopérative constituant une unité trop vaste, une partie de ses terres fut distribuée aux communautés afin de constituer des « entreprises communales », aidées par des techniciens. Les meilleures terres, une grande partie du bétail et des machines agricoles restaient propriété de la coopérative. Cette politique a reçu une aide indirecte de la nouvelle Constitution dont une disposition annule la dette agraire sous certaines conditions. Une mesure que les militaires ont fini par accepter le 14 novembre, après y avoir opposé leur veto (11).

Quant aux paysans indiens, ils ont accepté les terres des coopératives mais ont refusé tout droit de regard de l'Etat. Aucune entreprise communale n'a pu être organisée. Mis à part les pâturages, les parcelles attribuées ont été partagées en lopins individuels.

Le partage des terres et même l'utilisation de machines agricoles ne suffisent pas à modifier fondamentalement la condition des paysans et ceux-ci en sont donc revenus, en général, à la propriété des lopins destinés à l'agriculture. Réaction logique de leur part, et qui tient d'abord à la mentalité de subsistance, de petit propriétaire individualiste, qui s'est développée au cours des siècles, mais dans le cadre d'une conscience collective, et continue d'imprégner nombre d'activités. Peut-être un Occidental verrait-il une contradiction entre la revendication collective de la terre et cette aspiration au lopin individuel. En fait, la mentalité collective ne réside pas seulement dans la possession des pâturages — qui jouent un rôle capital dans l'économie paysanne entre 3 500 mètres et 5.000 mètres, — ou la pratique de l'échange, de la réciprocité des travaux collectifs, etc. Le choix des cultures sur certains lopins dépend de la décision de la communauté. D'autres sont cultivés alternativement par les membres d'une famille ou d'un groupe de familles, etc. Une étude plus approfondie de ces aspects encore fort mal connus de la vie communautaire permettrait sans



(Photo Salgado-Gamma.)

PEU A PEU REPOUSSES SUR LES TERRES LES PLUS ARIDES.
Des traditions et particularismes jalousement conservés.

doute de résoudre la contradiction apparente que nous avons signalée.

Une autre raison pousse d'ailleurs les paysans à se partager les terres agricoles occupées : le rôle de « repoussoir » que jouent la coopérative et ses fonctionnaires. La notion de coopérative est, en effet, devenue, pour les paysans, synonyme d'exploitation, de rapines, d'incurie. Au point que toute nouvelle tentative pour implanter des coopératives est condamnée par avance dans la région, et cela pour bien des années.

Mais les invasions de terres apportent d'autant moins de solutions aux problèmes de la paysannerie que ce sont souvent les paysans moyens ou moyen-riches qui en ont tiré le plus de profit. Ce sont eux qui constituent, parce qu'ils savent lire ou qu'ils ont suivi ces cours de formation syndicale dispensés par le gouvernement, le gros des militants de la C.C.P. Or le problème essentiel pour le paysan, une fois la terre occupée, est évidemment de la mettre en valeur et de vendre ses produits sur le marché de la ville voisine. Les paysans moyens sont, en général, les mieux placés pour solliciter des crédits, utiliser les machines agricoles, tenter de nouvelles cultures ou obtenir des prix convenables pour leurs produits. La masse des paysans les plus pauvres demeurent, une fois encore, en marge des décisions et des bénéfices.

La dimension véritable des invasions de terres ne serait-elle pas alors politique, dans la perspective d'un transfert du pouvoir au sommet de l'Etat ? Pendant l'intense mobilisation dont elles sont l'occasion, les revendications débordent, en effet, largement du problème de la terre. Les paysans s'en prennent à la hausse des prix, à l'absence de libertés démocratiques, etc. Et les slogans qui reviennent le plus souvent en quechua sont *« A bas le gouvernement militaire ! »* et *« Pour la terre et pour le pouvoir ! »*.

Dans un pays où la région côtière et ses villes jouent un rôle déterminant dans l'économie, les mobilisations paysannes sur les haux plateaux ne peuvent déboucher sur des perspectives révolutionnaires que si elles sont étroitement liées aux luttes des secteurs urbains. Les paysans ont souvent coupé les routes lors de grèves générales, mais ils n'ont jamais, pour leur part, reçu l'appui agissant des syndicats ouvriers. Il n'y a pas vraiment de stratégie commune entre les luttes urbaines dirigées par une gauche puissante, mais extrêmement divisée, et les mobilisations paysannes.

Du moins l'obtention de quelques ares de terres, si elle n'entraîne pas une amélioration très sensible de la condition du paysan, lui donne-t-elle une satisfaction immédiate qui l'incite le plus souvent à se démobiliser. Verra-t-on alors se reproduire, sur les hauts plateaux péruviens, une réforme agraire « à la bolivienne », après la phase transitoire des coopératives ? En Bolivie, le Mouvement nationaliste révolutionnaire avait, en 1954, partagé les grands domaines en parcelles individuelles, attribuées aux paysans. Cette réforme agraire avait désamorcé pour vingt ans l'agitation endémique dans les campagnes. Mais, aujourd'hui, la revendication renaît et les paysans se mobilisent à nouveau, et le mouvement s'accompagne d'une forte poussée des mouvements nationalistes indiens.

Cependant, au Pérou, des éléments plus récents sont à prendre en considération. D'abord, le durcissement du gouvernement à l'égard des invasions de terres. En septembre 1979, les paysans indiens de la communauté de San-Juan-de-Ondoros se mobilisèrent pour faire respecter une décision du juge des terres qui leur avait restitué un domaine de 14 500 hectares acquis illégalement par la Cerro de Pasco et automatiquement incorporé par le gouvernement à la SAIS Tupac-Amaru. Le 18 décembre, les *sinchis*, corps spécialisé dans la lutte antiguérilla, sont intervenus contre les occupants. Bilan : deux morts, des dizaines de blessés, des maisons incendiées et quarante personnes arrêtées. Même brutalité à Jarahuasi (province de Huancavelica) le 11 janvier : plusieurs morts et des dizaines de blessés par balles.

D'autre part, dans de nombreuses régions, et en particulier dans les hautes provinces de Cuzco (Espinar et Canas), les anciens propriétaires ont entrepris de récupérer, à leur tour, les terres attibuées aux communautés. Agriculteurs métis, possédant de 20 à 40 hectares de pâturages consacrés à l'élevage des lamas, ils avaient dû céder leurs terres, entre 1972 et 1974, à la suite de jugements favorables aux *comuneros*. Devenus commerçants, camionneurs ou fonctionnaires, voilà qu'ils réoccupent leurs anciens domaines, souvent avec le soutien des autorités locales, en affirmant que la *« réforme agraire n'existe plus* et [que] *les lois ont changé »*.

Ce phénomène, d'une ampleur telle qu'il a été dénoncé par les évêques du sud du Pérou, risque de s'amplifier si le gouvernement militaire accentue son virage à droite ou si la droite civile prend le pouvoir. Quelle sera alors la réaction des paysans indiens ?

Lors de combats rituels qui se sont déroulés dans cette région, le 1er janvier 1979, nous observions que beaucoup de métis appartenant à la petite bourgeoisie locale avaient rejoint un des camps paysans qui affrontait une alliance de communautés rassemblant des paysans pauvres. Et il nous a semblé qu'une sorte de climat de haine de classe tendait à pénétrer le rituel.

Ces combats, qui, sur le plan social, ont vraisemblablement servi jusqu'ici de simple exutoire, ne pourraient-ils devenir l'amorce d'un mouvement d'autodéfense paysan ?

En Bolivie, les combats rituels du Nord-Potosi, qui mettent, chaque année, aux prises plus de cent mille paysans, ont été à l'origine de nombreuses révoltes des paysans indiens — notamment celle de Chayanta en 1927 — dirigées contre les grands propriétaires terriens. Et chaque fois que l'armée a tenté d'intervenir pour empêcher de tels combats, au Pérou comme en Bolivie, elle a été repoussée par la masse des paysans réconciliés contre elle. De toute évidence, de nombreuses pratiques traditionnelles tenues pour « réactionnaires » par la gauche pourraient fournir des armes aux paysans indiens dans leurs luttes sociales.

En réalité, les problèmes qui se posent dans les campagnes péruviennes sont communs à de nombreux pays du tiers-monde. Bien peu de théoriciens se sont, par exemple, demandés, comme Amilcar Cabral, s'il était possible de passer du communisme primitif de caractère tribal à une forme d'organisation socialiste.

Cependant, l'échec d'un certain nombre d'expériences guidées par le « marxisme scientifique » suggère aussi d'autres questions. Jusqu'ici, la méconnaissance qu'a la gauche des mentalités indiennes ne lui a pas permis, semble-t-il, de mobiliser plus efficacement les masses paysannes. Problème particulièrement évident au Guatemala, où les organisations de guérilla castriste ont toujours été considérées comme des éléments étrangers par des masses paysannes qui ont pourtant de solides raisons de se révolter, ainsi qu'en témoignent les récents événements en ce pays.

Une question se pose : la maîtrise de certaines connaissances que pourrait fournir, par exemple, l'anthropologie ne risquerait-elle pas de se convertir cette fois en instrument de manipulation des communautés indiennes, au service d'intérêts ou d'objectifs qui ne seraient pas nécessairement les leurs ? La réponse, ce sont les Indiens eux-mêmes qui la détiennent. Ils commencent, en effet, à réaliser — la renaissance des mouvements indianistes dans les pays andins en témoigne — que, s'ils ne prennent pas en main la direction de leurs propres affaires, ils risquent de rester, comme ils le furent pendant des siècles, en dépit de tous les changements politiques, d'éternels « colonisés de l'intérieur ».

ALAIN LABROUSSE.



(10) Cf. J. Petras et A. E. Havens, « La déflation aggrave les conflits de classe au Pérou », *le Monde diplomatique*, février 1979.

(11) Un autre décret récent permettait aux détenteurs de bons d'en disposer librement, et faisait obligation aux banques de les accepter comme garanties des investissements. Leur remboursement sera donc le fait de l'ensemble des contribuables péruviens.

Correspondance

L'« affaire Ballarin »

Mis en cause dans l'article de Jean Ziegler intitulé « Sociétés multinationales et répression policière, l'affaire Ballarin ou le sang versé en commun » (le Monde diplomatique, *janvier 1980), M. Oswaldo Miguel Frederico Ballarin invoque le droit de réponse pour nous demander de publier la lettre suivante :*

Voulant attaquer le système en vigueur dans plusieurs pays, M. Ziegler arrive dans son article à des conclusions inexactes sur le Brésil et fait des extrapolations infondées à mon sujet, puisqu'il affirme : 1) qu'une société « Consultores Industriais Associados » (abrégée C.I.A.), siégeant au Brésil, versait des primes pour des tortures ; 2) que j'aurais été « l'un des principaux bailleurs de fonds » de cette société ; 3) que lors d'un procès contre le cartel de l'électricité, j'aurais admis avoir versé des sommes importantes pour le compte de B.B.C. (Brown-Bovery Company) ; 4) j'aurais donc eu, *à son avis*, une participation indirecte à des actions « de répression policière ».

Je proteste énergiquement contre de telles calomnies car :

— L'entreprise à laquelle se réfère M. Ziegler a *été créée bien avant la révolution brésilienne de 1964* par des spécialistes en relations publiques, tel le professeur W. Penteado, de réputation internationale, auteur de Traités sur les Relations Publiques, qui a été directeur d'un service attaché à l'ONU (Genève) et occupe un poste important au Centre international du B.I.T. (Turin). C'est dans ce cadre de spécialisation que des maisons étrangères et nationales (y compris « Industria Elétrica Brown Boveri » Brésil) utilisaient les services de C.I.A.

— Le procès « cartels » mentionné par M. Ziegler, contre presque toutes les firmes de l'industrie électrique du Brésil accusées par un concurrent local, traîne depuis longtemps. Lors d'une audience, j'ai dit avoir *confié à M. Plassing*, gérant de la C.I.A., *uniquement des activités de relations publiques*. Cette prestation de service a été limitée à la durée (1 1/2 année environ) d'un premier procès déclenché en 1972 par le même concurrent contre B.B.C., sous l'allégation d' « abus de pouvoir économique ». *B.B.C. fut acquittée à l'unanimité* par les sept juges. Les relations B.B.C. (Brésil)-C.I.A. *cessèrent juste après.*

— *Il est faux* de dire que j'étais l'un des « bailleurs de fonds » de la C.I.A. Les paiements faits à la dite société, les documents comptables le prouvent, se cadrent exactement dans les usages de mon pays à ce moment-là.

Nos rapports avec la C.I.A. se sont toujours maintenus dans les limites strictes et correctes qui sont habituelles avec une Agence de Publicité ou de relations publiques, aucune tâche n'ayant été demandée en dehors de ce que l'on attend de spécialistes de ce genre. Ni moi, ni B.B.C. n'ont eu la moindre ingérence dans d'autres activités des gérants ou collaborateurs de la C.I.A. Constituent donc *des véritables calomnies* les insinuations sur une action politique directe ou indirecte de ma part ou de B.B.C. par le truchement de la C.I.A.

Homme d'entreprise, j'ai dû avoir des contacts avec les autorités brésiliennes *de tous les régimes*, depuis Vargas, Kubitchek, Quadros, Goulart jusqu'à ce jour, sans que cela puisse signifier une ingérence dans la politique.

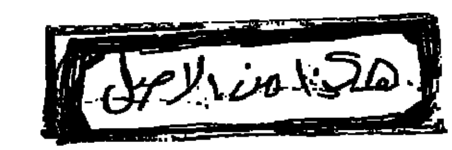
M. Ziegler commet, parmi tant d'autres, encore une erreur en me peignant comme « un prince parmi les seigneurs » qui « réside à Vevey, Paris, Genève ». Or, je n'y passe qu'en coup de vent ! Je n'ai ni résidence secondaire, ni maison à la mer, ni bateau de plaisance, bref aucun attribut du « seigneur », ce qui prouve les mensonges dont l'article de M. Ziegler est truffé !

Il « oublie » aussi que j'ai rendu des services de façon désintéressée dans les secteurs humanitaires, scientifiques, sociaux et culturels, entre autres, comme membre du Conseil national de la Croix-Rouge Brésilienne et, pendant six ans, du « Protein Advisory Group (PAG) du Système des Nations Unies », ayant assisté à plusieurs réunions des G.T., y compris celle sur les protéines monocellulaires à Moscou. Mes activités ont été liées également à la nutrition, ayant publié au Brésil et à l'étranger des livres et articles scientifiques et donné une contribution positive aux programmes d'aide au développement du Tiers-Monde, comme le prouve la lettre du Président de la République populaire du Bénin au directeur général de la F.A.O. du 27/07/1973. Membre correspondant de l'Académie nationale de l'agriculture d'Italie, j'ai aussi contribué aux échanges culturels Brésil-Japon, ce dernier m'ayant décerné une de ses plus hautes décorations.

Comme citoyen qui aime son pays, je suis avant tout brésilien et ne mesurerai jamais les efforts pour le défendre. C'est avec tristesse que je vois les mensonges dits sur mon pays dans cet article. Si je n'ai pas de qualifications politiques pour les contester, je le fais comme simple citoyen. Dans mes activités liées à des groupes multinationaux, *jamais* je n'ai été amené à faire la moindre entorse, même sous la pression des intérêts en jeu, aux normes morales et éthiques. Moins encore en ce qui concerne les règles de respect à l'être humain dans son intégrité morale et physique.

Dans les cinquante et un ans de vie professionnelle, j'ai eu des activités « au-dessus de tout soupçon » et voué mon temps libre au service de la communauté. Il est inadmissible de donner à ces activités à caractère nettement social un sens de répression policière auquel M. Ziegler fait allusion d'une façon malévole. Je ne le connais pas, ni ses buts ; mais il est évident qu'il se sert de votre journal pour dénigrer l'image morale d'autrui. Cela constitue un abus de droit universellement condamné, passible de répression pénale.

Signé :
OSWALDO MIGUEL FREDERICO BALLARIN.



Vent de contestation sur les Caraïbes anglophones

Une poussière de micro-Etats qui accèdent tour à tour à l'indépendance mais sans guère de ressources : de nouveaux ferments de déstabilisation sont-ils en train de germer au large des côtes américaines ?

Par notre envoyé spécial EDOUARD BAILBY

« **NOUS nous battrons pour la mise en place d'un nouvel ordre économique international, mais nous tenons à souligner que toute aide, même apparemment modeste, d'un pays plus grand du tiers-monde peut avoir un impact considérable sur un pays plus petit et plus pauvre.** » Premier ministre de l'île de Grenade, M. Maurice Bishop évoquait ainsi le problème des micro-Etats, en termes particulièrement clairs, à la conférence des pays non alignés réunie en septembre 1979 à La Havane.

Dirigeant d'un Etat de 344 kilomètres carrés, dont la population dépasse à peine cent mille habitants, M. Maurice Bishop s'est fait implicitement l'interprète de toutes les îles anglophones des Caraïbes qui, entre Porto-Rico et le Venezuela, acquièrent l'une après l'autre leur indépendance. Il ne s'est pas adressé à cette occasion aux seules puissances industrielles ni aux nations les mieux nanties du tiers-monde mais également, et surtout, à celles qui ont des dimensions modestes. Citant en exemple l'envoi de douze médecins cubains dans son propre pays, il ajoutait : « **Même un médecin, un seul, peut apporter une contribution extrêmement précieuse à un petit pays comme le nôtre.** »

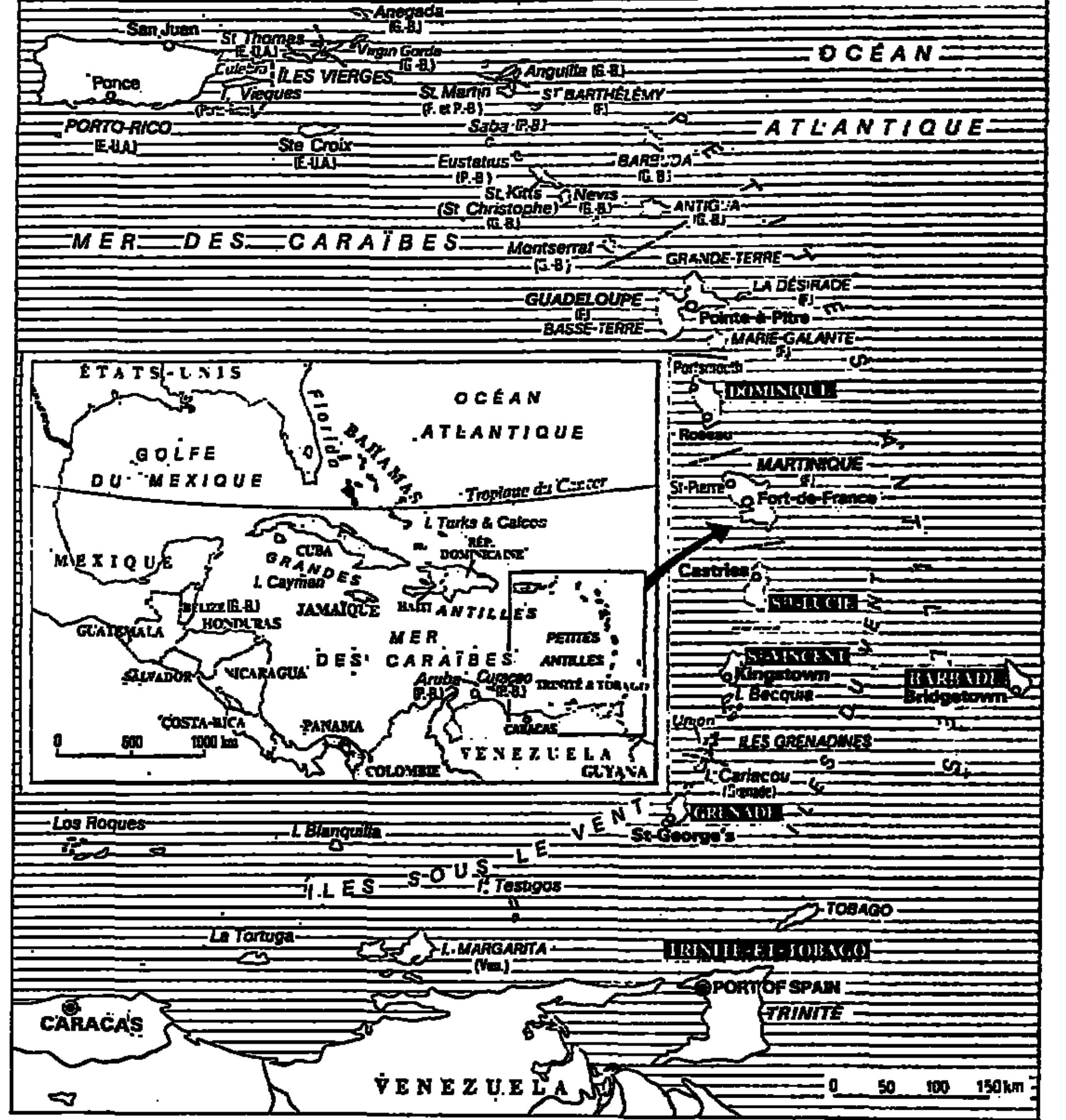
Il n'est pas certain que cet appel soit entendu des grandes puissances. Ni même des pays les plus développés du tiers-monde, comme le Brésil. Pourtant, *l'apparition d'une multitude de micro-Etats* dans les Caraïbes créera au cours des années à venir une situation géopolitique nouvelle.

Soumises à la dynamique des événements, ce sont d'abord la France et la Hollande qui auront fort à faire pour préserver leurs possessions d'outre-mer de la contagion de la décolonisation britannique. Les Etats-Unis, pour leur part, devront peut-être eux aussi redéfinir leur stratégie, envisager l'indépendance de Porto-Rico et démanteler leurs bases militaires, au nombre d'une vingtaine. « **Nous ne serons plus l'arrière-cour de personne** », *se plaît à répéter M. Maurice Bishop. De fait,* les micro-Etats anglophones des Caraïbes auront un droit de vote à l'ONU et dans les organismes internationaux. Secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), M. Alejandro Orfila va plus loin. « **L'entrée de ces jeunes Etats sur la scène américaine**; affirme-t-il, **risque de déséquilibrer notre organisation.** » En d'autres termes, elle remettra en question l'hégémonie de Washington.

Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder la carte des Caraïbes. Sur un arc de cercle de quelque deux mille kilomètres, dont les deux extrémités s'appuient respectivement sur les îles Cayman, au sud de Cuba, et sur la République de Trinité-et-Tobago, au large des côtes vénézuéliennes, les Anglais ont possédé, depuis le dix-septième siècle, des centaines d'îles et d'îlots. Décidés à engager le mouvement de décolonisation, ils ont, à partir des années 60, accordé l'indépendance à un certain nombre de leurs possessions : Jamaïque (6 août 1962), Trinité-et-Tobago (31 août 1962), Barbade (30 novembre 1966), Bahamas (10 juillet 1973), Grenade (7 février 1974), Dominique (3 novembre 1978), Sainte-Lucie (22 février 1979) et Saint-Vincent (27 octobre 1979). Au total, ces huit Etats anglophones ont une population de quatre millions d'habitants.

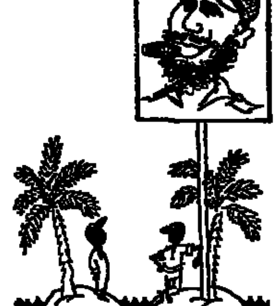
Toutes les autres îles anglophones des Caraïbes *se répartissent en deux catégories* : les colonies (en anglais : **Dependencies**) et les Etats semi-autonomes (en anglais : **Associated States**). Dans la première, se rangent Montserrat, les îles Vierges, les îles Turk et Caicos ainsi que les Cayman. Disséminées autour de Cuba, à l'exception de Montserrat (102 kilomètres carrés) située au nord de la Guadeloupe, elles ont une superficie totale inférieure à 1 000 kilomètres carrés et leur population ne dépasse pas cinquante mille habitants. Certaines de ces colonies, comme les îles Vierges (à ne pas confondre avec les îles Vierges américaines, *à l'est de Porto-Rico), forment des archipels* dont les dizaines d'îles et d'îlots sont pour la plupart inhabités. Dans la deuxième catégorie, tous les Etats semi-autonomes sont éparpillés au nord-ouest de la Guadeloupe. Il s'agit de la Fédération de St. Kitts-Nevis-Angilla et de l'île d'Antigua, à laquelle sont rattachées Barbuda et Redonda. Dotées de leurs propres institutions, ces îles ne maîtrisent néanmoins ni leur défense nationale ni leur politique étrangère, qui relèvent directement de la Grande-Bretagne. Agitées par des conflits internes, elles accéderont vraisemblablement à *l'indépendance en tant qu'Etats séparés, en principe* dans peu de temps. C'est le cas d'Anguilla (90 kilomètres carrés) dont les six mille cinq cents habitants rejettent la tutelle de St. Kitts, et qui obligèrent les Anglais, voilà quelques années, à intervenir militairement.

« **Le mouvement de décolonisation est engagé, il n'est pas question de l'interrompre** », affirme le haut commissariat britannique à Bridgetown, capitale de la Barbade. C'est dans cette île de 430 kilomètres carrés, située légèrement à l'écart des Petites Antilles, que les représentants du Royaume-Uni ont établi leur quartier général. Plaque tournante du tourisme dans les Caraïbes anglophones grâce à ses nombreuses liaisons aériennes et à ses installations hôtelières, sans tensions raciales apparentes, la Barbade (deux cent cinquante mille habitants) a l'avantage d'être dirigée par un gouvernement dont le premier *ministre, M. Tom Adams, épouse sans réticence* les thèses occidentales. C'est dans ce pays que les Etats-Unis, le Canada et la Chine populaire ont également installé leurs principales ambassades dans la région. La France, pour des raisons peut-être administratives, a préféré reporter son choix sur Trinité-et-Tobago. L'actuel ambassadeur à Port-of-Spain, M. René de Choiseul-Praslin, cumule ses fonctions avec celles d'ambassadeur auprès de la Guyana, de la Barbade, de la Dominique, de Grenade et de Sainte-Lucie.



L'ARC DE CERCLE DES PETITES ANTILLES. (Les noms des Etats indépendants apparaissent en négatif.)

Une certaine attraction cubaine



Après le coup d'Etat du 13 mars 1979 à Grenade, qui a porté au pouvoir des dirigeants de tendance *castriste*, les ambassades occidentales ont évidemment commencé à s'inquiéter. Jusqu'alors, tout changement de gouvernement dans les îles anglophones s'était produit constitutionnellement, c'est-à-dire par la voie électorale, même si les procédés étaient plus ou moins démocratiques. Il était entendu que la Jamaïque, dirigée par le premier ministre Michael Manley, et, sur le continent sud-américain, la Guyana, dirigée par le premier ministre Forbes Burnham, avaient établi des liens privilégiés avec La Havane. Mais aucun des deux pays n'avait pour autant mis en place un régime calqué sur le modèle cubain. Et tout paraissait indiquer que l'aggravation récente de leurs difficultés économiques et politiques les empêcherait de jouer un rôle déterminant dans la région. C'était mal connaître la réalité des Caraïbes.

Les Etats-Unis et leurs alliés ont persisté, depuis des années, à ignorer *l'attraction* que l'expérience cubaine exerce sur les nouvelles générations des pays les plus pauvres et les plus petits des Amériques, précisément ceux qui subissent encore une exploitation coloniale de style traditionnel ou qui sont soumis à des régimes de dictature personnelle. Il est frappant que les dirigeants politiques et syndicalistes qui se veulent de la gauche révolutionnaire *ne fassent que rarement référence aux* options idéologiques de La Havane ou à son alignement sur la politique étrangère de l'U.R.S.S. Ce sont davantage les réussites cubaines dans le domaine de la santé et de l'enseignement, et même les efforts entrepris pour diversifier et moderniser l'agriculture, qui reviennent comme un leit-motiv dans les discours. M. Maurice Bishop, qui ne cache pas son admiration pour « **l'indomptable camarade Fidel Castro** », ne manque jamais une occasion de le souligner. « **Le fait peut-être le plus important en ce qui concerne Cuba,** dit-il, **c'est qu'il n'y a pas de meilleur exemple de ce que le socialisme peut réaliser dans un petit pays pour la santé, l'enseignement, l'emploi, pour mettre fin à la pauvreté, à la prostitution et aux maladies.** »

Il ne faut pas se méprendre sur la pensée de M. Maurice Bishop. Si le premier ministre de Grenade, qui appartient à cette génération d'hommes de 35-40 ans ayant fait leurs études universitaires en Grande-Bretagne, se sent solidaire de la révolution cubaine, il a dès sa jeunesse été davantage attiré par la figure historique de M. Julius Nyerere, président de la Tanzanie. Les diplomates français et britanniques en poste dans les Caraïbes *auraient d'ailleurs tendance à le qualifier* de « national-progressiste » et non de communiste castriste. L'ouvrage de trois cent cinquante pages édité en décembre dernier à Sainte-Lucie, sous le titre : **The Grenada Revolution**, donne d'utiles précisions à ce sujet. L'auteur, Sinclair Dabreo, connaît personnellement le premier ministre de Grenade et éclaire ses motivations idéologiques et les conditions dans lesquelles s'est déroulé le coup d'Etat de mars 1979. Explications d'autant plus précieuses que l'expérience révolutionnaire de Grenade est suivie avec attention dans les îles voisines. Ainsi des *hommes au pouvoir tels que* M. Robert Milton Cato, premier ministre de Saint-Vincent, Sir Eric Williams, premier ministre de Trinité-et-Tobago, et M. Oliver Seraphin, premier ministre par intérim de la Dominique, en craignent les retombées dans la région, tandis que les leaders de l'opposition comme MM. Ralph Gonsalves, à Saint-Vincent (qui n'a pourtant pas réussi à assurer un seul siège de député à son parti aux élections de décembre 1979 — les premières depuis l'indépendance) et George Odlum, vice-premier ministre de Sainte-Lucie et leader de l'aile *gauche du parti travailliste au pouvoir*, y voient au contraire un motif d'encouragement pour l'avenir.

Il est certain que si M. Maurice Bishop parvient à arracher son pays au sous-développement, il ouvrira du même coup une voie nouvelle aux pays anglophones des Caraïbes, que les Britanniques, depuis la découverte de l'Amérique, continuent à dénommer officiellement **West Indies** (Indes occidentales), comme s'ils se refusaient à accepter la réalité du nouveau monde. Pourtant, il suffit de visiter les îles une à une pour constater qu'après trois siècles de colonisation européenne les populations cherchent à trouver leurs racines sur le sol américain et à découvrir leur véritable identité. A la différence de l'Amérique latine, où le brassage des races s'est étalé sur plusieurs siècles — notamment au Brésil, au Venezuela et en Colombie, — les Antilles anglophones présentent, dans l'ensemble, un visage différent : d'un côté, une minorité de Blancs, propriétaires terriens ou administrateurs ; de l'autre, une écra*sante majorité de Noirs auxquels s'ajoute, à* Trinité-et-Tobago, un fort pourcentage d'hindous. Entre les deux communautés, les rapports ne sont pas aisés.

Ce ne sont pas seulement les tensions raciales sous-jacentes — et parfois ouvertes, comme à la Jamaïque, — qui caractérisent l'ensemble des Antilles anglophones. Colonialisme et sous-développement y sont intrinsèquement liés : économie de subsistance, taux de chômage extrêmement élevé, conditions sanitaires déplorables, écoles secondaires insuffisantes, infrastructures, *enfin, presque inexistantes. Il faut* ajouter à cela les cyclones et les éruptions volcaniques qui se manifestent périodiquement, provoquant de véritables bouleversements de la nature. Le cas le plus dramatique est celui de la Dominique, ravagée en quelques heures par le cyclone David, le 29 août 1979.

Il serait, certes, erroné de vouloir situer toutes ces îles au même niveau de développement économique. D'abord, parce qu'elles ne disposent pas des mêmes ressources naturelles. Ainsi la Jamaïque, d'une part, et Trinité-et-Tobago, d'autre part, sont les seules îles anglophones qui possèdent d'importantes richesses minières : bauxite et alumine pour la première, pétrole et asphalte pour la seconde. Ce sont, au demeurant, celles qui bénéficient de la plus grande diversification économique, et qui ont les populations les plus nombreuses. Ensemble, ces deux « géants » ont plus de 3 millions d'habitants. Phénomène particulier : grâce à l'afflux des touristes (trois cent cinquante mille environ en 1979) et à ses petites industries locales ; grâce, aussi, à des conditions historiques de peuplement, la Barbade jouit d'une relative prospérité.

Mais toutes les autres îles ont en commun l'exiguïté de leur territoire. En grande partie montagneuses, sans ressources énergétiques ni moyens de communication entre elles, à l'exception de quelques bateaux et de liaisons aériennes assurées par des bimoteurs de dix à quarante places, elles vivent exclusivement du tourisme et de leur production agricole. Sucre, cacao, bananes, épices et noix de coco fournissent l'essentiel de leurs exportations. Obligées d'importer la quasi-totalité de leurs produits alimentaires, elles ont un *déficit de balance des paiements permanent*, situation qui s'est aggravée dernièrement avec la hausse des prix du pétrole. L'exemple de Grenade est particulièrement significatif.

Trois fois plus petite que la *Martinique*, Grenade possède des dépendances (Carriacou et Petite-Martinique, dans les Grenadines méridionales), qui représentent le quart de son territoire. Ile montagneuse, à la végétation luxuriante, surpeuplée (trois cents habitants au kilomètre carré, contre quatre-vingt-seize en France), elle est actuellement le principal exportateur mondial de noix de muscade. Mais c'est le cacao qui, par l'importance de la superficie occupée (le tiers des terres arables), est la première culture de l'île : production de 3 000 tonnes en 1976. Au total, l'agriculture occupe 35 % de la population. Sans industrie ni ressources minières, Grenade a un produit national brut légèrement supérieur à 400 dollars, soit l'un des plus faibles du continent américain. A la Martinique et à la Barbade, le P.N.B. est respectivement six fois et quatre fois plus élevé, selon les chiffres officiels.

Malgré les prêts accordés par la Grande-Bretagne pour favoriser, au cours des dernières années, le développement économique de l'île et l'aide du Canada, pays de plus en plus actif dans les Caraïbes, Grenade connaît les maux communs à la quasi-totalité des Antilles anglophones. Pire : elle était dirigée par un dictateur sanguinaire et corrompu, M. Eric Gairy, que soutenaient des pays comme le Chili, Taïwan et la Corée du Sud, en raison de sa virulence anticommuniste, et il a fallu que M. Maurice Bishop et une poignée de fidèles prennent le pouvoir par la force, en mars 1979, pour mettre fin à une situation qui risquait de s'aggraver dangereusement au plan économique. M. Bishop a-t-il informé au préalable les Cubains de son projet ? Ceux-ci lui ont-ils fourni des armes pour le mettre à exécution ? Ou se sont-ils contentés, dès les premières semaines de la mise en place du nouveau régime, de lui prêter assistance ? Le premier ministre s'est toujours refusé à fournir des précisions sur le nombre des rebelles et leur armement. « **La question n'a aucun intérêt, le principal est que nous soyons parvenus, en quelques heures, à renverser la dictature.** » *M. Maurice Bishop a néanmoins* admis que les armes dont disposaient ses fidèles étaient peu nombreuses. Et c'est bien parce qu'il s'en est inquiété que, dès son arrivée au pouvoir, il a fait appel aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à Cuba pour en acquérir.



Sollicitudes régionales



Les diplomates européens qui suivent de plus près les événements dans les Caraïbes sont aujourd'hui enclins à admettre que Cuba n'a pas directement participé au coup d'Etat et n'a pas été non plus informée de la date exacte des opérations. Mais il est non moins vrai que le gouvernement de La Havane a répondu immédiatement à l'appel de M. Maurice Bishop, lui envoyant par bateau une certaine quantité d'armes, et que, le premier, il a reconnu le nouveau régime. Jusqu'à présent, d'ailleurs, Cuba est le seul pays qui ait un ambassadeur résident à St.-George's, la capitale de Grenade. Certains journaux occidentaux en ont déduit un peu vite que les Cubains étaient déjà en train d'installer une base de missiles à l'intérieur de l'île, et même une base secrète pour les sous-marins soviétiques dans la petite île de Carriacou. De telles rumeurs ne font qu'exacerber les passions à St.-George's tout en incitant le régime à se radicaliser.

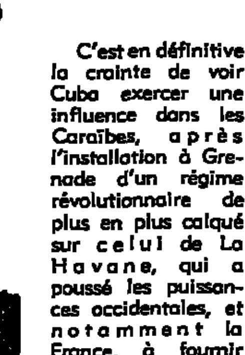
Il suffit de débarquer sur le petit aéroport local, situé au nord-est de l'île, et de rejoindre St.-George's, au sud-ouest, par une route de campagne qui, sur une trentaine de kilomètres, serpente au milieu de la végétation tropicale, parsemée de hameaux, pour constater qu'un étranger passe difficilement inaperçu sur un territoire aussi exigu. Il ne faut pas plus de trois quarts d'heure pour faire le tour de l'île en voiture. Certes, les journalistes, longuement interrogés à leur arrivée et sur lesquels le bulletin hebdomadaire du parti gouvernemental attire l'attention de tous ses militants, parce que certains pourraient être des « agents de la C.I.A. », ne sont pas censés connaître l'emplacement des quatre centres d'entraînement de l'Armée révolutionnaire du peuple. Mais un pays comme le Venezuela, par la voix de son ministre des affaires étrangères, s'est davantage inquiété, en octobre dernier, des manœuvres militaires américaines dans les Caraïbes que de la présence éventuelle de quelques instructeurs cubains à Grenade.

Des Cubains, il y en aura environ deux cent cinquante dans les mois qui viennent ; mais c'est dans les travaux d'infrastructure, dans l'enseignement, la santé et la pêche que les autorités de La Havane entendent prouver qu'elles sont prêtes à aider les petits pays qui en feraient la demande. Au siège du gouvernement, modeste bâtisse de deux étages située au sommet d'une colline qui domine le ravissant port de St.-George's, on ne cherche pas à cacher la réalité. **« Les Cubains nous ont déjà envoyé douze médecins dont, pour la première fois de notre histoire, un pédiatre,** affirme-t-on au ministère de l'information. **Ils nous ont prêté un navire-école pour mettre sur pied une industrie de la pêche, et ils nous fourniront prochainement une dizaine de bateaux. »** Les possibilités de coopération ne manquent pas, mais c'est dans la réalisation d'un projet bien précis que les Cubains veulent être les plus actifs. Dès le début du mois de décembre, un cargo battant pavillon panaméen, le **Palm-Island**, a débarqué une quarantaine de techniciens et l'équipement nécessaire à l'ouverture des travaux du nouvel aéroport, dans le sud-ouest de l'île. Il avait fallu que M. Maurice Bishop prenne le pouvoir pour que ce vieux projet sorte enfin des tiroirs et que la construction d'un aéroport moderne, qui permettra l'atterrissage des « jets » intercontinentaux pendant la saison touristique, soit mise en route.

Cuba, cependant, n'est pas le seul pays intéressé au développement de Grenade. Pour d'autres raisons, tout aussi économiques que stratégiques, le Venezuela entend manifester sa présence par une collaboration active. Invité personnel du président Luis Herrera Campins, de tendance démocrate-chrétienne, M. Maurice Bishop s'est rendu en décembre dernier à Caracas, à la tête d'une délégation d'experts. L'accueil qu'il y a reçu a été à ce point chaleureux que le bulletin du parti gouvernemental, dont chaque numéro vante les réussites de la révolution cubaine, n'a pas hésité à consacrer un article extrêmement favorable à cette visite. Puissance riveraine de la mer des Caraïbes, important producteur de pétrole et de matières premières comme le fer et le manganèse, amarré au pôle des libertés démocratiques dans une région stratégique aux confins des trois Amériques, entre les Etats-Unis et l'Amérique du Sud, le Venezuela a compris, depuis quelques années, le rôle considérable qu'il pouvait jouer dans les Antilles délaissées par leurs colonisateurs.

Pragmatique, décidé à sortir Grenade de son sous-développement chronique, M. Maurice Bishop ne ressent aucune gêne à solliciter l'aide de son proche voisin latino-américain. Comme Cuba, le Venezuela participera à la construction du nouvel aéroport, à proximité de St.-George's, et apportera son aide financière aussi bien que technique dans différents domaines. Y compris le tourisme, en offrant des avions turbo-propulseurs pour établir des liaisons aériennes directes avec Caracas, d'une part, et Porto-Rico, d'autre part. Certains diplomates occidentaux à l'imagination débordante voient dans ce rapprochement avec le Venezuela une manœuvre habile du premier ministre pour faciliter la pénétration cubaine dans son pays. D'autres, plus réalistes, découvrent à leur grande surprise que les Caraïbes anglophones se laissent naturellement porter vers l'Amérique latine, pour des raisons géopolitiques et économiques, mais aussi parce qu'elles ressentent le besoin viscéral de découvrir leur identité. A cet égard, la place qu'entend occuper le Venezuela dans cette région du monde provoque déjà des conflits latents avec ses voisins immédiats, Trinité-et-Tobago et la Guyana. Les accusations de « politique impérialiste » portées à son encontre ne visent pour l'instant qu'une volonté d'occuper la place laissée libre par les Européens. Et, à plus ou moins longue échéance, de stopper l'influence de la révolution cubaine au nom de l'Occident.

Aide massive à la Dominique



C'est en définitive la crainte de voir Cuba exercer une influence dans les Caraïbes, après l'installation à Grenade d'un régime révolutionnaire de plus en plus calqué sur celui de La Havane, qui a poussé les puissances occidentales, et notamment la France, à fournir une aide exceptionnelle à la Dominique. Trois jours dans cette petite île de 751 kilomètres carrés, entre Guadeloupe et Martinique, dont les quatre-vingt mille habitants parlent davantage le créole, d'origine française et africaine, que l'anglais, permettent d'avoir une image consternante des ravages causés par le cyclone David, en août 1979. Plus de communications téléphoniques, plus d'hôpitaux, plus d'écoles, les trois quarts des maisons endommagées ou détruites, le réseau routier en grande partie inutilisable, la production de bananes et de noix de coco presque entièrement anéantie, tels ont été, en quelques heures à peine, les effets du fléau. Maintenant encore, il faut traverser l'île de part en part, voir les milliers d'arbres décapités, les plantations tropicales ravagées, les villages désolés, pour prendre conscience de la bonne fortune des pays qui échappent à de telles catastrophes. **« Il faudra cinq ans pour remettre ce pays sur pied »**, affirme-t-on dans les milieux gouvernementaux de Roseau, la modeste capitale de l'île. Des dix-neuf hôtels, un seul est resté debout, obligeant les autorités à lancer un appel aux Etats-Unis et au Canada pour qu'ils dissuadent les touristes de venir. Une véritable calamité nationale.

La situation s'est compliquée du fait que, quelques mois avant le cyclone, la corruption et la gabegie administrative avaient provoqué à la Dominique des émeutes populaires qui entraînèrent la démission du gouvernement. Premier ministre par intérim, vigoureusement soutenu par les puissances occidentales, M. Oliver Seraphin s'est engagé à organiser des élections législatives dans les semaines à venir. Qui remportera la majorité ? Pour éviter que les Cubains n'offrent leur aide, comme à Grenade, la France a été la première à fournir une assistance importante et immédiate que les responsables actuels de la Dominique n'hésitent pas à qualifier de **« merveilleuse »** (sic). Pendant six semaines, un navire de guerre, le **Francis-Garnier**, a fait quinze fois la navette entre la Guadeloupe et la Dominique pour transporter des vivres, des médicaments, de l'équipement nécessaire à la reconstruction des routes, des écoles et des hôpitaux, et même un contingent de militaires chargés de prêter main-forte aux responsables locaux. Interrogé sur les ondes de Radio-Caraïbe Internationale, qui émet de Sainte-Lucie vers la Martinique, le commandant du navire de guerre français précisait à ce sujet, en décembre dernier, que son bateau était équipé pour fournir toute forme d'assistance, y compris le débarquement de troupes et de matériel sur les plages, **« dans le cas où les ports seraient obstrués »**, aux pays qui en feraient la demande. L'aide de la France n'a pas été totalement désintéressée. La proximité de la Martinique et de la Guadeloupe exige en effet qu'une attention particulière soit accordée aux îles avoisinantes, au moment où la Grande-Bretagne se retire progressivement des Caraïbes. Politique d'autant plus judicieuse que la chasse aux Dominicains, dans les bidonvilles de Pointe-à-Pitre, peu après le cyclone David, sous prétexte que ceux-ci formaient l'essentiel des délinquants de droit commun et menaçaient la sécurité des citoyens, a provoqué dans leur pays d'origine, tout comme dans le reste des Caraïbes anglophones, une véritable levée de boucliers contre la France, accusée de racisme et de colonialisme. A l'issue de son voyage dans la région, en février, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a annoncé que la France triplerait son aide, dès 1980, pour la porter à 6 millions de francs.

De ce phénomène, ni certains journalistes de la grande presse ni les autorités françaises ne semblent avoir pris conscience. Pourtant, si l'aide massive de la France a été appréciée dans les milieux dirigeants de la Dominique, il n'en reste pas moins que la population a été traumatisée par les événements de la Guadeloupe, qui ont fait des morts et des blessés. Les cas sont nombreux de travailleurs dominicains qui ont préféré rentrer dans leur pays. Le mensuel **Caribbean Contact** (qui tire à 58 000 exemplaires), édité par le Conseil épiscopal des Eglises, est la seule publication régionale qui circule dans les Caraïbes anglophones, à l'exception d'une revue de luxe qui vient d'être lancée par le groupe **Time** aux îles Cayman. Son directeur, M. Rickey Singh, est bien placé pour avoir une vision d'ensemble de la situation. Dans son modeste bureau de Bridgetown, capitale de la Barbade, il reçoit régulièrement une masse d'informations que nul diplomate ou fonctionnaire ne serait en mesure de rassembler. **« Le grand drame de toutes ces îles,** affirme-t-il non sans raison, **c'est que les colonisateurs les ont intentionnellement séparées les unes des autres. Nous ne nous connaissons pas. Notre rôle est précisément de faire apparaître dans toutes ses dimensions ce monde des Caraïbes, qu'il soit anglophone, francophone ou néerlandophone. »** De fait, les deux principales stations de radio, qui émettent en français et en anglais, Radio-Caraïbe Internationale, à Sainte-Lucie, et Radio-Antilles, à Montserrat, toutes deux aux mains d'actionnaires privés européens, ne consacrent que quelques minutes chaque jour aux événements locaux. Alors que la lutte pour le pouvoir s'aggrave, depuis quelques mois, entre M. Alan Louisy, premier ministre de Sainte-Lucie, et son vice-premier ministre, M. George Odlum, de tendance castriste (qui reproche au premier de ne pas appliquer l'accord électoral conclu entre eux, l'année dernière), les deux stations de radio, dont les programmes sont calqués sur ceux des stations françaises, allemandes ou britanniques, consacrent l'essentiel de leurs émissions au reste du monde. Quant aux stations de radio de Porto-Rico et du Venezuela, qui émettent en espagnol, elles ne se soucient guère, pour le moment, de mettre à profit leur audience dans les Caraïbes anglophones.

Deux axes

PENDANT de longues années, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les Anglais ont tenté de mettre sur pied une fédération des îles anglophones. Les premières, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago s'en sont détachées, préférant conclure des accords bilatéraux pour défendre les prix de leurs matières premières. Par la suite, de nouvelles tentatives ont été entreprises, avec plus ou moins de succès. Aujourd'hui, un marché commun des Caraïbes, le CARICOM, fonctionne tant bien que mal. Mais aux intérêts des pays les plus riches — Jamaïque, Barbade, Trinité-et-Tobago, et, sur le continent sud-américain, la Guyana — sont venus se superposer les problèmes politiques des pays les plus pauvres — Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Dominique, et Etats dits « associés » à la Grande-Bretagne. A la dernière conférence de Lomé, qui a réuni, en octobre 1979, les Neuf et leurs cinquante-sept associés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), le CARICOM s'est vu confirmer pour cinq ans l'accès privilégié au marché européen de quelques produits (sucre et bananes, notamment) et la garantie des recettes d'exportations agricoles (mécanisme du Stabex). Mais les problèmes de développement et les rivalités politiques sont tels entre ces petits pays anglophones qui se voient subitement projetés sur la scène internationale, que les tentatives d'intégration régionale sont aujourd'hui de plus en plus difficiles.

Cette désintégration favorise l'apparition de deux axes politiques : l'un, conservateur, autour de Trinité-et-Tobago, la Barbade et Saint-Vincent ; l'autre, progressiste, autour de la Jamaïque, de Grenade et, en Amérique du Sud, de la Guyana. Les Cubains ne sont pas seuls disposés à renforcer l'un des deux axes en lui fournissant l'aide financière, technique et humaine nécessaire. Fortement encouragée par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, la Barbade ne se contente plus de jouer un rôle passif. En décembre dernier, à l'occasion de la tentative de sécession de la petite île de l'Union, qui relève de l'administration de Saint-Vincent, le gouvernement de M. Tom Adams, premier ministre de la Barbade, n'a pas hésité, à l'appel de son homologue de Saint-Vincent, M. Robert Milton Cato, à envoyer un contingent armé d'une cinquantaine d'hommes pour maintenir l'ordre dans la capitale, Kingstown, et à participer aux opérations engagées contre les rebelles. Ces derniers, dirigés par un membre de la communauté des « rastas », secte religieuse qui a pris naissance au cours des années 30 à la Jamaïque et a essaimé d'île en île, dans les Antilles anglophones, pour annoncer que le Messie serait noir, ont été pour la plupart capturés ou condamnés à fuir. Mais personne ne connaît jusqu'à ce jour les origines véritables de ce mouvement sécessionniste dans l'une des Grenadines préférées des touristes.

Les rastas, dont les tresses torsadées à l'extrême ont valu à leurs adeptes le qualificatif de **Dreadlocks** (en français : « tresses terribles »), forment, dans chacune des îles anglophones, de toutes petites minorités d'une cinquantaine de personnes, à l'exception de la Jamaïque où ils sont nombreux. Mais le qualificatif de « rastas » est aujourd'hui appliqué aux hommes et aux femmes du sous-prolétariat antillais qui, au-delà de toute conviction religieuse et de tout retour aux sources africaines, remettent brutalement en cause la société occidentale et colonisatrice de consommation. S'adonnant parfois à la drogue, vêtus d'habits pouilleux, en permanence disponibles, ils pourraient constituer un élément de déstabilisation pour certaines forces occultes, décidées à enrayer le processus de décolonisation. Une tentative de ce genre a eu lieu à Grenade à la fin de l'année dernière, mais elle n'a finalement eu d'autre effet que d'aider le gouvernement révolutionnaire à interdire **The Torchlight**, seul journal de l'opposition qui s'en était fait malicieusement l'écho, et à mettre fin, du même coup, à la liberté de la presse.

En réalité, après trois siècles de colonisation, chaque micro-Etat des Antilles anglophones est menacé de déstabilisation. La France n'est pas la seule à s'en inquiéter, pour l'avenir immédiat de la Martinique et de la Guadeloupe. Les Etats-Unis, qui entendent ne plus se désintéresser de cette région, ont déjà eu l'occasion de manifester leurs préoccupations. Deux des plus grandes raffineries mondiales de pétrole sont situées dans la mer des Caraïbes, et ce sont elles, précisément, qui traitent le quart du pétrole arabe et africain importé en Amérique. Faut-il ajouter que les centaines d'îles et d'îlots qui forment un arc de cercle au large du canal interocéanique de Panama bénéficient d'une position stratégique inestimable ? Et que l'île de Porto-Rico, dont la population hispanophone décidera l'an prochain par référendum de ses liens avec les Etats-Unis, restera de moins en moins à l'écart des grands courants de l'histoire moderne ? Nation de plein droit des Caraïbes, Cuba peut-elle demeurer inactive ? Mais ce sont avant tout les structures coloniales des Antilles anglophones, les frustrations, le sous-développement, la recherche de leur identité nationale, qui pourront conduire certains pays à rechercher, en désespoir de cause, des formules qui ne seraient pas du goût des dirigeants occidentaux. **« Un médecin, un seul, c'est si peu de chose pour un grand pays, et pourtant c'est tellement important pour un petit pays comme le nôtre. »** M. Maurice Bishop, premier ministre de Grenade, a bien posé le problème. Les Grands qui ne l'écouteraient pas risquent d'avoir mauvaise conscience dans un proche avenir.

ÉDOUARD BAILBY.

(Dessins de Plantu.)

LES DIFFÉRENTS STATUTS POLITIQUES

ÉTATS INDÉPENDANTS

BAHAMAS
Superficie : 13 935 kilomètres carrés.
Population : 210 000 habitants.
Capitale : Nassau.
Premier ministre : M. Lynden Oscar Pindling.
Ressources économiques : tourisme, raffinerie de pétrole.
Tourisme : 1 500 000 visiteurs (1976).

BARBADE
Superficie : 430 kilomètres carrés.
Population : 245 000 habitants.
Capitale : Bridgetown.
Premier ministre : M. Tom Adams.
Ressources économiques : tourisme, sucre, industries légères.
Tourisme : 350 000 visiteurs (1979).

DOMINIQUE
Superficie : 751 kilomètres carrés.
Population : 80 000 habitants.
Capitale : Roseau.
Premier ministre intérimaire : M. Oliver Seraphin.
Ressources économiques : bananes, noix de coco.
Tourisme : 18 996 visiteurs (1976).

GRENADE (Dépendances : Carriacou et Petite-Martinique dans les Grenadines méridionales)
Superficie : 344 kilomètres carrés.
Population : 106 000 habitants.
Capitale : St. George's.
Premier ministre : M. Maurice Bishop.
Ressources économiques : noix de muscade (premier exportateur mondial), bananes, cacao, noix de coco.
Tourisme : 132 000 visiteurs (1972).

LA JAMAIQUE
Superficie : 11 425 kilomètres carrés.
Population : 2 millions d'habitants.
Capitale : Kingston.
Premier ministre : M. Michael Manley.
Ressources économiques : bauxite (deuxième producteur mondial), alumine, canne à sucre, bananes.
Tourisme : 396 000 visiteurs (1975).

SAINTE-LUCIE
Superficie : 616 kilomètres carrés.
Population : 101 000 habitants.
Capitale : Castries.
Premier ministre : M. Alan Louisy.
Ressources économiques : bananes (85 % des exportations), cacao.
Tourisme : 66 400 visiteurs (1977).

SAINT-VINCENT (Dépendances : Grenadines septentrionales)
Superficie : 389 kilomètres carrés.
Population : 112 000 habitants.
Capitale : Kingstown.
Premier ministre : M. Robert Milton Cato.
Ressources économiques : maranta (premier producteur mondial), bananes, canne à sucre.
Tourisme : 19 242 visiteurs (1975).

TRINITE-ET-TOBAGO
Superficie : 5 128 kilomètres carrés.
Population : 1 100 000 habitants.
Capitale : Port-of-Spain.
Premier ministre : Sir Eric Williams.
Ressources économiques : pétrole, asphalte.
Tourisme : 168 800 visiteurs (1974).

ÉTATS SEMI-AUTONOMES

(en anglais : *Associated States*)

ANTIGUA
(Dépendances : Barbude et Radonda)
Superficie : 280 kilomètres carrés.
Population : 74 000 habitants.
Capitale : St. John's.
Ressources économiques : agriculture.
Tourisme : 67 600 visiteurs (1971).

ST. KITTS-NEVIS-ANGUILLA
Superficie : 272 kilomètres carrés.
Population : 55 000 habitants.
Capitale : Basseterre.
Ressources économiques : canne à sucre.
Tourisme : 40 000 visiteurs (1978).
N. B. — Anguilla (6 500 habitants) jouit d'un statut particulier.

COLONIES

(en anglais : *Dependencies*)

ILES CAYMAN
Superficie : 259 kilomètres carrés.
Population : 13 000 habitants.
Capitale : George-Town.
Ressources économiques : opérations financières, tourbe.
Tourisme : 24 300 visiteurs (1971).

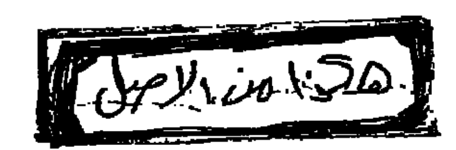
ILES TURKS et CAICOS
Superficie : 430 kilomètres carrés.
Population : 5 700 habitants.
Capitale : Cockburn-Town.
Ressources économiques : pêche, sel.
Tourisme : 8 181 visiteurs (1975).

ILES VIERGES
Superficie : 153 kilomètres carrés.
Population : 11 000 habitants.
Capitale : Road-Town.
Ressources économiques : pêche.
Tourisme : 20 000 visiteurs (1976).

MONTSERRAT
Superficie : 102 kilomètres carrés.
Population : 13 500 habitants.
Capitale : Plymouth.
Ressources économiques : coton.
Tourisme : 12 846 visiteurs (1974).

[Depuis 1950, un million et demi d'Antillais ont émigré en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada. Dans toutes les îles anglophones des Caraïbes, le chômage atteint de 17 à 25 % de la population active.

Ne sont pas incluses dans cette nomenclature les Bermudes (cent cinquante îles totalisant 54 kilomètres carrés) du fait qu'elles sont situées dans l'océan Atlantique, à 900 kilomètres des côtes nord-américaines.]





La guerre froide et les ombres

L'expression « guerre froide » a été inventée *au début de l'année* 1947 par le financier américain Bernard Baruch et popularisée *ensuite* par le journaliste Walter Lippmann. A cette époque, pour soutenir la théorie de l'endiguement de l'U.R.S.S., les Etats-Unis lancent leur European Recovery Program, dit « plan Marshall », accordent une *assistance militaire à la Turquie et à la Grèce où des partisans* communistes poursuivent la lutte armée ; ils accélèrent, d'autre part, la reconstruction de l'Allemagne occidentale. Enfin, dans le but de contenir militairement l'U.R.S.S. derrière le « rideau de fer » (la formule est de Churchill), ils organisent le pacte atlantique en 1949.

L'U.R.S.S., qui ne possède pas encore la bombe atomique, *réplique dès 1947 en créant le Kominform ; Staline* resserre son contrôle sur toute l'Europe orientale, provoque en février 1948 le coup de Prague ; en juin, le Kominform traite Tito de « révisionniste », c'est le début d'une sanglante vague d'épurations visant les dirigeants des pays communistes européens, accusés, eux, de « titisme ». Au *même moment,* Staline décrète le blocus de Berlin, et, l'année suivante, l'U.R.S.S., qui produit enfin l'engin nucléaire, *met* sur pied le pacte de Varsovie.

Il faudra *attendre la mort de Staline en 1953,* la fin de la guerre de Corée et la neutralisation de l'Autriche (1954) pour que les esprits s'apaisent ; mais la période de « guerre froide » se *maintient* en *fait* jusqu'à la crise de Cuba, en 1962, après laquelle les relations entre les deux super-puissances connaissent ce que Khrouchtchev appellera une « coexistence pacifique ».

La « guerre froide » est une guerre des nerfs, un affrontement psychologique ; les services de propagande cherchent à convaincre *les citoyens du bien-fondé des options politiques de leurs dirigeants.* Le cinéma, un vrai médium de masse à cette époque, représente un enjeu politique considérable ; le contrôle des ombres sur les écrans donne lieu à des crispations d'intolérance et de sectarisme assez symétriques dans chacun des deux blocs.

En U.R.S.S., *dès la fin de la guerre, la décision est prise d'épurer* le cinéma ; le jdanovisme s'impose comme seule « esthétique » tolérée ; on combat l'esprit cosmopolite, *accusé de vouloir « couper les racines de la fierté nationale »,* et on en rend coupables de nombreux cinéastes et scénaristes (souvent juifs) ; on attaque l'esprit décadent et démoralisateur des films américains (Eisenstein lui-même, à la veille de sa mort, y contribue dans un texte intitulé : « Les dispensateurs de poison moral ») ; on restreint la production de longs *métrages (elle tombe de vingt-cinq en 1944 à six en* 1951) et la plupart de ceux qui sont tournés possèdent un caractère violemment anti-américain ; certains scénarios manquent singulièrement de finesse ; *ainsi,* l'Emissaire de la paix, *de F. Ermler,* se passe dans une France affamée et asservie où les occupants américains règnent en maîtres et, sans la moindre ménagement, renversent avec leurs jeeps les malheureux passants.

Aux Etats-Unis, l'anticommunisme est érigé en doctrine officielle ; *à Hollywood, on écarte des studios tous les sympathisants* progressistes, on met en chantier la série de films antirouges, on établit une « liste noire » des cinéastes à proscrire : c'est le temps *du maccarthysme, ce fascisme démocratique,* et de la « chasse aux sorcières » (l'expression émane de la pièce antimaccarthyste d'Arthur Miller, les Sorcières de Salem, **1953). Les tracasseries et les humiliations de cette époque ont été *dénoncées, à l'écran,* par deux anciennes victimes du maccarthysme : Charles Chaplin, dans** Un roi à New-York **(1957), et Martin Ritt, dans** le Prête-Nom **(1976).**

D'autres pays participent à cette « guerre froide » des ombres ; en particulier la Grande-Bretagne, où Carol Reed dirige, en 1949, un film « violemment anticommuniste » (1) : le Troisième Homme, **et *récidive,* en 1953, avec** l'Homme de Berlin.

***En France, aucun film n'aborde de front le thème ; le pays* supporte au cours de cette période sa guerre d'Indochine (1946-1954). Toutefois, certains événements cinématographiques (que Jacques Demeure rappelle, pour l'essentiel, ci-dessous) révèlent des tensions spécifiques de l'époque ; les municipalités communistes, *reprenant* à leur compte les consignes de moralisation appliquées en U.R.S.S., interdisent la projection dans leurs villes du film** Un homme marche dans la ville **(1950), du cinéaste existentialiste *Marcel Pagliero. La censure officielle, afin d'éviter* les *manifestations* anti-américaines qu'avait suscitées la sortie de** Rideau de fer, **transforme, par le doublage, le pamphlet anticommuniste** Pick up on South Street, **de Samuel Fuller, en un film sur la trafic de stupéfiants diffusé sous le titre** le Port de la drogue. **Aux campagnes *antisoviétiques, d'ailleurs,* les communistes *français répliquent par* un film d'hommage à Staline intitulé** l'Homme que nous aimons le plus **(1949). Bien que « froide », on le voit, cette guerre embrasait parfois les passions.**

IGNACIO RAMONET.

(1) Cf. Marc Ferro : « Un combat dans *le film* : le Troisième Homme », dans *Cinéma* et *Histoire,* Bibl. « Médiations », Denoël-Gonthier, Paris 1977, page 62.

En U.R.S.S., le gel a devancé le rendez-vous

IL est paradoxal de le constater : durant la deuxième guerre mondiale, les films soviétiques furent, d'une certaine *façon, moins conformistes que ceux* des Américains. Le fait est pourtant bien là, qu'expliquent les conditions de la production. Aux Etats-Unis, dès la fin de 1941, Roosevelt planifie et définit le *contenu de la production cinématographique.* Or, rien de tel ne put se produire en Union soviétique. Avec le désastre de l'invasion, la dispersion et l'improvisation furent la règle, nécessité fait loi. Le *tournage s'effectuant, pour certains cinéastes,* entre deux participations au combat, il n'y eut plus de contrôle possible et, d'Alma-Ata au Caucase ou au front d'Ukraine, les cinéastes purent donner *libre cours à leur créativité : principale* contrainte : les conditions techniques, pas les bureaucrates. De sorte que les personnages de leurs films ne furent pas nécessairement aussi conformes et vertueux *que ceux des films américains ; certains* « collaboraient » : dans *Arc-en-Ciel,* on vit l'inimaginable pour un film américain, même évoquant des pays alliés, des femmes soviétiques coucher avec des officiers *allemands. Quant à la désorganisation de* l'armée en juin 1941, *le Secrétaire du Rai-Kom,* de Pyrev, l'évoquait avec un réalisme dont on eût pu imaginer que jamais la bureaucratie soviétique ne se *relèverait...*

Dès 1946, Jdanov entreprit une reprise *en main* qui devait mettre *fin* à ce désordre. Il n'y mit pas de manières, un décret donnant une large publicité à cette condamnation. Certes, la guerre finie, il fallait faire des films distrayants : mais de là à laisser imaginer, *comme* Poudovkine, qu'au moment de l'épreuve un grand chef, comme l'amiral Nakhimov, pouvait s'intéresser à des danseuses, voilà qui sapait le respect dû à ceux qui dirigent et commandent. Sont particulièrement significatifs les attendus qui condamnent *la Grande Vie,* de Lukov. Par dérision, Lukov décrivait la « grande vie » qu'allaient mener les citoyens au retour de la guerre : avec des copains, reconstruire de leurs mains l'usine détruite, et se remettre au travail. Film « *inadmissible* » : qui ne tenait pas compte des « moyens techniques » que l'Etat allait mettre à la disposition des citoyens, et par conséquent omettait de mettre en scène l'action prépondérante du parti *dans la reconstruction du pays. Et puis* que pouvait signifier « *cette prétention de Lukov à croire en la capacité individuelle des citoyens à ressusciter leur usine* », comme si l'Etat y était « indifférent », alors que, guidé par le parti, il allait faire pousser le blé dans le grand Nord, irriguer les déserts, transformer la nature et l'homme, redéfinir l'amour même ? Incarnation de l'histoire, *expression de son progrès, le parti était là,* et le génial Staline ; que pouvaient vouloir dire cette vision de l'histoire à la Poudovkine, par le petit bout de la lorgnette, qui prenait le regard de Fabrice pour *contempler l'amiral Nakhimov, ou encore,* dans *Ivan le Terrible,* ces parallèles incongrus qui identifiaient des *opritchniki,* ces « *authentiques ancêtres de nos bien-aimés dirigeants* », à des membres du K.K.K. *ou à des gangsters.* « *Il fallait en finir avec ce cosmopolitisme et ces vulgarités.* » Les bureaux retrouvèrent leurs droits, l'office du cinéma son contrôle, et les scénarios furent épluchés. *Peu de projets en réchappèrent et le Mitchourine* de Dovjenko mit trois ans à sortir à force de censures et de remaniements. Jamais la production ne fut censurée et réduite à ce point sous le *prétexte de la « qualité »...*

Pour le cinéma soviétique, le gel avait *précédé la guerre froide. Mais nul ne* s'en aperçut à l'Ouest, où trop vive était la reconnaissance envers les armées soviétiques pour que fut mise en question l'incroyable bouffée d'orgueil que *signifiait cette prise de position de Jdanov* puis de ses séides. Le parti ne se trompait pas, il jugeait de tout : de l'art, de la science, de la politique. Furent alors considérés avec commisération ceux que cette *affirmation d'infaillibilité* troublait. Les staliniens les regardaient comme des débiles.

C'EST dans ce climat de certitudes que la *proposition de l'* « *aide Marshall* » à l'U.R.S.S., aux pays de l'Est et à l'Europe occidentale pût apparaître comme une forfanterie ou une dérision. Alors que l'aube du progrès se levait à l'Est, *n'était-ce* pas une ultime tentative, la plus pitoyable, du « *capitalisme moribond et dévoyé* » pour prévenir la marche illuminée de l'Occident vers le socialisme ? Décidément, les Américains ne comprenaient *pas quel* était le sens de l'histoire ; et il fallait se méfier de grands gamins aussi dangereux. Face à l'*émancipation des peuples, à la montée du* socialisme, le plan Marshall avait pour *fonction, selon Staline, de faire retomber* l'Europe libérée dans la dépendance d'une société pourrie. A la demande du comité central, Eisenstein expliqua que les films américains avaient pour rôle de « *répandre du poison spirituel* ». Guerassimov condamna la nocivité des productions américaines. Il était « *juste* » de faire feu *sur l'Amérique par tous les moyens dont* on disposait (et le cinéma retrouverait alors sa véritable mission). Mais il fallait bien comprendre qu'en agissant ainsi l'U.R.S.S. luttait pour la paix que seule *menaçait l'Amérique, héritière spirituelle* de l'Allemagne nazie. Et si, grâce à la science du parti et à son chef génial, il n'y avait plus de conflits au sein de la société soviétique en route vers le bonheur, *il convenait que le cinéma fît de* celle-ci une représentation conforme, le seul conflit réel étant désormais celui qui opposait la concepton soviétique de la vie et la vision décadente, à l'américaine.

La guerre froide suscita ainsi quantité de projets de films anti-américains (au moment d'ailleurs où aux Etats-Unis se préparaient de nombreux films anticommunistes). Toutefois, à part *la Question russe, Rencontre sur l'Elbe* et *Adieu, Américains,* en souvenir de la courte *idylle* des deux alliés de la guerre, on constate que peu de ces projets aboutirent et surtout que ces films laissèrent peu de traces. L'hostilité envers l'Amérique était artificielle, entièrement construite par le régime ; *dans l'opinion, elle* ne correspondait à aucune réalité vécue. Il n'y avait jamais eu de guerre entre l'Amérique et la Russie, et même l'hostilité à l'égard de Churchill ou de l'Angleterre n'était pas vraiment enracinée.

L'identification de l'Amérique à l'Allemagne nazie n'avait pas de sens pour les citoyens soviétiques, dont la chair était *encore meurtrie par l'agression allemande,* par l'ennemi héréditaire. La haine de l'Allemagne est trop puissante, en ces années d'après *guerre,* pour que la guerre froide, même commandée d'en haut, puisse en distraire ne serait-ce qu'une infime partie contre la lointaine Amérique. Et si, quelques années plus tard, une autre peur put *mobiliser* les craintes et la hantise des Russes, ce ne fut pas celle des Américains, mais bien des Chinois, derrière qui le Russe reconnaît le Tatar, autre ennemi de sa *race.*

MARC FERRO.

Scènes de chasse à Hollywood

LA célèbre Commission des activités anti-américaines ne date pas de la guerre froide. C'est au milieu de l'ère rooseveltienne, le 26 mai 1938, que la Chambre des représentants autorise son *fonctionnement.* Son but *est, déjà,* d'évincer les communistes des administrations publiques.

Hollywood constitue, à cette époque, un haut lieu du libéralisme américain. La Ligue antinazie, qui accueille les victimes du nazisme et envoie son soutien financier à l'Espagne républicaine, groupe des personnalités aussi prestigieuses que John Ford, lequel déclare : « *Mon plus cher désir est de coopérer de toutes mes forces avec la Ligue antinazie. Si c'est cela être communiste, alors j'en suis un !* » Durant la guerre, on ne produit pas *d'œuvres antisoviétiques à Hollywood.* Des films tels que *Song of Russia* ou *Mission to Moscow* (1943), de Michael *Curtiz, exaltent même l'amitié* entre les peuples russe et américain.

Dès 1946, l'allié devient l'ennemi principal. On entre dans la guerre froide. La Commission va enfin pou*voir jouer le rôle pour lequel* elle a été créée. Les conservateurs, découvrant ce prodigieux outil de propa*gande* qu'est *le cinéma,* veulent le contrôler. Mais, pour préparer la lutte idéologique, il faut évincer les libéraux.

Le 20 octobre 1947, la commission Parnell-Thomas (dans laquelle siège *Richard Nixon, représentant* de la Californie) entre en fonctions à Hollywood. Son but : recueillir des témoignages *sur les infiltrations communistes dans* les *syndicats* des travailleurs du film (scénaristes, réalisateurs, puis acteurs). En fait, ce ne sont pas les communistes, peu nombreux à Hollywood (1), qui sont visés, mais tous les progressistes et en particulier ceux qui ont manifesté de la sympathie pour ce « front populaire » qu'a pu être le New-Deal. Sur la base des témoignages, on établit une *liste noire* et l'on partage les personnalités convoquées entre « témoins amicaux » *(friendly witnesses)* et « témoins inamicaux » *(unfriendly witnesses).* Dix personnalités refusent de témoigner, en invoquant le premier amendement de la *Constitution sur* la *liberté* d'expression. Les « Dix » sont blâmés pour outrage au Congrès et condamnés à des *peines de prison. John Huston et* Philip Dunne créent alors le « Comité pour le premier amendement », dont le but *est d'obtenir la cassation du jugement.* Par ailleurs, le syndicat des scénaristes (le plus à gauche des syndicats de Hollywood) poursuit les producteurs qui ont licencié les « subversifs ». En décembre 1948, le scénariste Lester Cole, renvoyé par la Metro pour raisons politiques, gagne son procès contre le studio.

Dès 1948, pour satisfaire aux exigences de la Commission, les producteurs mettent en chantier une série de films « antirouges » aux titres révélateurs : *The Iron Curtain* (1948), *The Red Menace* (1949), *The Red Danube* (1949), *I Married a Communist* (1949) et *Guilty of Treason* (1950). Lorsque, en 1950, Joe McCarthy, sénateur du Wisconsin, « révèle » que deux cent cinq agents communistes travaillent au ministère des affaires étrangères à Washington, le doute s'empare *de bon nombre de libéraux américains.* La guerre de Corée éclate, et à Hollywood, on est pressé de donner des *gages de bonne conduite.*

Le 8 mars 1951, la seconde commission, dite commission Wood, entre en fonctions. Sur quatre-vingt-cinq personnes convoquées, quarante-huit refusent de témoigner, mais, cette fois, au nom du cinquième amendement, jugé tactiquement plus efficace que le premier, et qui stipule : « *Nul ne sera tenu de témoigner contre lui-même dans une affaire criminelle* », la question de la commission étant : « *Etes-vous, oui ou non, communiste ?* » Entre-temps, un *clearing office,* véritable chambre ardente, opère dans chaque studio. Tout « *donné* » *(blacklisted),* s'il veut retrouver le droit au travail, doit devenir à son tour « donneur » *(blacklister).* A vrai dire, ce qui importe, pour la commission, ce ne sont *pas tant les résultats de l'enquête* mais que tous, à Hollywood, reconnaissent sa légitimité.

APRES six mois de prison, Edward Dmytryck, l'un des « Dix », dénonce, en 1951, vingt-six personnes. Elia Kazan, qui avait gagné une réputation de progressiste en fréquentant les cercles intellectuels new-yorkais, en livre onze, le 10 avril 1952, puis il obtient l'Oscar en 1954 avec *Sur les quais,* où, sous prétexte de dénoncer *la corruption syndicale, il fait une* véritable apologie de la délation. Parmi les films « antirouges » de l'année 1952, on trouve, destiné à l'édification des naïfs, *My Son John,* de Leo McCarey, qui décrit le désespoir d'une famille dont le fils, haut fonctionnaire, est un agent communiste.

Plusieurs victimes de la « liste noire », dont le scénariste Michael Wilson, se groupent alors pour réaliser un film-manifeste. C'est *le Sel de la terre,* de Biberman (1953), qui relate la grève des mineurs d'une petite ville du Nouveau-Mexique. *Le tournage se fait dans des conditions éprouvantes,* sous la menace de « justiciers » locaux, et la sortie du film sera sabotée.

Plus que les acteurs et les réalisateurs, ce sont les scénaristes qui ont souffert des activités de la Commission. Directement responsables du contenu des *films,* ils ont payé le tribut le plus lourd. Sur la « liste noire », on en compte cent six, pour *trente-six acteurs et douze* réalisateurs. Empêchés officiellement de travailler, certains devinrent *ghost-writers* (2). C'est ainsi qu'un *certain* Robert Rich, inconnu des studios, reçut l'Oscar du meilleur scénario, en 1956, pour *Les clameurs se sont tues.* Il s'agissait en fait de Dalton Trumbo, l'un des « Dix ».

Deux ans plus tard, en janvier 1958, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis signent un pacte d'échanges culturels ; et, l'année suivante, Nikita Khrouchtchev, en voyage *aux Etats-Unis,* vient visiter la cantine de la 20th Century Fox. Hollywood enterre enfin la hache de guerre.

NOELLE DE CHAMBRUN.

(1) Sur le rôle du parti communiste à Hollywood de 1933 à 1947, voir la revue américaine *Cineaste,* vol. X, n° 1, janvier 1980 *(419 Park Avenue South, New-York,* N.Y. 10016).

(2) Ecrivains-fantômes.

France : un climat d'opposition tranchée

LE 22 juin 1946 : « *Et je vous avoue que, s'il avait fallu, dans l'intérêt supérieur de la France, sacrifier la corporation cinématographique française, je l'aurais fait bien volontiers.* » Commentant, pour les diverses branches de cette corporation plus qu'inquiète les accords économiques franco-américains du 28 mai, dits « accords Blum-Byrnes », Léon Blum reconnaît une lourde dépendance de la France envers les Etats-Unis. Présenté comme monnaie d'échange dans un contexte financier beaucoup plus large, assuré, comme seule protection, d'un quota de projection de ses propres films dans ses propres salles pour une période limitée, le cinéma français fonctionne alors vaille que vaille dans une économie exsangue. Employeurs et employés ne peuvent que se sentir menacés par la formidable production hollywoodienne, dont près de six années sont inédites en Europe. Un certain antiaméricanisme, aux motivations parfois contradictoires, s'installe alors ; une volonté de défendre les productions françaises aussi.

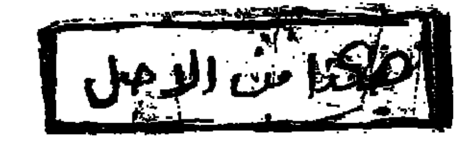
Et, le 12 novembre, commence la guerre d'Indochine, dont la production commerciale ne rend pas compte avant les accords de Genève (1954). Il est vrai que la censure veille, et que la police pourchasse les copies d'un court métrage militant qui dénonce la « sale guerre » : *Vive les dockers* (1949), du communiste Robert Menegoz. Dans ce contexte, toute approche du problème colonial est refusée : il faut l'obstination d'un autre communiste, René Vautier, pour que soit sauvé, au moins en partie, un témoignage sur le colonialisme ordinaire : *Afrique 50 ;* ce réalisateur fera l'objet de poursuites judiciaires, ainsi qu'un Africain tenu pour son complice : Félix Houphouet-Boigny. *Les Statues meurent aussi* (1952) d'Alain Resnais et Chris Marker, qui décrit l'a-culturation de l'Afrique noire française, n'est autorisé que tardivement et après coupures. Un sort analogue est réservé à un long métrage de fiction, *Bel-Ami* (1954), d'après Maupassant, dans lequel le réalisateur Louis Daquin et les scénaristes Wladimir Pozner et Roger Vailland, alors tous trois membres du P.C.F., font des allusions critiques aux guerres coloniales du dix-neuvième siècle. Seule production vraiment contemporaine autorisée, *Crèvecœur* (1952), de Jacques Dupont, se présente comme une apologie mi-romancée, mi-documentaire du bataillon Monclar engagé par la France dans la guerre de Corée. Qu'un peu plus tard, en Corée du Nord, Jean-Claude Bonnardot tourne, comme en réponse, une œuvre d'inspiration pacifiste, *Morambong* (1958), la censure diffère la sortie du film de plusieurs années.

Que voient donc, de cette guerre froide et des ses abcès de fixation sanglants, les spectateurs français ? Bien peu de choses. La censure, toujours elle, limite aussi les longs métrages soviétiques, qu'ils se réfèrent au moment présent avec une accablante bonne conscience stalinienne comme *Rencontre sur l'Elbe* (1949), de Grigori Alexandrov, ou qu'ils risquent toujours d'inciter à la mutinerie, comme *le Cuirassé « Potemkine »* (1925), d'Eisenstein, dont la condamnation est confirmée en 1950. La production américaine connaît bien sûr un meilleur sort. Mais, dans ce climat d'opposition tranchée, les réalisations ouvertement « antirouges » trouvent difficilement une vaste audience : l'une des premières du genre, *le Rideau de fer* (1948), de William Wellman, provoque de vives manifestations à Paris.

LES films sur et pour la guerre de Corée n'ont, en général, qu'une diffusion de second ordre. L'opposition d'une part importante des spectateurs et la crainte des exploitants pour leurs fauteuils aboutissent alors à une manière de boycottage.

En sera victime aussi une production française qui met en scène un docker, *Un homme marche dans la ville* (1950), de Marcello Pagliero. Accusé d' « *atteinte au moral de la classe ouvrière* », cette œuvre est pourtant représentative de la façon dont les meilleures réalisations de l'époque savent en refléter le climat, rompant avec les nombreuses autres qui se veulent uniquement divertissantes. Peintures acerbes d'un milieu populaire ou bourgeois, où le désespoir fait bon ménage avec le sarcasme, ces films dits « noirs », histoires criminelles ou de guerre, sont l'œuvre de Marcel Carné *(Thérèse Raquin,* 1953), Henri Decoin *(la Vérité sur Bébé Donge,* 1951), Jean Grémillon *(Pattes blanches,* 1949), Jacques Becker *(Casque d'or,* 1952), Claude Autant-Lara *(la Traversée de Paris* 1956), Henri-Georges Clouzot *(Manon,* 1949 ; *le Salaire de la peur,* 1953), Yves Allégret *(Dédée d'Anvers,* 1948 ; *Une si jolie petite plage,* 1949 ; *Manèges,* 1950). Il est permis de tenir ces réalisations pour plus révélatrices de cette période que les allusions à la guerre de Corée contenues dans *Avant le déluge* (1953), d'André Cayatte, que la malencontreuse réalisation des *Mains sales* (1951), de Jean-Paul Sartre, par Fernand Rivers, que les interrogations de René Clair sur science et conscience dans *la Beauté du diable* (1950), dont le scénario est édité suivi du texte de l' « Appel de Stockholm » réclamant l'interdiction de l'arme atomique à une époque où, seuls, les Etats-Unis la possèdent. Pendant ce temps, les actualités cinématographiques, que la télévision grandissante voue à une mort prochaine, diffusent imperturbablement la « vérité » gouvernementale...

JACQUES DEMEURE.



... ombres

IGNACIO RAMONET

... à Hollywood

Echec économique, mais détermination politique

LE VIETNAM EXSANGUE



(Photo Roger Pic.)

Par PIERRE BROCHEUX et DANIEL HEMERY

Le Nord, base arrière du parti et de l'Etat

LE Vietnam vit à l'heure de l'échec économique et du dénuement matériel. Le plan quinquennal 1976-1980, dont l'objectif essentiel était de parvenir, dans un délai de quatre ans, à l'autosuffisance alimentaire, grâce à une production de 21 millions de tonnes de céréales, n'a pas abouti aux résultats escomptés et se trouve publiquement abandonné. Les chiffres avancés pour 1979 — mais l'appareil statistique vietnamien est demeuré rudimentaire, — font état d'une production de 13 à 14 millions de tonnes (voir tableau I) : le déficit vivrier est donc considérable. En fait, la production n'a guère progressé au Nord, ni même au Sud, où persiste la chute des récoltes de paddy qui avait marqué les années de guerre. La pénurie alimentaire s'est généralisée et n'a sans doute jamais connu cette ampleur. Pendant la guerre, elle avait en effet été évitée grâce à l'aide économique massive que les Etats-Unis accordaient au Sud (en moyenne 650 millions de dollars par an de 1969 à 1972) et à celle que la Chine fournissait au Nord, notamment sous forme de riz (500 000 tonnes par an), de médicaments et de produits de consommation courante. Le soudain tarissement de ces deux sources a eu des effets catastrophiques, provoquant une crise durable dans l'ensemble du pays que l'aide des pays du Comecon n'est pas en mesure de résoudre. Les difficultés sont encore aggravées par la nécessité d'apporter des secours alimentaires au Cambodge et d'exporter des biens de consommation pour solder une partie des achats à l'extérieur : en 1978, ces exportations représentaient officiellement 15 % de la production d'articles de consommation et assuraient 70 % des rentrées de devises étrangères (1).

Dans un pays où la croissance démographique est d'environ 2,6 % par an, le problème alimentaire est donc plus que jamais le problème-clé de l'économie. L'augmentation de la superficie cultivée ne dépasse pas 3 % par an, celle des rendements est encore pratiquement négligeable : tout accroissement de la production est immédiatement absorbé par celui de la population. Avec 5 millions d'hectares de superficie rizicole et un rendement moyen de 4 tonnes à l'hectare, les récoltes représentent en moyenne 300 à 400 kilos par tête, alors que le minimum nécessaire serait de 500 kilos (3). Il faudrait au moins 4 millions de tonnes de vivres supplémentaires pour stabiliser la situation alimentaire...

Le riz est rare, un peu moins au Sud qu'au Nord toutefois, et très cher. La ration de céréales délivrée à bas prix par les magasins d'Etat oscille autour de 13 kilos par mois, mais elle ne comporte plus qu'un kilo de riz, le reste se composant de manioc, de maïs, de blé importés qui servent à ce que les Vietnamiens appellent le « bourrage ». Les autres denrées alimentaires ne donnent lieu qu'à de maigres distributions. Il faut donc acheter au prix fort poisson, riz, patates, fruits, légumes sur les milliers de petits marchés où les paysans vendent les produits de leurs lopins ou de leur élevage familiaux. Si les marchés du Sud sont relativement bien fournis, ceux du Nord sont d'une pauvreté frappante. Mais, dans les deux cas, les prix sont exorbitants par rapport au pouvoir d'achat des salaires mensuels qui varient entre 40 et 60 dong (3) pour la plupart des salariés (voir les tableaux II et III pages 16 et 18). De même pour les autres produits de consommation courante, qui manquent cruellement, surtout au Nord. Depuis deux ans, la population du Nord n'a guère touché de tissus. L'on se soigne à l'aide de plantes médicinales dont on a généralisé la culture dans les villages. En dépit des efforts des autorités, une partie de la population souffre de malnutrition. Beaucoup d'enfants, convenablement soignés en général, sont néanmoins, selon de nombreux médecins, d'une taille inférieure aux normes de l'Organisation mondiale de la santé.

Les perspectives d'amélioration paraissent à l'heure actuelle très limitées. La croissance de la population est trop rapide, la pression démographique trop forte, surtout dans les campagnes du Nord. Dans les deltas du fleuve Rouge, du Thanh-Hoa, du Nghe-Tinh, les densités atteignent mille habitants au kilomètre carré. Chacun dispose en moyenne de 600 mètres carrés et, chaque année, la population active vietnamienne s'accroît d'environ un million d'individus (4). Rien de tel, pour s'en rendre compte, que de circuler dans les villages du Nord surpeuplés d'enfants et de jeunes : 5 518 habitants, dont 2 232 enfants d'âge scolaire, à la coopérative Yen-So, près de Hanoï ; 3 875 habitants, dont 1 200 élèves, à la coopérative Ba-To (Vinh), etc. Cinquante-deux millions de Vietnamiens en 1979 ; soixante-quinze dans vingt ans...

Si les terres disponibles représentent des superficies importantes, en général les investissements et l'équipement lourd font défaut pour les indispensables travaux d'infrastructure. L'équilibre entre la production et la consommation est d'une vulnérabilité extrême. En cas de calamité naturelle, comme lors des inondations catastrophiques de 1978, ou, plus récemment, pendant la grave sécheresse qui a frappé le Nord au cours de l'hiver dernier, très vite le seuil de rupture est atteint. Il est vraisemblable dans ces conditions que la crise alimentaire se poursuivra jusqu'au milieu de la prochaine décennie, sinon jusqu'aux années 90. Tout au plus peut-on espérer maintenir, avec l'aide de l'U.R.S.S. et des organismes internationaux, la ration à son incompressible niveau actuel. Dans ces conditions la participation des pays occidentaux à la reconstruction du Vietnam n'apparaît pas seulement comme une obligation morale et politique mais, plus que jamais, comme une impérieuse nécessité économique.

Sur ce fond général de pénurie et de dénuement apparaissent bien des inégalités et des différences régionales, tant dans les niveaux de vie que dans les comportements sociaux. Le contraste entre le Nord et ce qu'il est convenu d'appeler le Sud (qui comprend, d'ailleurs le Centre) est plus frappant que jamais. Comment la situation évoluera-t-elle, à cet égard ; quels en seront les effets à long terme ? Questions décisives pour l'avenir du Vietnam.

Une économie de guerre organisée

LE Nord est pauvre, très pauvre. La vie quotidienne y est particulièrement dure. Même prévenu, l'étranger éprouve un choc lorsqu'il débarque à l'aéroport de Hanoï. La ville est surpeuplée. Le patrimoine immobilier et la structure urbaine n'ont guère changé depuis l'époque française ; très peu de constructions neuves, mais la population est quatre fois supérieure à ce qu'elle était en 1954. Elle se partage les anciennes villas coloniales et les « compartiments » de la vieille ville, parfois à raison d'une pièce pour deux familles, s'entasse dans les constructions de fortune qui ont proliféré partout dans les ruelles et dans les immenses quartiers de paillotes de la périphérie. Le spectacle est le même dans les autres villes du Nord, Haiphong, Nam-Dinh, Vinh, etc. Partout règne l'économie de guerre, mais une économie de guerre organisée, dans les conditions d'un extrême sous-développement, d'un pays agraire dont le faible potentiel industriel a été dévasté par les bombardements américains, et aujourd'hui très dépendant de l'aide du Comecon. L'usage des technologies modernes reste exceptionnel, la vétusté est générale, l'usure du matériel très prononcée. Le Vietnam du Nord tient, mais au prix d'une incroyable économie de moyens. Villes faiblement éclairées, ou même privées d'électricité comme Vinh, qui fut rasée par l'aviation américaine et dont la centrale, repliée à la campagne dans le cadre de la politique de *so tan* (dispersion), n'a pas été remise en marche. Villes en partie rurales, ou « ruralisées », où les minuscules jardins familiaux occupent le moindre pouce de terre cultivable, où le charbon, le ciment, les sacs de riz se transportent en grande partie en charrettes à bœufs ou à bras, ou encore dans les antiques cyclopousses des années 60. Le travail manuel est prépondérant, sur les chantiers où les ouvrières maçonnent brique par brique les constructions neuves, le visage protégé contre la poussière par une pièce de tissu ; sur les routes où d'autres ouvrières rebouchent les trous avec des paquets de bitume qu'elles manipulent à l'aide de gants. Certes, la machine est présente sous la forme d'engins de terrassement ou encore de l'important parc de camions étrangers, mais le machinisme n'existe qu'à l'état d'îlots technologiques. Le fléau d'épaule, la charrette à bras, la faucille, le sampan, sont économiquement aussi importants que le camion ou le moteur. Le travail artisanal, la production domestique dominent dans les activités de transformation et la fabrication des objets manufacturés. Un seul secteur mécanisé, l'armée. Paradoxale surimpression d'une machine militaire ultra-moderne sur une base économique pré-industrielle : le Vietnam marche sur deux jambes...

Le sous-emploi frappe une grande partie de la population rurale et urbaine, comme l'atteste la prolifération des petits métiers. Dans la vieille ville de Hanoï, pas de compartiment sans son éventaire de papiers votifs, de casques de *bo doi*, de cigarettes étrangères vendues à l'unité ; pas de trottoirs dans la ville sans ses réparateurs ambulants de bicyclettes, ses gonfleurs de pneus, ses petites marchandes de cigarettes dont les lampes à pétrole s'allument au bord de la chaussée dès que la nuit tombe. La population est dépourvue des produits les plus élémentaires, savon, tissu, charbon, papier. Même les magasins « spéciaux », réservés aux familles des cadres importants et aux étrangers, et qui constituent les centres nerveux du marché parallèle, en particulier de celui des cigarettes « 555 », véritable monnaie forte du Vietnam, n'offrent à leur clientèle privilégiée qu'un nombre restreint de marchandises. Les écoles surpeuplées — les enfants s'y succèdent par roulement toutes les quatre heures, entre 6 et 18 heures — manquent de cahiers, de crayons, de livres. Jusqu'à une date récente, les étudiants d'histoire de l'université de Hanoï recopiaient à la main leurs mémoires de fin d'études ou leurs thèses, d'ailleurs souvent remarquables, avec des trésors de patience et de soin. Leur bibliothèque ne contient aucun ouvrage occidental de sciences humaines postérieur aux années 60, et il en est pratiquement de même pour toutes les grandes bibliothèques du pays, puisque celles-ci ne peuvent acheter à l'étranger faute de crédits. On mesure par là à quel point les intellectuels vietnamiens sont coupés des débats et des courants d'idées occidentaux, combien ils sont avides d'échanges avec l'étranger.

Pourtant, dans cette situation-limite, le système social et politique du Nord fonctionne sans crise majeur, la cohésion et la discipline semblent très fortes. Apparemment, le régime communiste bénéficie d'un consensus très large au sein du peuple des villages et des villes. En témoigne l'impressionnante activité avec laquelle on répare les destructions de la guerre, dont il est désormais difficile de repérer les traces. Manifestement, le peuple du Nord ne « subit » pas l'histoire : inlassablement, dans les rizières, sur les chemins, sur les chantiers, chacun s'affaire dans une tenace lutte pour la vie, pour la survie. Nulle trace de démission, guère de signes perceptibles de démoralisation collective. Les familles en haillons, attelées à des charrettes de poussier de charbon, qu'il arrive de croiser sur les routes du bassin houiller de Hon Gai, semblent n'être qu'une minorité. Les très rares mendiants ne sont jamais que des gens âgés. Manifestement, la majorité des familles disposent, à la différence de la période coloniale, qui ne remonte qu'à vingt-cinq ans et demeure l'unique référence historique de la population, du minimum nécessaire pour se nourrir et des possibilités élémentaires pour instruire et soigner les enfants.

Les acquis, décisifs dans une ancienne colonie sous-développée, fondent l'adhésion plus ou moins active des paysans au régime. Car le communisme est profondément enraciné dans la paysannerie : le soutien que celle-ci lui apporte depuis plusieurs décennies constitue le fondement du système du parti-Etat qui s'est instauré au Nord à la suite de la première guerre révolutionnaire. Pour les paysans, en effet, la révolution dirigée par les communistes a levé une série de préalables essentiels.

(Lire la suite page 16.)

Tableau I. — LES DIFFICULTES DU PLAN QUINQUENNAL 1976-1980
(Ecarts de production et ajustements pour les deux dernières années)

	1979		1980	
	Objectifs	Production	Objectifs initiaux	Objectifs rectifiés
Céréales (en millions de tonnes)	16,5	13,5	21	15
Charbon (millions de tonnes)	7,5	— de 7,5	10	8,5
Ciment (en tonnes)	1 828 000	729 000	2 000 000	1 300 000
Engrais (en tonnes)	700 000	700 000	1 300 000	1 000 000
Electricité (en milliards de kilowatts/heure)	4,2	3,65	5	?

N.B. — Les productions de charbon, d'acier, de verre, de thé traité, de sucre, de briques, ont augmenté en 1979 par rapport à 1978. Celles d'électricité, de bois, de ciment, de papier, de porcelaine, de filés et de tissus de coton ont diminué.
Sources : Périodiques et publications vietnamiens.

(1) *Nhan Dan*, 16 octobre 1979.
(2) Données fournies par le *Quan Doi Nhan Dan* du 4 novembre 1979.
(3) Au taux de change officiel, le dong vaut 2 francs français.
(4) *Quan Doi Nhan Dan*, 11 septembre 1979.

S'informer, du Nord au Sud

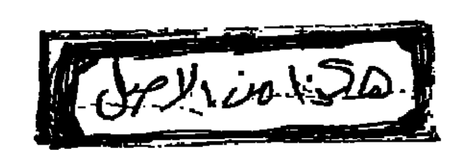
UNIVERSITAIRES français, Pierre Brocheux et Daniel Hémery ont séjourné pendant trois mois au Vietnam, de septembre à la fin du mois de novembre 1979, à un moment critique pour la nation vietnamienne qui venait de subir l'offensive chinoise et se trouvait aux prises avec les tensions engendrées par l'occupation du Cambodge. Le sixième plénum du comité central du P.C. vietnamien venait aussi de prendre, en août-septembre, des résolutions pour « desserrer la vis » et procéder à un redéploiement économique. Les auteurs ont pu circuler librement, à pied ou à bicyclette, à l'intérieur de périmètres donnés : ceux des districts de Hanoï et de Ho-Chi-Minh-Ville.

La guerre et la lutte pour la survie quotidienne ont conduit les Vietnamiens à s'entourer d'une carapace dont ils ne se débarrassent que difficilement. Mais s'ils ont du mal à desserrer les dents, c'est plus encore parce que le gouvernement interdit les contacts avec les étrangers, une règle qui n'est levée que pour des personnalités auxquelles l'âge ou le rôle dans les relations publiques auprès des milieux internationaux confère l'immunité.

Au Vietnam, il y a deux mots-clés : *organiser* et *se faire enregistrer*. Sans eux rien n'est possible ; bien traiter les invités implique que rien ne soit improvisé, que rien n'intervienne qui permette à l'individualité de s'exprimer et de contrarier les normes ou le point de vue collectivement élaboré. Ce système explique la lenteur avec laquelle un programme de travail est mis en route ; simultanément, il permet toujours de trouver un prétexte pour ne pas réaliser ce qui était prévu. De même, l'état de guerre est propice au refus de certaines demandes sous le prétexte d'assurer « la sécurité des hôtes ».

Ces conditions générales sont valables pour l'ensemble du pays. *Toutefois, en ce qui concerne* les deux auteurs, elles furent modulées différemment dans le Nord et dans le Sud. Dans le Nord, ils étaient en terre inconnue et leur dépendance à l'égard de leurs accompagnateurs s'en trouvait renforcée. Dans le Sud, et notamment à Ho-Chi-Minh-Ville, le fait pour l'un d'eux d'être en pays natal et de parler la langue, l'existence d'un réseau de relations, leur ont donné plus de latitude pour circuler et pour multiplier les rencontres officieuses : même les conversations avec les officiels prenaient un tour moins formel.

En définitive, la principale difficulté que le visiteur étranger affronte dans un pays comme le Vietnam est moins la restriction des déplacements et des rencontres que le heurt avec l'épais rideau des apparences et le climat d'incertitude.



(Suite de la page 15.)

Elle a chassé l'impérialisme français, renversé la classe des notables ruraux et des *micro-propriétaires fonciers* qui dominaient la campagne. Certes, la mise en place des coopératives a placé *la production paysanne et le village* sous le contrôle de l'Etat, par l'intermédiaire de l'appareil administratif *des districts (huyen). Mais la société* paysanne a aussi ses « défenses », ses mécanismes d'autonomie, ses solidarités *familiales et locales*, qui atténuent les effets d'un système non dépourvu, au demeurant, d'avantageuses contreparties. Les villageois ont leur mot à dire dans la gestion des coopératives ; ils élisent leurs comités administratifs, assistent à leurs assemblées générales et y interviennent. Surtout, ils disposent de lopins de terre familiaux — 5 % de la superficie *de chaque coopérative, — dont ils* peuvent vendre librement les produits et d'où ils tirent une bonne partie (au *moins 40 % à 50 %) de leur revenu* réel. Au reste, il est des compromis possibles avec la coopérative, par exemple l'exploitation individuelle de certaines terres collectives qui n'est probablement pas exceptionnelle puisqu'une directive du comité central l'a en quelque sorte légalisée en août 1979. Sans doute l'indifférence à l'égard du travail à la coopérative est-elle fréquente, si l'on en croit la presse officielle. Sans doute est-on davantage intéressé par les profits de l'économie privée. *Mais, tout compte fait, le* revenu réel du paysan est plus élevé qu'autrefois, plus stable aussi. Dans les coopératives modèles que les étrangers peuvent visiter, il n'est certainement pas très éloigné du revenu des travailleurs urbains. A Yen-So (district de Hanoï), le revenu familial annuel moyen, y compris le produit monétaire des parcelles individuelles, *atteindrait 1 040 dong*, chaque famille comptant en général cinq ou six enfants. A la coopérative « Ba-To » (Vinh), *chaque travailleur a touché, en* 1979, 33 dong par mois, sans compter les revenus de l'économie familiale qui sont au *moins aussi élevés. D'une façon* générale, la campagne respire une certaine aisance, ses habitants semblent mieux nourris que les citadins, en général privés des ressources du précieux jardin familial. La civilisation paysanne, réformée par la révolution mais toujours puissante et dynamique, est bien vivante dans les villages du delta, beaucoup plus agréables que les banlieues assez tristes de Hanoï ou de Haïphong.

La disparition des disettes périodiques — *on oublie souvent que l'Indochine coloniale était entrée dans un cycle de famines vers 1930*, — la mise *en place d'un réseau scolaire et médical minimal*, bien que très spartiate, et le lopin de terre sont autant d'éléments *du « compromis historique »* durable qui s'est instauré entre l'Etat bureaucratique dirigé par l'intelligentsia *révolutionnaire et la paysannerie*. L'école est devenue accessible pour tous : à Yen-So, toute la population a suivi le cycle primaire, et deux cent soixante-seize élèves étudient à l'école secondaire selon le système de travail à mi-temps - étude à mi-temps, et le village compterait une centaine d'étudiants dans le cycle supérieur. Même situation à Ba-To, qui envoie cinquante étudiants dans les écoles du district et à l'université. La collectivisation a permis de rationaliser dans une mesure appréciable les systèmes de production ; de remembrer les parcelles en vue d'une future mécanisation ; d'entamer la mécanisation partielle des labours — dans la proportion de 34 % selon les chiffres officiels et malgré la pénurie de machines ; de généraliser l'emploi des variétés de riz à haut rendement et le système des trois récoltes vivrières par an ; d'achever, enfin, la mise en place d'une hydraulique cohérente et efficace. Progrès élémentaires qui ne passent pas inaperçus. *Ainsi, sur les routes*, l'usage si répandu des charrettes à bras de 120 kilos et, surtout, celui de la bicy*clette, cette grande conquête* du paysan vietnamien, font reculer le portage au fléau d'épaule. La motopompe concurrence le vieux système de l'écope pour l'irrigation locale. Dans bien des villages du delta, le long des grands axes routiers, les bâtiments collectifs sont électrifiés. Fours à briques et à tuiles se sont multipliés partout. La maison en dur est désormais à la portée du paysan. Et il n'est pas rare d'apercevoir, à l'intérieur des paillotes dans les villages du delta du fleuve Rouge, l'un ou l'autre de ces éléments de confort élémentaire : moustiquaires, meubles, postes de radio et même, *parfois, machines à coudre. Objets qui* suffisent à symboliser une promesse de mieux-être désormais réalisable.

Les guerres de libération, en particulier la grande guerre de neuf ans contre les Français, avaient été avant tout de formidables levées de patriotisme paysan. Dans les villages du Nord, les monuments aux morts témoignent, par leurs impressionnantes listes de victimes, du prix du sang qu'ont consenti à verser les paysans de ce pays, comme ceux de France en 1914-1918 ou de Yougoslavie en 1939-1945. Les gros villages, qui comptent en général plusieurs milliers d'habitants, ont vu des centaines de jeunes hommes partir pour combattre et mourir en grand nombre sur les champs de bataille. Ainsi la commune Ba-To (actuellement trois mille huit cent *soixante-quinze habitants) a fourni* sept cents soldats pendant la seconde guerre du Vietnam, dont cent quarante *ont été tués : un sur cinq*.

Aujourd'hui encore, le nationalisme paysan est un puissant facteur de cohésion sociale et d'unification que le parti mobilise, du reste, sans relâche, en particulier par la présence permanente du culte idéologique d'Ho Chi Minh, héros national et héros communiste, symbole de l'équivalence parfaite du parti et de la nation.

Guerre nationale et révolution sociale, indissolublement liées, ont, au Nord, scellé le bloc entre le peuple paysan et l'intelligentsia communiste, ainsi qu'en témoigne la composition sociologique du parti. Des données publiées en juillet dernier (5) indiquent qu'il y a 8,8 % d'ouvriers dans les rangs communistes, 9,6 % de militants appartenant aux minorités ethniques et 17 % de femmes : à l'évidence, les militants d'origine paysanne sont majoritaires. Le parti a investi la paysannerie, mais il est en retour partiellement investi par elle, puisqu'elle est, en quelque sorte, le principal vivier de l'élite révolutionnaire.

Tard venue, et au prix de terribles sacrifices, dans le système mondial des Etats modernes, la nation vietnamienne s'identifie, au moins dans sa moitié septentrionale, au parti fondateur de l'Etat-nation. Pour ce dernier, le recours au ressort national est donc une nécessité fonctionnelle et, en ce sens, la menace chinoise fournit un thème de choix. Partout, elle alimente une mobilisation intense. Slogans peints sur les murs des moindres villages du Nord, lycéens et lycéennes s'exerçant au combat rapproché, jeunes paysannes s'initiant au *maniement des armes sur* l'aire à battre des villages, miliciennes en armes le dimanche matin sur les digues du fleuve Rouge, pour tous la guerre avec la Chine est quasi certaine, sinon imminente. L'histoire, elle aussi, est largement utilisée : l'Institut d'histoire n'a-t-il pas choisi pour thème principal de ses recherches la *« tendance historique à l'agressivité et à l'expansionnisme de l'Etat chinois »...* ?

« Le plus grand ermite... »

ENFIN, cette *cohésion de la société* au Nord est puissamment structurée par le parti et ses organisations-relais. Le parti dirige, l'Etat gère et le peuple est *« maître collectif »*... telle est la triple définition que le régime donne de lui-même, le troisième élément jouant le rôle assez flou du Saint-Esprit dans la Trinité chrétienne. Le parti est organisé à tous *les stades de la vie sociale. Six équipes* de production (subdivisions des coopératives) au village de Hai-Van (Ha-Nam-Ninh) : *six cellules du parti*, regroupant 5 % de la population (6). Son monopole politique est absolu et *se trouve encore renforcé dans le* projet de Constitution en cours de discussion : *« En comparaison avec les Constitutions de 1946 et de 1959*, écrivait le *Nhan Dan* en août 1979, *le projet de nouvelle Constitution renferme une nouveauté qui affirme que le parti communiste est la force unique qui dirige l'Etat de dictature prolétarienne au Vietnam. C'est un article très important... Il vise non seulement à confirmer un état de fait... mais encore à confirmer une nécessité de principe, à poser un problème-clé en ce qui concerne la nature de l'Etat de dictature prolétarienne au cours du processus d'édification du socialisme... »* (7). L'encadrement idéologique fonctionne en permanence sous la forme d'innombrables séances d'étude *(Hoc tap)* rythmant l'activité hebdomadaire des entreprises, des bureaux, des *coopératives*, des *écoles. La* pratique de l'éducation politique systématique et des discussions de masse *à la chinoise — telles celles qui se* sont déroulées à l'automne 1979 à propos du projet de Constitution et des décisions du sixième plénum du comité central, — conduites sous la direction de l'appareil communiste, détenteur exclusif de l'information et du pouvoir, permet à chacun de constater qu'il ne peut que se fondre dans le consensus général. Toute velléité autonome ou dissidente se trouve automatiquement circonscrite. Cette action est d'ailleurs complétée par celle des appareils policiers, omniprésents dans les centres urbains, du réseau des comités de quartier à la toute-puissante *sécurité*. Hors du *cadre officiel*, il n'est rien de possible. La cosurveillance collective est efficace, les *interdits*, en particulier l'interdiction des contacts personnels avec les étrangers, sont intériorisés. Le système répressif *fonctionne autant à la peur* et à la dissuasion qu'à la coercition physique. Les éventuels contestataires, *les intellectuels qui ont pu voyager* en U.R.S.S. ou en Europe de l'Est, qui ont entendu parler de la dissidence *soviétique* ou *chinoise* et *qui écoutent* les radios étrangères n'ont d'autre issue que le silence et le repli sur soi. *« Le plus grand ermite est celui qui vit dans la capitale... »* : ce proverbe chinois, qu'aime à citer un écrivain illustre, résume bien le drame psychologique des intellectuels et de tous ceux qui, militants du parti ou simples citoyens, souffrent du pesant dogmatisme en vigueur et aspirent à un autre socialisme. Drame de l'ensevelissement volontairement accepté au *sein du formidable monolithe du communisme* paysan, dont la toute-puissance suffit à elle seule à expliquer la relative mais réelle modération. Situation d'exil intérieur que décrit un universitaire : *« Ce qui me donne le goût de vivre, ce sont les livres que j'ai pu réunir et avec lesquels j'ai la joie de converser seul le soir. Ce sont les seuls amis qui ne vous trahissent pas... »*

L'immense lassitude de la guerre indéfiniment reconduite et des privations est neutralisée par la vigueur d'un fascinant nationalisme de masse et par l'absence de toute solution de rechange politique. Sur cette contradiction se fonde la solidité de l'Etat communiste au Vietnam du Nord. Mecontents, les paysans le sont certainement. Mais, pour l'heure, ils assimilent surtout massivement un nouveau modèle de société ces notions de base depuis longtemps inculquées aux peuples de l'Occident capitaliste que sont le prestige du savoir, le goût *de l'instruction et des carrières*, le désir de promotion sociale, le respect inconditionnel de la modernité technologique, toutes aspirations neuves que la révolution a valorisées et qu'elle permet déjà de satisfaire de façon élémentaire.

Au Vietnam du Nord, le communisme dans sa version autoritaire actuelle s'est assuré, sans doute pour longtemps encore, l'initiative historique. Aucune activité humaine ne peut échapper à la logique qu'il a mise en place en trente ans de révolution.

La question méridionale : unification accélérée, unité inachevée ?

« *LE Vietnam est un* ». Pourtant, passer du Nord au Sud c'est franchir le temps autant que l'espace, dès le survol de la campagne autour de Hué, où les toits en tôle ondulée, legs de la période américaine, l'emportent sur ceux de tuile ou de chaume. Aux cahoteuses routes du Nord succèdent de véritables « billards », qui conduisent de l'aéroport de Phu-Bai à l'ancienne capitale impériale, et de celle-ci à Da-Nang.

On ne ressent plus le poids de la démographie comme à Hanoi ou sur les routes du delta du Nord. La vieille cité a conservé son charme archaïque et l'existence semble s'y écouler paisiblement, au rythme des jetés de filets et des teuf-teuf des sempans à moteur sur la rivière des Parfums. Les slogans contre les Chinois hégémonistes font place à des dessins humoristiques sur les manières de tenir la ville propre. Sur le marché central de Dong-Ba où l'on n'observe aucun signe de pénurie, sur les sampans qui mènent d'une rive à l'autre du fleuve, les conversations s'engagent sans réticences avec les femmes qui rentrent de leurs emplettes. A l'Université, cadres et étudiants abordent des questions de fond sur l'histoire avec une spontanéité encourageante.

Vivre à Ho-Chi-Minh-Ville

A Ho-Chi-Minh-Ville, ce ne sont pas exactement les mêmes impressions qui prévalent. Certes, le marché central ou celui d'un quartier comme Dakao offrent une plus grande variété de marchandises que les marchés de Hanoï, et il semble y régner une relative abondance. Mais avec 3,4 millions d'habitants (contre quatre millions auparavant), la grande agglomération est encore surpeuplée et porte les stigmates de l'hypertrophie qui accompagna le conflit indochinois. Les séquelles de la deuxième guerre sont toujours présentes cinq ans après la libération sans que l'on puisse accepter sans réserve l'explication imputant aux anciens maîtres impérialistes et à leurs « valets » toute la responsabilité des difficultés actuelles.

Par exemple, les pauvres hères qui dorment dans la rue ou qui ont pris possession du pont désaffecté qui enjambe l'« arroyo chinois » pour y installer des abris de fortune ne sont pas ceux qui, jadis, furent chassés des campagnes par la guerre, mais des nouveaux venus qui n'ont pas supporté l'existence dans les « nouvelles zones économiques ». Devant une scène identique dans le jardin public de Mytho, au bord du fleuve, les accompagnateurs avaient d'abord tenté de nous dire que ces gens faisaient partie de la population « flottante » du Mékong, mais convinrent finalement que ces « campeurs » avaient abandonné les « nouvelles zones économiques ». Ces « nouvelles zones économiques » *ont été* créées pour tenter de résorber le chômage qui frappait trois à quatre millions d'individus entraînés *dans la pseudo-urbanisation ou* l'urbanisation forcée. Entre 1976 et 1978, plus d'un million de personnes se seraient installées dans les zones et auraient défriché 500 000 hectares (d'après le *Quân Dôi Nhan Dân* du 11 novembre 1979).

L'une de ces installations, située à une vingtaine de kilomètres d'Ho-Chi-Minh-Ville, est la ferme d'Etat de Lê-Minh-Xuân, qui produit des ananas sur plus de 700 hectares. Fait unique durant notre séjour, notre visite n'avait pas été préparée ni annoncée. Une fanfare partait jouer au chef-lieu et deux équipes de jeunes s'affrontaient au volley-ball. Chaque famille possède personnellement une maison et un jardin de 100 mètres carrés dont les fruits, les tubercules et les fleurs sont vendus librement au marché. Le cas de Lê-Minh-Xuân est exemplaire : située à proximité de la capitale du Sud, la zone économique a bénéficié d'un appui massif du comité populaire d'Ho-Chi-Minh-Ville ; l'eau courante (pour pallier l'alunage des eaux) et l'électricité ont été mises à la disposition des colons. Lorsque ces derniers eurent épuisé le viatique de départ, les autorités renouvelèrent l'apport matériel, alimentaire et financier. Toutes les zones économiques nouvelles n'ont certes pas été l'objet de la même sollicitude ; l'éloignement, mais aussi la gestion autoritaire et parfois irrationnelle des cadres ont provoqué de véritables drames, ici ou là.

La prostitution fleurit ouvertement. Les prostituées qui nous interpellent chaque soir devant l'ancien jardin de la ville (à côté de l'ancien cercle sportif, devenu le club des travailleurs) sont de très jeunes femmes, pas nécessairement des pécheresses de la période américaine retombées dans l'ornière après « rééducation ». Ce phénomène s'explique par les difficultés de subsistance : chômage, bas salaires, mais aussi par l'absence d'un certain nombre de chefs de famille maintenus dans des camps de « rééducation ».

Les salaires moyens sont de l'ordre de 50 dong : c'est ce que perçoit une jardinière d'enfants ; une infirmière diplômée reçoit 55 dong par mois, les ouvrières d'usine textile 40 à 45 dong ; les professeurs d'université ou les ingénieurs : 120 dong ; un docteur en médecine qui pratique depuis trois ans a un traitement de 60 dong. Cependant, plus on monte dans la hiérar-

Tableau II. — DEUX SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN BIENS DE CONSOMMATION

Echantillonnage des prix sur le marché libre ou dans les magasins d'Etat (en dong)

	Marché de Haiphong (sept. 1979) (prix libres)	Marché de My-Tho (nov. 1979) (prix libres)	Magas. d'Etat de Haiphong (sept. 1979) (prix fixés par l'Etat)	Exposition des produits de la prov. de Quang-Ninh (sept. 1979) à Hon-Gai (prix fixés par l'Etat)
1 œuf		0,80		
1 kg de patates douces		1,69		
1 litre de riz		3,4 à 3,7 (qual. moy.)		0,40 (qual. sup.)
1 boîte de lait condensé			1,65	
1 kg de viande de porc	18	30 à 35		
1 litre de nuoc mam				0,50
1 kg de petits poissons	8 à 10	10		
1 kg de poisson séché				1,60
12 oranges		8 à 10		
Pantalon d'homme			13 à 15	
Chemise d'homme				4,30
Costume d'homme				120
Sandales en caoutchouc		5		4
Sandales de femme à hauts talons		30	16,5	
1 mètre de tissu noir pour pantalon de femme		30		
Blouse de femme (cai ao)			6	
Bicyclette				300 (prix libre : 700 à 800)
1 chambre à air			4 (prix libre : 18)	

(5) *Tao Chi Cong San*, juillet 1979.
(6) F. Houtart et G. Lemercinier, *Hai Van, une commune rurale du delta du fleuve Rouge*, Centre Tricontinental, Bruxelles, 1979.
(7) *Nhan Dan*, 30 août 1979.

PRESSIONS CONJUGUÉES DES ÉTATS-UNIS ET DE LA CHINE

Par NAYAN CHANDA

L'UN des thèmes de propagande favoris de Hanoï ces *dernières années* était la collusion sino-américaine contre les forces révolutionnaires en Asie conduites par le *Vietnam. Même si leurs soupçons avaient tendance* à se fortifier, les dirigeants de Hanoï n'y croyaient pas tout à fait, cependant. Leur propagande relevait plutôt d'une manœuvre préventive que d'une dénonciation de la réalité. Au pire, les déclarations et les actes de Washington en faveur de la Chine étaient considérés comme le fait d'un groupe de « faucons » menés par le conseiller du président pour les questions de sécurité nationale, M. Zbigniew Brzezinski. Mais, le 21 janvier, le message sur l'état de l'Union de M. James Carter a mis le sceau présidentiel sur une collaboration qui jusque-là n'était pas authentifiée. « Là où nos intérêts coïncident, annonça le président, nos actions séparées seront mutuellement renforcées. »

Les régions où les intérêts de Washington et de Pékin coïncident effectivement sont le Cambodge et l'Afghanistan. En visite dans la capitale chinoise peu après le discours du président Carter, le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, ne s'est pas contenté d'annoncer cette convergence ; il dit aussi qu'il s'agissait désormais de « faire en sorte que leurs déclarations convergentes se traduisent en une réponse effective ». Cette allusion à une « réponse effective », assortie *de la décision de Washington d'élargir le champ d'action des opérations secrètes de la C.I.A.* à l'étranger, a déclenché des spéculations en *Asie du Sud-Est sur le point de savoir si les* Américains allaient se lancer dans des activités secrètes en Indochine pour appuyer les efforts de la Chine visant à affaiblir économiquement le Vietnam, à l'isoler diplomatiquement et à le soumettre à une pression militaire. Car, à défaut d'une nouvelle offensive massive de la Chine contre le Vietnam, à l'instar de celle de février 1979, une action clandestine, destinée à saigner le Vietnam pour lui faire relâcher son emprise sur le Cambodge, apparaît comme un choix logique à bien des observateurs.

Que ces appréhensions se révèlent ou non justifiées, les propos de M. Harold Brown à Pékin ont amplement démontré la similitude des positions américaine et chinoise à l'égard du Vietnam. Voilà presque un an, le vice-premier ministre chinois, M. Deng Xiaoping, se livrait au cours d'une visite aux Etats-Unis à des mises en garde répétées sur « la leçon à donner au Vietnam », sans que son hôte, le président Carter, lui apportât la moindre contradiction publique ou privée. Et, lorsque l'invasion chinoise du Vietnam finit par se produire, elle ne suscita aux Etats-Unis qu'une désapprobation plutôt molle sans remettre en cause le projet de voyage à Pékin du secrétaire *américain au Trésor, M. Michael Blumenthal*. Cependant, ce dernier prit soin de dire que l'invasion du Cambodge par le Vietnam et *l'attaque chinoise contre le Vietnam* « menaçaient [toutes deux] la stabilité de l'Asie du Sud-Est ». Ce fut là le pas le plus marqué de Washington *dans la voie de la neutralité, face au conflit sino-vietnamien*.

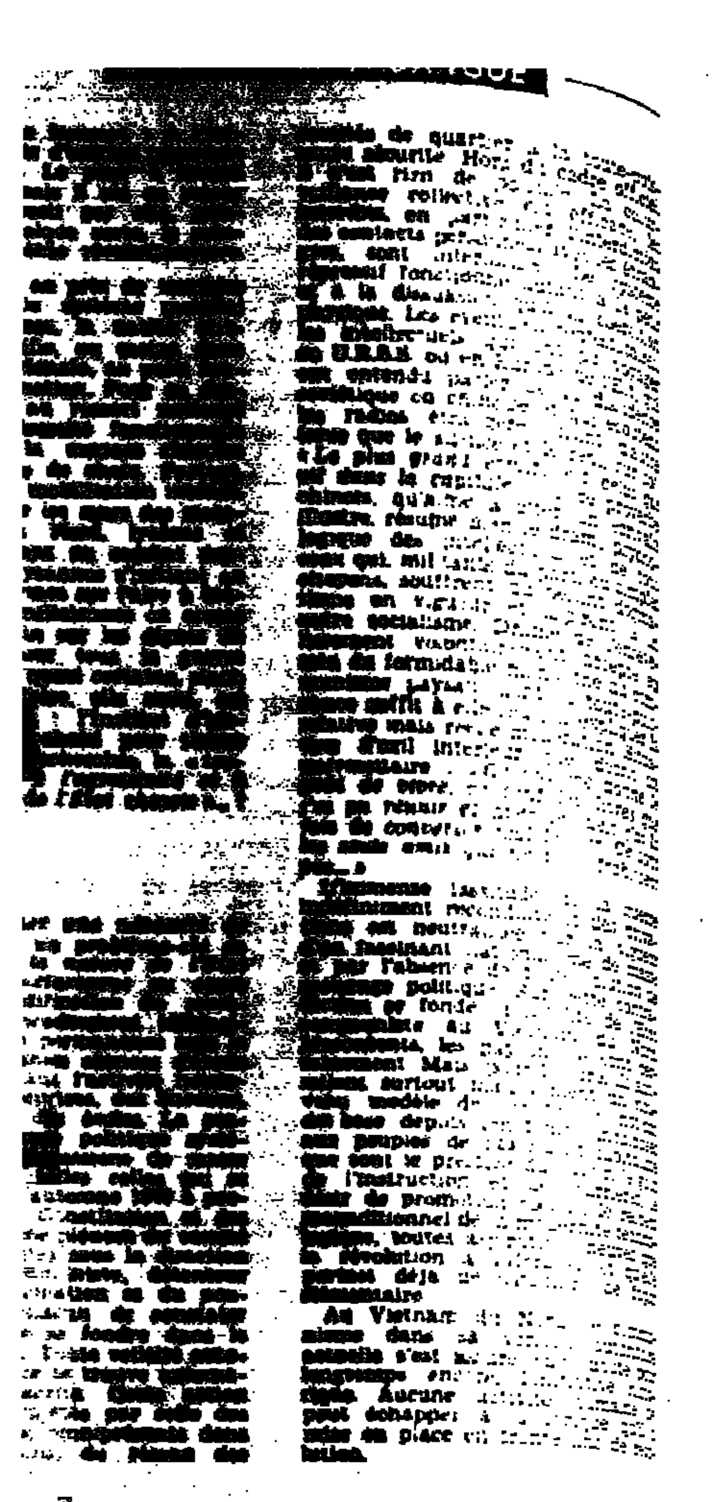
Pour des « actions terre à terre »

MAIS *la frustration des Américains, voyant* Hanoï consolider son emprise sur le Cambodge malgré la résolution des Nations *unies qui l'invitait à retirer ses troupes* et, surtout, devant l'audacieuse invasion des Soviétiques en Afghanistan, semble avoir eu raison *de cette apparente neutralité*. Lors d'un nouveau voyage de M. Brown à Pékin, au lendemain de l'affaire afghane, les responsables chinois insistèrent *sur le fait que la conjoncture* n'exigeait pas seulement des déclarations sévères contre l'« hégémonisme » soviétique et vietnamien, mais des « actions terre à terre ». Interrogé au cours d'une conférence de presse sur les mesures concrètes que les Etats-Unis et la Chine envisageaient, M. Brown endossa bel et bien la stratégie chinoise à l'égard du Vietnam.

Il déclara que les responsables américains avaient pressé d'autres pays d'imposer des sanctions économiques au Vietnam (ce que prônaient fermement les Chinois), qu'ils avaient renforcé les capacités de défense de la Thaïlande et « œuvré de concert avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour exercer des pressions diplomatiques sur le Vietnam ». *Et il ajouta que* « les Chinois, c'est bien connu, ont eux aussi exercé une pression sur le Vietnam », faisant allusion à *l'invasion punitive de février 1979*. Les « actions terre à terre » telles que les a décrites le secrétaire américain à la défense auraient donc pour *résultat concret d'isoler* et d'affaiblir le Vietnam — une démarche que Pékin juge essentielle pour amener Hanoï à composition.

Exultant au spectacle de la nouvelle fermeté de Washington à l'égard de Moscou et de Hanoï, un observateur chinois faisait remarquer qu' « il est désormais possible d'envisager des actions indépendantes, mais parallèles et coordonnées, contre le Vietnam ». On ne voit pas encore clairement quel genre d'initiative « se renforçant mutuellement » (pour reprendre l'expression de M. Carter) Washington et Pékin sont en train d'envisager, mais *les observateurs font ressortir que les Américains* ne manquent pas de connaissances et de moyens techniques à offrir pour couvrir les *domaines dans lesquels les Chinois* ont choisi de harceler les Vietnamiens.

Les Chinois présentent le Vietnam comme la « patte de chat » de l'expansion soviétique



chie socioprofessionnelle, plus l'écart des revenus s'accentue, car au salaire s'ajoutent des avantages en nature ou des privilèges qui peuvent paraître minimes mais qui, là-bas, engendrent des inégalités sensibles *et révoltantes* aux yeux de beaucoup. En principe, tous les travailleurs peuvent se ravitailler dans les magasins d'Etat, où les prix sont très bas, presque dérisoires, mais où les approvisionnements ne sont pas constants ni suffisants. Il faut donc souvent recourir au « marché libre », qui n'est pas le « marché noir » (lequel existe pour des produits comme les médicaments, par exemple), puisqu'il n'est ni illégal ni clandestin, mais régi par l'offre et la demande. Des ouvriers d'une usine mécanique, dont les salaires s'échelonnent entre 90 et 250 dong, estiment qu'ils ont gagné au changement de régime parce qu'ils *« travaillent désormais pour la collectivité »* (en l'occurrence l'Etat, qui commande des pompes pour l'hydraulique agricole) et non plus pour un patron capitaliste qui empoche les bénéfices (mais le patron en question est toujours à Ho-Chi-Minh-Ville et perçoit un traitement de 650 dong par mois à titre de « capitaliste national »...). Et pourtant, ces ouvriers qui se félicitent d'avoir maintenant des syndicats qui les défendent réellement et des soins médicaux gratuits s'empressent d'ajouter, l'un qu'il faudrait 1 000 dong par mois pour vivre décemment, l'autre que le gouvernement devrait mettre davantage de marchandises aux prix officiels à la disposition de la population.

Pour survivre, il faut donc se débrouiller. Ho-Chi-Minh-Ville est restée Saigon-Cholon, la ville où l'on trafique. Avec un passeport étranger, on accède aux magasins réservés où l'on achète une cartouche de cigarettes anglaises 10 dollars (34 dong au taux de change préférentiel). A la sortie du magasin, on trouve immédiatement preneur de la cartouche pour 200 dong ; elle sera revendue jusqu'à 300 dong. Qui peut bien acheter des cigarettes à un tel prix ? Ce qui est sûr, *c'est qu'avec une cartouche* de « 555 », vous obtenez l'audience d'un chef de service du comité populaire de la ville. Et puis, tout se troque : le riz, le lait, les antiquités, les T-shirts, et cette denrée particulièrement rare : les médicaments. Les Vietnamiens du Sud avaient, paraît-il, contracté de mauvaises habitudes en consommant trop de médicaments chimiques ; il n'en reste pas moins qu'en pays tropical beaucoup d'affections ne peuvent être traitées que par la chimiothérapie (antibiotiques et sulfamides, par exemple). La « médecine verte » et l'acupuncture s'avèrent alors d'un piètre secours, ou font figure d'un cautère idéologique sur une jambe de bois. Il est courant que les médecins renvoient les patients chez eux ou assistent, impuissants, à la souffrance ou à l'agonie de leurs malades. La situation s'aggrave du fait que la pénurie des moyens élémentaires d'hygiène (savon, eau de javel) s'étend et que les linges d'hôpitaux ne peuvent être convenablement aseptisés. Aussi faut-il accueillir avec espoir la récente signature des accords entre les firmes Roussel-Uclaf et Rhône-Poulenc, d'une part, et le gouvernement vietnamien, d'autre part, pour remettre en route leurs laboratoires.

La plupart des usines de l'agglomération ne fonctionnent qu'à 40 %, parfois 25 %, de leur capacité productive. Dans des quartiers entiers autrefois occupés par le commerce et l'artisanat, les boutiques et les ateliers ont tiré leurs rideaux de fer. L'activité s'est transférée sur les trottoirs, avec les ventes à la sauvette (qui n'ont plus rien des fastes du « marché aux voleurs » de la décennie 1965-1975). Les cafés et les restaurants bourdonnent de conversations et de musique d'outre-Pacifique ; la sociabilité s'y exprime autour de boissons et de mets dont les prix varient de 2 à 10 dong. Les bistrots ne désemplissent pas. Beaucoup de Saigonnais n'ont pas rompu avec leurs habitudes de consommation, mais ce ne sont pas exactement les mêmes qu'autrefois qui boivent de la bière à 5 ou 10 dong la canette, qui roulent sur des deux roues à moteur avec une essence trafiquée qu'ils paient 10 dong le litre. Il est peu vraisemblable que ce soient encore les profits de la guerre et « des trafics-avec-les-Américains » qui alimentent ces dépenses ; aujourd'hui, l'argent qui circule provient des trafics parallèles *ou de la concussion qui a* pris une ampleur proportionnelle à la pénurie et à l'emprise du pouvoir bureaucratique. L'une des nouvelles sources lucratives, et non des moindres, résulte du désir d'un grand nombre de personnes de quitter le Vietnam.

Ceux qui partent

IL n'y a guère de lieu, à Ho-Chi-Minh-Ville, où, entre quatre murs ou en plein air, l'étranger ne soit abordé par des candidats à l'émigration : de la femme qui fond en larmes parce que, orpheline, elle ne peut invoquer la « réunion des familles » comme argument, au couple âgé qui veut rejoindre ses enfants en France mais se heurte au refus des autorités de quartier d'accepter leur dossier à moins qu'ils ne consentent à faire un « sacrifice ». Pourquoi la corruption ne sévirait-elle pas chez les cadres de l'administration et du parti ? Il est de notoriété publique que le départ des Hoa (Vietnamiens d'origine chinoise) en bateaux a été organisé par le gouvernement lui-même, moyennant le versement de contributions en taels d'or. En revanche, les autorités sont désireuses de se débarrasser des métis franco-vietnamiens, une dizaine de milliers d'individus pour la plupart de citoyenneté et de culture vietnamiennes et dont un bon nombre ne parlent même pas français. Prétexte invoqué : la salubrité sociale (ces minoritaires sont chargés de tous les péchés, de la prostitution aux trafics les plus répréhensibles. Mais pour bien saisir cette politique, peut-être faut-il la relier à celle qui a été appliquée à l'égard des minorités ethniques des hautes terres, à l'égard des Hoa du nord (depuis la rupture avec la Chine), faite d'assimilation pour les uns, de méfiance et de quarantaine pour les autres ? Le sort des Eurasiens est d'autant plus compliqué que le gouvernement français n'accepte que les sujets nés entre 1948 et 1955, comme si le métissage n'avait pas existé en dehors de la présence massive du corps expéditionnaire français. A défaut de solution, sept mille laissés-pour-compte enregistrés comme métis par les autorités vietnamiennes deviendront-ils les parias de la République socialiste du Vietnam ?

Depuis novembre, les départs clandestins ont repris. Pourtant, les fugitifs savent désormais qu'ils risquent gros sur mer, ou s'ils sont repris : un enseignant de notre connaissance avait purgé une peine de onze mois de prison après avoir échoué dans sa tentative de fuite.

Pour le gouvernement vietnamien, la situation économique critique est la seule explication des départs. Certes, les difficultés économiques sont souvent évoquées dans les conversations mais elles ne sont pas l'unique cause, pas plus que l'appartenance sociale des émigrants que l'on invoque trop souvent. Ceux qui s'étaient réellement et profondément compromis avec le précédent régime sont partis depuis longtemps, à moins qu'ils ne soient dans des camps ou qu'ils n'aient retourné leur veste avec une habileté remarquable. Les fugitifs de l'année écoulée ou ceux qui maintenant sont candidats à l'exil appartiennent à un spectre social très large. Il s'agit surtout de personnes qui, très souvent favorables au F.L.N./G.R.P., avaient accueilli la libération avec joie ou soulagement, et coopérèrent volontairement avec le nouveau régime : en particulier des ingénieurs, des médecins, des enseignants, des gestionnaires économiques et financiers et même certains capitalistes. Au bout de trois ou quatre ans, la lassitude s'est emparée d'eux, les uns sont découragés, les autres révoltés. Tous ont le sentiment d'avoir été dupés et d'être prisonniers d'un univers absurde.

Ainsi, une partie de la population de l'ancien Vietnam du Sud est en état de sécession morale. A Hanoï, on nous citait le cas de ce cadre, hier important, de la résistance méridionale et qui, aujourd'hui diplomate, *« préfère travailler à l'étranger plutôt que de militer au Sud-Vietnam parce que la population n'aime pas la révolution »*. Phrase abstraite d'abord, mais dont la réalité nous apparut progressivement. D'autres propos lui firent échos, de l'extrême : *« Ils ont trahi la révolution »*, jusqu'à la constatation plus prudente : *« La situation s'améliore, mais la population reste à la croisée des chemins, elle ne s'est pas encore engagée résolument dans la voie de la révolution. »* Encore s'agissait-il de propos tenus par des cadres révolutionnaires qui avaient payé de leur personne ; les Vietnamiens sans conviction politique particulière se contentent souvent de jugements plus sommaires sur les vertus du socialisme.

Il est, certes, très difficile d'évaluer dans quelle mesure ce mécontentement exprime les sentiments de l'ensemble de la population du Sud. Il est le fait, surtout, de la petite bourgeoisie salariée — techniciens, fonctionnaires, petits employés, personnel médical, enseignants — dont le niveau de vie a été drastiquement abaissé à la suite de l'extension au Sud du système des salaires du Nord et dont les conditions d'existence morales sont devenues très difficiles.

Que pensent, quant à eux, les ouvriers et les paysans ? C'est un fait que le pouvoir communiste fait un gros effort pour remettre en valeur les régions agricoles abandonnées pendant la guerre et y installer les chômeurs des villes. La création des nouvelles zones économiques est justifiée, car elle est la seule politique possible. Mais elle se révèle difficile, car les nouvelles implantations manquent des moyens lourds nécessaires pour la mise en valeur agricole. A l'actif des autorités, il faut mettre aussi l'entreprise de réadaptation des prostituées et des drogués et la lutte contre les énormes traumatismes sociaux de vingt années de guerre et de dictature militaire dans le Sud. Quant à la politique de collectivisation, il est à peu près certain qu'elle se heurte à la passivité des paysans, voire à leur opposition active. Impossible de préciser exactement, faute de statistiques crédibles, quels sont ses résultats. C'est dans la province de Cuo-Long que la collectivisation serait le plus avancée : elle concernerait 67 % des familles et 55 % des superficies. Mais dans celle de Long-An, il n'y avait au 1er novembre 1979 que 4 coopératives et 282 équipes de production. Officiellement, le Sud ne comprendrait que 12 437 collectifs de production et 271 coopératives agricoles groupant 491 000 familles (31 % de l'effectif total) et exploitant 463 000 hectares (24 % de la superficie cultivée). Toutes ces unités disposeraient de 531 machines de plus de 6 CV réparties en 3 stations. On est loin de l'objectif initial qui prévoyait d'achever pour l'essentiel l'opération au cours de cette année.

Intégration manquée

IL semble incontestable que le mécontentement déborde largement la population urbaine de Ho-Chi-Minh-Ville et de Cholon, ainsi que les classes moyennes. L'impression retirée d'un séjour dans le Sud est qu'une appréciable partie de la population s'est sentie soumise au régime de l'occupation politico-militaire. Il n'y a pas eu d'intégration au nouvel Etat vietnamien des courants politiques non communistes qui, dans le Sud, avaient combattu la dictature militaire pro-américaine. Ni même de tous les communistes du Sud. Les anciens animateurs du F.N.L. se sont vu attribuer des fonctions sans pouvoir réel.

Même si, dans son for intérieur, la grande majorité de la population du Sud appréhendait le face-à-face avec les « Nordistes » en 1975, elle se disait *néanmoins qu'entre Vietnamiens il* serait toujours possible de s'entendre pourvu que les Américains s'en aillent. Aujourd'hui, le désenchantement a pris la place de l'espoir et la rancœur transparaît dans certains propos ; elle englobe les dirigeants du F.L.N.-G.R.P., et les activistes de la « troisième force » se voient amèrement reprocher d'avoir fait le lit au communisme. Un fossé sépare la population des dirigeants et des exécutants du régime, quels qu'ils soient.

Aussi convient-il de se méfier des expressions « nordistes » et « sudistes » qui sont trop simples : les deux termes doivent être entendus dans leur acception essentiellement politique. Nous avons rencontré des cadres « nordistes », qui sont en fait originaires du Sud mais qui étaient partis dès l'enfance en République démocratique du Vietnam où ils ont reçu leur formation. En outre, la dichotomie Nord-Sud présente l'inconvénient majeur d'exclure le Centre-Vietnam. Or un groupe très important de dirigeants du parti-Etat sont originaires du Quang-Ngai-Quang-Nam, à commencer par le secrétaire général, M. Le Duan, et le responsable de la collectivisation agraire, M. Vo Chi Cong. Le tableau est encore compliqué par la permanence ou la résurgence de manifestations particularistes, surtout chez les « Cochinchinois », comme en 1955 lorsque les réfugiés « Tonkinois » arrivèrent dans le Sud et prirent en main de nombreuses commandes. Il ne faut certes pas se laisser abuser par un discours à caractère régionaliste ; cependant, depuis 1976, la réunification accélérée (alors que M. Le Duan avait donné l'assurance qu'elle serait progressive), la collectivisation plus ou moins forcée (jusqu'au plénum du comité central d'août-septembre derniers) ont été accompagnées par d'autres faits qui finissent par prendre une tournure cohérente et plutôt rébarbative : à l'usine, à l'Université, à l'hôpital, dans les *fermes d'Etat*, les postes de commande sont confiés à des « Nordistes » (au sens politique du terme) pour le meilleur et pour le pire. Les « révolutionnaires » peuvent être incompétents, ou moins compétents que leurs collègues « sudistes » et « bourgeois », en principe ce seront eux qui auront le dernier mot. Fréquemment, il en est résulté un gâchis exaspérant qui explique que bien des cadres techniques et économiques ont, de guerre lasse, renoncé à coopérer avec un régime à la disposition duquel ils s'étaient mis.

Les escouades de policiers que l'on voit manœuvrer derrière la cathédrale de Saigon et qui quadrillent l'agglomération seraient en majorité originaires de la province surpeuplée du Nhe-Tinh dans le Nord, ce qui n'est pas fait pour atténuer la méfiance à l'égard d'un appareil de surveillance et de coercition apparemment bon enfant, mais dont la rigueur et l'efficacité varient selon les quartiers.

D'autre part, dans les administrations et dans l'enseignement, l'épuration, par démissions volontaires ou expulsions, a été plus ou moins importante selon les cas, mais réelle. A la faculté des lettres de Saigon, environ la moitié du corps enseignant a été remplacée. De plus, on a supprimé les départements de philosophie et de sociologie : les anciens professeurs ont été versés dans les autres départements ou sont sans emploi tout en conservant leur traitement. Enfin, à l'Université, la rééducation sur place a été obligatoire pendant plusieurs mois. La censure idéologique est pesante. A la bibliothèque centrale de Saigon, le fonds de livres antérieur à 1975 n'est plus accessible au public. Il est réservé aux chercheurs « avancés », sur présentation des institutions pour lesquelles ils travaillent, et ne peut être consulté que dans une salle de lecture spéciale. Dans la salle du public, on ne dispose que d'ouvrages édités à Hanoï.

Il est difficile d'accepter sans réserve l'argument selon lequel l'économie du Sud-Vietnam, entièrement dépendante de l'extérieur (pour les matières premières), ne pouvait plus fonctionner à la libération. Un certain nombre d'usines utilisaient en fait des produits locaux (les conserveries, en particulier). Les procédés de fabrication et les circuits commerciaux étaient au point, des techniciens et des capitalistes-gestionnaires s'étaient mis à la disposition du nouveau régime afin de participer à la « construction du Vietnam nouveau ». Or, de manière générale, la production a diminué en quantité et en qualité. Dans certains cas, le recul est imputable à l'incompétence, ou du moins à l'inadaptation de nouveaux cadres venus du maquis du Nord. D'autres fois, des prétextes idéologiques ont supplanté la rationalité technique ou financière (ainsi pour les bâtonnets d'encens autrefois exportés sur Singapour et Hongkong : un moment interrompue, la fabrication a redémarré parce que le gouvernement s'est aperçu que sa suppression se traduisait par une perte de dizaines de milliers de dollars).

Ce ne sont pas seulement les cadres « bourgeois » qui ont été écartés ou mis au second rang. Des cadres communistes méridionaux, en désaccord avec l'unification décidée subitement et unilatéralement et avec les méthodes de travail, ont été mis « sur la touche ».

Les voies de la « réconciliation »

LES nouveaux venus (8) doivent aussi combler le vide laissé par ceux qui, depuis 1975, ont été soumis à la « rééducation » qui n'est tantôt qu'un emprisonnement pur et simple, tantôt un « mi-temps » partagé entre les études et le travail manuel. De quatre-vingt mille à deux cent mille personnes selon des estimations, sept cent mille selon d'autres, seraient actuellement détenues. Pour la plupart, en raison de leur ancienne appartenance aux institutions civiles ou militaires du régime des généraux sud-vietnamiens, sans que l'on distingue toujours la gravité de leur participation : tel le cas de ce vieil homme de soixante-quatre ans qui fut fonctionnaire subalterne à l'Assemblée nationale de Saigon et qui n'était pas encore libéré à la fin de 1979 ; ou de tel autre, considéré comme « grand coupable » parce qu'il avait été mobilisé comme officier dans l'aviation où il enseignait l'anglais à ceux qui devaient partir en stage aux Etats-Unis. En revanche, les résistants apprirent un jour que le colonel Ve, inventeur des « cages à tigres » et qui tortura lui-même des patriotes, allait être libéré. Leurs protestations eurent raison de ce projet, mais on raconte que l'épouse du colonel s'était vantée d'avoir dépensé 70 taels d'or.

Un universitaire, qui a passé plusieurs mois en prison parce qu'il était accusé d'appartenir à un groupe d'opposition, s'interroge : *« Y a-t-il quelque chose à comprendre ? Dans ce système, l'arbitraire va de pair avec l'absurde. »* Il est difficile en tout cas de rencontrer une personne qui n'ait elle-même été soumise à la « rééducation » ou dont un proche parent ou ami n'ait été placé dans ce régime de détention. La politique de « rééducation » est d'ailleurs variable selon les lieux et les catégories de personnes. Ainsi les universitaires de Hué n'ont-ils pas été « rééduqués » ; ceux de Saigon, en revanche, ont dû suivre des séminaires. Dans les camps de travail, la situation semble varier selon qu'ils sont dirigés par l'armée ou la sécurité, selon l'encadrement, selon leur situation dans le Nord ou dans le Sud. Les familles peuvent envoyer des colis de vivres, de médicaments, de vêtements, qui parviennent à leurs destinataires. Le droit de visite existe, avec des périodicités variables. Mais on citera le cas de cette femme résidant à Ho-Chi-Minh-Ville qui, pour rendre visite à son mari détenu à cent kilomètres au nord de Hanoï (et lui parler pendant deux heures en présence d'un garde qui prend des notes), a dû payer pour le voyage et le séjour 3 000 dong environ. Il est pour elle hors de question de renouveler cette dépense, ne serait-ce qu'annuellement.

Mis à part le châtiment des vrais criminels de guerre, quelle peut-être la fonction de cette « rééducation » ? Les choses se présentent comme si elle avait un double but : soustraire des cadres à l'éventuelle organisation d'une opposition et provoquer une conversion idéologique. Mais les gouvernants escomptent-ils vraiment une adhésion au nouveau régime ? Avec le recul du temps et l'évolution de la politique gouvernementale, beaucoup pensent aujourd'hui que la « réconciliation nationale » ne fut *« qu'un mot d'ordre purement tactique »*.

En fait, la libération du Sud-Vietnam intervint à un moment où les conditions étaient inégales, après la liquidation de la presque totalité des forces militaires (quatre divisions régulières, sans compter les forces régionales et locales) et politiques du F.L.N.-G.R.P. (décimées pendant l'offensive du Têt de 1968, et achevées par l'opération américaine « Phoenix »). C'est l'entrée en action massive des forces et des méthodes militaires conventionnelles de la République démocratique du Vietnam qui fut l'élément décisif, alors que, sur l'échiquier politique, la « troisième force » n'arrivait pas à s'imposer. Cette situation d'inégalité a créé la dépendance, de telle sorte qu'aujourd'hui les Méridionaux ont le sentiment d'être des vaincus auxquels les cadres du Nord font expier le choix, volontaire pour les uns, involontaire pour les autres, d'un système économique et social capitaliste lié aux Etats-Unis. Quant aux communistes du Sud, eux-mêmes ont été trop longtemps au contact du mode de vie capitaliste pour ne pas être soupçonnés d'être plus ou moins contaminés dans leur idéologie et leur comportement.

(Lire la suite page 18.)

(8) Les cadres venus du Nord représenteraient, avec leurs familles, quelque sept cent mille personnes installées à Ho-Chi-Minh-Ville (chiffres présentés sous toutes réserves).

---

en Asie et soutiennent que seules des pressions multiples et la force déclarée pourront mettre un coup d'arrêt à cet expansionnisme. Pour eux, l'opinion de certains pays occidentaux favorables à la recherche d'un compromis sur le Cambodge n'est pas valable, et ils l'ont rejetée. Un quotidien chinois a même, dans son éditorial, accusé ceux qui s'efforcent de trouver une solution politique au Cambodge « non seulement d'avoir conforté Hanoï, mais aussi d'avoir encouragé Moscou à mettre la main sur Kaboul **».**

Les Chinois ont choisi quatre champs d'action pour faire pression sur le Vietnam en le contraignant à un surdéploiement de son appareil militaire et en saignant à blanc son économie. Le premier se situe aux frontières qui les séparent du Vietnam et du Laos (aux frontières laotiennes, des soldats vietnamiens se trouvent stationnés en petit nombre). En maintenant des forces militaires appréciables le long de la frontière, avec des tirs occasionnels, et en laissant planer la menace d'une nouvelle opération punitive, Pékin est sûr de maintenir le Vietnam dans un état d'alerte permanent, avec près d'un million d'hommes mobilisés. « La Chine n'a pas besoin d'envahir à nouveau le Vietnam, **fait remarquer un analyste militaire.** La simple persistance d'une menace coûte cher à Hanoï. **»**

Une opinion largement répandue veut que la Chine soit en train de recruter et de former des hommes appartenant à des tribus minoritaires comme les Hmongs (Méos), les Zaos et les Phu Noi, qui habitent dans le Nord ; mais aucune preuve sérieuse ne confirme une éventuelle implication des Américains dans des guerres clandestines menées par des minorités, au Laos ou ailleurs. Il reste que c'est là, de toute évidence, un domaine où ils pourraient, s'ils le désiraient, mettre à profit deux décennies d'expérience et de précieux contacts pour aider les Chinois.

Pékin a aussi intensifié ses opérations de harcèlement contre le Vietnam dans la région du golfe du Tonkin et de la mer de Chine méridionale par le jeu de ses opérations navales et en accordant à des compagnies américaines des droits de forage pétrolier dans des zones « offshore » contestées par Hanoï. En dépêchant un grand nombre de navires dans l'île de Hainan, où elle a organisé des manœuvres militaires, et en renforçant les patrouilles dans le golfe du Tonkin, Pékin maintient les Vietnamiens dans un état de déséquilibre.

Deux cent mille soldats au Cambodge

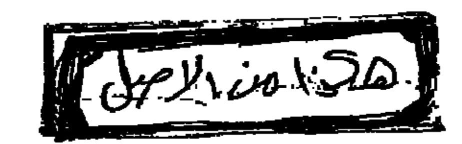
UN autre champ d'action ouvert aux pressions chinoises, et plus manifeste celui-là, est le Cambodge où deux cent mille soldats vietnamiens environ seraient engagés dans des opérations de nettoyage contre les guérilleros khmers rouges et dans la protection des centres de population et des réseaux de communication importants. Grâce à l'aide alimentaire massive qui parvient en Thaïlande à l'intention des réfugiés khmers, les combattants khmers rouges ont réussi à se remettre en forme et, grâce à l'aide massive de la Chine, ils sont maintenant bien armés, disposant notamment de mines et d'engins antipersonnels. Certes, leurs activités sont circonscrites essentiellement aux régions bordant la Thaïlande et à plusieurs poches dans le nord et le nord-est du Cambodge, mais cette présence persistante exerce une ponction sur l'armée et les ressources du Vietnam. A l'intérieur du Vietnam, des centaines d'organismes sont maintenant privés de leurs cadres, envoyés comme soldats au Cambodge. Des milliers de jeunes, qui devraient être actuellement employés à des tâches productives dans l'économie vietnamienne, ont dû, eux aussi, partir comme soldats au Cambodge. Et, bien que l'on rapporte de temps à autre que Hanoï envisagerait de se retirer du Cambodge, il est manifeste que la stratégie chinoise, prévoyant de trois à cinq années de résistance au Cambodge, obligera les Vietnamiens à y maintenir leur armée un certain temps.

Selon d'autres indices, Pékin serait actuellement en train d'encourager la dissidence politique et la résistance armée à l'intérieur même du Vietnam, dans le cadre de sa stratégie de pressions diversifiées. Depuis fort longtemps, des groupes minoritaires délaissés, comme les Jarais et les Rhadés sur les hauts plateaux du Centre-Vietnam, étaient engagés dans une résistance contre le gouvernement de Saigon. Nombre d'entre eux, combattant sous la bannière du Front uni pour la lutte des races opprimées (FULRO), continuent d'opposer la même résistance au régime communiste.

L'interruption de l'aide chinoise et de la plus grande partie de l'aide occidentale, la militarisation du pays et les tensions qui en résultent dans l'économie et la société ont déjà produit de sérieux effets au Vietnam en termes de souffrances humaines. Si l'actuelle précarité de l'économie devait se prolonger, ainsi que l'effort militaire, peut-être verra-t-on s'accroître le nombre des réfugiés. A l'exception des « protestations silencieuses » qui consistent à fuir par la voie des mers, il ne faut guère s'attendre à une résistance organisée de la part des minorités ethniques du Vietnam qui ont à subir les conséquences d'un conflit prolongé. Peut-être le maintien d'une présence vietnamienne au Cambodge accentuera-t-il les antagonismes avec la population khmère, mais bien peu de gens estiment que les Khmers rouges ont une chance de reprendre le contrôle de zones habitées à l'intérieur du Cambodge. L'armée chinoise peut montrer les dents, il lui serait difficile de briser une armée vietnamienne fortement équipée par les Soviétiques. Et, quel que soit le poids du fardeau que représente le Vietnam pour Moscou, il reste un point d'appui précieux pour sa politique en Asie du Sud-Est, qui vise à harceler la Chine sur son flanc sud.

Quoi qu'il en soit, les Etats-Unis pourraient être tentés de presser le Vietnam d'en venir à composition en se lançant avec la Chine dans des « actions parallèles et complémentaires **». Seul l'avenir dira si une entreprise commune avec la Chine aboutira à de meilleurs résultats au Vietnam que deux décennies de guerre, où la Chine se rangeait dans l'autre camp. Mais, en attendant, les populations de la péninsule indochinoise ne sont pas au bout des tourments qui les accablent depuis trois générations : la guerre, la souffrance et la mort.**

NAYAN CHANDA.



L'hypothèque indochinoise

POUR le Vietnam, le conflit indochinois comporte certains risques de déstabilisation intérieure. Mais ses dirigeants peuvent difficilement envisager un compromis au Cambodge, en raison de l'ampleur des enjeux qui s'y jouent. Pour eux, le Cambodge et le Laos sont le glacis stratégique de l'Etat vietnamien. La tentative de la Chine de se doter, face à l'Union soviétique, d'une zone d'influence en Asie du Sud-Est en *profitant du « vide » laissé par le* retrait des impérialismes occidentaux a pour corollaire inévitable celle de Hanoï de faire de l'Indochine une zone d'influence vietnamienne, organisée non pas dans le cadre institutionnel d'une Fédération politique indochinoise, mais dans celui d'un système d'Etats entretenant entre eux des « relations spéciales » sous l'égide de la République socialiste du Vietnam, une sorte de pacte de Varsovie régional. Une telle structuration de *l'Indochine est la seule qui soit* également en mesure de neutraliser les forces centrifuges que représentent des minorités ethniques encore mal intégrées dans l'ensemble national unitaire qu'entendent mettre en place les communistes vietnamiens. Les Khmers Krom du Vietnam méridional (provinces de Soc-Trang et de Tra-Vinh) se sont rebellés en 1977 ; sur les Hauts-Plateaux du centre opèrent toujours des bandes de maquisards du FULRO (Front uni de libération des races opprimées) ; quant aux minorités du Nord, il semble que certaines d'entre elles n'aient pas été insensibles, après la suppression de leurs zones autonomes, aux sollicitations chinoises. Court-circuiter d'éventuels *irrédentismes encouragés par* des Etats communistes rivaux, tel le Cambodge de Pol Pot en particulier, apparaît donc comme une nécessité de politique intérieure. Les enjeux économiques à long terme ne sont pas moins cruciaux pour des pays qui comptent parmi les plus pauvres du monde : conflit pour le partage des richesses « off shore » de la mer de Chine méridionale, perspectives énergétiques de l'immense projet d'équipement hydro-électrique du Mékong, potentiel minier, rizicole et agro-industriel des plaines et des plateaux du moyen Mékong (9), etc. Derrière l'adhésion du Vietnam au Comecon et l'insertion en cours de son économie dans la planification économique internationale des pays socialistes se profile aussi le projet d'un Comecon indochinois. Il n'y aura sans doute pas de fédération politique intégrée, mais on ne cache pas à Hanoï que l'Indochine économique se fera inéluctablement. Pour *toutes ces raisons, il* n'est plus dans les possibilités du Vietnam de revenir en arrière. C'est le sens de la formule de M. Pham Van Dong : « *La situation est irréversible...* » D'autant que, au Cambodge, *le rapport des forces militaires et politiques* penche en faveur des troupes vietnamiennes — qui peuvent espérer boucler la frontière thaïlandaise et neutraliser les guérilleros khmers rouges — ainsi que du gouvernement Heng Samrin. On *ne* voit *donc* pas ce qui pourrait contraindre Hanoï à accepter un compromis tel que, par exemple, la « démilitarisation » du conflit et sa « repolitisation » par la mise en place, avec la garantie des grandes puissances, d'un gouvernement d'union nationale incluant le prince Sihanouk. Pour les dirigeants vietnamiens, ce dernier ne serait acceptable, en effet, que dans le cadre d'une formule gouvernementale contrôlée par les forces communistes actuellement associées dans *l'administration* Heng Samrin. Toute autre perspective semble irréaliste, même au cas où se produirait cette offensive chinoise que les Vietnamiens ont attendu en vain à l'automne dernier *et que certains pronostiquent pour* le printemps prochain.

L'adhésion au Comecon et l'entrée des troupes vietnamiennes au Cambodge découlent d'un choix stratégique fondamental que seul un hypothétique refroidissement de l'alliance soviéto-vietnamienne pourrait remettre en cause. Certains indices semblent montrer que, parmi les cadres du parti, on s'inquiète de la tendance des Soviétiques à nouer des rapports de plus en plus directs avec Phnom-Penh, en *ignorant les « relations spéciales »* que Hanoï s'estime en droit d'entretenir avec le Cambodge. La rupture avec la Chine n'a pas été non plus sans créer un traumatisme politique et culturel au sein du parti, en raison de l'attraction profonde qu'a exercée au Vietnam, jusqu'à une date très récente, le modèle révolutionnaire chinois, le maoïsme d'avant la révolution culturelle. Certains cadres âgés font remarquer que, au fond, Ho Chi Minh avait « vietnamisé » la formule maoïste de la révolution. D'éventuels déboires dans les relations soviéto-vietnamiennes pourraient raviver l'ancien tropisme idéologique et plus encore culturel qui inclinait le parti vietnamien vers la version *sinisée du « marxisme-léninisme ».* Déjà, en ce début de 1980, certains se demandent si l'abandon de la politique d'équilibre entre Moscou et Pékin ne comporte pas plus d'inconvénients que d'avantages.

Ces hésitations sont pourtant trop vagues pour annoncer un renversement de stratégie. Tout dépendra, en définitive, des capacités du régime communiste à faire accepter par le peuple vietnamien le prix économique et social du conflit sino-indochinois. Prix difficile à préciser, mais sans doute très lourd si l'on songe à la charge que doivent représenter les dépenses militaires pour le budget d'un pays aussi démuni : selon certains cadres particulièrement critiques, 73 % du budget seraient absorbés par les dépenses militaires et de sécurité. Même si la proportion est sans doute très inférieure, le prélèvement sur les ressources globales est considérable. Il obère gravement les *possibilités d'investissement et, surtout,* contraint à ajourner indéfiniment ce qui constitue l'objectif fondamental des communismes en Asie : la transformation des structures économiques et sociales du monde paysan. *C'est, en fait, sur le front* intérieur que la stratégie se trouve véritablement mise à l'épreuve. Tel est bien, d'ailleurs, le calcul chinois. C'est aussi pourquoi les dirigeants vietnamiens, tout en ayant choisi de *généraliser* au Sud les *structures* politico-sociales du Nord, surveillent avec attention ce front intérieur et donnent de temps à autre les coups de frein nécessaires pour enrayer la désintégration économique qui menace périodiquement.

Relancer la production

DEJA, en août 1978, le *Nhan Dan* décrivait en termes très pessimistes les faiblesses de la gestion économique : « *La puissance effectivement employée des machines et des équipements est faible et ne représente que 50 % de leur puissance nominale. Le travail quotidien ne dure que quatre à cinq heures. Dans les coopératives agricoles, il y a un grand gaspillage dans l'emploi des terres des coopératives et celles qui sont confiées à l'exploitation privée des familles. On trouve partout des terres laissées incultes alors que la main-d'œuvre ne manque pas. Des matériaux et des fonds sont laissés en souffrance en quantité importante sans être découverts. Les vols et les détériorations de biens publics sont chose courantes. Deux aspects contradictoires coexistent pacifiquement : le bureaucratisme arbitraire et l'absence de sens de responsabilité. Il n'y a pas de coopération étroite entre les différentes branches et les instances administratives, parfois elles s'affrontent. Nous savons ce qui adviendra si cette situation persiste...* » (10).

Il est probable qu'à la veille du sixième plénum du comité central, réuni en août 1979, l'on était près du point de rupture. Les réformes économiques qui ont été alors adoptées marquent l'émergence au Vietnam de thèses très proches de la *technocratie* moderniste des pays de l'Est. Elles visent à introduire un minimum de rationalité économique et de rentabilité financière dans le fonctionnement de la machine économique : « *Il faut prendre,* dit-on avec force, *l'efficacité économique comme l'un de nos premiers objectifs* » (11). La promotion aux ministères économiques, en janvier 1980, de gestionnaires issus du comité d'Etat au plan, l'épuration en cours du parti au détriment de ses composantes « paysannes », caractérisées au point de vue idéologique comme « maoïstes », au profit de cadres ayant une compétence technique, souvent passés par la filière de l'armée, vont dans le même sens. Pour *enrayer le déclin* de l'agriculture du Sud, il a été décidé de ralentir le rythme de la collectivisation. Le président de Commission de transformation agraire du Sud, M. Vo Chi Cong, annonçait début septembre que « *...d'ici à 1980 la forme principale* (de la coopérativisation) *sera le collectif de production portant sur une surface de 30 à 50 hectares. L'édification de coopératives n'est qu'affaire d'expérimentation et vise à fournir de bons modèles...* » (12). Dans l'ensemble du pays, les entreprises, de même d'ailleurs que les coopératives, sont désormais autorisées et encouragées à produire librement une *fois* atteints les quotas fixés par le plan. Surtout, elles reçoivent la responsabilité quasi complète de leur gestion, les salariés devant désormais subir les répercussions financières des résultats de l'entreprise. L'Etat ne prendra plus les pertes à sa charge. La libre circulation des paddys d'une province à l'autre a été instituée au Sud. Enfin, de multiples encouragements sont donnés à l'économie dite « familiale », c'est-à-dire à la petite production privée. On favorise désormais les industries « régionales », en d'autres termes l'artisanat local, pour atténuer la pénurie de biens de consommation, ainsi que la sous-traitance à domicile des déchets industriels. Une directive du début de septembre autorise les familles des paysans à « emprunter » les parcelles non utilisées pour les mettre en *culture et autorise les* coopératives à « prêter » aux familles les terres laissées en friche l'hiver dans le cadre d'une sorte de travail à façon.

Il est encore difficile de mesurer l'impact réel de ces mesures. On peut observer que les prix du riz, de la viande, du sucre, sur le marché libre, après avoir, effectivement, baissé de 5 à 10 % dès la fin d'août 1979, semblent avoir remonté, à la fin de l'année, à leur niveau antérieur. Surtout, aucun changement, même après le remaniement ministériel de janvier 1980, n'a été apporté aux structures essentielles : celles du pouvoir. Les trois priorités fondamentales du communisme vietnamien dans sa phase *actuelle, la « socialisation »* — c'est-à-dire l'étatisation — des structures économiques, sociales et culturelles du Sud, la prise de contrôle du Laos et du Cambodge, l'insertion *dans le* système d'alliances et dans la division économique internationale des pays du Comecon, forment un tout, une stratégie cohérente. Tout le problème revient à les concilier avec la *nécessaire prudence tactique en ce qui* concerne les privations et les charges que les paysans et les travailleurs doivent supporter. C'est de l'aptitude à effectuer toujours à temps ce difficile arbitrage que dépend l'avenir de l'Etat vietnamien unifié. En cas de défaillance prolongée, les explosions de mécontentement populaire ne sont pas exclues, si l'on en juge par les précédents que colportent diverses rumeurs, invérifiables il est vrai, telles l'occupation de Thai-Binh en 1974 par des groupes d'invalides de guerre ou la manifestation des paysans de la province de Long-An en novembre dernier. Le Vietnam n'est pas à l'abri d'un Gdansk... Sans doute faudrait-il alors réviser les trois priorités *évoquées plus* haut. C'est ce que souhaitent déjà diverses oppositions latentes, perceptibles derrière la façade d'unanimité jusque dans les rangs du parti : intellectuels critiques, scientifiques désireux de s'affranchir des tutelles pesantes de l'appareil idéologique comme des contraintes financières inhérentes à l'orientation actuelle, et aussi d'accéder au statut privilégié de leurs collègues des autres pays du « socialisme existant », gestionnaires de l'économie acquis à l'idée de réformes économiques de type hongrois, militants déçus, enfin, qui souhaitent un autre modèle social et politique, plus démocratique, fondé réellement sur la libre initiative populaire et sur le droit à l'auto-organisation. L'avenir du pays *s'inscrit* désormais dans la problématique de l'« alternative ». Au Vietnam, comme partout à l'Est et à l'Ouest, le socialisme est, une fois de plus, à réinventer.

Tableau III. — QUELQUES SALAIRES
En moyenne, de 40 à 60 dong par mois.

	en dong
Médecin d'hôpital (My-Tho)	105
Médecin d'hôpital débutant (Tay-Ninh)	60
Infirmière d'hôpital (Ho-Chi-Minh - Ville)	55
Ouvrière du textile (usine n° 8 à Ho-Chi-Minh-Ville)	45
Ouvrier qualifié (usine de constructions mécaniques « Tong Nhat » à Cholon).	90 à 200

Acquis et limites d'une révolution

POUR la gauche occidentale, le conflit indochinois, première guerre locale entre Etats communistes, a été, toutes proportions gardées, l'équivalent de ce que fut août 1914 pour les socialistes du début du siècle : la fin d'une certaine vision de la révolution et du socialisme, dont le Vietnam était le dernier support *historique*. Revanche *des faits sur* le mythe. Une nouvelle crise historique de la pensée et de la pratique révolutionnaires, d'ampleur comparable à celle des années 1910-1920, s'est ouverte, qui contraint à un salutaire *retour* au réel.

La révolution vietnamienne reste exemplaire. Elle a *été* la dernière grande révolution « léniniste », si l'on entend par là une révolution menée, des décennies durant, sous la direction d'un parti communiste classique. Depuis, la révolution *s'est* militarisée, elle *s'exporte*, les colonnes blindées et les corps expéditionnaires suppléent à l'action du parti et chacun sait, désormais, qu'il n'y aura pas un, deux, trois Vietnam... L'exemple vietnamien atteste aussi des capacités historiques réelles des grandes révolutions nationales et sociales du tiers-monde, capacités dont il est maintenant de bon ton de se gausser. Au Vietnam, la révolution *communiste a levé une série* de préalables fondamentaux, à commencer par le renversement de la structure de dépendance politique et militaire mise en place par les impérialismes étrangers et par celui de *l'ancienne classe dirigeante*. Mais ces révolutions ne peuvent donner plus, en l'état actuel du monde, en l'absence d'avancée du socialisme dans l'Occident capitaliste. Elles s'insèrent d'elles-mêmes dans la structure étatique du monde et dans la compétition économique internationale dont les modèles et les ressorts historiques se trouvent à l'Ouest. C'est une double logique d'Etat — monopolisation du pouvoir dans une structure bureaucratique aux mains d'une couche de « cadres », insertion dans un système d'alliances inter-étatiques extérieures — qui a achevé au Vietnam ce qui était, au départ, un vaste mouvement national et social, riche et diversifié, porteur d'innombrables possibilités autres. Le peuple du Sud a été « libéré » par l'armée de l'Etat du Nord, il ne s'est pas insurgé contre la dictature militaire en 1975, à la différence des années 60 ; il ne l'a pas défendue non plus ; simplement, il l'a laissée s'effondrer, sans profiter de l'occasion pour se soulever. Ce qui l'a emporté, une fois de plus, c'est donc la logique du substitutisme, produit d'une situation historique, faite des refus successifs de l'impérialisme français de *laisser s'organiser librement* les forces profondes de la société vietnamienne moderne, une société civile autonome. Cette logique a fait du parti-contre Etat, issu de la rencontre dans la lutte révolutionnaire clandestine — *seule issue qui restait ouverte* — de l'intelligentsia révolutionnaire, de militants paysans et ouvriers, un parti Etat se substituant à l'action propre des forces sociales. Pourtant, au Vietnam, depuis un demi-siècle, la société civile n'a pas cessé de chercher à s'organiser, à percer, en 1925-1927, 1936-1938, 1945-1946, 1956-1960, etc. A chaque fois, ces tentatives ont été brisées par des impérialismes étrangers, français avant tout, pour des raisons qui tenaient à la défense de leurs intérêts vitaux. Le contre-Etat communiste devenu Etat a fini par absorber la société, par neutraliser *toute possibilité d'organisation* autonome des différentes classes sociales. Aujourd'hui, dans le nouveau Vietnam comme dans tous les autres Etats communistes, légalement et politiquement, la société civile n'est rien, l'Etat est tout.

PIERRE BROCHEUX et DANIEL HEMERY.

(9) Cf. les données réunies dans le n° 373 de *Problèmes politiques et sociaux*, 12 octobre 1979, « Indochine, *la première guerre locale entre Etats communistes* », La Documentation française, Paris.
(10) *Nhan Dan*, 7 août 1978.
(11) *Nhan Dan*, 1er novembre 1979.
(12) *Nhan Dan*, 6 septembre 1979.

NOS PRÉCÉDENTS ARTICLES

- Le Vietnam face à la Chine, **Paul Quinn-Judge**. — L'affrontement de deux nationalismes, **Nayan Chanda** (septembre 1978).
- **CRAQUEMENTS EN ASIE** : Au Vietnam : tensions internes et rupture d'équilibre, **Patrice de Beer**. — Au Laos : extrême pauvreté, famine et activités rebelles, **Nayan Chanda**. — Rivalités entre Washington, Moscou et Pékin à propos de la mer de Chine méridionale, **Philippe Pons**. — *Le golfe de Thaïlande et la région centrale de la mer de Chine méridionale, zones de conflits latents*, **Michaël Morrow**. — *Les communautés chinoises des mers du Sud : des groupes ethniques et culturels bien distincts*, **Claude et Denys Lombard-Salmon** (février 1979).
- Nouvelle orientation économique au Vietnam, **Philippe Devillers** (janvier 1980).

Témoignage, plaidoyer et programme

Sihanouk et l'avenir du Cambodge

Par PHILIPPE DEVILLERS

SUR le conflit cambodgien et la façon d'y mettre fin, Norodom Sihanouk a déjà beaucoup parlé, mais c'est par le livre, par nature moins éphémère, qu'il pouvait le mieux présenter sa réflexion sur les années tragiques que vient de traverser son pays. Par cet ouvrage non conformiste (1), Sihanouk, une fois de plus, surprend et certainement dérange bien des calculs, car il ne veut visiblement pas jouer le rôle qu'ici et là on lui destinait.

Son livre, d'une lecture presque trop facile, est à la fois un témoignage, une analyse, un plaidoyer et un programme. Sur cette période de l'histoire du Cambodge (1970-1978), l'auteur, par sa qualité, est le témoin politique n° 1. Dédaignant l'anecdote et les « incidentes », son discours « vole haut ». Il a, lui, vécu sinon dans, du moins à proximité immédiate du sérail rouge, et il peut citer les propos qui lui ont été tenus par les dirigeants khmers rouges et qui jettent une clarté nouvelle sur les raisons de leur désastre.

Ces « chroniques » sont d'abord un réquisitoire accablant contre le régime Pol Pot, considéré cette fois non sous le rapport du respect des droits de l'homme, mais sous celui de la défense de l'indépendance du Cambodge. Pour Sihanouk, les Khmers rouges sont les vrais responsables de la guerre et de la défaite, car, animés d'une vietnamophobie insensée, ils ont « provoqué en duel » le Vietnam, qu'ils ont proprement attaqué après l'avoir insulté sans arrêt pendant sept ans. Par une série de citations, il illustre le complexe de supériorité militaire qui animait Pol Pot et les siens à l'égard de ce Vietnam, dont ils croyaient ne « faire qu'une bouchée », et avec lequel ils désiraient un affrontement armé, pour pouvoir rectifier la frontière et même récupérer la Cochinchine. Sihanouk, dénonçant les « rodomontades », les pogroms et les agressions armées de ces « Tartarins », accuse donc Pol Pot d'avoir provoqué la guerre et abouti à la perte de l'indépendance du Cambodge, une indépendance qui, dit-il, n'était déjà plus que « de surface ». La Chine, en effet, avait dû prendre en charge en partie ce « Kampuchea démocratique » dont la politique extérieure était entièrement à la remorque de la sienne.

A LA suite de ce désastre, le Cambodge est aujourd'hui occupé par les Vietnamiens. Que faire ? Il faut, certes, rétablir l'indépendance du pays et obtenir le retrait des forces de Hanoï. Sihanouk, cependant, tout en prenant acte de « la haine viscérale du Viet » qui existe « chez les Khmers de toutes tendances ou idéologies », ne cache pas qu'à son avis cette vietnamophobie ne peut mener qu'à la guérilla et à l'occupation permanentes, peut-être à l'extinction de la race. Ni la famine ni la faillite économique ni les « leçons chinoises » ne contraindront, dit-il, les Vietnamiens à quitter le Cambodge car, selon son expérience, les Vietnamiens n'ont pas l'habitude de céder à ceux qui les insultent ou qui les frappent. La seule chance de les « fléchir » est de leur parler le langage de la fraternité et de la courtoisie.

Sans ambages, Sihanouk déclare que, pour le moment, l'ennemi principal du Cambodge n'est pas le Vietnam mais les Khmers rouges, qui permettent à Hanoï de justifier son occupation. L'armée vietnamienne assure, en effet, la protection de la population contre les tueurs de Pol Pot, et, pour Sihanouk, demander son retrait inconditionnel n'est pas réaliste. S'il préconise de constituer un front uni pour faire pression sur le Vietnam, il entend en exclure complètement Pol Pot et ses partisans, qu'il qualifie de « disciples de Hitler » et accuse de vouloir toujours liquider leurs concurrents.

La « protection » vietnamienne n'est toutefois qu'un pis-aller provisoire. Elle doit être remplacée, le plus vite possible — et c'est là la « solution Sihanouk » — par une neutralisation garantie. Il propose donc un cessez-le-feu (ce qui est dépassé, mais le livre a *été* écrit en avril *1979*), une relève de *l'armée* vietnamienne par les *forces* de l'ONU, des élections libres à une Constituante, sous contrôle international, et la négociation d'un régime de neutralité de type suisse ou autrichien, car pour lui le neutralisme est désormais un luxe inaccessible. Il croit que le Vietnam peut accepter pareille solution si lui, Sihanouk, apporte les garanties requises. Et il juge être le seul à pouvoir le faire.

CET ouvrage au titre ambigu (mais il n'est pas de l'auteur) est en fait un *plaidoyer* pour la paix et la réconciliation. Tout en dénonçant fréquemment le séculaire expansionnisme vietnamien, Sihanouk demande, en effet, aux Khmers d'« exorciser leur haine traditionnelle des Vietnamiens et d'oser regarder en face l'inéluctabilité d'une entente honorable et d'une coopération fraternelle entre deux pays qui, placés côte à côte, sont condamnés à coexister jusqu'à la fin des temps » (page 103). Il cite en exemple la France et l'Allemagne, hier « ennemies héréditaires », aujourd'hui réconciliées, grâce à la lucidité de leurs hommes d'Etat, pour le plus grand bien de l'Europe.

Regardant au-delà des affrontements actuels, et parce qu'il veut que son peuple retrouve durablement la paix, Sihanouk plaide pour une entente entre peuples voisins d'Indochine et *en énumère quelques conditions*. Il reste à voir quel rôle il croit pouvoir jouer aujourd'hui dans cette réconciliation, notamment dans le contexte d'une nouvelle « guerre froide » à l'échelle mondiale.

(1) Norodom Sihanouk, *Chroniques de guerre... et d'espoir*, Hachette-Stock, Paris, 1979, 304 pages.

LE DRAGON D'ANNAM. — S.M. Bao Dai

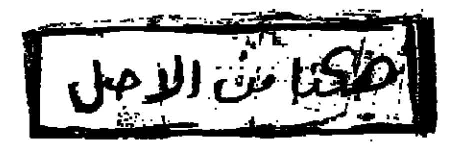
★ Plon, Paris, 1979, 382 pages.

« *Après vingt-cinq ans de silence et de réflexion, S.M. Bao Dai a décidé de parler* », annonce son éditeur. Probablement à tort. En continuant de se taire, l'ex-empereur aurait pu, devant l'histoire, être acquitté au bénéfice du doute. Il ne le pourra plus. Ce tardif plaidoyer, destiné sans doute aux gens sans mémoire, a, en effet, dissipé toute équivoque.

S'il dévoile comment le prince vécut son enfance et sa jeunesse, s'il révèle la façon dont Ho Chi Minh le « *mit à l'abri* » en province pendant les trois mois critiques de l'affrontement entre le Vietminh et les nationalistes soutenus par les Chinois (d'octobre 1945 à janvier 1946), puis l'envoya en « *mission* » en Chine (mars-septembre 1946), ce livre, à quelques détails ou anecdotes près, n'apprend rien qu'on ne sût déjà en France en 1954, et même en 1952. Il comporte, toutefois, un aveu d'importance : l'abdication de Bao Dai ne lui fut pas « *extorquée* » (page 198) et il n'a pas songé à l'annuler. Dès lors, apparaît une contradiction fondamentale dans le destin de l'homme, car si on comprend bien pourquoi le « *citoyen Vinh Thuy* » *qu'il était* devenu a pu accepter de jouer un rôle politique (comme le fera Sihanouk) pour obtenir de la France l'unité et l'indépendance auxquelles aspirait son peuple, on ne trouve pas ici ce qu'on attendait, à savoir une explication valable de son retournement contre le gouvernement Ho Chi Minh dont il restait le « *conseiller suprême* ». Or sa renonciation à tout rôle de médiateur, son « *passage à la dissidence* » firent de lui l'instrument principal de la « vietnamisation » de la guerre par les Français, le protagoniste d'une guerre civile qui, sans lui, eût été impossible ou dérisoire. *S'il avait* abdiqué définitivement, pourquoi donc invoque-t-il encore sa « *légitimité de Fils du Ciel* » ? Pourquoi se fait-il encore appeler « Sa Majesté » ? Pourquoi, soudain, Ho Chi Minh (avec qui, dit-il, son entente avait été « *parfaite* ») n'est-il plus que le « *chef de rebelles* » qu'il faut écraser et en face desquels on refusera même de s'asseoir le jour où, à Genève, il s'agira de faire la paix ?

L'auteur est plus fort quand il affirme et répète que l'« expérience de Bao Dai » n'a été qu'une « *expérience française* » qui a échoué par la faute de la France, qui n'a, en effet, pas voulu jouer vraiment la carte du nationalisme vietnamien, et que son régime rendait impuissante (le maréchal de Lattre de Tassigny, seul, est épargné dans une longue série de critiques). Lorsque la défaite a menacé, Paris, souligne encore Bao Dai, a cherché une porte de sortie diplomatique, trahissant à Genève ses engagements envers ses associés, transférant ensuite ceux-ci aux Américains, lesquels, à leur tour, les ont eux-mêmes, en 1973-1975, abandonnés aux communistes. Mais Bao Dai ne s'interroge pas un instant sur ce qu'étaient ces « nationalistes vietnamiens ».

PH. D.



Incertitudes politiques, disparités économiques

L'ALERTE TUNISIENNE

(Suite de la première page.)

La version officielle tunisienne, confortée par les aveux radiotélévisés de certains membres du commando « *au visage tuméfié par des traces de coups* », est toutefois, à bien des égards, sujette à caution. Tout d'abord quant au bilan de l'opération de Gafsa et à l'importance du commando.

Le bilan est incontestablement plus lourd qu'il n'a été dit. Des recoupements en milieu médical situeraient plutôt le nombre des victimes aux alentours de 300 à 350 personnes entre civils, membres du commando et militaires. D'autre part, pour ce qui 5concerne l'importance du commando, il y a tout lieu de penser que le noyau initial et les éléments recrutés et ralliés sur place composaient un effectif opérationnel de 150 à 200 membres (le R.A.T. en a annoncé 300 dans son premier communiqué militaire).

Si l'on s'en tient à l'hypothèse retenue par le pouvoir d'un commando de 50 hommes, comment croire que ces derniers pouvaient utiliser seuls les 83 fusils mitrailleurs, les 9 bazookas, les mortiers de 60 mm, les 39 fusils et les 53 pistolets mitrailleurs qui constituent le premier lot des armes saisies ?

Même dans l'hypothèse, plus fiable, de 150 à 200 hommes armés, comment croire qu'un tel groupe puisse réussir à investir une ville de 35 000 habitants et à la tenir plusieurs heures durant sans appui, y compris à l'intérieur de la maigre garnison, et sans la complicité active ou l'attentisme complice d'une partie de la population ? Si les insurgés n'ont pas été dénoncés dans les jours précédant l'opération, alors qu'ils se terraient dans un quartier populaire, c'est que des solidarités ont joué, et cela est loin d'être négligeable.

On relèvera, au passage, que les exécutions sommaires et les exactions mises sur le compte des insurgés pour dramatiser davantage la situation n'ont pas, jusqu'ici, reçu un début de preuves. En revanche, il a été difficile de taire l'information selon laquelle une partie des soldats, des jeunes recrues, faits prisonniers et gardés en otages dans le gymnase du lycée seraient morts à la suite d'un bombardement au mortier de ce bâtiment par l'armée et d'une brèche effectuée à l'explosif (R.P.G.) dans l'enceinte du bâtiment.

A partir de là, un certain nombre de repères s'imposent à qui veut saisir la véritable signification de l'événement.

Une erreur fatale

LES insurgés étaient des Tunisiens, quasiment tous originaires de Gafsa et de sa région. « *Révoltés et non pas mercenaires* », confirme, après trois semaines d'enquête et de recoupements, le directeur d'un hebdomadaire qu'on ne peut suspecter de sympathies pour l'opération de Gafsa (3). Et il conclut : « *Kadhafi le rappelle et, sur ce plan, il a raison ; les Tunisiens, au fond, ne le nient pas et c'est en tout cas la vérité à laquelle s'est arrêtée l'opinion publique.* »

Par-delà l'imbroglio des sigles utilisés, il apparaît aujourd'hui à l'évidence que les animateurs du commando Amr Ibn Al'Ass et ceux qui, en milieu tunisien à l'étranger, se sont reconnus dans leur action, appartiennent à des groupes idéologiques divers, de sensibilités nationaliste arabe et ultragauche, où les « prolibyens » inconditionnels ne sont apparemment pas dominants, même si la propagande gouvernementale tunisienne a tenté de monter en épingle le rôle du F.N.P.L.T. (4).

Au stade, au moins, des préparatifs, l'opération n'a pas été improvisée. Les insurgés ont disposé sur place de complicités qu'ils ont probablement eu tendance à surestimer, mais qui n'en sont pas moins indéniables.

Outre un certain nombre d'erreurs sur le plan militaire, que l'improvisation dans l'exécution ne suffit pas à expliquer, le commando a commis une faute stratégique qui lui a été fatale. Car, au-delà de l'exaltation et de l'esprit de sacrifice qui ne sont pas sans rappeler le comportement des insurgés de La Mecque, ce qui lui a fait défaut c'est, bien évidemment, le soulèvement massif à ses côtés d'une population dont il connaissait, certes, le ressentiment à l'égard du régime mais dont il a surestimé la capacité à se soulever les armes à la main. C'est la conviction obstinée selon laquelle Gafsa serait le point de départ d'une insurrection généralisée qui a le plus sûrement soudé et déterminé les membres du commando et leurs partisans. L'une des cartes saisies dans leur Q.G. marquait la région de Gafsa d'une flamme rouge illustrant parfaitement leur foi en un embrasement populaire qui, à partir de cet épicentre, se serait étendu à l'ensemble du pays. Or Gafsa n'a été ni le détonateur ni le signal escompté.

Et, pourtant, les choix de la date et du lieu devaient revêtir valeur de symboles. La date est celle du deuxième anniversaire des événements sanglants du 26 janvier 1978 mais aussi, comme le rappelle avec insistance le premier communiqué, celle de la veille du Mouled (naissance du prophète Mahomet)... Quant au lieu, Gafsa, cité minière (phosphates) au carrefour des hautes steppes, de la palmeraie et des massifs, est le point de ralliement des farouches populations Hamamas qui ont constitué le fer de lance de la lutte de libération nationale dont l'action armée s'amorça en 1952 dans les massifs environnants. C'est à Gafsa qu'ont éclaté de façon endémique d'importants mouvements sociaux alors même que l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.) était totalement caporalisée. Tout comme, du temps du protectorat qui maintint cette région sous administration militaire, c'est à Gafsa que fut réalisée en 1946, dans la perspective de la création de l'U.G.T.T., la fusion entre les syndicats du littoral, du centre et du Sud.

Comment, dans ces conditions, un groupe de Tunisiens composés de jeunes chômeurs émigrés en Libye, de militants ayant opté pour l'engagement physique dans le combat palestinien, et d'anciens résistants yousséfistes (5) ayant participé à la lutte anticoloniale, en est-il arrivé à se laisser aller à la tentation suicidaire de la « voie insurrectionnelle », prenant le risque de déclencher des soubresauts dont il n'aurait pas eu nécessairement l'entière maîtrise ? Et comment expliquer qu'ils aient cru trouver, dans le pays même — et qu'ils l'aient effectivement rencontré, du moins en partie, — un écho qui a stimulé leur audace et leur foi en un changement révolutionnaire ?

Il y a, bien sûr, les conditions locales particulières, et nous y reviendrons. Mais c'est, sans nul doute, parce que le régime a verrouillé toutes les issues politiques, parce qu'il a fait de la violence institutionnalisée, de la répression et de l'intolérance, des systèmes de gouvernement que, au fil des ans, la coupure s'est accentuée entre l'Etat et la société civile. Cela a fini par éclipser les principaux acquis du régime, entraînant un état de blocage politique et social sans précédent.

L'événement interpelle aussi l'opposition tunisienne. Frappée par la répression, émiettée, minée par ses querelles idéologiques, cette dernière n'a pas été capable, en effet, de susciter, dans l'unité, une politique de rechange. Avancée jusqu'ici par des groupes ultra-minoritaires, l'idée de la « guerre populaire », rencontrant la sensibilité d'anciens résistants qui n'ont jamais pardonné au régime la répression de la dissidence « yousséfiste » de 1955-1956, est sortie tout à la fois de la sphère des débats idéologiques et des cercles restreints des conspirations de l'exil pour être mise en pratique, grâce aux concours libyen, palestinien et sahraoui par des hommes prêts au sacrifice. Ni l'échec de Gafsa, ni l'éventuelle aggravation de la répression ne semblent, hélas, devoir convaincre ceux qui se sont reconnus dans le sursaut désespéré du 27 janvier. Et seule la perspective d'un changement démocratique profond dans le pays pourrait les amener à réviser leurs choix actuels.

Prise de court par un événement qu'elle n'a pas su — ou qu'elle ne pouvait — prévoir, la classe politique tunisienne est, en effet, confrontée à son tour, comme naguère l'opposition légale marocaine, aux surenchères de l' « union sacrée » face à une sempiternelle « menace extérieure ». Le thèse de l'« agression caractérisée » fournit à présent un contrepoint à une escalade aux conséquences imprévisibles, qui trouve arguments et prétextes dans une délirante et malsaine bataille des ondes dont les populations civiles, en particulier les travailleurs tunisiens émigrés en Libye, font fatalement les frais.

En appeler, dans ces conditions, au sang-froid, comme tentent de le faire, le plus souvent il est vrai à partir de l'exil, un certain nombre de groupes et de personnalités de l'opposition tunisienne n'est pas chose aisée. Il s'agit en priorité de ne pas céder aux poussées de fièvre du bellicisme, et de refuser de contribuer à ce que se dressent l'un contre l'autre deux peuples frères qu'unit une communauté historique de langue et de civilisation. Cette attitude implique bien sûr que l'on fasse preuve d'une égale fermeté à l'égard des interventions, des ingérences ou des tutelles extérieures d'où qu'elles émanent.

Mais Gafsa, c'est aussi, dans une situation de marasme politique, l'irruption du refoulé, d'une identité arabo - islamique quotidiennement défiée et que l'onde de choc iranienne a revigorée, et cette opposition populaire au bourguibisme que fut le yousséfisme.

Inégalités sociales et régionales

MOHAMED HARBI, ancien conseiller de la direction du F.N.L. algérien et historien du Mouvement national maghrébin, a récemment analysé ce phénomène et sa signification dans la conscience populaire (6) : « *Il y a des mythes qui ont la vie dure,* écrit-il, *tel celui d'un yousséfisme réactionnaire, thèse défendue par les intellectuels tunisiens progressistes, alors que l'étude de ce mouvement montre qu'il était, à l'instar du bourguibisme, un groupement de type interclassiste enraciné dans le gros commerce djerbien mais aussi et surtout dans le petit peuple de Tunis et la paysannerie déshéritée du Sud, force de frappe de la résistance armée. L'opposition de ces couches au compromis avec la France n'a pas été vaincue, comme on le croit ou on veut le faire croire, par les partisans du président Bourguiba. L'appui qu'a donné à ce dernier l'armée française a été décisif (...). Vaincue avec le yousséfisme, l'opposition populaire au bourguibisme, dans le Sud en particulier, n'a pas cessé depuis 1956 de chercher un au-delà qui fait fi des frontières de l'Etat.* »

Cette misère sociale n'est certes pas aussi effroyable que dans certaines des régions les plus démunies du tiers-monde. Mais, pour la Tunisie, qui présente à la fois les capacités d'une nation moderne ouverte aux courants novateurs extérieurs et les drames d'un sous-développement nourri de désespoir, les contrastes et les inégalités sociales risquent bien d'être perçus de façon de plus en plus vive.

Les affaires, celles des spéculateurs et des intermédiaires en tout genre, sont florissantes et le tourisme renvoie du pays une image rassurante. 20 % de la population, c'est-à-dire les couches les plus aisées, consacrent 40 % de leurs dépenses au logement, et le parc de voitures connaît, tout comme l'ensemble des biens de consommation modernes, une progression constante que les contraintes fiscales ne parviennent pas à freiner. Mais plus du cinquième de la population active est à la recherche d'un emploi, dont 54 % de jeunes, et 27,5 % des ménages se trouvent en deçà du seuil de pauvreté estimé par la Banque mondiale à 80 dinars par an : les flambées de prix répétées et l'affaissement du pouvoir d'achat populaire suscitent des tensions de plus en plus grandes alors que l'inflation est aggravée par une politique du crédit qui se développe en dehors de toute réalité (7).

Une privatisation accrue des terres, doublée d'une érosion de la part des investissements consacrés à l'agriculture (11 % pour l'actuel V[e] plan (1977-1981), accélèrent le phénomène de dépeuplement des zones rurales et remettent en cause les quelques acquis positifs de la politique agraire des années 60. La part de la masse salariale dans le revenu national connaît depuis quinze ans une érosion continue alors que le club des milliardaires ne cesse d'enregistrer de nouvelles adhésions, parmi lesquelles les principaux dignitaires de l'Etat. La généralisation de l'enseignement, qui fut l'un des fleurons du régime, a été progressivement érodée par une politique de sélection qui frappe de plein fouet les enfants des classes citadines, mais surtout rurales, les plus démunies. Cent mille jeunes quittent chaque année l'école dont 70 % au moins n'ont aucune chance de trouver un travail. Cette politique, qui appauvrit et spolie les plus pauvres en enrichissant de façon éhontée les plus riches, est menée au nom d'un libéralisme économique qui se traduit par une insertion de plus en plus poussée de l'économie tunisienne dans la division internationale du travail, c'est-à-dire par une dépendance accrue.

Un certain nombre de symtômes liés à l'aggravation des déséquilibres régionaux méritent une attention particulière. Le népotisme et les comportements de type régionaliste ont en effet permis à la bourgeoisie citadine des gouvernorats du littoral d'accaparer le pouvoir politique et l'essentiel du pouvoir économique. Non seulement aucune *stratégie de rééquilibrage* de l'espace économique national, pour diffuser plus équitablement le développement, n'a été mise en place mais, fait plus grave, la tendance au déséquilibre au détriment des gouvernorats de l'intérieur — notamment ceux du Kef, de Jendouda, Kasserine, Kairouan et Gafsa — n'a fait que se renforcer. S'agissant des gouvernorats du Sud, une étude par région des investissements industriels donne les éléments comparatifs suivants :

	1962-1971	1973-1976
— Tunis	24 %	34 %
— Gouvernorats du littoral	54 %, dont 18 % pour Médenine (Djerba)	60 %, dont 0,7 % pour Médenine (Djerba) } 94 %
— Gouvernorats de l'intérieur	22 %, dont 7,3 % pour Gafsa	6 %, dont 2,4 % pour Gafsa

Avec plus de six millions d'habitants, la Tunisie connaît un taux d'accroissement démographique de l'ordre de 2,3 % par an mais l'inégal dynamisme régional entraîne depuis cinq ans une décroissance démographique dans le gouvernorat de Gafsa et un véritable effondrement dans celui de Médenine.

Ce sont les régions du Sud qui, en proportion, fournissent les contingents les plus importants de candidats à l'émigration légale ou illégale (vers la Libye notamment). L'espoir de ces jeunes réduits à l'exil est le ferment des plus violentes révoltes.

Une étude de MM. Camau, N. Sraieb et Dubray, réalisée en 1972 dans le cadre du CRESM (8) sur le thème : « La formation des élites maghrébines », et portant sur un échantillon limité mais, semble-t-il, représentatif, aboutit à des conclusions édifiantes : 73 % des élites sont originaires de quatre gouvernorats (Tunis, Sousse, Médenine-Djerba, Sfax), les autres gouvernorats se partageant les 27 % restants avec 3,1 % seulement pour celui de Gafsa.

Si l'on ajoute que 90 % des emplois et des investissements agréés sont concentrés dans la capitale et les huit gouvernorats côtiers, dont 60 % à Tunis, le reste des gouvernorats se partageant les 10 %, on comprend que la crise des débouchés scolaires se soit traduite, à Gafsa justement, par ce cri qui rallia en 1972 l'ensemble de la révolte lycéenne : « *Avec ou sans études, il n'y a pas d'avenir !* » Il y a huit ans, un bon nombre de membres du commando de Gafsa étaient encore des écoliers.

C'est dans ce contexte économique qu'il convient de replacer les luttes sociales, ouvrières notamment, qui, du printemps à l'automne 1977, ont conduit, par la volonté d'affrontement du patronat et des dirigeants du parti unique, aux sanglants événements du 26 janvier 1978. L'U.G.T.T., sous la pression de bases de plus en plus combatives, a su affirmer sa volonté d'autonomie et a vu s'accroître son poids sur l'échiquier national au point d'apparaître comme l'axe majeur des luttes pour un changement démocratique dans le pays.

La manière dont le syndicat a été décapité a assurément contribué de façon décisive à ôter toute perspective d'action politique à des jeunes que le choc du 26 janvier avait profondément traumatisés.

« Luttes ouvrières et union sacrée »

POURTANT, et malgré la répression qui s'est abattue sur la jeunesse et les travailleurs (procès, rafles, interdits professionnels, licenciements, lois sur le « service civil » et le « service national »), une résistance syndicale, animée par les structures légitimes de l'U.G.T.T. et relayée par la solidarité internationale a permis d'isoler la « direction » que le gouvernement avait placée à la tête de l'U.G.T.T. en février 1978. Deux cent douze grèves ont ainsi été déclenchées au cours des dix premiers mois de 1979 et, à la veille des événements de Gafsa, de nombreuses assemblées de travailleurs avaient décidé de relancer le mouvement revendicatif et de solidarité avec les syndicalistes détenus, tel Habib Achour, le secrétaire général de l'U.G.T.T., soumis à une stricte assignation à résidence. Ces actions, précédées par la grève des cheminots de Sfax, les 23, 24 et 25 janvier devaient principalement mettre en cause la brutale hausse de plus de 17 % des prix des denrées de première nécessité (pain, café, sucre, huile, etc.) annoncée le 21 janvier en même temps qu'une dérisoire augmentation du SMIG et du SMAG de 3 %. Et, de fait, la grève de la Société nationale des transports de Tunis a eu lieu, avec succès, au lendemain même du déclenchement de l'opération de Gafsa. Mais, depuis, de nombreuses grèves ont été annulées ou reportées, tant le climat d' « union sacrée » orchestré par le gouvernement tunisien rend difficile toute initiative politique ou sociale « discordante ».

Malgré les très fortes pressions auxquelles ils sont soumis, les dirigeants syndicaux s'en sont tenus pourtant à une attitude de prudente réserve, refusant de mêler leurs voix aux divers chœurs se réclamant du « salut national » face à la « menace extérieure ».

Ce qui peut et doit être mis en question en priorité, c'est l'option pour la lutte armée et les circonstances qui l'ont rendue envisageable, non l'existence de « sanctuaires » ou de soutiens extérieurs sans lesquels elle n'a eu, nulle part, quelque chance d'aboutir. Face aux défis du président Sadate et de l'Occident, les dirigeants libyens ont assurément la volonté d'être un point d'ancrage contre l'impérialisme mais certaines de leurs initiatives et certains de leurs choix géopolitiques suscitent de légitimes réserves. Il n'est pourtant guère sérieux de les rendre responsables de tous les désordres et de réduire l'opération du 27 janvier en Tunisie à la seule stimulation déstabilisatrice qui leur est prêtée.

Il est trop tôt, en tout cas, pour spéculer sur les retombées politiques du ralliement autour du régime, sous des formes certes différentes, d'une partie importante de l'opposition ou de la contestation libérale. Il est toutefois certain que, venant après la crise qui a suivi le congrès du parti en septembre dernier et dont l'épilogue provisoire avait été le limogeage du ministre de la défense, l'affaire de Gafsa et ses répercussions au sein d'une classe politique très ébranlée affecteront les équilibres actuels du pouvoir.

Quant au reste de l'opposition, du mouvement islamique à l'extrême gauche marxiste-léniniste, en passant par la gauche radicale, elle s'en est tenue, mais dans tous les tons de la gamme, au réquisitoire contre la politique du régime, à la dénonciation « *des interventions et des tutelles extérieures d'où qu'elles émanent* » et au rejet de « *l'intervention militaire française* ».

Les informations contradictoires sur la nature et l'ampleur de l'appui militaire français à l'armée tunisienne n'arrangent en rien les choses. Outre la présence dans le golfe de Gabès des trois bâtiments français, le *Duguay-Trouin*, le *Vendéen* et le *Colbert*, n'y a-t-il eu que l'aide logistique des avions Transall et en hélicoptères Puma, revenus depuis à leurs bases de départ ? Et que doit-on penser des informations sur l'intervention, à des fins de contrôle, de Mirage de l'escadrille de reconnaissance de Mérignac (Gironde), ou sur la présence et le rôle de conseillers militaires français auprès de l'état-major tunisien ? Tout cela est inquiétant car la *concertation franco-américaine* en Méditerranée ne peut qu'aggraver les tensions dans une zone où la confrontation Est-Ouest est particulièrement âpre.

Redonner au non-alignement le contenu qui fut initialement le sien pour limiter les effets d'entraînement d'une telle confrontation et préserver l'indépendance nationale des peuples riverains constitue aujourd'hui pour les pays méditerranéens un impératif majeur. Dès lors, l'attitude qui consiste à privilégier les interventions françaises, à la moindre alerte ou sollicitation, et à opter pour la diplomatie de la canonnière est un choix auquel les opposants tunisiens ne peuvent être indifférents.

KHEMAIS CHAMARI.

---

(3) *Jeune Afrique* du 15 au 22 février 1980.

(4) Front national progressiste de libération de la Tunisie, dont plusieurs militants ont été impliqués en 1975 dans une affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Certains sont encore en détention. La principale figure du F.N.P.L.T. est Amara Dhaou, dit Hadj'Amara Naili.

(5) Du nom du leader nationaliste Salah Ben Youssef, principal rival du président Bourguiba en 1955 au lendemain de la signature des accords d'autonomie interne. Il a été assassiné à Francfort en 1961 et, treize ans plus tard, en mai 1974, le chef de l'Etat félicitera, dans un discours public, ceux qui eurent à exécuter cette mission. En 1962, des partisans de Salah Ben Youssef figurent au nombre des inspirateurs d'un complot éventé par les autorités tunisiennes. Depuis 1956, M. Ibrahim Tobbal et le Mouvement de l'opposition nationale (M.O.N.T.) dont il se réclame se sont présentés comme les porte-parole du courant yousséfiste.

(6) *Libération*, 6 février 1980.

(7) Pour toutes les références économiques du présent article, cf. Jean Poncet : *La Tunisie à la recherche de son avenir* (Editions sociales, Paris) ; Yves Gazzo : *Afrique du Nord - d'hier à demain* (Economica, Paris) ; Rapport de l'U.G.T.T. sur la revalorisation et l'indexation des salaires, Tunis, décembre 1976 ; Daniel Kamelgarn : *Tunisie 1970-1977, le développement d'un capitalisme dépendant*, étude effectuée dans le cadre d'une action programme de la D.G.R.S.T. sur la D.I.T., article paru dans *Peuples méditerranéens*, n° 4, Paris ; About Turak, « La satellisation, 4[e] et 5[e] plans », *les Temps modernes*, numéro spécial sur le Maghreb, Paris ; *l'Economie tunisienne entre la propagande et la réalité*, M.U.P., août 1978.

(8) Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes, à Aix-en-Provence.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

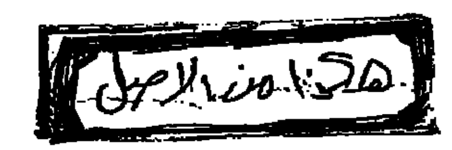
Prix de l'abonnement annuel (en francs)
VOIE NORMALE

France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, République de Djibouti, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco 75
Autres pays 95

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie 107
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, République de Djibouti 116
TOM, République malgache, Etat comorien 135
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie 121
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge 160
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 141

(Chèque postal : Paris n° 4207-23)
Prix de vente au numéro : 7 F.
Rédaction et administration, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : Rédaction et abonnements : 246-72-23
Adr. télégraphique : Journonde Paris   Télex : Le Monde 650-572 Paris



TCHAD : une paix fragile

Par GUY LABERTIT

LE Tchad est un peu la caricature de l'Afrique néo-coloniale. Les colons français avaient fait de ce pays situé au cœur de l'Afrique une des bases de leur domination militaire sur le continent africain. Le pays, c'est beaucoup dire, car, pour eux, le « Tchad utile », c'était le Sud, où l'on faisait cultiver le coton aux paysans tchadiens pour le plus grand profit de l'industrie textile française. On disait le « Tchad utile » comme pour mieux se rassurer et oublier la résistance à la colonisation des peuples du Ouaddaï, du Borkou-Ennedi-Tibesti (B.E.T.), à l'est et au nord du Tchad.

Au moment de l'indépendance, cette image se figea, tandis que s'affirmait le régime du président Tombalbaye. Le « tombalbayisme » ? C'est, dès 1962, le parti unique, la nécessaire clandestinité pour toute forme d'opposition au chef de l'Etat, l'obscurantisme, la répression féroce des manifestations populaires (1). En 1966, le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) organisa dans le centre-est du pays, puis dans le Borkou-Ennedi-Tibesti, une lutte armée à partir des révoltes paysannes nées des exactions commises par les collecteurs d'impôts. Face aux rapides progrès de cette guerre populaire, le régime Tombalbaye ne dut son salut qu'à l'intervention, en 1968, des parachutistes français ; mais ceux-ci ne purent venir à bout du Frolinat qu'ils se proposaient d'anéantir.

10 novembre 1979 : les ennemis d'hier, dirigeants et dissidents du Frolinat, se partagent avec les officiers de l'armée tchadienne les portefeuilles d'un même gouvernement installé à N'Djamena. Des milliers et des milliers de Tchadiennes et de Tchadiens tombés au maquis depuis 1966, dans les rues de la capitale ou des villes du Sud et de l'Est au cours des affrontements de 1979, tel est le prix de la solution politique négociée ; mais les troupes françaises — toujours sur le point de se retirer — sont encore au Tchad. Un changement : désormais, les alliés de la France ne sont plus seulement les cadres venus du Sud, du « Tchad utile » des colons, mais aussi des dirigeants du Frolinat.

Tel est le résultat des interventions militaires et diplomatiques de la France, des manœuvres politiques et militaires de la Libye et d'autres pays voisins du Tchad qui se développèrent ces dernières années.

Le « Tchad utile » n'est plus au sud

ON peut s'étonner que le Tchad suscite tant de convoitises. Statistiques en main, les experts décrètent que c'est un des pays les plus pauvres du monde : 120 dollars de revenu national brut annuel par habitant. C'est un pays déshérité, enclavé, etc. Un pays assisté dont la balance commerciale est en déficit chronique (12,7 milliards de francs C.F.A. (2) en 1976). L'aide extérieure n'a-t-elle pas atteint 23,5 milliards de francs C.F.A., dont 80 % de dons en 1976, alors que le budget du Tchad s'élevait à 17 milliards seulement cette année-là ?

Bien sûr, le Tchad est le premier producteur de coton de l'Afrique francophone (3). La Compagnie française pour le développement des fibres textiles (C.F.D.T.), bien que minoritaire, contrôle la Cotontchad qui a le monopole de la production et de la commercialisation. Le coton est le moteur d'un développement industriel limité au sud du pays : Société textile du Tchad contrôlée par Unipartex (France) et des industriels allemands, huilerie... Au total, une industrialisation tout à fait embryonnaire (4) largement déterminée par les intérêts de la France et d'autres pays d'Europe. Autre paradoxe symptomatique d'une situation de pays dominé : 30 % des importations du Tchad sont des produits alimentaires, alors que plus de 80 % de la population active travaille dans le secteur rural. Le commerce est entre les mains de grandes compagnies françaises (S.C.O.A., C.F.A.O.) et d'une filiale d'Unilever (S.C.K.N.).

Mais, pour reprendre l'image coloniale, il s'avère de plus en plus que le « Tchad utile » n'est plus seulement au sud. Depuis bien des années, on sait que le Tchad recèle d'importantes richesses minières : uranium, cassitérite, wolfram dans la bande d'Aozou, or dans le Mayo Kébbi ; des indices de bauxite, de fer, mais aussi d'or et d'uranium sont relevés dans le Biltine, le Ouadaï et l'Ennedi Est du pays) et dans le Guéra (Centre). La Continental Oil, associée à Shell, Chevron et Exxon, prospecte avec bonheur dans le Kanem et le Logone-Oriental. En fait, comme son voisin du Sahel, le Niger, le Tchad constitue une importante réserve minière que la France entend maintenir dans son giron. Outre cet enjeu économique, beaucoup plus déterminant pour l'avenir que le coton, étouffer la lutte du Frolinat recouvrait pour l'Elysée un important enjeu politique : après l'échec des maquisards camerounais, il fallait à tout prix empêcher la victoire d'une guerre populaire qui aurait pu avoir un caractère exemplaire pour d'autres peuples d'Afrique.

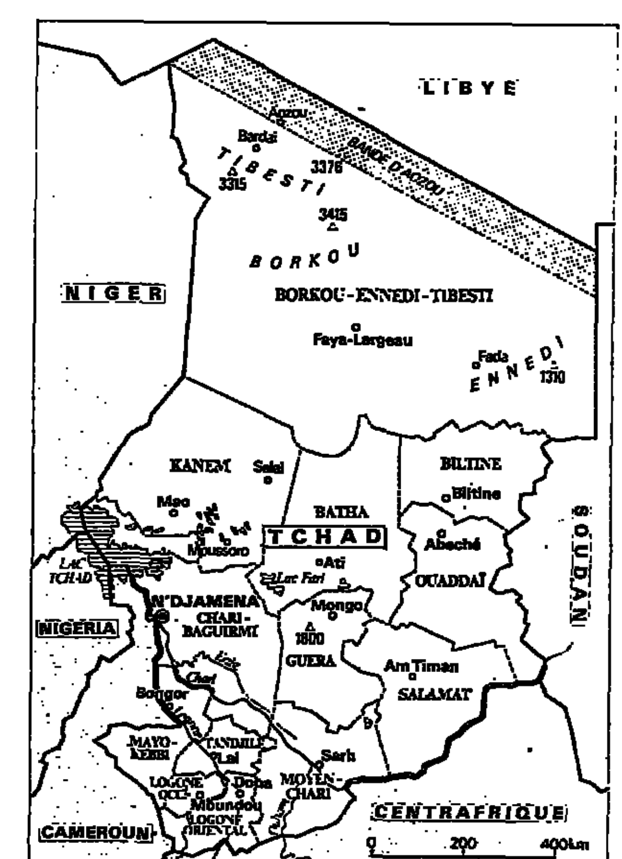
L'accord global, négocié en novembre à Douguia (Tchad), est un moment important de l'histoire du Tchad ; il sert à bien des égards les intérêts de la France.

D'une part, l'unité territoriale a été préservée. Le partage du pays aurait constitué un dangereux précédent, à valeur exemplaire. Il aurait largement entamé les possibilités de contrôle de la France dans cette région stratégique et favorisé un éventuel projet fédéral libyen.

D'autre part, le Frolinat — qui symbolisait les aspirations populaires, le rejet de la domination française — a été associé à cet accord sans que soit remis en cause l'ordre néo-colonial.

Un bref retour en arrière permet d'éclairer cette situation pour le moins inattendue. Le 13 avril 1975, le coup d'Etat militaire qui élimina le dictateur Tombalbaye, au pouvoir depuis quinze ans, marqua un tournant important dans l'histoire du Tchad. A première vue cependant, le passage à un régime militaire n'apportait pas de changements politiques notoires : les engagements à l'égard de l'étranger, notamment les relations franco-tchadiennes, n'étaient pas remis en cause, la reconstruction économique promise par le Conseil supérieur militaire du général Malloum n'était pas engagée. C'était, selon le Frolinat, du « tombalbayisme sans Tombalbaye »...

Tombalbayisme sans Tombalbaye ? Non, pourtant, dans la mesure où les militaires manifestèrent aussitôt leur volonté d'œuvrer à la réconciliation nationale, possible selon eux, dès lors qu'ils avaient liquidé le dictateur. Cet objectif engageait une dynamique politique nouvelle au Tchad. Allait-elle fléchir un Frolinat apparemment irréductible ? Comment réagirait la Libye, à la fois alliée du Front et de Tombalbaye ? Le gouvernement français, s'appuyant désormais sur la junte militaire de N'Djamena, avait-il opté pour les négociations après l'échec de ses légionnaires sur le terrain ?



LES GRANDES REGIONS ADMINISTRATIVES

Le « Sud musulman » coïncide avec la partie méridionale du territoire délimitée par le cours du Chari.

Le Frolinat déchiré

MALGRE les fermes déclarations de principe de son secrétaire général, M. Abba Siddick (5), le Frolinat était secoué par de graves problèmes internes qui expliquent qu'il ait pu aussi facilement céder par la suite aux manœuvres extérieures, tant libyennes que françaises. Les méthodes de direction de M. Abba Siddick, qui correspondaient à une conception très personnelle de la guerre populaire, avaient contribué à accentuer certaines faiblesses du Frolinat.

Dès 1969, il expurgea le programme de l'organisation de ses aspects les plus radicaux, brisant ainsi le travail politique de son prédécesseur (6). N'ayant jamais été présent dans le maquis, il ne réunit pas une seule fois le bureau politique au complet. Le Conseil national de la révolution n'existait que dans l'organigramme du Front et ne tint aucune réunion. Le secrétaire général limita et empêcha parfois l'entrée de cadres à l'intérieur, ce qui lui permit de justifier son refus d'édifier un pouvoir de type nouveau dans les zones contrôlées. Enfin, il s'opposa à la tenue d'un congrès général réclamé depuis 1971 pour débattre de l'orientation du Front.

Coupé des réalités de l'intérieur, il sous-estima le rôle des groupes dissidents. Ainsi, en 1970, l'exclusion de Baghalani (7), leader régionaliste proche d'un islam intégriste, sembla ne pas prêter à conséquence si l'on en juge par la faiblesse numérique de l' « Armée du Volcan » qu'il créa aussitôt. Mais la seule existence de ce groupe armé et son orientation idéologique allaient être plus tard habilement exploitées par la Libye. D'autre part, le projet d'unification des deux armées des Forces populaires de libération du Frolinat engendra la dissidence d'une partie de la 2e armée qui opérait dans le Nord sous la conduite de M. Goukouni Oueddeï. Celui-ci refusa le projet entériné à la conférence de Koufra en août 1971 et organisa avec le nouveau venu M. Hissène Habré (8), le Conseil de commandement des forces armées du Nord. Ces deux groupes dissidents, continuant à se réclamer du Frolinat, portèrent alors l'essentiel de leurs coups contre le Frolinat lui-même.

Au sein du Frolinat, la réorganisation militaire suscita de profondes divergences qui contribuèrent à accentuer la crise de l'organisation en 1976.

En février 1974, M. Abba Siddick imposa l'un de ses hommes, Mahamat Idriss (9), à la tête de l'état-major, nouvelle instance militaire dirigeante. L'ancien responsable Adoum Haggar fut arrêté, jugé et exécuté pour avoir pris des contacts en 1973 avec le groupe Goukouni-Habré. La nomination de Mahamat Idriss ne fut pas approuvée par l'ensemble des cadres militaires, et les désignations qu'il proposa pour compléter son état-major furent rejetées. Il coopta donc une partie de son état-major et, dès cette époque, la direction militaire du Frolinat fut en quelque sorte coupée en deux, une partie siégeant dans le Ouaddaï, l'autre dans l'Ennedi. Les luttes intestines entre le chef d'état-major et les anciens cadres militaires s'intensifièrent, surtout après l'important combat d'Am Djarass, défavorable au Front.

Ainsi donc, au début de 1975, le Frolinat, qui a mis en échec le corps expéditionnaire français et qui a réussi à isoler totalement le régime Tombalbaye, est plus vulnérable que jamais, déchiré par des conflits internes qui freinent l'avance de la lutte armée.

Cette situation paradoxale va conduire la Libye à modifier sa tactique afin de mieux satisfaire ses visées expansionnistes.

L'expansionnisme libyen

A peine installé au pouvoir à Tripoli, le colonel Kadhafi choisit de soutenir les guérilleros tchadiens : organisation de stages de formation militaire, aide matérielle en armes non négligeable, émissions quotidiennes à Radio-Tripoli. La défense de l'islam semblait conduire l'action politique du régime libyen : « *L'islam et les musulmans du Tchad subissent une oppression religieuse... Il est clair que Tombalbaye et sa clique pratiquent une discrimination raciste contre les populations arabisées et qui constituent la grande majorité du peuple tchadien frère. La situation générale au Tchad, inféodé aux bases militaires étrangères occidentales et sionistes, est une menace pour les peuples africains voisins du Tchad...* » (10). Mais, au-delà de ces facteurs idéologiques, se dessina très vite le projet annexionniste de Tripoli. Dès 1972, la rupture des relations diplomatiques entre le Tchad et Israël modifia l'attitude de la Libye, et son soutien au Frolinat se fit plus discret (11), en échange de la reconnaissance secrète par Tombalbaye de l'accord Mussolini-Laval qui incluait les 114 000 kilomètres carrés de la bande d'Aozou — extrême nord du Tchad, riche en uranium — dans le territoire libyen.

Le régime militaire tchadien, à la différence de Tombalbaye qu'il venait d'éliminer, ne cessa, dans ses discours officiels, de prôner la réconciliation nationale. Vers la fin de 1975, la Libye organisa discrètement plusieurs missions d'enquête auprès du Frolinat et des groupes dissidents. Elle proposa en 1976 à M. Abba Siddick de renouveler son soutien matériel au Frolinat à condition que se réalise l'unité des fractions armées opposées au régime militaire. Le projet libyen était clair : soutenir une opposition armée unifiée dans la perspective d'une conférence de réconciliation nationale permettrait d'installer à N'Djamena un régime sensible aux exigences de la Libye qui, depuis 1973, occupait la bande d'Aozou.

M. Abba Siddick refusa : « *L'alliance proposée devrait aboutir obligatoirement à l'ouverture des pourparlers entre, d'une part, la junte, et, d'autre part, un Frolinat satellisé, et à son intégration ultérieure dans le système* » (12). L'offre libyenne supposait que le Frolinat reconnût la légitimité des groupes dissidents avec lesquels il devrait traiter sur un pied d'égalité. A la suite de ce refus, la Libye exécuta son projet en deux temps.

D'une part, elle renforça matériellement les dissidents de l' « Armée du Volcan » de Baghalani et les Forces armées du nord de MM. Hissène Habré et Goukouni Oueddeï. En octobre 1976, la mise à l'écart de M. Hissène Habré, qui s'opposait à l'occupation de la bande d'Aozou et ne tolérait aucun accord tactique avec Tripoli, facilita l'unité des dissidents dans le cadre du Comité militaire interarmées provisoire (C.M.I.A.P.) contrôlé par la Libye grâce à la mise en place de commissions mixtes politique et militaire (13).

D'autre part, la Libye, profitant des déchirements internes au Frolinat, appuya l'initiative de M. Mahamat Abba Seïd (14), qui, en mai 1976, gagna les maquis du Frolinat en remettant en cause les méthodes dictatoriales de M. Abba Siddick, jugé responsable de la stagnation de la lutte populaire. Son action aboutit au congrès des Forces populaires de libération (F.P.L., branche armée du Frolinat) qui se prononça en août 1977, à Karanga, pour une union sans principe avec les dissidents, préalable à une future réconciliation nationale.

Grâce à l'intervention de Tripoli, la libération des époux Claustre (15), prisonniers des Forces armées du nord, le 1er février 1977, permit à M. Goukouni Oueddeï d'acquérir la notoriété politique qui lui faisait défaut. Ses troupes, considérablement renforcées par le soutien matériel de la Libye, balayèrent l'armée tchadienne dans le Tibesti en 1977 et dans l'ensemble du Borkou-Ennedi-Tibesti en février 1978. Cela permit à l'ancien dissident de s'imposer comme leader d'un Frolinat réunifié à la conférence de Faya-Largeau en mars 1978 (16). L'aide de la Libye (17) n'était pas sans gage : Tripoli imposa au Frolinat la signature des accords de cessez-le-feu de Benghazi. Ce Frolinat unifié n'avait plus rien à voir avec l'organisation qui combattait au départ pour libérer le peuple tchadien de toute forme de domination étrangère. C'était désormais un rassemblement de diverses tendances qui ambitionnaient le partage du pouvoir, quelle qu'en soit la nature, et qui allaient être le jouet de pressions extérieures entretenant une confusion politique totale au Tchad en 1978 et 1979.

La sinueuse politique de l'Élysée

LE Frolinat unifié, qui avait perdu son caractère de force politique tout à fait autonome, exerçait, grâce à l'aide libyenne, une très forte pression militaire sur le régime du général Malloum, alors très isolé, comme en témoignèrent les nombreuses manifestations d'hostilité dans le sud du pays à Moundou, Bongor, Léré.

Pour éviter que les militaires ne soient totalement submergés alors que la France n'avait aucune carte de rechange, l'Elysée décida d'intensifier son intervention militaire en avril 1978 afin de contenir le Frolinat et d'en limiter les exigences lors d'une conférence de réconciliation nationale.

Quelques mois plus tard, les divergences réapparues au sein du Frolinat unifié entraînèrent de violents affrontements internes. Cela facilita, avec l'aval de la France, l'installation d'un nouveau pouvoir Hissène Habré-général Malloum, solution transitoire beaucoup plus avantageuse pour Paris que la réconciliation nationale initialement prévue qui aurait fait la part trop belle à l'expansionnisme libyen.

Solution transitoire, car la lutte entre le président Malloum et son premier ministre Hissène Habré pour contrôler l'appareil d'Etat déboucha sur l'épreuve de force de février 1979. Dans leur volonté de contrôler l'Etat de façon exclusive, tous deux utilisèrent les facteurs religieux et régionalistes pour consolider et mobiliser leur base sociale. Quelques mois plus tard, le caractère artificiel des affrontements qui s'ensuivirent apparaissait à l'évidence : le partage du pays, que l'on disait imminent et inévitable en février, n'était plus guère à l'ordre du jour dès le mois de juin. Au cours des affrontements de N'Djamena, la France, en fait de neutralité, joua la carte Hissène Habré (18) et son attitude encouragea des affrontements très graves (des milliers de victimes parmi les civils) qui pouvaient déboucher sur une partition de fait. Un tel choix visait à modifier ses alliances dans la recherche d'une solution politique plus conforme à ses intérêts. Dans sa conférence de presse du 16 février 1979, le président Giscard d'Estaing donna officiellement des gages politiques à l'opposition qui opérait dans le nord du Tchad : « *Il y a les Tchadiens du Nord auxquels une place suffisante n'a pas été faite jusqu'ici dans la vie courante de l'Etat (...). Il faut rechercher une structure de l'Etat tchadien très décentralisée, voire sous forme fédérale (...), et qu'en même temps l'unité de l'Etat tchadien puisse être préservée.* »

Cette fédération aurait été un pis-aller, car elle aurait constitué un précédent dangereux pour la stratégie de la France en Afrique, mais elle pouvait paraître envisageable, car la France semblait capable de contrôler une telle issue : M. Goukouni Oueddeï, après avoir pris ses distances vis-à-vis de la Libye, se rapprochait de M. Hissène Habré. Comment expliquer cette nouvelle orientation du président du Frolinat ?

Les violents combats internes au Frolinat, en août 1978 à Faya-Largeau, correspondaient à la volonté de la Libye de renforcer militairement une fraction du Front regroupée autour de M. Acyl Ahmat (19) car elle estimait que l'ex-2e armée, celle de M. Goukouni Oueddeï, n'était plus très sûre pour mener à bien sa politique annexionniste : la base et une partie de la direction de ces troupes étaient favorables à un ralliement à M. Hissène Habré dans le cadre des démarches qu'il menait alors (20) avec le régime militaire pour la réconciliation nationale. La nomination de M. Hissène Habre au poste de premier ministre ne fit qu'accélérer ce glissement et aviver les divergences au sein du Frolinat. L'autorité de M. Goukouni Oueddeï fut contestée par un « comité de rectification » animé par M. Acyl Ahmat, bientôt rejoint par le vice-président du Frolinat, M. Mahamat Abba Seïd. Ces divergences précipitèrent le rapprochement entre les hommes de MM. Goukouni Oueddeï et Hissène Habré, dont les rapports avec le président Malloum étaient alors très tendus.

La Libye, qui s'appuyait désormais sur l'alliance Acyl Ahmat - Mahamat Abba, essuya un camouflet, car la France venait de dégager une nouvelle alliance Goukouni Oueddeï - Hissène Habré qui s'installa au pouvoir à D'Djamena, après la première conférence de réconciliation de Kano, en assurant l'Elysée de son attachement au maintien de la coopération (y compris militaire) entre la France et le Tchad. Dès lors, Paris avait beau jeu d'annoncer officiellement le retrait de ses troupes dont le maintien était réclamé par M. Goukouni Oueddeï, celui-là même dont l'action militaire avait été à l'origine de l'intervention française moins d'un an plus tôt.

Toutefois, en réalisant cette opération la France sacrifia son soutien traditionnel aux Forces armées tchadiennes reprises en main par le lieutenant-colonel A. W. Kamougué dans le sud du pays en avril 1979, après le retrait du général Malloum, discrédité par les déroutes passées. L'intransigeance des hommes forts du premier gouvernement transitoire, surtout de M. Hissène Habré, plongea ce gouvernement dans un isolement diplomatique total, sanctionné par la mise à l'écart du Tchad lors de la dernière conférence de l'O.U.A. Aux difficultés économiques découlant du blocus décidé par le Nigéria, s'ajoutèrent les pressions militaires exercées au sud comme au nord du pays par les exclus du gouvernement activement soutenus par la Libye et le Nigéria.

---

(1) Une centaine de morts dans la capitale en septembre 1963 ; de nombreuses victimes lors des révoltes paysannes dans la préfecture du Guéra en 1965.

(2) Un franc C.F.A. = 0,02 franc français.

(3) 145 000 tonnes en 1978-1979 (production maximum en 1975-1976 : 174 000 tonnes) ; pratiquée par six cent mille planteurs sur une superficie de 300 000 hectares environ, la culture du coton assure 75 % de la valeur des exportations du pays.

(4) Selon un rapport récent, on dénombre sept grandes entreprises, neuf moyennes, quarante-cinq petites.

(5) Membre important du P.P.T. (R.D.A.), M. Abba Siddick fut ministre entre 1957 et 1959. Il adhéra au Frolinat en 1967 et s'imposa à sa direction en 1969. Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le gouvernement formé le 10 novembre 1979.

(6) Le premier secrétaire général fut Ibrahim Abatcha, ancien cadre de l'Union nationale tchadienne ; tombé au maquis début 1968.

(7) Baghalani fut un des fondateurs du Frolinat ; rival de M. Abba Siddick pour succéder à Ibrahim Abatcha ; mort en Libye en 1977 dans un accident de la circulation.

(8) Sous-préfet de Moussoro en 1971, il contribua à affaiblir le Frolinat en favorisant la dissidence d'une partie de la IIe armée.

(9) Membre important du groupe des « étudiants du Caire » qui aida M. Siddick à s'imposer à la direction du Frolinat, Mahamat Idriss fut chargé de procéder à l'unification définitive des deux armées du Front.

(10) Extrait du texte du Conseil de la révolution libyenne reconnaissant officiellement le Frolinat (17 septembre 1971), cité par Robert Buijtenhuijs in *le Frolinat et les révoltes populaires du Tchad, 1965-1976*, Ed. Mouton, La Haye.

(11) La suspension des livraisons d'armes et des émissions de Radio-Tripoli isolait un peu plus le Frolinat, auquel le Soudan avait retiré tout soutien en avril 1972, expulsant même la représentation du Front à Khartoum, dirigée par Mahamat Idriss.

(12) *Afrique-Asie*, n° 113, juin 1976.

(13) Ces commissions, qui traitaient des « affaires tchadiennes », étaient présidées par de hautes personnalités du régime libyen.

(14) Membre fondateur de l'Union nationale tchadienne, opposée à l' « Union française » en 1958, M. Mahamat Abba fut arrêté en 1963 et libéré en 1971 ; il se réfugia en Libye. Le programme de l'U.N.T. inspira celui du Frolinat à sa création en 1966. M. Mahamat Abba est ministre d'Etat à l'intérieur et à la sécurité dans le gouvernement formé le 10 novembre 1979.

(15) Archéologue française, Mme Françoise Claustre fut enlevée le 21 avril 1974 dans le Tibesti par un groupe de rebelles commandé par M. Hissène Habré. Elle fut libérée le 30 janvier 1977, après la destitution de ce dernier par M. Goukouni Oueddeï et sur intervention du colonel Kadhafi.

(16) Cette conférence redonna une assise historique à ce qui n'était qu'une dissidence du Front.

(17) Le Frolinat dépendait aussi totalement de la Libye pour assurer la gestion et l'administration des villes qu'il prenait.

(18) M. Habré déclara, dans sa conférence de presse du 20 février 1979 : « *Permettez-moi de rendre hommage aux militaires français présents au Tchad, à leur chef, le général Forest... Le général Forest a beaucoup fait pour que l'image de la France éternelle soit préservée, pour que les relations d'amitié entre le Tchad et la France ne soient pas compromises par cette situation à nous imposée par un irresponsable : Malloum et sa clique.* »

(19) Ancien député du Batha, au temps de Tombalbaye, il n'a rejoint la dissidence de l' « Armée du Volcan » de Baghalani qu'à la fin de 1975.

(20) Après sa mise à l'écart du Conseil de commandement des forces armées du Nord, en octobre 1976, il gagna le Biltine, puis engagea des pourparlers avec le régime militaire du général Malloum à partir de septembre 1977. Ces pourparlers aboutirent à l'accord de réconciliation de Khartoum en janvier 1978.



pour un peuple trompé

Dès lors, l'Elysée et le Quai d'Orsay déployèrent une intense activité diplomatique pour négocier une solution politique globale, d'autant que l'opposition était elle-même traversée par deux courants fondamentaux : d'un côté, MM. A. W. Kamougué et Abba Siddick, revendiquant une participation à la direction d'un Tchad allié aux puissances occidentales, la France en premier lieu ; de l'autre côté, MM. Mahamat Abba et Acyl Ahmat, étroitement liés à la Libye.

L'accord du 21 août 1979 à Lagos, auquel souscrivirent l'ensemble des tendances tchadiennes en conflit, constitua une bonne opération pour l'Elysée, dans la mesure où la Libye ne put placer ses hommes aux postes-clés. M. Goukouni Oueddei s'imposa à la présidence au détriment de M. Mahamat Abba ; M. A.W. Kamougué obtint la vice-présidence et le contrôle de dix ministères. Les laborieuses tractations qui aboutirent le 10 novembre à la mise en place d'un second gouvernement de transition furent le prix nécessaire, entre autres, à l'apaisement de rivalités personnelles au sein d'un même courant entre les adversaires de février, MM. Kamougué et Habré par exemple.

Mais la formation de ce gouvernement ne signifie pas pour autant que la question tchadienne soit réglée. La démilitarisation de la capitale et la constitution des futures forces armées du pays peuvent à tout moment susciter de nouveaux conflits dont les enjeux dépassent le simple cadre du pays.

Un avenir toujours incertain

EN effet, tout au long des dernières années la France et la Libye tinrent souvent le même langage, insistant sur la nécessité de parvenir à la réconciliation nationale. Beaucoup virent là une identité de vues pour résoudre la question tchadienne. En réalité, chacune donnait un contenu différent à la réconciliation, ce qui explique les interventions militaires, tant du côté libyen que du côté français. La Libye n'a pas vraiment caché sa volonté de rattacher à son territoire une partie du Tchad. Elle consacre l'essentiel de ses pétrodollars à s'armer. Elle tend à devenir ainsi un gigantesque arsenal si l'on considère l'importance des recettes fournies par la centaine de milliers de tonnes de pétrole exportées chaque année alors que ce pays ne compte que deux millions d'habitants. L'U.R.S.S. lui vend l'essentiel de ce matériel militaire. Depuis 1976, surtout, les rapports entre les deux pays se sont sensiblement améliorés, permettant la signature de multiples accords de coopération, y compris en matière nucléaire (21). On comprend dès lors l'attachement de Tripoli à la bande d'Aozou, riche en uranium. La stratégie expansionniste de la Libye, en partie déterminée par son surarmement et qui s'appuie sur la défense et la propagation de l'islam, remet en cause la domination des pays occidentaux dans cette région de l'Afrique. Cet expansionnisme semble d'une part nécessaire à la préservation de l'équilibre interne d'une société libyenne très militarisée et peut, d'autre part, être aisément récupéré par l'U.R.S.S. Notons que celle-ci, qui avait livré un important matériel militaire au régime du général Malloum en 1977, préféra lui retirer son soutien alors que l'influence libyenne devenait prépondérante au sein du Frolinat.

Le problème tchadien a aussi montré que la Libye, grâce à ses capacités financières, peut susciter des alliances compliquant la stratégie des pays occidentaux, la France en l'occurrence. Tripoli a su s'allier au Nigéria, l'autre géant pétrolier africain, pour essayer de parvenir à ses fins. Malgré ses relations économiques étroites avec l'Europe et les Etats-Unis, le Nigéria a souvent défendu en politique extérieure des positions critiques à l'égard du camp occidental, nouant des alliances avec les pays de la « ligne de front » notamment. Le Nigéria, bafoué en avril 1979 par l'intransigeance de MM. H. Habré et Goukouni Oueddei, a dû rester solidaire de la Libye pour ne pas perdre sa crédibilité de puissance médiatrice sur le continent africain. Pour des raisons conjoncturelles, le Soudan et, à l'époque, le régime chancelant de Bokassa en Centrafrique rejoignirent cette alliance, misant sur une aide économique éventuelle de la Libye. Le Niger, sensible par sa position géographique aux pressions de la Libye et du Nigéria, les imita.

Cette nouvelle situation a contraint l'Elysée à mener une politique sinueuse à deux visages : interventionnisme brutal (avril-mai 1978), cynique (février 1979) suivi de missions diplomatiques et d'appel à une solution négociée (mission de M. G. Georgy en juin 1979 par exemple).

Elle s'est révélée payante pour l'impérialisme français : l'intégration du Frolinat au gouvernement n'a pas changé la nature du régime tchadien. Au cours des derniers mois, le Frolinat fut même une des forces dont l'allégeance à la France prit un tour parfois plus caricatural que celle de la junte militaire du général Malloum. Il s'agit, sans nul doute, d'un des aspects les plus graves de l'histoire du Tchad depuis son accession à l'indépendance.

Les multiples expéditions militaires de la France en Afrique n'en font pas le simple gendarme du camp occidental. Les interventions, tant au Tchad qu'en Centrafrique, visent à étouffer toute lutte populaire et à empêcher tout glissement des régimes en place ou en gestation vers un nouveau tuteur, la Libye en l'occurrence. Dans ce cadre, la France concourt à préserver globalement les intérêts du camp occidental. Mais, en même temps, elle réaffirme sa prééminence dans les territoires de son ancien empire colonial. Son action en Mauritanie et au Zaïre confirme sa volonté de développer une stratégie autonome au sein même de son camp : dans le premier cas, elle récupère le contrôle d'un pays qui lui avait quelque peu échappé ; dans le second, l'établissement d'un accord de coopération militaire et l'envoi de légionnaires servent de base à une percée économique dans une région traditionnellement dominée par les Etats-Unis et la Belgique. L'association des anciennes colonies belges et de la Guinée-Bissau aux rencontres franco-africaines confirme cette orientation de l'Elysée.

Dans le cas du Tchad, les rivalités entre pays occidentaux se sont concrétisées par l'octroi à des compagnies nord-américaines d'un permis de prospection pétrolière de 465 000 kilomètres carrés, qui a dû contribuer par le passé à précipiter la disgrâce de Tombalbaye. En ce moment, tout ne va pas pour le mieux entre la Conoco (Etats-Unis) et la Cogema, filiale du Commissariat à l'énergie atomique, dans la mise en exploitation de l'important gisement d'uranium d'Imarouren, au Niger. Ces rivalités sont d'autant plus vives dans le Sahel que la montée du coût de l'énergie, le recours à l'électronucléaire, la bataille pour l'approvisionnement en minerais stratégiques réactivent des projets miniers jusque-là laissés en sommeil. Le désenclavement du Sahel est à l'ordre du jour : si la route transsaharienne est pratiquement terminée au nord, un vaste programme d'infrastructures orienté est-ouest et tourné vers le sud devrait être exécuté avec le Niger, le Mali et la Haute-Volta (22). Après treize années de lutte armée, le retour à une certaine stabilité au Tchad pourrait permettre de l'associer à ces projets. Leur réalisation est une source de profits pour les grandes sociétés industrielles qui les exécutent. C'est aussi un moyen d'endetter les Etats auprès d'institutions financières internationales (Banque mondiale, Banque européenne d'investissement, Banque arabe pour le développement économique en Afrique)... qui pourront poursuivre leur pression et contrôler ainsi l'orientation de leur politique économique.

Dans cette optique, la solution globale recherchée au Tchad ouvrirait à terme de nouvelles perspectives pour les groupes industriels.

Pour l'heure, la Libye semble la plus capable de faire obstacle à l'établissement d'une relative stabilité politique au Tchad car ses partisans, MM. Acyl Ahmat et Mahamat Abba, sont prisonniers d'une combinaison politique dans laquelle ils s'accommodent mal d'un rôle minoritaire. Plusieurs possibilités peuvent être envisagées. Un nouveau coup de force n'est pas exclu, et à cet égard on évoquait en novembre les infiltrations de combattants de M Acyl Ahmat à N'Djamena ; toutefois, avec la venue d'une force neutre dont sont exclus les pays frontaliers et le maintien de la présence militaire française (23), une telle éventualité semble difficile à réaliser. Tripoli pourrait plus sûrement s'appuyer sur un rapprochement entre divers courants du Frolinat — ceux de M. Goukouni Oueddei et de M. Mahamat Abba — pour faire évoluer en sa faveur les jeux d'influence au sein du gouvernement d'union nationale de transition.

Au-delà de ces incertitudes liées à l'affrontement de puissances étrangères, cette paix fragile a pour le peuple tchadien un goût amer de trahison.

GUY LABERTIT.

(21) Selon la revue *Marchés tropicaux et méditerranéens*, du 13 octobre 1978, l'U.R.S.S. va édifier en Libye tout un complexe nucléaire avec centre de recherche et laboratoire ; la centrale aurait une puissance de 300 MW, soit le tiers de la puissance d'une centrale de type Fessenheim.

(22) Ce programme, étalé sur vingt ans, était estimé à plus de 5 milliards de francs français en 1975. La revue *Afrique Industrie Infrastructures* (n° 131, 15 janvier 1977) notait : « *Ces aménagements sont destinés, en particulier, à désenclaver les pays du Sahel en prévision, notamment, des projets miniers actuellement à l'étude et de la saturation des moyens actuels d'évacuation, en particulier par le port d'Abidjan* ».

(23) Le maintien de la présence militaire française ne signifie pas seulement le maintien des troupes dont on annonce fréquement le retrait. Les accords d'assistance technique militaire impliquent également la présence permanente d'officiers et de sous-officiers français encadrant l'armée tchadienne.

L'IMPOSSIBLE MISSION DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Par AGNES THIVENT

LE 29 janvier 1978, près de Faya, les combattants du Front de libération nationale (Frolinat) abattent un DC-3 de l'armée tchadienne avec un missile Sam 7. La guerre civile, qui dure depuis plus de douze ans, entre alors dans une phase nouvelle, et Paris enverra encore une fois ses troupes au secours de l'armée gouvernementale. Le 10 novembre 1979, à N'Djamena, M. Goukouni Oueddei, chef du Frolinat du Nord, présente son « *gouvernement d'union nationale et de transition* ». Entre ces deux dates, près de vingt-deux mois de tragiques péripéties dont l'armée française fut l'un des principaux acteurs.

Cette intervention militaire fut pleine de surprises, et la mission de l'armée française évolua au gré des événements. Elle devait soutenir un régime de perdition, tout en évitant d'écraser ses adversaires. Elle barra donc la route au Frolinat, tout en lui laissant le contrôle du Tchad saharien. Ainsi le gouvernement de N'Djamena ne bénéficiait que d'un sursis. Les inextricables luttes intestines tchadiennes alors s'enveniment, les conflits se multiplient et se superposent : le sursis est perdu, le barrage est levé ; le Frolinat entre dans la capitale à la stupéfaction générale — même l'ambassade de France à N'Djamena semble désorientée. — ceux qui avaient appelé l'armée française crient à la trahison et ceux qui l'avait combattue se félicitent de sa neutralité. N'ayant plus de mission opérationnelle, l'armée française entame alors une mission de conciliation et de diplomatie. Le retournement est spectaculaire, mais compréhensible, car il fallait bien trouver une issue à une situation bloquée.

Une intervention acrobatique

LE caractère de cette intervention étant typique, il est utile d'en dégager les principaux traits.

— *Un engagement tenu secret.* — Alors que la France, en février 1978, est en pleine campagne électorale, une intervention militaire en Afrique risque d'être mal vue : on commence donc par envoyer quelques dizaines d'officiers chargés d'organiser les défenses du général Malloum dans les villes menacées. Puis, une fois connus les résultats du premier tour des élections législatives (12 mars), des unitées constituées arrivent dans le plus grand secret, et le gros des forces suit en avril. On parle de simples « *relèves* », de l'envoi de « *coopérants militaires* ». Il faudra du temps, quelques morts, un avion Jaguar abattu, pour qu'on s'interroge sur la véritable nature de l'opération : les déclarations officielles s'efforcent de l'expliquer en parlant d'assistance à un pays agressé de l'extérieur et à des ressortissants français menacés. Ce camouflage, nécessaire pour l'opinion française, est aussi tactique : la France ne peut dévoiler, à ses partenaires comme à ses adversaires, ses véritables intentions afin de garder la marge de manœuvre la plus large possible.

— *Une marge de manœuvre très large.* — La France intervient dans un conflit intérieur qui dure et pour lequel elle n'a pas de solution toute faite (à la différence de ce qui s'est passé en Centrafrique). L'intervention reste donc ouverte sur les réalités politiques tchadiennes. Certes, elle est décidée à la demande du pouvoir établi, mais sans pour autant faire tout ce qu'il demande. Et, surtout, l'appui au général Malloum est conditionnel : il doit absolument faire des réformes et élargir la base du pouvoir en tenant compte de l'opposition du Nord. On est donc loin d'une intervention de type soviéto-cubain où il s'agit, comme en Angola ou en Ethiopie, d'assurer, dans un conflit, avec des moyens puissants, le triomphe de l'une des parties. Au Tchad, les objectifs sont limités et assez généraux : dans une zone traditionnelle d'influence française, Paris veut contrôler le dénouement d'une affaire qui inquiète et éviter toute dérive, être présent pour rappeler certaines règles du jeu. Et, si ces dernières sont admises (par exemple, ne pas crier « *vive la Libye* »), tout le monde peut avoir accès au pouvoir.

— *Des moyens légers.* — Les moyens mis en œuvre sont, somme toute, assez légers : un peu plus de deux mille cinq cents hommes, infanterie de marine et légion étrangère, avec de l'aviation de transport et de combat (Transall, Jaguar et Breguet-Atlantic), des hélicoptères Puma et des automitrailleuses légères. Mais ces moyens sont suffisants pour s'assurer la maîtrise de la situation. L'aviation, en particulier, donne à l'armée française une supériorité sur toutes les autres forces du pays.

— *Une solution problématique.* — Ce type d'intervention est aléatoire, problématique. Etant donnée la complexité du guêpier tchadien, la France pouvait se trouver dans des situations imprévisibles, être amenée à déclencher des réactions difficilement contrôlables. En faussant les rapports de force entre les courants tchadiens en lutte, elle risquait d'aboutir à des impasses ou à des solutions boiteuses. C'est ce qui arriva, en juillet 1978, quand furent rompues les négociations entre le général Malloum et M. Goukouni. Aujourd'hui, nul ne peut dire si le compromis qui vient de permettre la constitution du nouveau gouvernement est solide, et si ce dernier pourra gouverner. On peut se demander si, à long terme, l'intérêt de la France n'aurait pas été de laisser les Tchadiens régler eux-mêmes leurs problèmes. Même si la France est arrivée à se rendre indispensable comme élément essentiel d'un fragile équilibre, les retours de flamme ne sont pas exclus, car la France, à un moment ou à un autre, a mécontenté toutes les parties. A l'avenir, l'union pourrait se faire à ses dépens.

Les ambiguïtés du départ

EN mars 1978, en s'engageant à l'appel et aux côtés des forces gouvernementales, la France pouvait-elle, comme elle le prétendait, être un arbitre crédible pour régler le problème tchadien ? D'autant moins qu'elle était intervenue à plusieurs reprises pour tenter d'écraser la rébellion.

En effet, lorsque l'armée française disposait d'une base au Tchad (l'escale d'Afrique centrale), elle pouvait facilement prêter son concours à l'armée tchadienne en lutte contre le rolinat. En demandant l'évacuation de cette base, le 27 septembre 1975, les autorités tchadiennes, mécontentes des agissements français dans l'affaire Claustre, s'étaient dangereusement affaiblies. Mais la France n'avait pas abandonné ses protégés. Quelques centaines d'officiers et sous-officiers avaient été détachés dans l'armée tchadienne au titre de la coopération. Ce personnel servait sous uniforme et commandement tchadiens. Il était affecté à des tâches d'encadrement, de formation ou d'entretien, mais ne pouvait en aucun cas être engagé directement dans des opérations de maintien de l'ordre. Aussi, pour piloter ses petits bombardiers à hélice (Skyraider AD-4), l'armée tchadienne dut-elle faire appel à des « mercenaires ». Mais on se doutait bien qu'en cas de coup dur l'armée française pourrait revenir.

Et son retour va se faire dans des circonstances assez obscures et dans la plus grande ambiguïté.

En février 1978, M. Goukouni lance au Nord, dans le Borkou et l'Ennedi, la grande opération « Ibrahim Abatcha » avec une importante assistance libyenne. Déroute de l'armée nationale dont la moitié des hommes sont faits prisonniers. A Paris, l'Elysée s'inquiète et envoie un conseiller militaire, le général Delayen, pour sauver ce qui peut l'être encore. Celui-ci demande au général Malloum de gagner du temps et l'assure que Paris est prêt à envoyer des secours lorsque seront connus les résultats des élections françaises.

En fait, incapable désormais de résister, le général Malloum entame des négociations à Sebha, en Libye, avec ses adversaires. Les premières unités françaises arriveront en secret à Moussoro et à Abéché, avant la signature, le 27 mars à Benghazi, d'un cessez-le-feu et des accords dits de « Sebha », qui plaçaient le général Malloum en position de faiblesse et devaient, tôt ou tard, se concrétiser par une victoire politique du Frolinat. L'arrivée de la force française d'intervention le tirait de ce mauvais pas et, modifiant en sa faveur le rapport des forces, lui permettait de bloquer le processus de « capitulation ». Pour sa part, M. Goukouni avait dénoncé l'arrivée des troupes françaises et n'avait accepté de signer les accords qu'en y incluant une clause (article 5) prévoyant que le comité militaire nigéro-libyen chargé de contrôler le cessez-le-feu enquêterait aussi sur la présence des troupes étrangères. Jugeant cette clause inadmissible, la France demanda au général Malloum de la dénoncer. De fait, à son retour à N'Djamena, le colonel Djimé, signataire des accords de Sebha, fut désavoué, puis la composition et la mission du comité militaire nigéro-libyen contestées.

Les deux côtés s'accusent alors de violer les accords. M. Goukouni tenta-t-il vraiment de reprendre son avance, comme on l'a peut-être trop vite admis en France (1), ou voulait-il simplement renforcer ses positions aux confins sud du Borkou-Ennedi-Tibesti (B.E.T.) ? Toujours est-il qu'au nord de Moussoro, à Salal (à environ 600 kilomètres de N'Djamena), le 16 avril, l'armée française accrochait des éléments avancés de M. Goukouni. Elle eut des pertes et n'insista pas. L'état-major français, d'ailleurs, se rendit compte que Salal appartenait peut-être bien à M. Goukouni selon la version arabe du texte tenu secret qui fixait la ligne de cessez-le-feu (2). Cet incident fut à dessein grossi tant par l'entourage du général Malloum que par certains milieux français influents de N'Djamena pour décider Paris à envoyer des avions Jaguar et des renforts plus importants. On voyait déjà N'Djamena menacé. Une certaine panique y fut semée pour faire croire que les ressortissants français étaient en danger. C'est ainsi que le gros du corps expéditionnaire français arriva pour « barrer la route au Frolinat » : l'« *opération Tacaud* » commençait.

M. Goukouni voulait-il et pouvait-il s'emparer de la capitale ? Il n'ignorait pas que des garnisons françaises avaient déjà pris position à Moussoro, Mongo et Abéché, et que toute tentative de franchir ce « cordon sanitaire » serait suicidaire. Le mois suivant, d'ailleurs, M. Ahmat Acyl en fit l'expérience à Ati, mais il n'obéissait pas aux ordres de M. Goukouni. Celui-ci savait pertinemment que Paris ne pouvait accepter que, dans sa zone d'influence en Afrique, une capitale puisse tomber sous les coups d'un mouvement armé. M. Goukouni voulait, semble-t-il, vraiment négocier, mais en position de force, et il se méfiait des intentions françaises qui étaient loin d'être claires.

Pour sa part, le général Malloum, redoutant de perdre les négociations, joua un assez pitoyable double jeu. Il présidait d'ailleurs un conseil supérieur militaire divisé : d'une part, une tendance ayant des sympathies pour le Frolinat, avec le capitaine Gouara Lassou, ministre de l'éducation nationale (c'est lui qui engagea le processus de Sebha) ; d'autre part, les ennemis irréductibles du Front, avec le lieutenant-colonel Kamougué, ministre des affaires étrangères, qui avait ses entrées à Paris, au ministère de la coopération, et le soutien d'un triste personnage, le fameux commandant Gourvenec, chef des services de renseignements du général Malloum, plus soucieux probablement de sa carrière que des intérêts du Tchad et de la France ; il fut de ceux qui fournirent des renseignements alarmistes et exagérés pour décider l'Elysée à agir.

L'épouvantail libyen aussi fut brandi : ce fut le thème de l'« *agression extérieure* ». Le soutien libyen à M. Goukouni était important, des assistants militaires luttaient à ses côtés (3). Mais il est difficile de juger si cette aide constituait une véritable menace pour le Tchad. En tout cas, en septembre 1978, quand M. Goukouni eut compris que l'armée française le laisserait maître chez lui, et après une tentative inspirée par la Libye pour l'écarter de la direction du Frolinat, il se sépara de tous ses assistants libyens. M. Goukouni a toujours prétendu que son alliance avec la Libye n'était que tactique et conjoncturelle (il devait bien trouver ses armes quelque part, et la France, en apportant depuis douze ans un soutien sans faille au régime qu'il combattait, ne l'obligeait-elle pas à demander l'appui d'un pays étranger ?). Par ailleurs, le nationalisme de M. Goukouni a été probablement trop suspecté, et les Toubous sont des Sahariens noirs méfiants à l'égard des Arabes d'Afrique du Nord.

Quoi qu'il en soit, plus que le Frolinat, c'est le soutien qu'il recevait de la Libye qui inquiéta la France et la décida, en définitive, à envoyer du secours au général Malloum. Mais, telle qu'elle fut engagée, l'opération « Tacaud » risquait d'aboutir à une impasse.

Le général Malloum crut que l'armée française, comme en 1969, venait pour écraser la rébellion. Ne lui demandait-il pas, de manière pressante, de reconquérir le terrain perdu ? Cela lui fut toujours refusé. Mais, dans son entourage, notamment chez les militaires français qui servaient dans l'armée tchadienne, ce rêve fut toujours entretenu. Pour sa part, le Frolinat restait méfiant : les accords de Sebha n'étaient-ils pas torpillés ? En réalité, la France venait se placer entre les deux camps pour fixer une ligne de sécurité et favoriser une équitable négociation. Celle-ci s'engagea à nouveau en juillet à Tripoli. Mais l'échec fut total. Le général Malloum ne se sentait plus en position de faiblesse et M. Goukouni avait perdu son avantage à cause d'une armée étrangère : ils ne pouvaient reprendre un vrai dialogue. L'intervention ne pouvait plus être ponctuelle. L'armée française était prise au piège, dans une situation qui pouvait s'éterniser. M. Goukouni restait maître chez lui et attendait son heure.

C'est alors que le général Malloum proposa le recours à M. Hissène Habre. A contrecœur, Paris accepta l'entrée en scène de l'ancien geôlier de Mme Claustre.

Le tandem Malloum-Habré

LE 16 septembre 1977, M. Hissène Habré avait signé à Khartoum un accord secret avec le général Malloum et se tenait, depuis lors, « en réserve de la République ». C'est en août 1976 qu'il s'était séparé de M. Goukouni en lui reprochant son alliance avec le colonel Kadhafi. Il avait alors quitté le Tibesti avec quelques fidèles pour aller s'installer dans un massif à l'est du pays. Sa situation y fut précaire. De janvier à juin 1977, il fut traqué et poursuivi jusque dans son repaire, mais il résista victorieusement (4).

L'accord de reconnaissance mutuelle conclu à Khartoum prévoyait notamment l'intégration future de ses hommes dans l'armée nationale, les grandes lignes d'un programme politique et la mise en place d'une commission mixte pour élaborer de nouvelles institutions. C'était beaucoup plus qu'un simple ralliement. Le général Malloum dépassait enfin l'offre de « la paix des braves » et M. Hissène Habré espérait faire accepter cette sorte d'accord-cadre par toutes les parties du Frolinat encore en lutte.

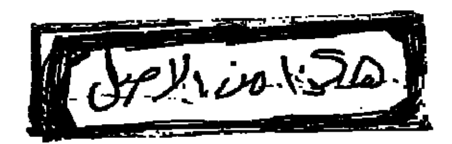
(Lire la suite page 22.)

(1) La France, pour justifier l'envoi, fin avril, de 6 Jaguar et du gros de ses forces, a toujours affirmé que le Frolinat avait violé unilatéralement le cessez-le-feu. On savait que le général Malloum refusait d'appliquer certains points des accords de Sebha. N'aurait-il pas fallu être plus nuancé ? En tout cas, à l'arrivée de ces nouvelles forces françaises, le Frolinat dénonça lui-même ces accords.

(2) Le texte rendu public ne fixe pas de ligne de démarcation et parle au contraire de « libre circulation ».

(3) Un millier environ d'après les estimations de l'état-major français en avril 1978. Un P.C. libyen était installé à Faya.

(4) Voir à ce sujet le témoignage du général Delayen dans le livre de Georges Fleury, *le Baroudeur* (pp. 397-401), témoignage accablant pour l'armée du général Malloum (ouvrage publié en 1979 aux éditions Grasset, Paris).



L'IMPOSSIBLE MISSION DE L'ARMÉE FRANÇAISE

(Suite de la page 21)

Lui qui ne représentait plus grand monde ne deviendrait-il pas alors le fédérateur d'une rébellion *éclatée et l'homme de la réconciliation* nationale ? L'accord fut rendu public le 22 janvier 1978, juste au moment où M. Goukouni préparait son offensive.

Dès la mi-avril 1978, le général Malloum proposa à la France d'équiper et de payer les huit cents hommes de M. Hissène Habré qui devaient s'intégrer dans l'armée nationale. Véhicules, armes et munitions arrivent par Transall à Abéché. Le général voulait renforcer son armée en déroute, la France n'était pas mécontente de voir une relève possible avec des hommes du Nord qui avaient fait leurs preuves dans la guérilla du désert. En tout cas, pas un fusil, pas une cartouche n'ont été livrés à M. Hissène Habré sans l'approbation du président Malloum (5). La France ne l'a pas armé contre N'Djamena, comme certains le prétendent aujourd'hui dans le sud du Tchad. Certes, il y avait un pari risqué, mais M. Hissène Habré n'apparaissait-il pas comme un nationaliste, un patriote ami de M. Goukouni, capable de débloquer la situation ? N'avait-il pas la caution du Soudan qui se méfiait de M. Goukouni *et de son allié libyen ?* A Abéché, très vite, l'armée française sympathisa avec ses partisans. Certains officiers reconnaissaient volontiers la valeur de ces combattants, qui contrastait avec celle de l'armée régulière.

Après l'échec des négociations avec M. Goukouni, le moment était venu de réunir la commission prévue par les accords de Khartoum. En août, elle se mit au travail, élabora un texte constitutionnel, la « Charte fondamentale », et installa M. Hissène Habré *comme premier ministre*, le général Malloum devenant président de la République. Ce tandem ne tarda pas à se révéler désastreux.

Entre un président méfiant et conservateur et un premier ministre *fougueux et pressé de faire des réformes*, les rapports s'envenimèrent très vite, d'autant plus que les attributions de l'un et de l'autre étaient mal définies. Cinq mois d'incompréhension, de divergences et d'intransigeance aboutirent au blocage de toutes les institutions. Le général Malloum s'enferma dans une tour d'ivoire. Croyant avoir reçu l'assurance qu'en cas de conflit la France le soutiendrait, il refusa toute concession. M. Hissène Habré rassembla autour de lui la population musulmane de la capitale et les cadres du Nord. L'intégration de ses hommes dans l'armée nationale demeura lettre morte ; progressivement, il en fit venir environ trois cent cinquante auprès de lui, tout en laissant dire qu'il en avait beaucoup plus. L'épreuve de force devenait inévitable. Bien que le Soudan ait tout fait pour l'empêcher, elle éclatera le 12 février à l'occasion d'un mot d'ordre de grève lancé par M. Habré.

Pendant les cinq mois du cabinet Hissène Habré, l'armée française n'était pas restée inactive. Elle avait poursuivi sa mission : exerçant la surveillance du territoire (reconnaissances aériennes, patrouilles dans les zones des maquis qui ne dépendaient pas de M. Goukouni) et essayant de redonner confiance à l'armée nationale en formant de nouvelles recrues. En un mot, elle s'était employée à préparer la relève.

Mais tout va changer avec le nouveau conflit de N'Djamena. L'occasion va lui être donnée de se libérer enfin d'une mission sans issue et de *bouleverser* le paysage politique tchadien.

13 février - 10 novembre 1979 : le chaos

LORSQUE les combats éclatèrent à N'Djamena, le président Malloum, en contact avec une ambassade qui lui était favorable, espérait que la France trancherait en sa faveur. M. Hissène Habré, qui n'avait que de rares sympathies dans l'armée française, pouvait craindre le pire.

Finalement, le général de brigade Louis Forest, chef des éléments français stationnés au Tchad, reçut de l'Elysée la consigne de ne pas s'engager (on attendait de voir la tournure que prendraient les événements), mais de tout faire pour obtenir un cessez-le-feu afin d'évacuer les Européens, dispersés aux quatre coins de la ville et ne pouvant pas sortir tant que la bataille faisait rage. Il fit prendre des contacts avec M. Hissène Habré. Celui-ci exigeait l'arrêt des bombardements aériens. C'est ainsi que, le 13 février, vers onze heures, après une journée de combat, le général Forest empêcha le décollage des petits AD-4 de l'armée tchadienne et fit partir en France les pilotes et leurs familles. Naturellement, cette mesure ne lui fut jamais pardonnée au Sud, qui alla même jusqu'à l'accuser d'avoir combattu à N'Djamena aux côtés de M. Hissène Habré.

Que se passa-t-il exactement ? Comme tout le monde, le général français avait pensé, au début, que les troupes régulières devaient l'emporter, tant leur supériorité en nombre et en matériel était grande. Puis, voyant que les partisans de M. Hissène Habré contrôlaient tous les quartiers musulmans de la ville et que les forces du général Malloum, désorganisées, ne sortaient plus de leurs retranchements, il estima que les bombardements aériens, faisant des dégâts meurtriers et inutiles, devaient cesser. D'autre part, il avait de bonnes raisons de craindre que des représailles ne soient exercées sur la population européenne si ces avions « tchadiens », pilotés par des « mercenaires » français aux ordres de la coopération militaire, continuaient à voler.

Au bout de quatre jours, enfin, les combats cessèrent : ils avaient fait plusieurs centaines de morts (dont quatre Européens) et l'évacuation des ressortissants étrangers pouvait commencer. A l'issue de la bataille, il n'y avait ni vainqueur ni vaincu. Que les mesures prises par le commandant de l'armée française aient avantagé ou non M. Hissène Habré, de toute façon, pour le Sud, la France avait trahi car elle aurait dû le combattre.

L'état d'esprit de certains officiers français au Tchad n'était un mystère pour personne : pour eux, le général Malloum avait fait la preuve qu'il était incapable de résoudre les problèmes du pays. Engagés une nouvelle fois à la légère dans une situation sans issue, mécontents d'apparaître toujours au service du perdant, en contact direct sur le terrain avec des combattants qu'ils respectaient, il leur semblait que le moment était venu pour la France de réparer une longue injustice et de lui rallier le Tchad musulman. Cet état d'esprit explique, en grande partie, la seconde mesure qui changera complètement les données du problème tchadien : on laissait désormais M. Goukouni et ses hommes entrer à N'Djamena. Il y avait d'autres raisons : une troisième force pouvait arbitrer le différend entre le président et son premier ministre, et le moment n'était-il pas venu d'un règlement global de la guerre civile ? En outre, les garnisons françaises de Moussoro, Ati, Mongo et Abéché deviendraient vulnérables au cas où les pistes d'envol de N'Djamena seraient détruites. Hypothèse improbable, mais il valait mieux se concilier l' « ennemi ».

Les premiers éléments de l'armée Goukouni arrivèrent dans la capitale à la fin février. Le 5 mars, les combats reprirent, beaucoup plus violents et meurtriers ; cette fois, MM. Goukouni et Habré, se retrouvant *« alliés sur le terrain par la force des choses »* (6), pouvaient probablement obtenir une victoire totale. Le général Forest put les convaincre de ne pas y prétendre. Encore une fois, il ne fallait ni vainqueur ni vaincu.

L'Etat tchadien acheva alors de s'effondrer, le chaos fut total. L'ambassadeur de France, M. Louis Dallier, n'avait plus d'interlocuteur officiel. C'est alors que le général Forest fut contraint d'entamer une extraordinaire période de diplomatie.

Les cadres du Sud et les restes de l'armée *nationale se sont réfugiés* dans leur région d'origine. Le Nord est contrôlé par un Frolinat profondément divisé. Maîtres de N'Djamena, MM. Goukouni et Habré sont loin d'avoir l'assentiment de tous les anciens maquisards. De vieux leaders du Frolinat réapparaissent et tiennent à se placer : le Nigéria et la Libye avancent aussi leurs pions et vont se révéler des médiateurs encombrants. Chaque fraction veut contrôler un petit morceau de territoire et garde son arme en bandoulière. Un rien peut remettre le feu aux poudres.

C'est alors que le général Forest lance ses officiers de liaison (deux parlent parfaitement l'arabe) en direction de tous les états-majors : le général français, naviguant à vue au gré des événements, manœuvre habilement. Les objectifs qui guident son action sont en gros les suivants : maintenir le cessez-le-feu, amener toutes les « tendances » à une table de réconciliation, soutenir le provisoire, surveiller les appétits des pays voisins, fournir les secours d'urgence et faire marcher les services indispensables ; enfin, rassembler à N'Djamena l'armée française dispersée. N'ayant plus de mission militaire, celle-ci d'ailleurs était prête à se retirer. Mais personne ne souhaite qu'elle interrompe sa nouvelle mission de « casques bleus ».

On va de réunions en réunions, les conférences se succèdent. Le général Forest est dans les coulisses, il assure la sécurité et donne les moyens à tous de se rencontrer. Plusieurs tentatives pour remettre en place un pouvoir se révèlent éphémères. Au début, il espérait probablement que MM. Goukouni et Habré obtiendraient le ralliement de tout le Nord. Mais il s'apercevra que les choses ne sont pas si simples, car le Tchad est complexe. Coupé du Sud, qui lui voue une haine farouche, il sous-estimera aussi la capacité de celui-ci à résister, à se ressouder et à s'organiser. Il faudra du temps, l'échec d'une campagne dans le Mayo-Kebbi, les pressions des pays voisins et de l'O.U.A. pour qu'une solution globale se dessine. A la fin de juillet, le général Forest sera remplacé. Son successeur sera beaucoup mieux placé pour renouer avec le Sud, qu'une visite, en juin, de M. Guy Georgy, directeur des affaires africaines au Quai d'Orsay, avait rassuré.

Un gouvernement de transition

PALABRES et tractations vont aboutir, le 10 novembre 1979, à caser tous les leaders tchadiens dans un *« gouvernement d'union nationale et de transition »* présidé par M. Goukouni. Mais l'union est fragile et la crise peut rebondir. La transition doit permettre la mise en place des structures d'un nouvel Etat tchadien qui reste à définir. Là est tout le problème.

Une certaine forme de fédéralisme va-t-elle finir par s'imposer ? Ou bien l'entité sacro-sainte de l'Etat-nation, qui a volé en éclats mais qui est le seul type d'organisation politique reconnu actuellement dans l'Afrique francophone, sera-t-elle maintenue à tout prix, faute d'imagination ? En tout cas, un régime fait d'équilibres ethniques et personnels précaires, fondé sur la bonne volonté conjoncturelle de quelques individus, redistribuant simplement l'ancien pouvoir, n'apportera pas de solution durable au « mal tchadien » dont l'analyse reste à faire.

Le premier acte du gouvernement de M. Goukouni aurait dû être une demande d'évacuation des forces françaises. Toutes les parties en étaient convenues lors de la conférence de Lagos, en août dernier (vraisemblablement sous la pression de certains pays étrangers). Cette demande n'ayant pas été faite, des unités françaises (réduites) demeurent donc encore à N'Djamena.

Le bilan de cette étonnante campagne militaire en Afrique est difficile à faire. Sa fin heureuse ne doit pas faire oublier ses débuts manqués. Le chaos et l'anarchie, les affrontements sanglants entre les communautés musulmane et non musulmane n'ont pu être évités. L'amertume, au Nord comme au Sud, est grande, car tous les camps, à un moment ou à un autre, ont accusé l'arbitre de partialité. Certains estimeront que l'intervention française a favorisé un partage équitable du pouvoir et qu'elle a permis à M. Goukouni de ne pas y arriver dans les fourgons libyens ; d'autres, au contraire, qu'elle n'a pas simplifié les choses et que la France n'aurait pas dû combattre le Frolinat.

Quoi qu'il en soit, une fâcheuse impression de dissimulation et de mauvaise conscience, de précipitation et d'hésitations, de gâchis et d'incohérence se dégage des rebondissements d'une campagne qui laissera des cicatrices profondes dans les relations entre la France et le Tchad.

AGNES THIVENT.

(5) Ceci est reconnu par le général Malloum dans le mémorandum qu'il remit aux participants de la première conférence de Kano en mars 1979.

(6) Dépêche A.F.P. du 8 mars 1979.

Le carnet des ambassades

● A l'occasion du quinzième centenaire de l'Hégire et du premier anniversaire de la révolution islamique, M. Amir Alai, ambassadeur de la République islamique d'Iran, a donné une réception le 11 février.

● L'ambassadeur du *Koweït* et Mme Essa Al-Hamad ont offert une réception le 25 février à l'occasion de la fête nationale.

1er-31 MARS	
3 MAROC	Fête nationale
6 GHANA	Fête de l'indépendance
12 ILE MAURICE	Fête nationale
17 IRLANDE	Saint Patrick
23 PAKISTAN	Fête nationale
25 GRECE	Fête de l'indépendance
26 BANGLADESH	Fête nationale



L'ALGÉRIE : NOSTALGIES ET VÉRITÉS

Par YVES FLORENNE

VINGT ans après, l'Algérie — celle de papa et jusqu'à celle d'arrière-grand-papa — n'a pas fini de nous occuper l'esprit : deux livres en témoigneraient, fort différents et pourtant semblables par la recherche des vérités et l'aveu, volontaire ou inconscient, des nostalgies. Nostalgie naturelle d'une terre natale, même — et plus cruelle encore — pour ceux qui ont pris conscience que leur présence n'y avait pas d'avenir, et qui vont jusqu'à la juger comme un scandale. C'est dire que les deux auteurs, aussi différents que leurs livres, furent des « Français d'Algérie », et le sont restés, car cela ne s'efface pas.

Pourtant, Daniel Leconte avait neuf ans quand sa famille quitta Oran (1). Assez pour recevoir l'empreinte ineffaçable, non pour témoigner, si ce n'est d'une rumeur : « Rien ne serait plus comme avant. » Soupir de tout un peuple — ou une population — réveillé, et qui ne savait pas encore que rien ne serait plus rien. C'était en 1957. Or l'enfant exilé, qui eût pu se tourner vers ailleurs, n'a pas perdu de vue l'Algérie, elle a nourri sa réflexion d'homme ; vingt ans plus tard il a revu Oran, il a observé, interrogé, son enquête s'est étendue en France, chez les rapatriés. Mot impropre, puisque pour eux la patrie fut ici et là, puis nulle part.

Comme il faut, pour les comprendre, prendre les erreurs et les fautes dans leur racine, l'auteur retrace l'histoire de la colonisation. Le drame de l'Algérie, c'est qu'elle fut colonie de peuplement — la seule — tout en étant colonie tout court. Même dans l'équilibre démographique, quelle chance a une colonie de peuplement fondée sur la domination ouverte, institutionnelle ? En dehors de l'installation dans un désert d'hommes qui ne pose pas de question : aucune chance. Sauf à détruire le peuple indigène, ou à le dominer par d'autres moyens. « Réussites » qui ne présentent guère que deux exemples, mais de taille : la première, définitive, en Amérique du nord; la deuxième, incertaine, dans l'Asie russe.

Ses options politiques, sa philosophie ne peuvent que porter l'auteur à condamner la colonisation en soi, donc celle-là. Se réjouit-il sans mélange du « suicide » de la « société coloniale » ? La peinture même de cette société, si légitimement sévère pour ceux qui la conduisaient, n'est pas sans nuance, ni tendresse. En fait, les Européens, dans leur masse, étaient (par péché originel) des colons, non des colonialistes. Mais ce n'était pas ceux-là qui embarquaient l'avenir vers le naufrage. Les fêtes du centenaire furent le couronnement éclatant de l'illusion cultivée qui conduirait à la « fiction de l'Algérie française ». L'auteur justifie l'attitude et les options des Français d'Algérie pendant la guerre, ce qui prêtera à discussion. Son analyse de la politique de de Gaulle dès cette époque, et surtout après son retour, est un peu sommaire, mais très révélatrice d'un sentiment souterrain qui contredit quelque peu la raison et les convictions de principe. Rejeter radicalement la colonisation et souffrir de la décolonisation, ou plutôt de ses moyens et de ses conséquences. Qui n'a rêvé d'autres voies ? Seulement, l'aiguillage a été mauvais dès le départ. Après, la bifur a toujours été manquée ; il n'a cessé d'être trop tard. Mais enfin, qui a fait obstacle, fût-ce passivement — massivement aussi, — à une solution autre, s'il en était de possible, et l'a rendue impossible ? Daniel Leconte montre lui-même que les réformistes sincères, les « libéraux » lucides étaient une poignée. Ce qui est émouvant, c'est quelque chose comme une solidarité inconsciente avec ceux qu'il juge le plus sévèrement, une nostalgie contre laquelle il se défend, dont il veut se défaire : « Vivre l'Algérie, c'est peut-être surtout refuser la nostalgie. » Oui, mais : « Vivre l'Algérie... »

L'ALGERIE, Pierre Laffont la revit d'un cœur non moins lourd, mais avec une conscience plus assurée (2). Lui et son Echo d'Oran, Daniel Leconte les range parmi les « libéraux ». C'est aussi une histoire qu'il écrit, mais totale : elle commence au huitième siècle, non en 1830 ; non par la culpabilité (que d'ailleurs il rejette) mais par un vieux contentieux qui, au-delà de la prise de Constantinople, remonte à celle de Grenade, et même à la bataille de Poitiers. Et redescend jusqu'aux Barbaresques : tout le monde ne peut pas s'être payé un esclave nommé Cervantes. L'histoire sert aussi à ne pas perdre la mémoire. Celle-ci débouche enfin sur le dix-neuvième siècle, non sans nous rappeler au passage qu'Alger fut bombardée en 1815 par les Américains. L'historien raconte avec beaucoup d'allant, mais il juge, et ne « dore pas la pilule ». Il a repris l'expression à Thiers, pour l'appliquer à la politique qui aboutira aux accords d'Evian. La fin de cette histoire commence-t-elle en 1942 ou en 1954 ? En tout cas, on ne l'écrira jamais trop, et voici une nouvelle et utile contribution. La qualité de témoin y prend de plus en plus le pas sur celle d'historien. Un témoin qui s'est juré de dire sa vérité. Elle est plus qu'honorable puisqu'elle fut celle de Camus. Mais Camus est mort en 1960.

Dans son journal, Pierre Laffont a protesté contre la torture, ce qui demandait plus de courage à Alger qu'à Paris ; il a su, et il l'a écrit, que la « cohabitation des deux communautés » n'était possible que si elle se refaisait à neuf. Il n'a pas cru qu'il était déjà bien trop tard. Il n'est pas non plus porté, en tant que Français, à l'auto-accusation. Les dernières lignes du livre sont significatives : on ne peut « dominer sans donner. Nous avons beaucoup donné, souvent mal, sans doute ; insuffisamment, certainement. Mais sont-elles nombreuses les nations qui peuvent prouver qu'elles ont fait mieux » ? Ce n'est pas sans quelque malice qu'il avait cité ce jugement : « La conquête de l'Algérie est un fait important et propice au progrès de la civilisation. » Il est signé Engels.

DEUX livres, d'autres peut-être : il y a une raison à ces retours que conforte une opportunité de libraire. Mais les Français ont-ils pris garde à ce cent cinquantenaire de ce qu'on a appelé, sans hypocrisie, et même un peu trop glorieusement : la conquête ? Dieu merci, il n'y a plus de conquêtes, mais seulement de généreuses, chevaleresques libérations. Bugeaud, Tarik et Tamerlan convertis, sont devenus Don Quichotte. En plus sérieusement armés.

(1) Daniel Leconte, *les Pieds-noirs*, Le Seuil, Paris, 1980, 320 pages.
(2) Pierre Laffont, *Histoire de la France en Algérie*, Plon, Paris, 1980, 552 pages.

UNE STRATÉGIE LIBÉRALE DE RÉPONSE A LA « CRISE »

Les ressorts du « nouvel ordre intérieur »

EN mars 1979, le Monde diplomatique *consacrait un dossier à la notion encore peu familière de « nouvel ordre intérieur ». Au même moment se tenait, à l'université de Vincennes, un colloque international sur ce thème qui, aujourd'hui, est en bonne place dans le* « projet de société » *que vient d'adopter le parti socialiste. Avec la publication des principales interventions du colloque* (1), *regroupées de façon à créer un fil continu, on mesure mieux l'intention de ceux qui lancèrent cette idée et lui donnèrent un contenu.*

La démarche est stimulante pour l'esprit : le « nouvel ordre intérieur » que met en place la bourgeoisie, s'il est né de la fracture des années 1973-1974, a pour particularité d'être une réponse adaptée à une situation mondiale de crise qui, quoi qu'on en pense, n'obéit pas à la même logique que celle de 1929. Claude Julien, dans sa préface, met en évidence l'erreur que commettrait la gauche si elle ne voulait voir dans la stratégie de l'impérialisme actuel qu'un décalque du fascisme de l'entre-deux-guerres. Il montre qu'à la baisse du taux de profit et au surgissement des revendications du tiers-monde, la néo-bourgeoisie internationale répond avec habileté : elle consent à ce que soit préservé le champ de la vie privée — et même elle encourage l'individualisme — au moment précis où toute son action tend à rétrécir l'espace des libertés publiques et à renforcer l'exploitation sur le lieu du travail. L'encadrement des masses se fait en douceur et, « discrètement » *note Pierre Dommergues,* le nouvel ordre intérieur pénètre notre réalité quotidienne ». *Pour cela, il suffit de jouer de la peur des déviants et de l'angoisse typiquement fin de siècle qui habite le monde occidental. Les avantages arrachés par les luttes du mouvement ouvrier sont détournés par les pouvoirs en place qui s'en servent comme d'autant de gages d'une sécurité qu'il ne faudrait compromettre à aucun prix. Si nécessaire, le rappel de tous les peuples du tiers-monde, barbares qui rampent à nos portes, rend légitime qu'ici on rogne l'instinct de liberté et que là on décourage le goût du risque. Insidieux et enveloppant, le « nouvel ordre intérieur » s'élabore au sein de la Commission trilatérale et prend le visage rassurant de chefs d'Etat à la diction châtrée et aux manières convenables.*

L'intérêt d'une telle analyse, c'est qu'elle entremêle les données économiques, les réflexions sur la culture et les idéologies avec des références aux évolutions politiques qui se font sous nos yeux. Le va-et-vient entre les domaines est incessant. Passionnante, notamment, est l'étude des « quatre modèles » de sortie de crise du capitalisme : à travers l'exemple des Etats-Unis, de la République fédérale d'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie, on voit le projet de la Trilatérale s'adapter aux particularités nationales et se conforter des efforts du pays voisin. Eclairant, aussi, est le démontage des mécanismes qui permettent la mise en condition de l'opinion publique. Puisque le recours à la force, comme au temps des nazis, est exclu, il faut bien que des techniques raffinées suppléent l'exercice de la terreur. Elles sont explicitées avec soin : utilisation subtile des moyens de domination anciens, comme la justice et la police, ou description des formes de pénétration de l'impérialisme culturel (le fameux « gallo-ricain »), sans oublier les analyses sur la manipulation de l'information qui tendent à devenir classiques.

LES trois premières parties de l'ouvrage décrivent en profondeur la rationalité et les mécanismes du « nouvel ordre intérieur ». La quatrième, consacrée aux « contre-stratégies en question » est beaucoup moins convaincante. Ici, la pluralité des intervenants et des engagements personnels provoque des ruptures qui déconcertent. L'impression dominante est que chacun est venu apporter tranquillement son petit tas de certitudes et son chapelet de vérités. Tout y passe, de l' « expérimentation sociale » à la « convergence des luttes », sans omettre la mise en question des appareils politiques — de gauche bien entendu. Mais pouvait-il en être autrement, dès lors que les participants étaient d'abord réunis par leur commune détestation du nouveau visage de la droite ?

Reste, une fois le livre refermé, une idée qui, peu à peu, s'impose, comme si, de la préface à la dernière phrase du dernier intervenant, elle faisait, à elle seule, une sorte d'unanimité : au « nouvel ordre intérieur », seule peut répondre une lutte pour un « nouvel ordre économique international ». Exploités du tiers-monde et travailleurs des nations industrialisées ont, à terme, un intérêt commun. Après tout, c'est sans doute cela qui, positivement, rassemblait à Vincennes toutes les familles de la gauche et de l'extrême gauche.

GERARD DELFAU.

(1) Université de Vincennes, *le Nouvel Ordre intérieur*, éditions Alain Moreau, Paris, 1980, 400 pages.

POLITIQUE

LA REVOLUTION NATIONALE ALGERIENNE ET LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS. — Jacques Jurquet

★ Editions du Centenaire, Paris, 1979, 3 vol., 1 324 pages.

A cette conjonction variable — l'Algérie et le P.C.F. — Jacques Jurquet consacre une énorme étude : trois volumes sont parus, deux restent à paraître, le dernier devant couvrir la phase ultime : 1954-1962. C'est à la fois une histoire et un recueil de documents. (Le long texte d'Engels est d'un autre ton que les deux lignes citées par Pierre Laffont — voir ci-dessus — et que J. Jurquet ne retient pas). Une thèse aussi, puisqu'il s'agit de montrer que le parti communiste français, depuis quarante ans, en a pris à son aise avec le marxisme-léninisme. L'opposition qu'il a développée au sein du parti lors de la guerre d'Algérie a valu son exclusion à l'auteur. L'intégrisme dont il s'est fait le champion est non seulement celui de Marx et de Lénine, mais aussi celui de Mao. Il manifeste la pureté de sa ligne à travers cette histoire, qui se trouve être aussi celle de l'Algérie dans la perspective propre à l'auteur.

Y. F.

LE SOCIALISME DES INTELLECTUELS. — J.W. Makhaïski, textes choisis, traduits et présentés par A. Skirda

★ Le Seuil, Paris, 1979, 256 pages.

Le socialisme est-il bien (ou a-t-il jamais été) la *« conscience du prolétariat »* ? Sans attendre la réponse (le démenti ?) de l'histoire, puisqu'il est mort en 1926, un révolutionnaire polonais en propose une lecture radicalement différente : observant que le développement des sociétés industrielles promeut une nouvelle catégorie de travailleurs — ceux qui ont le savoir, mais non le pouvoir, — J.W. Makhaïski estime que le projet socialiste est l'expression de leur humiliation objective et de leur volonté de domination. Tenus loin des leviers de commande par les *« ploutocrates »*, les intellectuels, *déjà « propriétaires de la culture »*, ne parleraient le langage de la révolution que pour accéder — grâce aux luttes prolétariennes — à des positions de pouvoir. Comme l'égalitarisme des Lumières, qui permit à la bourgeoisie de mobiliser le peuple contre la monarchie, le socialisme serait l'idéologie d'une classe montante qui, parvenue à ses fins, reproduirait les structures d'exploitation que dans l'opposition elle dénonce.

Même si l'interprétation de J.W. Makhaïski pèche peut-être par son extrémisme, elle ne manque pas d'à-propos historique : n'éclaire-t-elle pas d'un jour nouveau les « déviations » (qui dès lors n'en sont plus) du socialisme dans les pays où prédomine une nouvelle classe bureaucratique ? Ne permet-elle pas de mieux comprendre l'attitude d'un grand nombre d'intellectuels de l'Ouest, souvent prêts à se conduire en alliés objectifs du pouvoir dès qu'il leur concède un rôle ? L'ouvrage de J.W. Makhaïski est singulièrement démystifiant, et l'intelligentsia progressiste aurait tout intérêt à le méditer.

M. T. M.

SOCIÉTÉ

L'ILLUSION ECOLOGIQUE. — J.-P. Faivret, J.-L. Missika, D. Wolton

★ Le Seuil, Paris, 1980, 90 pages.

Et si le développement de l'énergie nucléaire, ce n'était pas *nécessairement* la destruction de la nature, la fin des démocraties, la mort de la « civilisation » ? J.-P. Faivret, J.-L. Missika, D. Wolton ne prétendent pas, à l'inverse, que le choix de cette nouvelle forme d'énergie ne comporte pas de risques ou ne pose pas de problèmes ; mais ils ne rejettent pas *a priori* le recours au nucléaire. Ce qu'ils dénoncent — et c'est là l'intérêt principal de leur ouvrage — c'est le passage d'un questionnement critique à l'affabulation idéologique. Ou encore, la transformation d'une inquiétude en conception globale du monde. Une conception peu fondée, puisqu'elle va bien au-delà de ce qu'il est possible, actuellement, d'avancer avec certitude. J.-P. Faivret, J.-L. Missika, D. Wolton ont assurément raison de s'élever contre « *une théorisation prématurée d'un problème neuf et multiple* » ; mais il est regrettable qu'eux-mêmes procèdent trop souvent par affirmation plutôt que par démonstration. Il se peut qu'une technique n'ait pas toujours d'impact sur l'organisation d'une société, mais quand tant d'exemples suggèrent exactement le contraire (qu'on songe aux conséquences sociales de la production en série de voitures individuelles ou de la construction de grandes unités industrielles), il eût été bon que les auteurs explicitent leurs arguments ; à la limite, on peut se demander si la distinction qu'ils estiment fondamentale entre choix technologique et choix de société n'est pas l'une des formes de la pensée technocratique : « *refuser de penser en terme de société à constituer* » ne revient-il pas à accepter de penser dans les termes mêmes de la société déjà constituée ?

M.-T. M.

ÉCONOMIE

REGULATION ET DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL : L'EXPERIENCE HONGROISE

★ Editions Economica, Paris, 1979, 188 pages.

En février 1978, Françoise Renversez et Marie Lavigne organisaient à Paris un colloque franco-hongrois, dont rend compte cet ouvrage. Un thème : la politique économique de la Hongrie ; une question : comment s'adapte-t-elle à la crise mondiale ? Les participants s'accordaient pour estimer que « *le nouveau mécanisme économique* » place le pays à l'intersection des gestions socialistes et libérales.

Il s'agit alors de savoir si le contrôle centralisé de l'Etat permet à la Hongrie de s'adapter aux conditions du marché international. Pour M. Tardos, économiste hongrois, il faut choisir entre une protection de l'économie interne, artificiellement défendue par des subventions, et une politique d'exportation et de vérité des prix. C'est entre ces deux tendances que balance la Hongrie, ainsi que le montrent Gabor Révész à propos des salaires, Guy Caire à propos du tiraillement entre la perspective macro-économique de l'Etat et la logique micro-économique de l'entreprise, ou encore Tanas Nagy, évoquant la tension entre l'aide à la consommation et le besoin d'exportation.

J.-P. A.

PROCHE-ORIENT

LA TERRE A BOUGE EN IRAN. — Gilles Anquetil

★ Hachette, Paris, 1979, 240 pages.

Ce livre — le premier sur l'Iran post-révolutionnaire — retrace avec passion, mais sans complaisance, les six premiers mois de la République islamique. Aidé par une longue familiarité avec la culture de ce pays, Gilles Anquetil s'est mis à l'écoute du peuple iranien et a tenté de décrypter, avec respect et rigueur, le désordre idéologique d'une révolution qui échappe à tout modèle préétabli. A la fois reportage en profondeur, itinéraire personnel, enquête sociologique et analyse fine des multiples discours révolutionnaires qui viennent d'éclore, l'ouvrage permet de mieux cerner la complexité de la réalité iranienne et, surtout, de respecter sa spécificité. L'auteur a voulu comprendre, et, pour cela, il n'a cherché à dissimuler ni sa subjectivité ni la relation quasi charnelle qui le lie à l'Iran. Au contraire, il les utilise comme instruments d'analyse pour dépasser les préjugés occidentaux et trouver le ton juste dans sa relation de l'expérience iranienne.

Les portraits sympathiques ou féroces défilent tour à tour : ayatollahs prestigieux, gardiens de la révolution, khomeinystes de base, intellectuels laïcs — peut-être Gilles Anquetil accorde-t-il à ces derniers une trop belle part ? — nouveaux venus de l'intelligentsia islamique, dirigeants de la gauche, Kurdes ou bourgeois alarmés... Dégageant les lignes de force de ce « tremblement de société », l'auteur met au jour, non sans lucidité et tristesse, les contradictions qui minent, selon lui, le mouvement khomeinyste et il repère les germes de futurs drames ou explosions. Son livre éclairera tous ceux — Iraniens ou Occidentaux — qui refusent les explications toutes faites.

M. K.

AFRIQUE

THE BROEDERBOND. — I. Wilkins et H. Strydom

★ Paddington Press, Londres, 1979, 597 pages.

Ecrit par deux journalistes sud-africains à partir de documents confidentiels, ce gros livre met à nu le fonctionnement de l'organisation afrikaner ultra-secrète du Broederbond. Fondée en 1918, elle s'était fixé un double but : maintenir la cohésion de la communauté afrikaner face aux anglophones et aux Noirs et garantir sa domination sur la vie politique. Depuis le triomphe nationaliste aux élections de 1948, le Broederbond a largement réalisé ses objectifs puisque chacun des premiers ministres et la plupart des ministres faisaient partie de l'organisation ; son emprise sur tous les postes-clefs de l'administration est un secret de polichinelle.

Le Broederbond serait-il la force occulte guidant les gouvernements nationalistes successifs à Pretoria ? Ce livre ne permet pas de répondre, faute d'analyse politique. Néanmoins, l'information très détaillée sur le Broederbond aide à éclaircir l'un des aspects les moins connus du système d'apartheid.

H. S.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

AFRICA SOUTH OF THE SAHARA, 1979-1980

★ Europa Publications Limited, Londres, 1979, 1 325 pages.

Comme les précédentes, cette neuvième édition comporte une partie principale destinée à décrire l'Afrique subsaharienne : brève note sur chaque organisation internationale régionale, et, sous la signature de spécialistes, un chapitre plus développé sur chaque pays pour en présenter les caractéristiques essentielles : géographie physique et sociale, histoire récente, économie, tableaux statistiques, structures de l'Etat et bibliographie.

Africa South of the Sahara contient aussi des études plus approfondies sur des sujets spécifiques. Ainsi Basil Davidson retrace-t-il l'histoire des grands mouvements de population et des ensembles politiques anciens ; Ruth First, quant à elle, met en évidence les problèmes politiques et sociaux liés au développement ; David Dalby dresse un tableau rapide de la répartition des langues sur le continent ; ou encore, André Huybrechts s'interroge sur l'industrialisation et ses limites. En ce sens, l'annuaire apporte aussi des éléments de réflexion sur le sens de l'évolution en Afrique.

J.-P. A.

ARES, DEFENSE ET SECURITE : 1978-1979. — Société pour le développement des études de défense et de sécurité internationale

★ Editions Economica, Paris, 1980, 388 pages.

Publié à l'initiative d'enseignants des facultés de droit des universités de Grenoble-II et de Lyon-III, cet annuaire rassemble des analyses très diverses sur la défense et la sécurité internationale. Dans la première partie, intitulée « Etudes », une série d'essais révèlent une certaine aptitude des sociétés modernes à négliger dans la pratique les principes qu'elles affichent : ainsi en est-il pour les droits du salarié français libéré du service national, des ventes d'armes ou de l'utilisation des droits de l'homme à des fins politiques. Un aspect plus positif, cependant : la neutralité de la Croix-Rouge dans les conflits.

La seconde partie traite de l'actualité ; française d'abord, avec les nouvelles mesures législatives ou réglementaires intéressant la défense et les armées, les conventions internationales ratifiées par la France, le budget militaire et les interventions en Afrique. En ce qui concerne l'Occident en général, différents chapitres portent sur les travaux de l'OTAN, de l'U.E.O. et du Parlement européen en 1979, et sur la politique étrangère du président Carter. Pour les pays socialistes, enfin, il s'agit essentiellement de politique en matière de détente et de désarmement, sans oublier la rupture sino-albanaise. L'ouvrage offre une documentation assez large sur les différentes prises de position politiques qui se sont manifestées à propos d'événements touchant au domaine de la défense.

J.-P. A.

● THE INTERNATIONAL WHO'S WHO. 1979-1980 : quarante-troisième édition d'un ouvrage devenu classique parmi les instruments de référence bibliographique. La liste des personnalités citées occupe cette année 1 385 pages. (Europa Publications Limited, Londres, 1979.)

CINÉMA

LE LIVRE DE LOSEY. — Michel Ciment

★ Edit. Stock/Cinéma, Paris, 1979, 465 pages.

Les entretiens de Michel Ciment avec le cinéaste Joseph Losey s'étendent sur deux ans et couvrent soixante-dix années d'une vie passionnante tant sur le plan humain que sur le plan politique et cinématographique. C'est dire que le livre est sans doute le plus complet et le plus vivant consacré à Losey et déborde le cadre restreint des ouvrages pour cinéphiles.

Dans des pages captivantes, on relit toute l'histoire du New-Deal et de l'ère progressiste qui permit à Hollywood d'être, malgré la crise économique, ce creuset des cultures de l'ancien et du nouveau monde jusqu'aux purges de la guerre froide. Avec lucidité, Losey décrit l'atmosphère de lâcheté qui sévit dans les studios au temps du maccarthysme, scandée par les audiences de la commission des activités anti-américaines, où, un à un, les travailleurs du film craquent pour retrouver le droit au travail. Losey fait partie de ceux qui ont refusé de témoigner au nom de la liberté d'expression. A ses côtés, son ami Bertold Brecht. Certains céderont au chantage, d'autres partiront en prison. Losey, lui, choisit l'exil. Sa carrière aurait pu être brisée, elle retrouva, en Angleterre, un second souffle.

Tout au long de ses trente films, depuis *le Garçon aux cheveux verts*, métaphore étonnamment moderne sur l'intolérance et pour le droit à la différence (produit au début de la guerre froide), jusqu'à *Don Giovanni*, exultation de la musique et de l'image, Losey fait toujours preuve de la même intransigeance, se moquant des modes et du mercantilisme, poursuivant un itinéraire profondément personnel.

Michel Ciment, universitaire spécialiste de civilisation américaine, a su remarquablement combiner, au long de ces quatre cents pages, la double écoute du critique cinématographique et du sociologue. La vivacité du ton jointe à la densité du propos font du *Livre de Losey* un ouvrage passionnant.

N. de C.

● « DIEU, QUE LA CRISE EST JOLIE ! », de Philippe de Saint-Robert (voir « le Monde diplomatique » de février, page 8), est paru aux éditions Ramsay (Paris, 1979, 150 pages)

● LES VOIES DU TIERS-MONDE : RUPTURES ET NEGOCIATIONS COLLECTIVES : actes d'un colloque organisé en 1978 à Montréal sur l'interdépendance, le nouvel ordre économique international, la notion de « self-reliance » et les conséquences d'une rupture entre le Sud et le Nord. (Centre d'études et de coopération internationale, 4824, Chemin Côte des Neiges, Montréal, P.Q. H3V 1G4.)

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Le Conseil de sécurité invite le Royaume-Uni à faciliter les élections en Rhodésie du Sud

REUNI le 30 janvier à la demande du groupe africain, le Conseil de sécurité des Nations unies a, le 2 février, voté par 14 voix (le Royaume-Uni ne participant pas au scrutin) une résolution demandant notamment à la puissance administrante (Royaume-Uni) de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les citoyens zimbabwéens puissent participer librement aux prochaines élections en Rhodésie du Sud. Londres est invité également, ainsi que toutes les parties, à respecter l'accord de Lancaster House dont le groupe africain dénonçait dans sa requête les « violations flagrantes » (en particulier *« le maintien de troupes sud-africaines et d'autres forces mercenaires, et l'utilisation de forces rhodésiennes par le gouverneur britannique pour harceler les forces du Front patriotique se rendant à des points de rassemblement »).*

Ouverture de la session de la commission des droits de l'homme

La commission des droits de l'homme a ouvert à Genève, le 4 février, sa trente-sixième session qui doit durer jusqu'au 14 mars. Parmi les points à son ordre du jour figurent notamment la situation en Afrique australe, dans les territoires arabes occupés par Israël, ainsi qu'au Chili. A côté de ces points faisant l'objet de discussions publiques, d'autres allégations concernant des violations des droits de l'homme dans un certain nombre de pays sont abordées dans le cadre des procédures confidentielles, au cours de réunions à huis clos. Au programme de cette session figure également l'élaboration d'un projet de convention contre la torture et la préparation d'autres instruments concernant les droits de l'enfant, des travailleurs migrants, des étrangers, etc.

Le 12 février, la commission a été saisie d'un projet de résolution présenté par le Pakistan et dénonçant la *« violation du droit du peuple afghan à l'autodétermination ».* (On trouvera un bref résumé des travaux de la commission dans le prochain numéro.)

VOYAGE DU SECRETAIRE GENERAL EN ASIE. — *M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, s'est rendu à New-Delhi le 20 janvier pour inaugurer la troisième conférence de l'ONUDI. A cette occasion, il s'est entretenu, avec les présidents de l'Inde et du Bangladesh, de la situation dans la région à la suite des événements d'Afghanistan. De passage à Islamabad le 23 janvier, M. Waldheim a évoqué le même sujet, entre autres, avec le président du Pakistan.*

DESARMEMENT. — *Le comité du désarmement a ouvert sa session annuelle le 5 février à Genève. Cette première série de réunions doit durer douze semaines. A l'ordre du jour : interdiction des essais nucléaires, cessation de la course aux armements, désarmement nucléaire, interdiction des armes chimiques et biologiques et assurances à donner aux Etats non nucléaires contre toute attaque nucléaire. Pour la première fois, la Chine occupe le siège qui lui est destiné au comité.*

COMITE SPECIAL SUR LA ZAMBIE. — *Créé l'an dernier par le Conseil de sécurité pour étudier une plainte de la Zambie, le comité spécial a publié son rapport le 31 janvier. Il constate les graves pertes économiques subies par ce pays du fait des actes d'agression « répétés commis par le régime illégal de la Rhodésie du Sud » et invite les Etats à poursuivre leur assistance à la Zambie.*

FONDS POUR LE CHILI. — *Le conseil d'administration du Fonds pour le Chili (créé en décembre 1978 par l'Assemblée générale) s'est réuni à Genève au début de février pour envisager comment se procurer les fonds nécessaires à son action, fonds qui, en principe, doivent provenir de contributions volontaires. On sait que le programme d'assistance a été institué en faveur des victimes de violations des droits de l'homme de personnes contraintes à l'exil.*

PRATIQUES ISRAELIENNES DANS LES TERRITOIRES OCCUPES. — *Le comité spécial de l'Assemblée générale chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes dans les territoires occupés a siégé à Genève du 21 au 25 janvier : il a examiné les conditions d'application de diverses conventions internationales.*

APARTHEID. — *Le « Groupe des Trois », créé conformément à la convention sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid pour examiner les rapports présentés par les Etats parties à la convention, a tenu fin janvier sa troisième session à Genève.*

— *Fin janvier également, M. Akporode Clark (Nigéria) a été réélu en tant que président du comité spécial contre l'apartheid.*

OCEAN INDIEN. — *Le comité spécial de l'océan Indien a siégé du 4 au 8 février à New-York. Il s'est essentiellement consacré à la préparation de la conférence sur l'application de la déclaration faisant de l'océan Indien une « zone de paix » qui doit se réunir en 1981 à Colombo.*

REVISION DE LA CHARTE. — *Le comité sur la révision de la charte de San-Francisco et le renforcement du rôle des Nations unies a siégé pendant quatre semaines. Ses travaux avaient débuté le 28 janvier.*

SURVEILLANCE DE LA TREVE. — *Le général Erkki Rainer Kaira (Finlande) a été nommé le 18 janvier chef d'état-major de l'organisme des Nations unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine (créé en 1948).*

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) s'est réuni au début de février à New-York pour organiser sa prochaine session ordinaire. Il a aussi arrêté le programme du sixième congrès des Nations unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui doit se réunir du 25 août au 5 septembre à Caracas. Enfin, le Conseil a procédé à diverses élections dans ses organes subsidiaires et ses commissions.*

CODE DE CONDUITE DES SOCIETES TRANSNATIONALES. — *La huitième session du groupe de travail intergouvernemental du code de conduite des sociétés transnationales s'est achevée le 18 janvier. Une nouvelle rencontre est prévue pour mars.*

COMITE PLENIER SUR LES QUESTIONS ECONOMIQUES. — *Le comité plénier sur les questions économiques, créé par l'Assemblée générale, a arrêté le 16 janvier le programme de ses sessions en 1980 : elles auront lieu à New-York du 31 mars au 11 avril, du 6 au 16 mai et du 23 juin au 3 juillet.*

DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL. — *Un groupe de travail pour le nouvel ordre économique international, mis en place par la commission du droit commercial international, a siégé à New-York en janvier afin de suggérer certains points pouvant être inscrits au programme de travail de la commission.*

ESPACE. — *Le sous-comité scientifique et technique du comité des Nations unies pour l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques a siégé le mois dernier pendant trois semaines. Il s'agissait, entre autres, de préparer la deuxième conférence des Nations unies sur l'espace extra-atmosphérique prévue pour 1982.*

SATELLITES DE CONTROLE. — *Un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier les implications de la création d'une agence internationale de satellites de contrôle a siégé à Genève au début de février.*

SOURCES D'ENERGIE NOUVELLES. — *Le comité préparatoire de la conférence des Nations unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables a tenu sa première session à New-York le mois dernier. La conférence proprement dite aura lieu à Nairobi en août 1981.*

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT. — *Une réunion s'est ouverte le 11 février à Barcelone, sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environnement, afin d'examiner les résultats du plan d'action pour la Méditerranée en 1979 et les activités prévues pour 1980.*

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE. — *Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF, ou FISE) a annoncé le 22 janvier l'entrée en fonctions de M. James P. Grant (Etats-Unis) au poste de directeur général de l'institution, où il remplace M. Henry Labouisse. Au terme d'un voyage au Cambodge et en Thaïlande, M. Grant a déclaré le 4 février que la situation alimentaire s'était améliorée depuis le lancement de l'opération conjointe UNICEF-C.I.C.-R., mais que les* « risques d'une catastrophe » *restaient élevés. Il a souligné la nécessité d'un effort durable de la communauté occidentale.*

REFUGIES. — *Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) a lancé, les 14 et 16 janvier, des appels en faveur : 1) des réfugiés zimbabwéens désirant regagner la Rhodésie du Sud, et 2) des réfugiés afghans établis au Pakistan. Les sommes nécessaires dans l'un et l'autre cas se monteraient respectivement à 22 et 55 millions de dollars.*

— *M. Maxime-Léopold Zollner (Bénin) a été nommé, avec effet au 1er février, directeur de la division des programmes d'assistance.*

• COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AMERIQUE LATINE. — *D'après des statistiques diffusées par la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL) au début février, le taux de croissance de l'économie latino-américaine en 1979 a été de 6,5 % environ, en progrès de presque 2 points par rapport à 1978. Ce taux est dû principalement à l'expansion des économies des grands pays de la région : l'Argentine, le Brésil et le Mexique, mais aussi à la forte activité enregistrée pour la deuxième année consécutive au Chili et en Colombie, à la reprise en Uruguay et aux notables résultats atteints par le Paraguay qui a, depuis trois ans, le plus fort taux de croissance des pays de la région (+ 9,5 %).*

Le commerce extérieur, qui a bénéficié de la forte hausse des cours des exportations, s'est soldé par un excédent de 800 millions de dollars. Les termes de l'échange ont été favorables à l'Amérique latine. Mais la ventilation par groupes de pays de l'évolution de la valeur unitaire des exportations montre que seul le groupe des pays exportateurs de pétrole, en plus du Chili et de la Colombie, a bénéficié du mouvement de hausse.

Malgré l'excédent commercial, les versements au titre du service de la dette ainsi que les transferts des bénéfices et des intérêts du capital ont porté le déficit du compte courant au niveau sans précédent de 20 000 millions de dollars. Ce déficit a été financé par les entrées de capitaux, qui se sont élevés à 25 000 millions de dollars et ont fait apparaître dans la balance des paiements un solde positif de 3 500 millions de dollars. La plus grande partie de ces capitaux correspondant cependant à des crédits bancaires, l'endettement extérieur du sous-continent s'est encore aggravé.

Quant à la situation intérieure, elle a été marquée par une nouvelle poussée inflationniste. Le taux de l'inflation est en effet passé de 40 % en 1978 à 51 % en 1979, une moyenne qui, toutefois, cache de très grands écarts entre les différents pays. L'Argentine se trouve largement en tête (157,5 %).

FAO

Dix-sept projets de coopération technique

DIX-SEPT projets de coopération technique (dix pour l'Amérique latine et sept pour l'Afrique), représentant un coût total de 1 288 500 dollars, ont été approuvés en décembre et janvier par M. Edouard Saouma, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.). Les fonds que la F.A.O. destine à ces projets, inscrits dans le budget de l'Organisation au titre du programme de coopération technique, représentent 32,6 millions de dollars pour la période bisannuelle 1980-1981. Le programme de coopération technique fournit une aide directe aux pays en voie de développement pour des interventions urgentes dans des projets agricoles et ruraux à court terme.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, et M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O., ont réuni, le 21 février à New-York, une conférence où les pays membres des Nations unies et de la F.A.O. devaient annoncer leurs contributions au Programme alimentaire mondial (PAM) pour 1981-1982. Pour ces deux années, l'objectif est fixé à un minimum d'un milliard de dollars. Quant à la période biennale actuelle (1979-1980), l'objectif se monte à 950 millions de dollars, dont 750 ont déjà été promis par quatre-vingts donateurs.*

— *Le directeur général de la F.A.O. a, d'autre part, autorisé l'envoi par le programme alimentaire mondial des aides alimentaires d'urgence suivantes : 483 000 dollars d'aide à la Guinée-Equatoriale (ravitaillement d'enfants souffrant de malnutrition) ; 3,3 millions de dollars à la Somalie (ravitaillement de 332 000 personnes réfugiées dans ce pays) ; 5,4 millions de dollars à la Mauritanie (ravitaillement de victimes de la sécheresse) ; 1,3 million de dollars au Tchad (ravitaillement de populations souffrant de pénuries) et 6,1 millions de dollars au Pakistan (secours à 185 000 Afghans réfugiés au Pakistan).*

Organisation des Nations unies pour le développement industriel

Echec de la conférence de New-Delhi

L'ORGANISATION des Nations unies pour le développement industriel a tenu sa troisième conférence générale à New-Delhi du 21 janvier au 9 février. Malgré vingt-quatre heures de prolongation, les travaux se sont terminés sur un constat d'échec, les délégués des cent cinquante pays membres n'étant pas parvenus à se mettre d'accord.

Les pays occidentaux industrialisés, regroupés dans le « groupe B », n'ont en effet pas voulu souscrire au « plan d'action » et à la « déclaration » qui ont finalement été adoptés, sur proposition du « groupe des 77 », par 88 voix seulement (y compris les pays socialistes, malgré certaines réserves) contre 22 (pays du « groupe B ») et avec 1 abstention (Saint-Siège).

Reprenant l'objectif fixé en 1975 à Lima, et selon lequel la part des pays en voie de développement dans la production industrielle mondiale devrait être portée à 25 % en l'an 2000, le « plan d'action » prévoit notamment la création d'un « fonds global pour la promotion de l'industrialisation » d'un montant de 300 milliards de dollars, financé en grande partie par les pays industrialisés et placé sous le contrôle des pays en voie de développement. D'autre part, des engagements fermes seraient désormais contractés au sein de l'ONUDI pour favoriser le redéploiement industriel et le « plan d'action » introduirait dans la déclaration de Lima une distinction entre secteur industriel et secteur régional. Enfin, un comité intergouvernemental serait chargé, au sein de l'ONUDI, de déterminer les moyens de porter à 30 % l'objectif de Lima fixant l'importance de la part du tiers-monde dans la production industrielle.

Quant à la « déclaration », elle reprend intégralement celle qui avait été adoptée à la dernière réunion ministérielle du « groupe des 77 » à La Havane, en décembre dernier. Le texte déplore l'échec des négociations Nord-Sud et les réticences des pays développés à faciliter un nouvel ordre économique international sous ses différents aspects. La conférence y exprime aussi son « *total soutien* » à la proposition du président Castro prévoyant un minimum de 300 milliards de dollars d'aide supplémentaire au tiers-monde pour la décennie 80.

Dans des résolutions séparées, la conférence recommande par ailleurs que l'Assemblée générale des Nations unies proclame les années 80 « décennie pour le développement industriel en Afrique » et invite l'ensemble des gouvernements à éliminer toute discrimination à l'égard des femmes.

SOIXANTE ET UNE SIGNATURES POUR LA CONSTITUTION DE L'ONUDI. — *Au 10 janvier, la constitution de l'ONUDI avait été signée par soixante et un pays dont deux, le Pakistan et les Philippines l'avaient ratifiée. Adoptée le 8 avril dernier, cette constitution entrera en vigueur quand au moins quatre-vingts Etats, qui auront déposé les instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation, le décideront. L'ONUDI deviendra alors agence spécialisée des Nations unies.*

Travail

Rentrée des Etats-Unis

L'ORGANISATION internationale du travail (O.I.T.) a fait état, le 13 février, de la décision des Etats-Unis de reprendre leur place à l'Organisation. L'annonce en avait été faite à Washington le jour même par le président Carter, qui a précisé que cette décision avait été prise « *en plein accord avec les organisations de travailleurs et d'employeurs américains* ».

Les Etats-Unis s'étaient retirés de l'O.I.T. le 6 novembre 1977, à l'échéance du préavis statutaire de deux ans qui avait été notifié par M. Kissinger, alors secrétaire d'Etat.

PLAN D'ACTION POUR LES ANNEES 80. — *Dans un document publié le 5 février, le Bureau international du travail examine les perspectives qui s'offrent au monde du travail au seuil des années 80, et propose un plan d'action à moyen terme (1982-1987) pour l'Organisation internationale du travail (O.I.T.). Ce plan, qui devait être examiné par le conseil d'administration du BIT au cours de sa session de fin février, propose un ensemble d'activités pour aider les Etats membres à s'acquitter de deux grandes tâches : la lutte contre la misère et l'injustice dans les pays en voie de développement en élevant les niveaux de l'emploi, des compétences techniques et des conditions et du milieu de travail ; la poursuite du progrès social dans les pays plus avancés, sans compromettre leur adaptation aux nouvelles données de l'économie mondiale.*

NOUVEAU MEMBRE. — *La République socialiste du Vietnam a adhéré le 17 janvier à l'O.I.T. en acceptant formellement les obligations qui découlent de la Constitution de l'organisation. L'O.I.T. compte ainsi cent quarante membres.*

TRANSPORTS. — *Dans le contexte actuel de pénurie énergétique mondiale, qui a des incidences sur les conditions sociales et les conditions de travail dans les transports, chaque pays devrait, en consultation avec les organisations d'employeurs et de travailleurs, adopter une politique globale des transports axée essentiellement sur une répartition optimale du trafic : telle est la principale conclusion des travaux de la commission des transports internes de l'O.I.T., qui se sont tenus à Genève du 15 au 24 janvier.*

Les quelque deux cent vingt délégués et conseillers gouvernementaux, employeurs et travailleurs, qui ont participé à cette réunion, ont passé en revue les problèmes sociaux et du travail qui se posent dans les transports ferroviaires, routiers, aériens et fluviaux, en portant une attention particulière aux questions de formation professionnelle et de conditions de travail dans les chemins de fer.

• AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE. — *Un accord a été signé, le 16 janvier, entre l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), les Etats-Unis et la Yougoslavie pour la fourniture d'uranium enrichi destiné au réacteur de recherche « Triga Mark II », de l'Institut Josef-Stefan à Ljubljana (Yougoslavie).*

C'est le quatrième accord de fourniture conclu par la Yougoslavie avec l'assistance technique de l'A.I.E.A. pour l'achat de combustible nucléaire destiné à l'exploitation d'un réacteur de recherche. Il porte sur le transfert de 1 372 grammes d'uranium enrichi à 70 %.

— *Un accord de recherche sur le comportement physique et isotopique de l'humidité des sols dans la zone d'aération a été signé, le 29 janvier, entre l'A.I.E.A. et la Gesellschaft für Strahlen und Umweltforschung (G.S.F.), dont le siège est à Munich. La République fédérale d'Allemagne s'est ainsi engagée à fournir, par l'intermédiaire de la G.S.F., une aide financière de 450 000 deutschemarks, répartie sur trois ans, au profit d'un programme international coordonné de recherche. Cet accord vise à approfondir la recherche sur le déplacement de l'eau dans la zone non saturée des sols.*

• ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE. — *Les problèmes actuels relatifs à la réglementation des services internationaux de transport aérien et à l'établissement des tarifs de passagers et de fret ont été examinés lors de la deuxième conférence de transport aérien, organisée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) à Montréal du 12 au 28 février.*

• ORGANISATION INTERNATIONALE CONSULTATIVE DE LA NAVIGATION MARITIME. — *Au cours de sa première année de fonctionnement, le fonds d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures a traité de deux demandes d'indemnisation qui pourraient entraîner à elles seules le versement d'indemnités représentant au total plus de huit millions de livres sterling. Le fonds avait été créé par une convention adoptée en 1971 par l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) et entrée en vigueur le 16 octobre 1978.*

La première demande d'indemnisation a pour origine un accident survenu dans la mer intérieure du Japon, qui a causé des dommages considérables à la pisciculture ; les dépenses de nettoyage et les indemnités versées aux pêcheurs se sont chiffrées à 400 000 livres sterling. Quant à la deuxième affaire, elle avait pour cause un déversement d'hydrocarbures au large de Ventspils, en mer Baltique, qui a pollué deux mille îles dans l'archipel suédois.

• ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE. — *L'Organisation météorologique mondiale a annoncé la conclusion d'un accord entre l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Irak, le Koweït, Oman et Qatar, qui ont décidé d'établir un programme coopératif régional pour la fourniture d'assistance météorologique aux activités maritimes dans les eaux communes du Golfe et des mers dont ils sont riverains. L'accord a été signé à l'issue d'une conférence de plénipotentiaires, tenue à Djeddah du 12 au 30 janvier.*

• ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. — *Le conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), réuni pour sa soixante-cinquième session du 9 au 25 janvier à Genève, a pris des mesures pour s'assurer que les activités de l'O.M.S. seront davantage orientées désormais vers le soutien des stratégies nationales, régionales et mondiales, en fonction du principal objectif : la santé pour tous en l'an 2000.*

— *Des experts se sont réunis à Genève, au début de février, pour formuler des avis au sujet du programme de lutte contre les maladies diarrhéiques. Ils ont estimé que* « l'objectif consistant à rendre la réhydratation par voie buccale accessible à 25 % au moins des enfants du tiers-monde, peut raisonnablement être atteint à la fin de 1983 ».

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Groupe de la Banque mondiale

Octroi de neuf prêts

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a annoncé l'octroi de plusieurs prêts :

— A l'Algérie (17 janvier) : 5 millions de dollars pour un projet d'ingénierie de fourniture d'eau afin d'évaluer et de satisfaire les besoins en eau d'Alger et de ses environs ;

— Au Portugal (17 janvier) : 40 millions de dollars pour améliorer le système éducatif et remédier aux besoins urgents du pays en main-d'œuvre qualifiée ;

— Au Swaziland (17 janvier) : 10,1 millions de dollars destinés à financer l'assistance technique d'un projet d'amélioration et d'extension de l'éducation primaire et secondaire ;

— Au Kenya (24 janvier) : 40 millions de dollars pour la réalisation d'un projet d'énergie géothermique à Olkaria, au sud-ouest de Nairobi ;

— A la Roumanie : deux prêts d'un montant de 190 millions de dollars. 100 millions de dollars financeront la construction d'un canal de liaison entre le Danube et la mer Noire, et 90 millions de dollars pour un programme d'irrigation du plateau de Corvurlui ;

— A la Tunisie (24 janvier) : deux prêts dont le premier, d'un montant de 42,5 millions de dollars, financera la modernisation et l'extension des installations portuaires de La Goulette et de Sfax, et le second (25 millions de dollars) la réalisation d'un projet d'irrigation dans le sud du pays ;

— A l'Uruguay (24 janvier) : 50 millions de dollars pour la remise en état et l'amélioration du port de Montevideo.

AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA BANQUE. — *Une augmentation de 40 milliards de dollars du capital autorisé de la Banque mondiale a été approuvée, le 14 janvier, par le conseil des gouverneurs de la Banque, à une majorité des trois quarts. Cette augmentation correspond approximativement à un doublement du capital actuel autorisé et permettra aux financements de la Banque de croître, en termes réels, jusqu'au milieu de la présente décennie. Sur les souscriptions reçues, 7,5 % (soit environ 3 milliards de dollars) seront versés à la Banque. Les 92,5 % restants (soit 37 milliards de dollars) s'ajouteront au capital souscrit de la Banque. Les souscriptions au capital seront reçues entre le 30 septembre et le 1er juillet 1986.*

EMPRUNTS DE LA BIRD EN REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE ET EN SUISSE. — *La Banque mondiale et un syndicat de banques allemandes ont signé, le 28 janvier, des accords portant sur deux opérations d'emprunt, d'un montant total de 200 millions de deutschemarks (environ 116,7 millions de dollars). 100 millions de deutschemarks ont été empruntés à la Deutsche Girozentrale-Deutsche Wommunalbank, et 100 millions à la Landesbank Rheinland Pfalz-Girozentrale.*

Le 16 janvier, la Banque mondiale avait déjà effectué un emprunt à moyen terme d'un montant de 150 millions de francs suisses auprès d'un groupe de banques suisses.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *L'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale, a annoncé, le 17 janvier, que des représentants de trente-trois pays s'étaient entendus sur des dispositions destinées à accroître les ressources de l'IDA en termes réels au moyen d'une sixième reconstitution de ses fonds. Cet accord devrait procurer à l'IDA l'équivalent de 12 milliards de dollars supplémentaires pour ses opérations de crédit. Les administrateurs de l'IDA, après avoir approuvé ces dispositions, les ont soumises pour adoption aux gouverneurs de cet organisme représentant les Etats membres. Ces derniers ont réexaminé les dispositions de partage de la charge des contributions selon la cinquième reconstitution et ont négocié un réaménagement des parts dans la sixième reconstitution, concernant principalement les augmentations des parts de la République fédérale d'Allemagne (de 10,9 % à 12,5 %) et du Japon (de 10,3 % à 14,85 %) ; des réductions pour les Etats-Unis (de 31,2 % à 27 %), la Suède (de 3,8 % à 3 %) et le Canada (de 5,8 % à 4,3 %). Neuf autres pays (l'Autriche, la Belgique, la Corée, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la Norvège, les Pays-Bas et la Yougoslavie) ont aussi augmenté leurs parts.*

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE. — *Quatre opérations de la Société financière internationale (S.F.I.) sont annoncées :*

— *Investissement (16 janvier) pour le développement de la production de poulets à rôtir aux Philippines. Cette opération réalisée par la General Milling Corporation, une des plus importantes sociétés des Philippines dans le secteur agricole, sera financée en partie par un prêt de la S.F.I. d'un montant de 4 millions de dollars et par un investissement de 1,1 million de dollars en capital. La S.F.I. a en outre contribué à la création d'un consortium d'institutions d'investissement des Philippines dont la participation s'élève à 6,8 millions de dollars de prêts en pesos ;*

— *Intervention (4 février) dans la construction d'une usine d'ammoniaque près de Bombay (Inde) réalisée par la Deepak Fertilizers and Petrochemicals Corporation, créée pour la réalisation de ce projet. Des institutions indiennes prêteront 31,25 millions de dollars, et la S.F.I. 7,5 millions de dollars ;*

— *Contribution (5 février) dans la création de la société Milkpak au Pakistan, spécialisée dans le conditionnement et la commercialisation du lait. Le prêt de la S.F.I. s'élève à 1,9 million de dollars ;*

— *Participation (7 février) dans le développement de la production d'une usine d'huile de palme au Brésil. Le prêt de la S.F.I. consenti à la société Dende do para est de 1 million de dollars.*

Banque asiatique de développement

Dix prêts

PLUSIEURS prêts ont été accordés par la Banque asiatique de développement en faveur des pays suivants :

— *Birmanie (12 décembre) : 5,2 millions de dollars (à l'aide du fonds de ressources spéciales, pour vingt-cinq ans, à 1 %) pour développer la production de ciment ;*

— *Pakistan (12 décembre) : 14 millions de dollars (pour vingt-cinq ans, à 1 %) pour le financement d'un programme visant à accroître la production agricole, et 7,5 millions de dollars (pour quarante ans, à 1 %) pour le développement du cheptel dans la province du Baloutchistan ; ce dernier prêt est assorti d'un don d'assistance technique de 240 000 dollars. Les deux opérations ont été consenties à l'aide du fonds de ressources spéciales ;*

— *Thaïlande (14 décembre) : 81,8 millions de dollars (à l'aide des ressources ordinaires de la Banque, pour vingt ans, à 7,6 %) pour financer l'extension de la centrale électrique de Mae Moh et ainsi réduire la dépendance de ce pays en pétrole ;*

— *Indonésie (17 décembre) : 30,5 millions de dollars (à l'aide des ressources ordinaires de la Banque, pour vingt-cinq ans, à 7,6 %) pour intensifier l'élevage du bétail ;*

— *Kampuchéa (17 décembre) : 68 millions de dollars (à l'aide des ressources ordinaires de la Banque, pour vingt-quatre ans, à 7,6 %) pour financer le coût en devises étrangères du second programme de développement du réseau d'adduction d'eau de Bangkok ;*

— *Philippines (17 décembre) : 30 millions de dollars (pour quinze ans, à 7,6 %) accordé à la Private Development Corporation of the Philippines pour le financement de ses opérations de prêts en faveur du secteur industriel et d'autres entreprises du secteur privé ;*

— *Népal (19 décembre) : 12,28 millions de dollars pour le développement de l'élevage du bétail. 18,6 millions de dollars attribués en outre le 21 décembre financeront, en partie, un programme de développement de l'énergie. Ces opérations ont été réalisées à l'aide du fonds de ressources spéciales, pour quarante ans, à 1 % ;*

— *Bangladesh (21 décembre) : 30 millions de dollars (à l'aide du fonds de ressources spéciales, pour quarante ans, à 1 %) attribués à la Bangladesh Shilpa Rin Sangstha, institution de financement spécialisée dans les opérations de prêts en faveur du secteur industriel ;*

— *Papouasie-Nouvelle-Guinée (21 janvier) : 12,25 millions de dollars pour l'installation d'une centrale hydro-électrique destinée à augmenter l'approvisionnement en énergie de la péninsule de la Gazelle, dans l'île de Nouvelle-Bretagne ; 6,25 millions de dollars proviennent des ressources ordinaires de la Banque (pour vingt-cinq ans, à 7,6 %), et 6 millions de dollars du fonds de ressources spéciales (pour quarante ans, à 1 %).*

Banque européenne d'investissement

Prêts à l'intérieur de la Communauté

LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a accordé une série de prêts aux pays et organismes suivants :

— France (31 janvier) : un prêt d'une contre-valeur de 30 millions de francs français (5,1 millions d'u.c., pour quinze ans, à 11,15 %) accordé à la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales pour la construction de la nouvelle route Nantes-Cholet dans l'ouest de ce pays ;

— Irlande (1er février) : six prêts d'une contre-valeur totale de 43,9 millions de livres irlandaises (64 millions d'u.c.). Cinq d'entre eux, soit 32,9 millions de livres irlandaises, sont assortis d'une bonification d'intérêt de 3 % conformément aux accords conclus avec l'Irlande quand ce pays a adhéré au système monétaire européen. Ces opérations se répartissent de la façon suivante : 21,7 millions de livres irlandaises (pour quinze ans) pour divers travaux d'adduction d'eau et d'assainissement ; 5,5 millions de livres irlandaises (pour quinze ans) pour la réalisation de réseaux de drainage ; 5,7 millions de livres irlandaises (pour quinze ans) prêtés à l'Etat pour la mise en place d'installations portuaires ; 10 millions de livres irlandaises (pour dix ans ; seul ce prêt ne bénéficie pas de la bonification d'intérêt de 3 %) consentis à l'Industrial Credit Company pour l'octroi de crédits aux petites et moyennes industries ;

— Belgique et Danemark (7 février) : deux prêts globaux, soit 9,6 millions d'u.c. pour le financement d'initiatives de petite et moyenne dimension dans les régions les moins prospères de ces deux pays : à la Belgique, un prêt de 250 millions de francs belges (6,2 millions d'u.c., pour dix ans) est accordé à la Société nationale de crédit à l'industrie ; au Danemark, un prêt de 25 millions de couronnes danoises (3,4 millions d'u.c., pour dix ans) est attribué à l'Etat danois et rétrocédé au Conseil de développement régional ;

— Royaume-Uni (14 février) : un prêt d'une contre-valeur de 5 millions de livres (7,7 millions d'u.c., pour dix ans, à 10,05 %) consenti à la Cleveland Bridge & Engineering Company pour la construction et l'équipement d'une usine de mécanique lourde à Darlington dans le comté de Durham.

OPERATIONS AU TITRE DE LA CONVENTION DE LOME. — *Au titre de la convention de Lomé, la Banque européenne d'investissement a octroyé les prêts suivants :*

— *2,8 millions d'u.c., le 18 janvier, pour la modernisation d'une cimenterie près de Lusaka ; ce financement a pris la forme d'un prêt conditionnel de vingt ans maximum, au taux de 2 %, sur les capitaux à risques prévus par la convention et gérés par la B.E.I. en qualité de mandataire de la Communauté européenne ; il a été attribué à l'Industrial Development Corporation ;*

— *5 millions d'u.c. accordés, le 11 février, à la Trinidad and Tobago Development Finance Company, de Trinité-et-Tobago, pour le financement d'initiatives industrielles et touristiques de petite et moyenne dimension. Ce prêt a été consenti pour douze ans, au taux de 7,4 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt de 3 % sur les ressources du Fonds européen de développement.*

NETTE PROGRESSION DES INVESTISSEMENTS EN 1979. — *La Banque européenne a publié, le 29 janvier, un document dressant le bilan des opérations de financement en 1979. Le montant est supérieur de 40 % à celui de l'exercice précédent, soit 3 071,1 millions d'unités de compte contre 2 188,3 millions d'u.c. en 1978, et presque le double des 1 571,5 millions d'u.c. enregistrés en 1977.*

A l'intérieur de la Communauté, les pays membres ont bénéficié d'un volume de prêt d'un tiers plus important que l'année précédente, soit 2 558,2 millions d'u.c. contre 1 966,5 millions d'u.c. en 1978. Plus de 90 % de ces opérations ont été répartis entre l'Italie, le Royaume-Uni, l'Irlande et la France. Une partie de ces prêts, soit 277 millions d'u.c., était financée sur les ressources du nouvel instrument communautaire d'emprunts et de prêts, encore appelé « facilité Ortoli », alimenté par des emprunts faits au nom de la C.E.E. par la Commission.

Le rapport mentionne une innovation importante de l'année dernière : l'Irlande et l'Italie, aux termes de dispositions les faisant participer au système monétaire européen, ont bénéficié de bonifications d'intérêts d'un montant de 3 % pour certains prêts consentis dans ces deux pays.

D'autre part, les opérations réalisées dans dix pays méditerranéens ayant conclu des accords avec la Communauté s'élèvent à 436,5 millions d'u.c. Pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), l'année 1979 a été marquée par la signature, le 31 octobre, de la seconde convention de Lomé qui prévoit un net accroissement de l'aide communautaire. Au titre de la première convention, la Banque a accordé un total de 86,4 millions d'u.c. à seize pays.

NOMINATION DU SECRETAIRE GENERAL. — *Le 1er février, M. Eugenio Greppi a été nommé secrétaire général de la Banque européenne d'investissement. Il succède à M. Henri Lenaert.*

Banque interaméricaine de développement

Une nouvelle série de prêts

LA Banque interaméricaine de développement annonce une nouvelle série de prêts en faveur des pays suivants :

— *Costa-Rica (20 décembre) : un prêt d'un montant de 400 000 dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour vingt ans, à 1 % l'an) pour le financement d'un programme de développement des pêcheries ;*

— *Mexique (21 décembre) : deux prêts. Le premier, d'un montant de 94 millions de dollars (pour vingt-cinq ans), est affecté à un programme de crédit à l'agriculture pour le développement des réseaux d'irrigation. Le second, d'un montant de 50 millions de dollars (pour vingt ans), est destiné au financement d'un programme de crédit dont bénéficieront les firmes industrielles de petite et moyenne importance. Ces deux opérations ont été réalisées à l'aide des ressources ordinaires de la Banque au taux de 7,9 % l'an ;*

— *Honduras (21 décembre) : 6 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an pendant les dix premières années et à 2 % ensuite) pour la réalisation d'un programme de développement rural ;*

— *Bolivie (21 décembre) : un prêt d'un montant de 6,6 millions de dollars pour la réalisation de la seconde phase d'un programme visant à accroître l'élevage du porc, et une contribution de 16 millions de dollars qui lui permettra d'estimer ses ressources en gaz naturel ; les deux prêts proviennent du fonds d'opérations spéciales et sont octroyés pour quarante ans, à 1 % l'an pendant les dix premières années et à 2 % ensuite ;*

— *Equateur (21 décembre) : trois prêts d'un montant de 165 millions de dollars pour le financement de la troisième étape de l'aménagement du fleuve Daule-Peripa, qui entraînera l'amélioration de la production agricole de la région, l'approvisionnement en eau potable de la ville de Guayaquil et l'extension du réseau électrique ; cette opération a été financée à l'aide du fonds d'opérations spéciales (70 millions de dollars, pour quarante ans, à 1 % l'an pendant les dix premières années et à 2 % ensuite) ; des ressources interrégionales de la Banque (70 millions portant intérêt de 5/8 % à 1 % pendant les deux premières années et de 3/4 à 1 % ensuite) ; et du fonds vénézuélien administré par la Banque (25 millions de dollars pour vingt-cinq ans, à 7,9 % l'an). Le même jour, l'Equateur a obtenu un autre prêt de 500 000 dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an), pour financer un programme de crédit dont bénéficieront les petits patrons ;*

— *Pérou (21 décembre) : deux prêts de 50 millions de dollars pour un programme de crédit en faveur du secteur industriel. Tous deux sont attribués à l'aide des ressources ordinaires de la Banque (35 millions de dollars pour vingt ans et à 7,9 %, et 15 millions de dollars pour dix ans et à 1-1/8 %) ;*

— *Nicaragua (28 décembre) : 300 000 dollars rétrocédés à la Cooperativa Departamental de Servicios Agropecuarios « Esquipulas » pour financer des opérations de crédits consenties aux producteurs de coton ;*

— *El Salvador (28 décembre) : 500 000 dollars (à l'aide du fonds de progrès social, pour quarante ans, à 1 % l'an) pour le financement de crédits accordés à de petites entreprises ;*

— *République Dominicaine (28 décembre) : 500 000 dollars (à l'aide du fonds de progrès social, pour quarante ans, à 1 % l'an) pour favoriser l'extension de l'agriculture et des industries agro-alimentaires ;*

— *Uruguay (28 décembre) : deux prêts de 500 000 dollars chacun, destinés à un programme de développement de l'agriculture et financés à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an.*

EMISSIONS D'OBLIGATIONS. — *Une émission d'obligations de la Banque interaméricaine de 75 millions de francs suisses (environ 47 millions de dollars) a été placée sur le marché suisse le 16 janvier.*

Ces obligations, émises en deux tranches d'un montant de 37,5 millions de francs suisses chacune, portent intérêt à 5,25 % l'an, avec une durée de cinq ans pour la première tranche, et à 5,5 % l'an avec une durée de six ans pour la seconde tranche. Les titres, intitulés « Obligations en francs suisses 1980 » ont été émis au pair.

D'autre part, le 30 janvier, une émission d'obligation de la BID, d'un montant de 60 millions de florins néerlandais, a été prise ferme par un syndicat de banques ayant pour chef de file la Algemene Bank Nederland. Cette émission (équivalant à 31 millions de dollars), d'une durée de dix ans et cotée à 99,2 %, porte intérêt à 9-3/4 %. Cette « Emission 1980 à 9-3/4 % en florins néerlandais » est datée du 1er mars 1980 et viendra à échéance en 1990. Les obligations seront remboursables en cinq versements de valeur égale à partir de 1986.

Fonds européen de développement

Nouvelles décisions de financement

LA Commission de la C.E.E. a pris ces derniers mois toute une série de décisions de financement au titre du Fonds européen de développement (FED) :

En date des 16, 26 et 30 octobre 1979, et des 12 et 13 novembre 1979 :

— *Tchad : 300 000 u.c.e. pour le financement d'une aide exceptionnelle en vue de l'achat et de l'acheminement sur place de biens nécessaires à la suite d'événements récents ;*

— *Lesotho : aide non remboursable de 500 000 u.c.e. pour un projet de conservation des sols et l'amélioration de l'élevage dans le bassin supérieur de Phuthiatsana ;*

— *Belize : prêt à conditions spéciales de 500 000 u.c.e. pour l'extension de l'aire de trafic de l'aéroport de Belize ; aide non remboursable de 400 000 u.c.e. pour l'amélioration des services vétérinaires ;*

— *Mali : aide non remboursable de 4 155 000 u.c.e. pour le financement complémentaire du barrage de Selingué ;*

— *Tonga : aide non remboursable de 1 000 000 d'u.c.e. pour la construction d'un appontement à Neiafu, dans l'archipel de Vava'u ;*

— *Sierra Leone : prêt non remboursable de 2 050 000 u.c.e. pour aider les établissements d'enseignement ;*

— *Martinique : prêt à conditions spéciales de 1 530 000 u.c.e. et aide non remboursable de 270 000 u.c.e. pour la réalisation du réseau d'adduction d'eau reliant Manzo et Crève-Cœur ;*

— *Guinée-Conakry : aide non remboursable de 1 600 000 u.c.e. pour un projet de développement de la production cotonnière ;*

— *Gabon : prêt à conditions spéciales de 980 000 u.c.e. pour le financement et l'achèvement de l'étude économique de la route Port-Gentil-Bifoun ;*

— *Zambie : aide non remboursable de 3 680 000 u.c.e. pour la construction de routes de desserte dans les régions de Chamuka et de Mpongwe ;*

— *Guyane : prêt à conditions spéciales de 545 000 u.c.e. et subvention de 355 000 u.c.e. pour la réalisation d'un programme visant à développer l'industrie de transformation du poisson ;*

— *Malawi : aide non remboursable de 650 000 u.c.e. pour la construction d'un foyer d'étudiants à l'Ecole polytechnique de Blantyre ; aide non remboursable de 2 400 000 u.c.e. pour le développement de la culture du café dans la région nord ;*

— *Barbade : prêt à conditions spéciales de 648 000 u.c.e. pour la création d'une unité centrale de recherche agronomique ; prêt à conditions spéciales de 950 000 u.c.e. pour le développement des installations piscicoles d'Oistins ;*

— *Nouvelle-Calédonie : aide non remboursable de 400 000 u.c.e. pour des actions de formation et d'aide aux populations actives de l'intérieur des îles ;*

— *Jamaïque : prêt à conditions spéciales de 1 860 000 u.c.e. pour l'octroi d'une ligne de crédit en faveur de la Development Venture Company Financing ;*

— *République Centrafricaine : subvention de 678 000 u.c.e. pour le financement complémentaire destiné à l'abattoir de Bangui ; 300 000 u.c.e. pour l'achat et l'acheminement sur place de biens essentiels ; aide non remboursable de 1 773 000 u.c.e. pour la construction d'une école normale supérieure à Bangui.*

En date du 20 décembre 1979 :

— *Caraïbes et Trinité-et-Tobago : subvention de 950 000 u.c.e. pour le financement d'une unité de recherche sur le cacao ;*

— *Ethiopie : subvention de 500 000 u.c.e. pour l'amélioration de la capacité de promotion des exportations de ce pays ;*

— *Bénin : prêt spécial de 350 000 u.c.e. en faveur de la Banque béninoise de développement ;*

— *Soudan : subvention de 11 000 000 d'u.c.e. pour le projet de développement rural de Djebel-Marra ;*

— *Zaïre : subvention de 13 000 000 d'u.c.e. pour le développement rural de la zone de Mweka ;*

— *Mali-Mauritanie-Sénégal : prêt à conditions spéciales de 15 000 000 d'u.c.e. pour le financement de la route d'accès au futur barrage de Manantali ;*

— *Tanzanie : subvention de 7 100 000 u.c.e. pour le renforcement et l'asphaltage du dernier tronçon Bunda-Musoma ;*

— *Surinam : prêt à conditions spéciales de 2 000 000 d'u.c.e. pour le financement d'une ligne de crédit consentie à la Landbouwbank (banque agicole) ;*

— *Malawi : aide exceptionnelle de 2 500 000 u.c.e. pour couvrir pendant quinze jours les frais de transport du fuel nécessaire à l'économie ; subvention de 500 000 u.c.e. pour la promotion des exportations ;*

— *Zambie et Tanzanie : subvention de 1 700 000 u.c.e. pour la construction de ponts ferroviaires sur le Chambeski ;*

— *Swaziland-Mozambique : subvention de 650 000 dollars pour la construction de clôtures pour lutter contre l'extension de la fièvre aphteuse ;*

— *Somalie : subvention de 2 390 000 u.c.e. pour le financement d'une aide d'urgence ;*

— *République Centrafricaine : subvention de 650 000 u.c.e. pour le financement d'une aide d'urgence ;*

— *Botswana-Lesotho-Swaziland : subvention pour la construction d'un institut de gestion pour le développement ;*

— *Cameroun : subvention de 303 000 u.c.e. pour la réalisation d'un programme de promotion commerciale ;*

En date du 18 janvier 1980 :

— *Sénégal : subvention de 1 463 000 u.c.e. et un prêt à conditions spéciales de 1 500 000 u.c.e. pour la poursuite du développement de l'élevage dans la zone sylvo-pastorale ;*

— *Haute-Volta : subvention de 3 500 000 u.c.e. pour l'entretien des routes bitumées ;*

— *Madagascar : subvention de 1 150 000 u.c.e. pour le financement de la décentralisation de l'enseignement et l'équipement de six lycées techniques ;*

— *Tanzanie : subvention de 1 400 000 u.c.e. pour la construction d'un collège de formation d'instructeurs techniques à Mtwara ;*

— *Etats membres de la commission du fleuve Niger : subvention de 1 500 000 u.c.e. pour la réalisation d'un système de prévisions hydrologiques du bassin du fleuve Niger ;*

— *Niger : subvention de 5 500 000 u.c.e. pour financer le développement de la riziculture moderne sur le fleuve Niger ;*

— *Libéria : subvention de 2 900 000 u.c.e. pour le projet de développement du café et du cacao à Zwedru et à Plahn ;*

— *Dominique, Grenade, Sainte-Lucie, Antigua, Montserrat, St-Kitts, Nevis, Anguilla, St-Vincent : subvention de 1 200 000 u.c.e. pour financer l'amélioration des capacités de planification des pays les moins développés de la Caricom (communauté des Caraïbes) ;*

— *Mauritanie : subvention de 400 000 u.c.e. pour l'étude de la création d'un service national d'entretien pour les diverses formations sanitaires de ce pays ;*

— *Barbade : subvention de 87 000 u.c.e. pour le financement de l'attribution de bourses pour l'Europe ;*

— *Botswana-Zambie : subvention de 3 000 000 d'u.c.e. pour le financement d'une aide d'urgence du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés ;*

— *Guadeloupe : subvention de 300 000 u.c.e. et prêt à conditions spéciales de 1 400 000 u.c.e. pour l'irrigation d'une commune de l'île de Basse-Terre.*

• BANQUE CENTRAMERICAINE D'INTEGRATION ECONOMIQUE. — *La Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) annonce l'octroi de trois prêts : à la Cooperativa de Servicios Aero-Industriales (COOPESA) du Costa-Rica (24 janvier) : 29 000 dollars pour le financement d'une étude d'un projet de fabrication de véhicules électriques ; à El Salvador (6 février) : 890 000 dollars pour le financement des études de pré-investissement de trois importants projets routiers ; et au Nicaragua (6 février) : 284 720 dollars pour des études destinées à recenser les ressources minières du pays.*

• BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES CARAIBES. — *Le 9 janvier, la Banque de développement des Caraïbes a conclu avec la Banque mondiale un accord d'emprunt d'un montant de 23 000 000 de dollars (pour vingt ans, à 7,95 %) ; le même jour, elle a conclu deux autres emprunts, l'un avec l'Association internationale de développement (7 000 000 de dollars), l'autre avec le Fonds européen de développement (1 000 000 de dollars). Ces contributions financeront une série de projets de développement dans les secteurs public et privé de l'économie des pays membres.*

• BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX. — *La Banque des règlements internationaux (B.R.I.) a publié en janvier 1980 une série de données mettant en évidence la « ventilation par échéance des prêts bancaires internationaux — fin juin 1979 ». Sous forme de tableaux, les statistiques indiquent la répartition par échéance du 30 juin 1979, des avoirs extérieurs des banques qui communiquent des renseignements à la B.R.I. et comportent des rectifications importantes apportées aux chiffres de fin 1978 publiés en juillet 1979. Sur la base des chiffres révisés de fin 1978, les créances brutes des banques des pays du groupe des Dix, de Suisse, d'Autriche, du Danemark et d'Irlande ainsi que de leurs succursales dans les centres « offshore » envers les pays situés à l'extérieur de leur propre zone se sont accrues de 22,6 milliards de dollars pendant le premier semestre de 1979, pour atteindre un total de 320,6 milliards de dollars, dépassant de 25 % environ le niveau atteint un an auparavant. La progression au cours du premier semestre de 1979 a donc été nettement plus faible que l'expansion de 42,2 milliards de dollars enregistrée pendant les six mois précédents.*

• FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL. — *Le Fonds monétaire international (F.M.I.) a accordé, le 7 janvier, à l'Ouganda, un crédit « stand-by » sur la première tranche de crédit l'autorisant à effectuer en 1980 des achats d'un montant maximum équivalant à 12,5 millions de D.T.S. Le même jour, le Fonds a donné son accord à l'achat par ce pays d'un montant équivalant à 25 millions de D.T.S. ; cet achat sera effectué au titre du système de financement compensatoire.*

— *Deux pays ont été autorisés par le F.M.I. à effectuer des tirages dans le cadre du mécanisme de financement compensatoire : la Guyane (14 janvier), pour l'équivalent de 6,25 millions de D.T.S., et la Yougoslavie (1er février) pour l'équivalent de 138,5 millions de D.T.S.*

— *D'autre part, le 1er février, un crédit « stand-by », d'un montant équivalant à 66,375 millions de D.T.S., a été approuvé par le Fonds en faveur de la Bolivie ; 33,75 millions de dollars proviennent des ressources ordinaires du Fonds et 32,625 millions de dollars du système de financement compensatoire.*

— *Le Fonds monétaire a procédé le 6 février à sa vente mensuelle d'or par adjudication au profit des pays en voie de développement. Un total de 444 000 onces d'or fin a ainsi été attribué entre 711,99 et 718,01 dollars l'once, soit une moyenne de 712,12 dollars l'once.*

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

GATT

Le rapport annuel sur l'évolution du commerce

LE secrétariat de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) a publié son rapport annuel le 15 février à Genève. Les chiffres pour 1979 montrent que le commerce mondial a augmenté en valeur (en dollars) de 25 % contre 16 % en 1978. En volume, l'accroissement est de 7 %, contre 6 % l'année précédente. La valeur des échanges a dépassé 1 600 milliards de dollars en 1979.

Pour 1980, le GATT prévoit dans son rapport que si la récession qui menace aux Etats-Unis reste modérée et ne s'étend pas aux autres pays industriels, « *le volume des échanges mondiaux devrait progresser encore dans des proportions moindres toutefois qu'en 1979* ».

Quant à la production mondiale, sa croissance est revenue de 4 % en 1978 à quelque 3 % en 1979, du fait de la baisse de la production agricole des pays de l'Est et de sa stagnation dans les pays en développement. La production agricole mondiale, qui avait progressé de 3 % en 1978, a fléchi l'année dernière « *pour la première fois depuis 1972 et pour la seconde fois depuis la fin de la guerre* », souligne le rapport.

Le GATT indique encore que les prix à l'exportation ont fortement monté l'année dernière.

RESULTATS DES NEGOCIATIONS DU « TOKYO ROUND ». — *Le secrétariat du GATT avait annoncé le 2 janvier l'entrée en vigueur, le 1er janvier 1980, et à l'exception de deux d'entre eux, des accords sur la libéralisation des échanges et l'amélioration des règles du commerce international conclus à l'issue des négociations commerciales multilatérales du « Tokyo round ».*

Trois accords prévoient l'allégement ou la réglementation de mesures non tarifaires qui pèsent sur les échanges commerciaux ; deux concernent le commerce des produits agricoles ; un autre le commerce des aéronefs civils ; le dernier révise un accord antérieur concernant les mesures anti-dumping. Le 1er janvier 1980 également, la plupart des cinquante pays qui sont convenus de réduire leurs droits d'importations ont entrepris la mise en œuvre des abaissements annuels de ces droits qui doivent se poursuivre jusqu'au 1er janvier 1987.

Les deux accords multilatéraux du « Tokyo round » non encore entrés en vigueur concernent les pratiques d'évaluation en douane et les marchés publics. Ils prendront effet le 1er janvier 1981.

— *Un stage spécial de politique commerciale, essentiellement destiné à aider les fonctionnaires des pays les moins avancés à évaluer les avantages résultant des négociations commerciales multilatérales du « Tokyo round », a réuni du 14 janvier au 1er février à Genève trente participants venus de vingt et un pays en voie de développement. Ce stage était l'un des deux stages organisés à l'initiative et avec le concours financier de la Finlande, de la Norvège et de la Suède ; le second aura lieu cet été.*

O.C.D.E.

L'augmentation des prix à la consommation en 1979

SELON de récentes statistiques de l'O.C.D.E., les prix à la consommation dans les Etats membres de l'O.C.D.E. ont augmenté de 9,9 % en 1979 par rapport à ceux de 1978. Le facteur principal de cette accélération aurait été le coût de l'énergie qui a augmenté de 16 1/2 % en 1979. Aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Italie et en Irlande, la hausse des prix a subi une forte accélération en 1979. Cependant, le taux d'inflation au Japon, au Danemark, en Finlande, en Islande, en Norvège et en Suède a baissé, tandis qu'il est demeuré stable au Canada, en Autriche, en Belgique et aux Pays-Bas. Toutefois, la hausse des prix à la consommation en 1979 n'a pas été marquée, comme en 1978, par des divergences importantes dans le mouvement des prix de pays à pays.

RECENTES PUBLICATIONS

• *Finlande, Norvège* et *Autriche*, dans la série *Etudes économiques* : 83, 63 et 64 pages, O.C.D.E., Paris, 1980.

• *L'évolution démographique de 1950 à 1990* : 150 pages.

• ASSOCIATION EUROPEENNE DE LIBRE-ECHANGE. — *Le comité consultatif de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) s'est réuni à Genève les 13 et 14 février. Ses travaux furent essentiellement consacrés aux perspectives économiques internationales et à leurs implications pour les pays membres.*

— *Les possibilités de promotion de la coopération industrielle entre les entreprises des pays de l'A.E.L.E. et la Yougoslavie ont été examinées, les 15 et 16 janvier à Genève, par un groupe « ad hoc » institué par le comité mixte A.E.L.E.-Yougoslavie. Les participants représentaient des associations industrielles ou des entreprises des pays de l'A.E.L.E. et de la Yougoslavie, ainsi que les autorités yougoslaves compétentes.*

• ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE COMMERCE. — *Le comité exécutif permanent de l'Association latino-américaine de libre commerce (ALALC) a approuvé le 11 janvier à Montevideo une proposition du gouvernement vénézuélien relative au lieu et à la date de la première série de négociations sur la restructuration de l'Association. Celle-ci se tiendra à Caracas du 17 au 28 mars et sera consacrée à la définition des objectifs et des mécanismes d'un nouveau système d'intégration mieux adapté que le traité de Montevideo aux différences structurelles des économies des pays latino-américains.*

— *Le 22 janvier, le secrétariat de l'ALALC a mis au point le programme des réunions sectorielles prévues pour 1980. Il commencera le 17 mars par une réunion consacrée à l'industrie de l'aluminium et prendra fin le 14 juillet par la réunion des représentants de l'industrie des arts graphiques. Les réunions sectorielles, qui se poursuivent depuis 1963, sont un des principaux mécanismes de négociation du programme de libération des échanges.*

● CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT. — *Le groupe de travail intergouvernemental spécial de la CNUCED (Conférence des Nations unies, sur le commerce et le développement) sur les pavillons de complaisance a tenu, du 17 au 22 janvier à Genève, une réunion consacrée à la question d'une éventuelle élimination progressive des flottes de libre immatriculation. N'ayant pu se mettre d'accord, il a décidé d'annexer à son rapport le projet de résolution déposé au nom du « groupe des soixante-dix-sept et le projet de conclusions et recommandations présenté par une majorité d'Etats membres du groupe B ».*

— M. Gamani Corea, secrétaire général de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a réuni à partir du 28 janvier, à Genève, des experts de haut niveau d'une centaine de pays chargés de préparer la contribution de la CNUCED à la nouvelle stratégie internationale du développement pour la troisième décennie des Nations unies pour le développement.

● CONSEIL INTERNATIONAL DU BLE. — *Le Conseil international du blé a publié, le 31 janvier, son rapport sur le marché du blé, qui passe en revue les développements intervenus sur les marchés du blé et des autres céréales depuis la fin du mois de novembre. Le rapport se présente en deux parties : la première traite de l'état actuel du marché et des perspectives concernant la production pour cette année : la seconde partie est intitulée « Perspectives pour le blé dans les années 80 ».*

● CONSEIL INTERNATIONAL DE L'ETAIN. — *La première partie de la seizième session du Conseil international de l'étain (dans le cadre du cinquième accord international sur l'étain) s'est tenue à Londres du 15 au 18 janvier. Le Conseil a examiné un rapport sur les facteurs relatifs au caractère approprié des prix plancher et plafond et estimé à cet égard que la situation devait être étroitement surveillée. Il a adopté un document de travail concernant le sixième accord international sur l'étain et a décidé de le transmettre à la CNUCED, afin que celle-ci le fasse circuler entre ses pays membres en vue de la conférence de négociation sur l'étain qui se tiendra à Genève du 14 avril au 16 mai. La seizième session devait reprendre ses travaux les 25 et 26 février.*

● GROUPE ANDIN. — *Réuni à Santa-Cruz (Bolivie) du 11 au 15 février, le conseil de l'agriculture et de l'élevage du Groupe andin s'est employé à mettre au point l'ordre du jour de la conférence des ministres de l'agriculture, qui aura lieu à Lima au cours des prochaines semaines. En outre, il a examiné les projets nationaux de commercialisation de la production, les progrès atteints dans l'application des programmes sanitaires, un programme sous-régional de développement technologique dans le milieu rural, un programme spécial pour le développement de l'agriculture et de l'élevage en Bolivie, etc.*

● MARCHE COMMUN CENTRAMERICAIN. — *Les ministres de la planification des pays membres du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) se sont réunis à San-José-du-Costa-Rica les 17 et 18 janvier. Ils ont lancé un pressant appel aux présidents des cinq pays pour que, à l'occasion de leur prochaine réunion, ils prennent des mesures pouvant relancer la négociation sur la restructuration du Marché commun, donnent leur appui à une politique commune de l'énergie (que les difficultés d'approvisionnement et le renchérissement des prix ont rendue urgente) et examinent les avantages d'une éventuelle adhésion de Panama. La session, consacrée en général à des problèmes d'actualité, a adopté des résolutions se rapportant à la position des pays membres à la prochaine réunion des ministres de la planification de l'Amérique latine, à une demande adressée au PNUD pour qu'il tienne compte de la nécessité de mieux adapter ses programmes de coopération technique aux projets nationaux des cinq pays, à l'adoption d'un code de conduite des transferts technologiques, etc.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Mesures contre l'U.R.S.S.

LA Commission européenne a décidé le 1er février de supprimer, dès le lendemain, les subventions à l'exportation (restitutions) pour les ventes de beurre destiné à l'U.R.S.S., l'Europe de l'Est et l'Afghanistan. Cette mesure ne s'applique pas toutefois aux petits emballages de beurre allant jusqu'à 500 grammes pour lesquels l'ancienne restitution demeurera valable. Mais, dans le passé, toutes les exportations portaient sur du beurre « en vrac », celle de petits emballages étant trop coûteuse.

Toutefois, la Commission pourrait d'ici quelques semaines organiser un système de vente par adjudications de beurre d'intervention communautaire. L'U.R.S.S. et l'Europe de l'Est seraient admises à bénéficier du système.

La France, l'Irlande et le Danemark ont déjà protesté contre les mesures de la Commission européenne visant à limiter les exportations de produits agricoles vers l'U.R.S.S. Actuellement, la C.E.E. a un stock de beurre de 340 000 tonnes. La suspension des ventes aux pays de l'Est rendrait encore plus difficile l'écoulement de la production excédentaire communautaire.

D'autre part, les Neuf ont décidé, le 5 février, à Bruxelles, de ne plus accorder de taux de faveur pour les crédits à l'Union soviétique afin de protester contre l'invasion de l'Afghanistan par ce pays.

Jusqu'à présent la France, la Grande-Bretagne et l'Italie pouvaient appliquer des dérogations au consensus existant dans le cadre de l'O.C.D.E. et prévoyant un taux d'intérêt minimal sur les crédits accordés par ces pays à l'U.R.S.S. de 7,75 %. Les Neuf sont convenus de ne plus appliquer ces dérogations. Le consensus de l'O.C.D.E. devant d'ailleurs être prochainement réexaminé par cette Organisation. Il faut noter toutefois qu'un certain nombre de banques privées occidentales, notamment ouest-allemandes, appliquent elles aussi des taux d'intérêt très bas sur des crédits accordés à l'U.R.S.S.

L'Italie aurait également souhaité supprimer les lignes de crédit à l'U.R.S.S., c'est-à-dire les possibilités de crédit pour ce pays prévues par les accords commerciaux bilatéraux avec des Etats occidentaux. Mais cette proposition n'a pas été retenue par les Neuf.

La politique de développement de l'énergie nucléaire

Le conseil des ministres de la C.E.E. a approuvé le 5 février à Bruxelles, après plus de deux ans de tergiversations, des résolutions de la Commission européenne reconnaissant l'importance pour la C.E.E. d'avoir recours au retraitement des combustibles nucléaires et aux supergénérateurs, afin de réduire sa dépendance de l'extérieur en matière énergétique. Le Danemark a tenu à souligner qu'il ne se sentait pas lié juridiquement par ces résolutions, étant données les incertitudes qui pèsent encore sur sa politique énergétique.

Par ailleurs, les ministres sont convenus de trouver rapidement une solution au problème de l'octroi, pour la période 1980-1983, d'un crédit de 517 millions d'e.c.u. (1 e.c.u. = 5,9 francs) au centre communautaire de recherches de la C.E.E. Jusqu'à présent, l'octroi de ce crédit avait été impossible en raison de l'opposition de la France au programme « Supersara ».

Celui-ci, qui doit être réalisé à Ispra en Italie, concerne l'étude des dispositifs de sécurité sur les réacteurs. La France affirmait pour sa part qu'un tel programme n'était pas nécessaire, les résultats donnés par l'expérience française « Phébus » étant suffisants.

Nouvelle tension dans l' « affaire du mouton »

Le conflit franco-britannique sur le mouton s'est aggravé le 22 janvier à Bruxelles, au cours du conseil des ministres de l'agriculture de la C.E.E. Les ministres français et britannique, MM. Pierre Méhaignerie et Peter Walker, se reprochent mutuellement d'être à l'origine de cette nouvelle escalade et de violer les règlements communautaires.

Pour M. Méhaignerie, la Grande-Bretagne remet en cause les principes mêmes de la politique agricole commune, en refusant obstinément un règlement communautaire sur la viande ovine qui garantisse les revenus des producteurs français de mouton, une fois ouvertes les frontières françaises à la viande ovine britannique. Le ministre français souhaite en effet que les Neuf mettent sur pied une organisation commune de marché de la viande ovine dans la C.E.E. associant un système de primes communautaires à des mesures de stockage public en cas d'effondrement des prix du mouton en France.

Pour M. Peter Walker, la France est complètement isolée au sein de la C.E.E. D'une part, elle refuse d'appliquer l'arrêt de la Cour européenne de justice de Luxembourg qui lui demande d'ouvrir immédiatement ses frontières, d'autre part, elle exige un système de stockage public avec des prix minima garantis, système qui coûterait très cher à la tirelire communautaire.

ACCORD POUR DES ECONOMIES DANS LE SECTEUR DE L'EUROPE VERTE. — *Les ministres des finances des Neuf sont d'accord pour réaliser en 1980 de substantielles économies dans le secteur de l'Europe verte. Dans un « relevé de conclusions » adopté le 11 février à Bruxelles, les Neuf soulignent en effet qu'une diminution importante du taux de progression des dépenses agricoles est nécessaire pour éviter le dépassement du plafond de 1 % des recettes T.V.A. qui constituent, avec les droits de douane et les prélèvements agricoles, les ressources budgétaires de la C.E.E.*

Les mesures d'économies, ajoute le conseil des ministres, doivent concerner en priorité les productions excédentaires (lait et sucre). La Commission doit, dans ce contexte, étudier les possibilités de réaliser des économies de gestion supplémentaires dans les secteurs excédentaires. En revanche, les ministres des finances n'ont fait aucun progrès sur le problème de la réduction de la contribution budgétaire britannique à la C.E.E.

PECHE. — *La Grande-Bretagne a fait preuve de bonne volonté dans le domaine de la pêche, le 29 janvier à Bruxelles, en acceptant de lever certaines réserves sur la signature des accords conclus par la C.E.E. avec la Norvège et l'Espagne ainsi que sur la conclusion d'un accord entre la C.E.E. et la Guinée-Bissau. Elle les a toutefois maintenues sur la ratification des accords avec la Suède, les îles Féroé, la Finlande et le Sénégal.*

Par ailleurs, elle a également témoigné d'une attitude beaucoup plus conciliante qu'au cours des mois écoulés en adoptant un système de notification des prises par les pêcheurs de la C.E.E. à la Commission européenne.

Le même jour, les ministres ont fixé, sous réserve des résultats du rapport d'experts du Comité international d'exploitation des pêches (C.I.E.P.) prévu pour avril, le volume des prises de poissons qui seront autorisées dans les eaux de la C.E.E. en 1980. Toutefois, la véritable « bataille » aura lieu au moment de la répartition entre les Neuf de ces quantités.

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET. — *La Commission a présenté, le 14 février, aux quatre cent dix parlementaires européens réunis à Strasbourg, un nouveau projet de budget 1980 d'un montant total de 14,7 milliards d'unités de compte (environ 85 milliards de francs français).*

Pour donner satisfaction aux parlementaires, qui avaient rejeté en décembre dernier le premier projet de budget, les treize commissaires européens ont réduit la part des dépenses agricoles et augmenté les crédits alloués au Fonds régional et au Fonds social européens.

La part des dépenses agricoles qui servent à financer les revenus de huit millions d'agriculteurs européens a été réduite, dans le nouveau projet, de 67 à 63 % grâce à des économies de l'ordre de 820 millions d'unités de compte (près de 5 milliards de francs). Ces économies résultent des propositions de la Commission sur une super-taxe laitière et le relèvement général de la taxe de coresponsabilité laitière à la charge des producteurs.

En revanche, le secteur des dépenses non obligatoires (secteurs régional, social, industriel, énergie et recherches) a été augmenté conformément au souhait du Parlement européen.

Les dépenses du Fonds régional atteignent 1,2 milliard d'unités de compte, soit près de 7 milliards de francs, et les dépenses du Fonds social 930 millions d'unités de compte, soit plus de 5 milliards de francs.

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION POUR LES PRIX AGRICOLES. — *La Commission de la C.E.E. a officiellement proposé, le 7 février, aux neuf pays du Marché commun d'augmenter en moyenne de 2,4 % les prix agricoles européens pour la campagne 1980-1981. Par produit, les augmentations proposées varient de 1,5 % pour le lait, la viande bovine et le sucre qui sont des produits excédentaires, à 3,5 % pour les fruits et légumes. Pour le beurre, la Commission propose un « gel » des prix. Selon les calculs des experts européens, l'ensemble de ces mesures devrait entraîner une majoration de 0,1 % des dépenses des consommateurs européens et de 0,8 % des prix des denrées alimentaires.*

Dans le secteur laitier, la Commission propose l'instauration d'une super-taxe de 84 % perçue sur toutes les quantités de lait produites dans la C.E.E. dépassant le volume de 1979. Par ailleurs, pour tous les producteurs, la taxe de coresponsabilité laitière passe de 0,5 à 1,5 % du prix indicatif du lait. Seront exemptées de la super-taxe : les producteurs des régions de montagne et des régions défavorisées, à concurrence de 60 000 litres de lait par an. Cette exemption couvre 14 % de la production et 19 % des producteurs de lait de la C.E.E.

COUP D'ENVOI DE LA « TELEMATIQUE EUROPEENNE ». — *Le président de l'Assemblée des communautés européennes a solennellement inauguré, le 13 février à Strasbourg, le système « Euronet-Diane », donnant ainsi le coup d'envoi de la « Télématique européenne ».*

Mis en place par la Commission des communautés avec la collaboration des neuf administrations nationales des P.T.T., « Euronet-Diane » se compose d'un réseau spécialisé de télécommunications (Euronet) et d'un ensemble de centres serveurs d'informations (Diane). L'ensemble permet notamment de relier Strasbourg aux différents centres de décision européens. Il permettra également de faciliter les échanges de documents entre les différentes villes européennes et d'éviter parfois les déplacements de fonctionnaires européens.

VERS L'ADHESION DE LA TURQUIE ? — *La Turquie a annoncé, le 6 février à Bruxelles, qu'elle poserait probablement à la fin de 1980 sa candidature à l'adhésion au Marché commun. Après la Grèce, le Portugal et l'Espagne, elle serait le quatrième pays du Bassin méditerranéen à entrer dans la Communauté européenne.*

Au début du mois de janvier dernier, le nouveau gouvernement turc de M. Demirel a adressé une communication officielle à la C.E.E. pour annuler la demande de « gel » des relations économiques et commerciales entre le Marché commun et la Turquie introduite par l'ancien premier ministre turc, M. Ecevit. En même temps, la Turquie demandait une relance de l'association avec la C.E.E. sur le plan politique, économique et financier.

VERS DES POURPARLERS AVEC LES PAYS DU GOLFE ? — *Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont décidé, le 5 février à Bruxelles, de sonder les pays producteurs de pétrole du Golfe sur l'éventuelle conclusion d'accords de coopération économique, commerciale et technique entre la C.E.E. et ces pays.*

AIDE A L'AFGHANISTAN. — *La Commission de la C.E.E. a décidé d'accorder une aide d'urgence de 1 million de dollars (10 millions d'u.c.e.) aux réfugiés afghans au Pakistan. A cette aide d'urgence vient s'ajouter une aide alimentaire d'un montant total de 3,8 millions de dollars qui sera, comme l'aide d'urgence, distribuée aux réfugiés afghans, par l'intermédiaire du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés.*

RELATIONS AVEC LE PORTUGAL. — *Les véritables négociations entre la C.E.E. et le Portugal en vue de l'adhésion de Lisbonne au Marché commun vont débuter au mois de septembre prochain. La Commission présentera un document d'ensemble aux Neuf avant la fin du mois de juin.*

RELATIONS AVEC L'ESPAGNE. — *La C.E.E. et l'Espagne viennent de parapher l'accord de pêche pour 1980 réglant les droits de pêche des navires espagnols dans les eaux communautaires.*

CECA

L'aide à la réadaptation et la grève britannique

LA grève britannique de l'acier s'est étendue, en février, de la British Steel Corporation, nationalisée, à de nombreuses autres entreprises: aciéries privées et firmes d'activité voisine où l'arrêt de travail s'est élargi par solidarité avec les travailleurs de la B.S.C. La Chambre des lords a, en effet, autorisé cette extension, désavouant la juridiction qui l'avait interdite en janvier.

Malgré une tentative de rapprochement entre la direction et les syndicats de la B.S.C., aucun accord n'avait encore pu intervenir à l'heure où nous écrivions, un malentendu ayant, en particulier, empêché une entente sur la date de versement de la prime de productivité désormais acceptée par la direction : les syndicats réclamaient une majoration égale à la hausse des prix (20 %) alors que la direction n'acceptait que 14 %. L'ampleur des suppressions d'emplois décidées par la B.S.C. (cinquante mille, soit environ le tiers de l'effectif total) a provoqué de vastes mouvements sociaux de soutien, en particulier dans le pays de Galles, qui s'est mobilisé pour défendre les sidérurgistes (et les mineurs de charbon dont l'emploi serait supprimé par ricochet).

La prolongation de ce conflit a des conséquences de plus en plus graves sur le plan européen. Sous trois aspects :

● Le vice-président de la Commission européenne, M. Vredeling, s'est étonné d'avoir appris par la presse les intentions du gouvernement britannique et de la B.S.C., alors qu'en principe la Commission aurait dû en être informée au préalable. La rapidité des licenciements prévus en Grande-Bretagne surprend d'autre part M. Vredeling, qui pense que le plan de la B.S.C. aurait pu être davantage étalé dans le temps. Les effectifs de la sidérurgie européenne, a-t-il précisé, ont déjà diminué de 125 000 (15 %) depuis 1974, revenant à 675 000 seulement. Le risque existe d'aller trop loin — ou trop vite — dans la voie de la dépression.

● La Commission préférerait que la Grande-Bretagne utilise à plein les mesures sociales préconisées par Bruxelles pour aménager socialement l'inévitable restructuration de la sidérurgie : retraites anticipées, réduction de la durée du travail, limitation des heures supplémentaires. Selon la Commission, une somme globale de 100 millions d'unités de compte européennes devrait être affectée à cette tâche en quelques années. Soit sensiblement plus qu'il n'a été dépensé en 1979 pour la réadaptation sociale dans la sidérurgie (53,9 millions d'u.c.e., concernant 27 650 salariés. Dès 1980, 30 millions d'u.c.e. supplémentaires pourraient être consacrés à cette question.

● Mais le conseil des ministres des Neuf n'a toujours pas admis de financer cette dépense. En dépit des demandes pressantes de la Commission européenne, il a laissé en blanc la couverture de cette dépense dans le budget de la CECA (voir nos précédents numéros). De sorte que les invitations faites par Bruxelles à la B.S.C. de ralentir et d'aménager son programme de suppressions d'emplois restent, pour l'instant, sans incidence financière. Ce qui — indépendamment des questions de prestige pour le gouvernement de Londres et la direction de la B.S.C. — n'est pas sans conséquences sur l'issue du conflit.

La nécessité d'ouvrir des fonds importants pour mener dans de bonnes conditions le programme de conversion industrielle de la CECA est confirmée par les chiffres qui viennent d'être publiés par Bruxelles à ce propos : en 1979 — en plus des crédits de réadaptation sociale, — la CECA a consacré 200 millions d'u.c.e. à son action de reconversion industrielle, soit autant qu'en 1978 et presque deux fois plus qu'en 1977 (120 millions d'u.c.e.). En deux ans, 229 millions ont été affectés à la Grande-Bretagne (sur 400), 104 à la France et 64 à l'Allemagne fédérale.

Malentendu ou désaccord sur les aciéries italiennes ?

Pendant que politiques et experts s'interrogeaient sur la façon d'alléger sans trop de douleur la production britannique d'acier, un incident a éclaté à propos de l'augmentation des capacités de production de la sidérurgie italienne. Après l'avoir repoussé, la Commission européenne semble, en effet, avoir accepté — au moins en principe — le projet d'extension de l'aciérie de Bagnoli, près de Naples.

M. Davignon a, pour sa part, donné le feu vert à l'installation d'un train de laminage à chaud (coût : 500 millions d'ECU, soit 2,9 milliards de francs), à deux conditions : que le dossier italien démontre la rentabilité économique de la réalisation envisagée ; qu'Italsider accepte de différer de six à douze mois (soit jusqu'à 1983 ou au début de 1984) l'entrée en production du nouveau train de laminage.

M. Giraud a demandé, au nom de la France, que la Commission en revienne à son refus initial, les capacités européennes de laminage dépassant déjà du tiers la production effective, et l'aciérie italienne de Tarente ne travaillant qu'à 50 % de sa capacité. Certains observateurs pensent que M. Davignon a voulu garder un œil dans la place, les Italiens étant, de toute façon, décidés à réaliser leur projet, pour maintenir les sept mille emplois actuels dans une région particulièrement touchée par le chômage. D'autres estiment que le commissaire européen a donné son feu vert en échange de l'accord de Rome sur le code de conduite — toujours en souffrance — relatif aux aides des Etats à la sidérurgie.

L'affaire de Bagnoli risque de créer un précédent — si Bruxelles soutient M. Davignon, — la R.F.A. et la Belgique ayant l'intention, elles aussi, de relever leur production de 1,4 et 1,7 million de tonnes respectivement.

PAS D'AUTOLIMITATION DES EXPORTATIONS D'ACIER VERS LES ETATS-UNIS. — *M. Davignon a démenti qu'il soit question que la CECA limite volontairement ses ventes d'acier aux Etats-Unis.* « Les conversations [qui] sont en cours avec les autorités américaines pour éviter toute distorsion dans les relations commerciales entre la Communauté et les Etats-Unis » *portent seulement sur le* « fonctionnement du mécanisme américain des « trigger prices » et sur les modalités nécessaires pour permettre l'indispensable restructuration de l'industrie sidérurgique ». *M. Davignon considère que les possibilités d'aboutir à un* modus vivendi *acceptable pour tous demeurent* « réelles ».

PRET A L'ARBED. — *La Commission européenne a accordé un prêt de 99 millions d'unités de compte européennes à l'ARBED pour le financement d'un laminoir à poutrelles et profilés moyens à Esch-Belval et l'achèvement des trains de Differdange et Esch-Schifflance.*

EXPORTATION D'ACIER DE LA CECA. — *Les exportations d'acier vers les pays tiers qui avaient accusé un accroissement sensible en 1978 pour s'élever à un total de 25 846 millions de tonnes (contre seulement 21 363 en 1977) ont marqué un ralentissement, puis une diminution assez sensible en 1979. Les importations se sont heureusement maintenues dans un cadre raisonnable en raison des arrangements conclus avec les principaux pays tiers. Le solde exportateur des Neuf reste confortable, mais le bilan est en régression, et* « l'on s'attend, pour 1980, à une réduction nouvelle des exportations » *vers les pays tiers qui pourraient se situer à 28 millions de tonnes, en équivalent d'acier brut, contre 32 millions en 1979.*

LE GROUPEMENT EUROPEEN DU MANGANESE *a été prolongé par la Commission de Bruxelles pour cinq ans. L'entrée de Sacilor dans le Groupement n'entraîne pas de conséquences sur le plan de la concurrence au niveau de la production. Sacilor, qui a acquis la totalité du capital social de Pompey, ne produit pas, en effet, de manganèse.*

LES NEGOCIATIONS AVEC L'ESPAGNE *sur la limitation des importations d'acier sont en bonne voie : la Communauté a proposé de majorer de 3 % les livraisons espagnoles à la CECA, pour les porter à 840 000 tonnes ; Madrid a demandé que le contingent soit de 870 000 tonnes.*

AIDE A LA RECHERCHE. — *La Commission a approuvé l'octroi de 16,8 millions d'unités de compte européennes en faveur de la recherche charbonnière (10,2 pour la technique minière et 6,6 pour la valorisation du charbon). Ces crédits faciliteront l'exécution de trente-six projets, d'un coût global de 29 millions d'u.c.e.*

L'AIDE AU CHARBON A COKE *destiné aux aciéries des Neuf s'est élevé à 692 millions d'u.c.e. en 1978, dont 496 pour la R.F.A., 85 pour la France et 83 pour la Belgique. Par tonne, cette aide a atteint respectivement 16, 13 et 22 u.c.e.*

DISPARITION PROGRESSIVE DES ACIERS THOMAS ET MARTIN. — *Dans la CECA, ces deux types d'acier, qui représentaient encore en 1960, respectivement, 40 % et 50 % des capacités totales de production d'acier, n'en ont plus constitué que 1 % et 6 % en 1979. En 1982, l'acier Thomas aura complètement disparu et l'acier Martin ne représentera plus que 3,5 % du total. Ce sont les aciers à l'oxygène et l'acier électrique qui s'y substituent progressivement.*

LE NOUVEAU REGIME D'AIDE AU CHARBON A COKE. — *La Commission européenne a décidé de consacrer 47 millions d'u.c.e. au financement d'une aide au charbon à coke destiné à la sidérurgie, à concurrence de 15 millions de tonnes. La contribution de la Communauté se montera à 6 millions d'unités de compte européennes.*

Celle des Etats s'élèvera à 24 millions (7,75 pour l'Allemagne, 3,25 pour la Belgique, 7 pour la France, 3 pour l'Italie, 1,5 pour le Luxembourg, et 1,5 pour les Pays-Bas). Enfin, la contribution globale de la sidérurgie se montera à 17 millions d'u.c.e., répartis entre les entreprises sidérurgiques sur la base de leur consommation de coke de haut fourneau.

Parlement européen

L'affaire Sakharov, l'embargo contre l'U.R.S.S. et les Jeux olympiques

A L'ISSUE de sa session mensuelle qui a eu lieu à Strasbourg du 11 au 15 février, le Parlement européen a adopté trois résolutions mettant la politique soviétique en question. La première condamne la décision de Moscou à l'encontre de l'académicien André Sakharov ; la seconde demande l'embargo sur « *toutes les ventes d'excédents à l'Union soviétique assortie de subventions* ». La troisième, enfin, demande que les gouvernements invitent leurs athlètes à ne pas participer aux Jeux olympiques et fassent en sorte que les Jeux aient lieu « *le plus rapidement possible dans une ville agréée au niveau international* ».

Outre un débat sur le Cambodge, au cours duquel fut présentée une proposition de résolution condamnant notamment le Vietnam, « *qui ferme les frontières du Cambodge aux médecins des pays occidentaux* », le Parlement a aussi discuté des problèmes de l'énergie, adoptant trois textes à ce sujet. Au cours du débat, le commissaire européen chargé de l'énergie avait proposé d'instaurer une taxe de 3 dollars la tonne sur la consommation, la production ou l'importation de produits pétroliers dans la C.E.E. Une résolution a été approuvée, d'autre part, sur la gestion et le stockage des déchets radio-actifs.

Parmi les autres textes adoptés, mentionnons des résolutions sur l'aide à la Réunion, les relations avec la Yougoslavie et l'intervention des forces de l'ordre au Guatemala : dans ce dernier texte, le Parlement invite les neuf gouvernements à un boycottage « *diplomatique* » du régime dictatorial de ce pays.

Organisation des Etats américains

Un appel à la volonté politique des pays membres

A LA suite de l'échec des efforts du conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), qui avait été chargé d'examiner une plainte bolivienne contre la décision du gouvernement des Etats-Unis de vendre sur leur marché intérieur 35 000 tonnes d'étain de leurs réserves stratégiques, M. Orfila, secrétaire général de l'O.E.A., a lancé, le 14 janvier, un avertissement solennel rappelant que l'avenir de la coopération interaméricaine dépendait plus que jamais de la volonté politique de chaque pays. M. Orfila a reconnu le bien-fondé des critiques de la plupart des délégations portant sur l'inefficacité des mécanismes de consultation, et il a précisé que la Commission spéciale de consultation et de négociation (CECON) devrait être modifiée si l'on veut que les intérêts nationaux des pays qui ont recours à cet organisme puissent être pris en considération.

DROITS DE L'HOMME. — *Le gouvernement guatémaltèque a rendu publique, le 8 février, l'invitation à visiter le Guatemala qu'il a adressée le 29 janvier au président de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (C.I.D.H.). Mandatée par le conseil permanent, la C.I.D.H. doit enquêter sur la situation des droits de l'homme dans ce pays.*

— *Réunie à San-José (Costa-Rica) du 21 janvier au 1er février, pour sa deuxième session, la Cour interaméricaine des droits de l'homme a notamment fixé les règles de son fonctionnement et procédé à l'élection de son président et de son vice-président. Elle a en outre décidé la création d'un institut interaméricain des droits de l'homme, qui aura pour objectif essentiel la promotion des droits de l'homme. Son siège sera établi à San-José, et il fonctionnera en étroite liaison avec la Commission interaméricaine des droits de l'homme.*

SOURCES D'ENERGIE NOUVELLES. — *L'Organisation des Etats américains et le Forum des Amériques, organisme qui groupe les représentants du secteur privé de l'économie des pays membres, ont souscrit un accord de coopération pour l'exploration de sources d'énergie nouvelles. Il prévoit notamment qu'une conférence interaméricaine sur l'exploration de sources d'énergie nouvelles se réunira à Sao-Paulo, du 2 au 5 septembre.*

COOPERATION AVEC L'ESPAGNE. — *L'Espagne et l'Organisation des Etats américains ont signé à Washington, le 6 février, un important accord de coopération pour le développement, d'une durée de trois ans. La contribution du gouvernement espagnol comprendra des missions de coopération technique et des stages de formation.*

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Conseil de l'Europe

A l'Assemblée parlementaire : Afghanistan, Jeux olympiques...

L'INTERVENTION soviétique en Afghanistan et la situation au Proche-Orient étaient les principaux points à l'ordre du jour de la session d'hiver de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui s'est tenue à Strasbourg du 28 janvier au 1er février.

Au cours du débat sur le Proche-Orient, M. Kasim, ministre d'Etat aux affaires étrangères de Jordanie, et M. Khaddam, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères de Syrie, ont pris la parole et répondu aux questions des parlementaires.

L'Assemblée a notamment adopté des textes sur l'Afghanistan, la libération de M. Sakharov et les Jeux olympiques. A propos de ces derniers, elle a d'abord rejeté, dans un vote à main levée, et à une forte majorité, un amendement soutenu par des conservateurs et démocrates-chrétiens demandant le transfert ou l'annulation des Jeux de Moscou.

Dans le texte voté, l'Assemblée demande aux comités olympiques nationaux de tenir compte des événements d'Afghanistan et de l'arrestation de M. Sakharov avant de prendre leur décision sur une participation. Elle demande aussi aux gouvernements des pays membres, après concertation avec les instances olympiques nationales et internationales, d'adopter une position commune à définir dans le cadre de la conférence européenne des ministres des sports.

A l'unanimité, l'Assemblée a d'autre part demandé « *instamment* » aux autorités soviétiques de libérer M. Sakharov et de le réintégrer dans ses droits. Sur l'Afghanistan (les communistes français n'ont pas participé au vote), l'Assemblée, suivant la position du comité des ministres, a demandé le retrait immédiat de toutes les troupes « *étrangères* », sans mentionner de mesures de rétorsion économiques. L'Assemblée a insisté sur la mission de l'Europe dans la sauvegarde de la détente.

ENVIRONNEMENT. — *« L'automobile et l'environnement » a été le thème d'une audition parlementaire organisée à l'invitation du Bundestag d'Allemagne occidentale, les 12 et 13 février, par l'Assemblée du Conseil de l'Europe, dans le cadre du salon de l'environnement « Envitec 80 » à Düsseldorf.*

PRIX DU MUSEE DU CONSEIL DE L'EUROPE. — *Le prix du musée du Conseil de l'Europe pour 1979 a été décerné, le 29 janvier, au musée municipal de Rüsselsheim (République fédérale d'Allemagne), qui retrace l'évolution des modes de vie et de production dans une ville rhénane, de l'époque rurale à l'ère industrielle.*

DROITS DE L'HOMME. — *La Cour européenne des droits de l'homme a tenu les 29 et 31 janvier des audiences dans les affaires Guzzardi et Artico, deux ressortissants italiens qui avaient déposé respectivement en novembre 1975 et avril 1974, des requêtes contre l'Italie devant la commission européenne des droits de l'homme. Le premier des requérants se plaignait de ses conditions d'assignation à résidence en Sardaigne, le second de n'avoir pas bénéficié de l'assistance d'un avocat lors de l'examen de ses pourvois en cassation.*

Organisation de la conférence islamique

Condamnation de l'« agression militaire soviétique » en Afghanistan

A LA demande du Bangladesh, la conférence islamique s'est réunie du 26 au 28 janvier pour examiner la situation créée par l'intervention soviétique en Afghanistan. Elle a aussi discuté de la situation en Iran, au Proche-Orient et dans la corne de l'Afrique.

Trente-six ministres des affaires étrangères (pour quarante-deux Etats membres que compte l'Organisation) ont participé aux travaux au terme desquels ils ont condamné l'« *agression militaire soviétique contre le peuple afghan... en violation du droit international* » et demandé « *le retrait immédiat, inconditionnel et total des troupes soviétiques* ». En même temps, les ministres décidaient de suspendre l'Afghanistan de sa participation à l'Organisation de la conférence islamique et invitaient les pays membres à retirer la reconnaissance accordée au « *régime illégal* » de Kaboul, à rompre les relations diplomatiques avec lui et à cesser leur aide économique. Tous les Etats sont invités à soutenir les réfugiés afghans et les pays voisins qui les accueillent. La conférence a d'ailleurs déclaré sa solidarité avec ces pays contre toute menace pour leur sécurité. Les Etats membres ont, d'autre part, été invités à ne pas participer aux Jeux olympiques de Moscou en mai 1980 si l'occupation militaire soviétique de l'Afghanistan se prolonge à cette date.

Se référant aux principes du non-alignement, la conférence a mis en garde « *les puissances occidentales... contre la tentation d'exploiter la situation nouvelle créée par l'intervention armée de l'Union soviétique en Afghanistan* ». Pour leur part, les Etats membres ont également été mis en garde, mais contre les risques à se laisser entraîner dans les projets des superpuissances visant à transformer la région en champ de bataille pour leurs conflits.

A propos de l'Iran, ce pays et les Etats-Unis sont invités à régler leur différend pacifiquement. Dans le conflit du Proche-Orient, la conférence renouvelle sa solidarité avec l'O.L.P. et sa condamnation du gouvernement égyptien. Elle invite tous les Etats islamiques à envisager un boycottage politique, économique et culturel de l'Egypte et à observer les règles de boycottage de la Ligue arabe. Enfin, la conférence condamne les agressions armées contre la Somalie et dénonce la présence de forces militaires de l'Union soviétique et de ses alliés dans la corne de l'Afrique. Le communiqué final publié à l'issue de la réunion stipule encore que la conférence a « *décidé de liquider les bases étrangères de la corne de l'Afrique et de la mer Rouge et de soustraire ces régions au conflit entre les grandes puissances* ».

● AGENCE SPATIALE EUROPEENNE. — *La NASA a signé un contrat avec l'Agence spatiale européenne (ASE) pour l'achat d'un modèle de vol du Spacelab, le laboratoire spatial habité. Cette commande, qui a été convertie le 30 janvier par l'ASE en un contrat passé avec l'industrie européenne, était prévue dans le mémorandum d'accord conclu en 1973 entre la NASA et l'ASE qui impliquait la livraison du Spacelab à la NASA et prévoyait l'achat par la NASA d'un deuxième exemplaire du Spacelab.*

— *Le 26 janvier, le satellite d'exploration internationale dans l'ultraviolet (I.U.E.) a bouclé sa deuxième année de fonctionnement comme observatoire astronomique gravitant autour de la Terre. L'I.U.E. est le fruit d'une entreprise commune du Science Research Council (Grande-Bretagne), de l'Agence européenne et de la NASA.*

● ASSOCIATION DU TRANSPORT AERIEN INTERNATIONAL. — *Les compagnies aériennes membres de l'Association du transport aérien international (IATA), réunies à Genève, ont décidé le 24 janvier de soumettre à approbation gouvernementale une augmentation des tarifs passagers de 5 à 10 %, à partir du 1er avril, et des tarifs de fret de 6 à 13 % à partir du 1er mars. Cette hausse couvre l'augmentation du prix du carburant ; elle sera modulée selon les réseaux. L'an dernier, les tarifs passagers ont été relevés deux fois : de 5 à 7 % le 1er mai, et de 9 à 15 % le 1er septembre.*

● COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE. — *Au Cambodge, des « signes encourageants » ont été notés en janvier par la mission conjointe UNICEF-C.I.C.R. (Comité international de la Croix-Rouge) en ce qui concerne la poursuite de ses programmes de secours en faveur de la population. Une première équipe médicale est arrivée à Phnom-Penh le 27 janvier. Mise à disposition par l'Alliance des sociétés de Croix et Croissant-Rouge d'U.R.S.S., elle est composée de quatre médecins, trois infirmières et trois techniciens. Affectée dans des hôpitaux de province, elle travaille dans le cadre de la mission conjointe.*

En Thaïlande, après les incidents du début janvier qui avaient entraîné la suspension des envois de secours dans certains camps pendant plusieurs jours, les distributions ont repris progressivement.

— *Le C.I.C.R. a reçu l'autorisation de visiter en Afghanistan, régulièrement et sans témoin, tous les prisonniers politiques et ceux dits « de sécurité », ainsi que toutes les personnes capturées lors des combats. La délégation du C.I.C.R. a été informée qu'il y avait, au 23 janvier, cinquante-sept prisonniers politiques en Afghanistan, et aucun prisonnier capturé lors des combats.*

— *A la suite d'une mission conjointe d'évaluation, au début janvier au Pakistan, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et le C.I.C.R. ont lancé un appel de 14,5 millions de francs suisses en faveur des réfugiés afghans dans ce pays. Cette somme devrait permettre au Croissant-Rouge pakistanais de venir en aide pendant un an à quelque cent mille réfugiés, dans le cadre des opérations de secours supervisées par le gouvernement d'Islamabad.*

● COMMISSION EUROPEENNE DE L'AVIATION CIVILE. — *Des représentants du Canada, des Etats membres de la Commission européenne de l'aviation civile (C.E.A.C.) et des Etats-Unis se sont réunis à Paris, du 16 au 18 janvier, pour examiner les questions relatives aux vols affrétés et aux services réguliers sur l'Atlantique nord. La réunion a été consacrée notamment à l'examen de la situation des services aériens sur l'Atlantique nord au cours des trois ans précédant le 30 septembre 1979. Parmi les tendances qui ont retenu l'attention, on peut citer la désaffection vis-à-vis des « charters » au profit des services réguliers sur les liaisons Etats-Unis-Europe au cours des deux dernières années, l'affaiblissement des résultats financiers de la plupart des transporteurs nord-atlantiques malgré la progression des coefficients de remplissage des services réguliers sur l'Atlantique nord.*

Les représentants de la C.E.A.C. ont fait part de la préoccupation que continue de leur causer l'ordonnance de justification du CAB (Civil Aeronautics Board) des Etats-Unis sur les conférences de trafic de l'IATA, car, malgré la récente annonce de la fin de cette procédure, le CAB n'en déclare pas moins son intention de mettre fin à l'immunité antitrust dont bénéficient les transporteurs américains pour leur participation aux conférences de trafic nord-atlantique concernant les liaisons entre les Etats-Unis et l'Europe.

● COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *Le démarrage d'un important projet régional, le programme régional océanien de l'environnement, a été marqué par une réunion du groupe de coordination du programme, qui s'est tenue les 16 et 17 janvier à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Ce programme, officiellement approuvé par la dix-huitième conférence du Pacifique sud, a pour objet d'aider les pays insulaires à maintenir et à améliorer la qualité de la vie par une saine gestion de leur environnement et de ses ressources.*

● LIGUE DES ETATS ARABES. — *Le conseil de la Ligue des Etats arabes a renouvelé, fin janvier, le mandat de la Force arabe de dissuasion (FAD) au Liban. La Ligue a, d'autre part, été saisie le 6 février de deux demandes de réunion d'urgence formulées par la Tunisie et la Libye, au lendemain des événements de Gafsa.*

● ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD. — *Les représentants permanents des pays membres de l'Alliance atlantique ayant participé, le 12 décembre dernier, à la réunion des ministres des affaires étrangères et des ministres de la défense des pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) se sont réunis à Bruxelles le 24 janvier. Ils ont créé un groupe consultatif spécial sur la limitation des armements, dont les activités s'étendront aux forces nucléaires de théâtre, conformément à la décision du 12 décembre.*

Le nouveau groupe est composé de représentants de haut niveau et présidé par M. Reginald Bartholomew, directeur pour les affaires politiques et militaires au département d'Etat américain. Il a commencé ses travaux le 25 janvier : les membres de l'alliance qui y sont représentés ont examiné les suites données par l'U.R.S.S. à l'offre de négocier une limitation des forces nucléaires de théâtre à longue portée, et ils ont confirmé que cette offre demeure valable.

● ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE. — *Réuni à Addis-Abeba, le conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine a adopté le mois dernier par consensus une résolution condamnant la Grande-Bretagne pour ses violations répétées de l'accord de Londres en Rhodésie du Sud.*

● PLAN DE COLOMBO. — *Publié le 6 février, le rapport annuel du conseil du Plan de Colombo pour la coopération technique en Asie et dans le Pacifique indique que les sommes consacrées à la coopération technique ont atteint 339,4 millions de dollars en 1978, soit 58,5 % de plus que l'année précédente. La presque totalité de ces sommes (337,9 millions) a été fournie par des pays membres non situés dans la région : Etats-Unis (140 millions), Japon (107 millions), Grande-Bretagne (45 millions) et Australie (36 millions). Le reste (1,5 million de dollars) a été fourni par l'Inde, la Thaïlande, le Pakistan et la République de Corée.*

● UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE. — *Les représentants de quatre-vingt-huit pays se sont réunis le 4 février à Genève, afin de réviser la convention de Paris qui régit les relations internationales dans le domaine des brevets, des marques et des appellations d'origine. Cette conférence, organisée par l'Union internationale pour la protection de la propriété industrielle (U.I.P.P.I.), devait durer un mois.*

Recherches universitaires

Tournants au Proche-Orient

Par CHARLES ZORGBIBE

DEUX ondes de choc ont ébranlé l'Est méditerranéen ces dix-huit derniers mois : les accords israélo-égyptiens et la révolution iranienne. Les accords de Camp David, rendus publics le 17 septembre 1978, après treize jours d'entretiens entre le président Carter et MM. Begin et Sadate, et le traité conclu à Washington le 26 mars 1979 par l'Egypte et Israël, mettent fin à trente ans de guerre entre l'Etat hébreu et le plus puissant de ses voisins arabes, dessinent les étapes et procédures qui pourraient conduire à un règlement global au Proche-Orient, consacrent l'engagement direct des Etats-Unis dans la région. Ils sont au centre d'une série d'articles de Jacques Vernant dans Défense nationale *(1) ; ils concluent, d'une certaine manière, l'impressionnante « somme » critique que l'universitaire égyptien Ghali Shoukri consacre à* l'Egypte : contre-révolution *(2).*

A Camp David, les Etats-Unis ne sont pas de simples intercesseurs — comme, par exemple, l'Union soviétique à Tachkent, en janvier 1966, lors des négociations entre l'Inde et le Pakistan ; le président Carter signe l'accord-cadre au même titre que le premier ministre israélien et le raïs égyptien. A Washington, la partie américaine précise les diverses modalités de son action : les Etats-Unis appuieront politiquement, économiquement, militairement, leurs partenaires égyptien et israélien ; ils garantissent la bonne exécution de l'accord bilatéral égypto-israélien ; ils s'emploieront à faire participer au règlement global toutes les parties concernées, y compris les Palestiniens « dont les intérêts légitimes doivent être satisfaits ».

Elément essentiel de la recherche d'un règlement global : la question palestinienne. Le premier volet des accords de Camp David, chef-d'œuvre de technique diplomatique, traite des négociations sur la Cisjordanie et Gaza, auxquelles devraient prendre part l'Egypte, Israël, la Jordanie et les représentants du peuple palestinien. Les dispositions relatives à la Cisjordanie et à Gaza sont reprises, non dans le traité de Washington, mais dans une lettre commune de MM. Sadate et Begin adressée au président Carter et publiée conjointement au traité. Faut-il déduire, avec Jacques Vernant, de l'absence de la question palestinienne du corps même du traité de Washington que la garantie américaine — encore renforcée par le « mémorandum d'accord israélo-américain » du 26 mars 1979 — ne s'appliquerait qu'au règlement bilatéral égypto-israélien, non au processus de règlement global ? Au surplus, selon ce même auteur, l'Egypte pourrait d'autant moins se prévaloir auprès des Etats-Unis de la non-application des mesures concernant les territoires occupés que ces mesures ne comportent pas de limite de temps... Cette double argumentation ne nous semble pas déterminante : juridiquement, la lettre de MM. Begin et Sadate est « encastrée » dans le traité de Washington ; politiquement, l'obligation de comportement souscrite quant à l'évolution des territoires occupés est largement soumise à la supervision américaine...

La contradiction persistante entre les stratégies politiques d'Israël et de l'Egypte n'en est pas moins préoccupante. L'objectif israélien paraît être de dissocier l'Egypte du camp arabe ; les dirigeants de Jérusalem entendent éviter tout lien entre l'évolution des rapports bilatéraux avec Le Caire et les étapes du règlement de la situation en Cisjordanie et à Gaza. L'Egypte, au contraire, réclame un « parallélisme » entre le développement de l'accord bilatéral et les transformations qui doivent intervenir dans les territoires occupés ; le président Sadate serait loin de vouloir liquider l'héritage du nationalisme arabe et tend à démontrer qu'il peut obtenir — du fait du poids de l'Egypte et de son habileté diplomatique personnelle — la paix honorable à laquelle aspire le monde arabe, dans sa majorité. Contradiction insurmontable ? Au début de 1980, les divergences apparaissent fondamentales entre Egyptiens et Israéliens sur la nature du futur « conseil administratif » palestinien — véritable Parlement aux compétences politiques étendues pour les premiers, simple organe de gestion locale pour les seconds...

La révolution iranienne — défi total à l'Occident, voire à l'ensemble du « Nord » développé, qui n'est pas sans rappeler le défi nassérien un quart de siècle plus tôt — a conforté les Etats-Unis dans leur volonté de participer directement au règlement du conflit au Proche-Orient, mais a surtout contribué à la déstabilisation de la région. Déstabilisation, à certains égards, très relative : ainsi pour Israël, le retournement iranien constitue un revers, mais compensé par le rapprochement avec l'Egypte. Restent les grands courants religieux et politiques désormais libérés, qui menacent non seulement l'Arabie Saoudite, mais aussi les régimes arabes « progressistes » à tendance laïque, — en font preuve les réactions partagées de l'Irak, le mélange d'espoir et d'appréhension parmi l'ensemble des dirigeants de la région.

Le « cas » iranien pourrait servir de nouvelle illustration au « grand dilemme » de la diplomatie soviétique : l'U.R.S.S. ne semble pas être intervenue dans le processus révolutionnaire, se contentant d'inciter le parti communiste Toudeh à orienter le mécontentement populaire dans un sens conforme à ses intérêts ; elle n'a renoncé à son attitude de neutralité qu'une fois certaine de la victoire des intégristes islamiques ; elle s'est félicitée de la chute de l'allié le plus puissant des Etats-Unis dans le Golfe, au surplus « gendarme » régional contre la subversion « progressiste », mais n'a pu établir avec le nouveau régime les relations espérées — et les hésitations de la propagande radiophonique soviétique ont été souvent soulignées.

Dans l'ouvrage collectif que le Centre québécois de relations internationales consacre à l'affaire d'Iran (3), Michel Cloutier et Jean-Pierre Derriennic font le point sur l'impact régional de la révolution iranienne, tandis que l'excellente revue Peuples méditerranéens *(4) publie une étude (et une enquête dans une usine iranienne) sur la transformation des rapports sociaux dans l'Iran de Khomeiny. Saluons aussi la reparution, après un an de silence, de la* Revue iranienne de relations internationales *(5), qui nous livre, parmi d'autres textes, un essai de l'économiste Rad-Serecht intitulé « Intégration au système économique mondial et degré d'autonomie ».*

Relevons enfin, en un temps où le « réveil islamique » suscite une inflation d'éditoriaux superficiels, l'étude riche, dense et mesurée de Marcel Boisard, professeur à Genève (6). Pour l'auteur, qui a vécu plus de douze ans dans les pays arabes et islamiques comme délégué de la Croix-Rouge internationale, l'image de l'islam dans l'opinion publique occidentale est faussée ; il est vrai que les développements qu'il consacre à la vision islamique du droit international ne sont guère compatibles avec certaines atteintes récentes à l'immunité diplomatique.

(1) *Défense nationale*, « Camp David », novembre 1978 et janvier 1979 ; « Quelle paix au Proche-Orient ? », mai 1979. Cf. aussi, sur l'évolution intérieure et diplomatique de l'Egypte à la veille de la démarche du président Sadate : « Egypt : the dilemmas of a nation », par R.M. Burrell et A.R. Kelidar, in *The Washington Papers*, 1977 (mais la tentative de résurrection du Wafd n'est pas analysée).

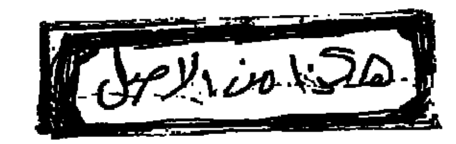
(2) Editions du Sycomore, Paris, 1979, 551 pages.

(3) *L'Iran d'hier et de demain*, coll. « Choix », Québec, 1980, 111 pages.

(4) *Peuples méditerranéens*, juillet 1979, Paris. Cf. aussi : la thèse de Fred Halliday sur l'« Etat de transition » iranien, *Iran, dictatorship and development*, Penguin Books, New-York, 1979, 348 pages.

(5) Centre des hautes études internationales, été 1979, Téhéran.

(6) *L'Humanisme de l'islam*, Albin Michel, Paris, 1979, 434 pages.



INTERROGATIONS

Confrontation des irrationnels

Par CHRISTIAN BROMBERGER * et JEAN-PIERRE DIGARD **

LA révolution iranienne — et ses derniers avatars — consterne, irrite, voire exaspère, la plus grande partie de l'opinion publique occidentale : « *délire de foules fanatisées* », « *atteintes intolérables* » aux règles de la vie internationale (affaire des otages américains) ; aspects « *rétrogrades* » d'une politique, d'une morale (le port du voile, le « *retour au Moyen Age* ») ; inaptitude des dirigeants à gouverner (la « *guerre* » des ayatollahs n'est-elle pas l'expression dramatique d'une comédie du pouvoir jouée par des incapables ?).

Autant que le phénomène révolutionnaire lui-même, les réactions qu'il provoque en Occident méritent une analyse. Pourquoi les manifestations populaires en Iran et le personnage de Khomeiny suscitent-ils autant de courroux, d'indignations vertueuses ou de haut-le-cœur ? Dans le musée des horreurs internationales, la République islamique d'Iran n'occupe pourtant qu'une place relativement modeste. Si la répression a durement frappé, au lendemain de l'insurrection, les dignitaires et les tortionnaires de l'ancien régime, si l'armée et surtout les *pasdaran* (« gardiens » de la révolution) sont intervenus contre les Kurdes, etc., la terreur n'est pas pour autant redevenue en Iran un système de gouvernement : plus de cent quarante journaux d'opinion paraissent régulièrement, un projet de charte sans précédent a été élaboré pour garantir le statut des minorités nationales, l'autogestion — et ce n'est pas ici un vain mot — s'est mise en place dans un grand nombre d'entreprises, de quartiers, de villages, et si le pays est aujourd'hui le théâtre de luttes vives, parfois violentes, entre groupes d'idées et d'intérêts différents, c'est précisément parce que la société iranienne s'est brusquement ouverte, libérée qu'elle a été par la révolution de cette peur sourde, tenace, omniprésente qui empoisonnait tous les rapports humains sous l'ancien régime.

CERTES, le tableau est loin d'être idyllique ; il est cependant tellement moins sombre que dans l'Argentine du général Videla, les Philippines du président Marcos, la République haïtienne de Duvalier ou, hier, le Cambodge de Pol Pot, le Nicaragua de Somoza et, sans aucun doute, l'Iran du chah... Mais ces dirigeants-là, s'ils furent — ou sont — constamment dénoncés par des organisations telles qu'Amnesty International, retinrent — ou retiennent — peu, du point de vue qui nous intéresse ici, l'attention de l'opinion internationale. Ce sont, pour ainsi dire, des figures conventionnelles, dont chacun a vite typé, selon son idéologie, les inévitables tares ou les vertus fondamentales qui justifient quelques « bavures » : ici, « *valets de l'impérialisme américain* » ou promoteurs d'une politique de développement qui ne va pas — c'est une « fatalité » — sans heurts ; là, « *agents de l'hégémonisme soviétique* » (ou chinois) ou artisans d'un programme de progrès social sans précédent qui crée inévitablement des mécontents au sein des anciennes classes possédantes.

A l'inverse, la révolution iranienne dérange aussi bien les habitudes mentales et conceptuelles des analystes que l'équilibre des blocs. De plus en plus, les schémas classiques — mieux vaudrait dire dogmatiques — se révèlent impuissants à rendre compte de la complexité et de l'originalité de ce mouvement : il ne s'agit ni d'une manœuvre impérialiste ni d'une victoire des couches prolétariennes — ouvrières et paysannes — organisées en partis d'avant-garde ; c'est bien davantage l'alliance informelle, spontanée des religieux, de la petite et de la moyenne bourgeoisie et du lumpen-prolétariat qui renversa la dictature du chah.

Certains, soucieux de l'orthodoxie de leurs dogmes, se hâtèrent de découvrir, sous l'apparente complexité du phénomène, un schéma familier : la religion n'était ici qu'un alibi, une manifestation tactique, un langage circonstanciel... Que l'islam chiite, par sa symbolique, sa force mobilisatrice, sa capacité organisationnelle, ait été le vecteur d'autres revendications que religieuses, c'est là une évidence. On ne peut pour autant le réduire à un épiphénomène ou à un « paravent ».

D'autres qualifièrent rapidement ce mouvement — qui n'était ni le résultat d'un complot international ni simplement le résultat d'une crise économique, — d' « *irrationnel* »... S'il fallait se placer sur ce terrain, on pourrait d'ailleurs se demander qui détient la palme de l'irrationalité et des conduites passionnelles : ainsi, est-il « rationnel » que la cote de popularité du président des Etats-Unis double parce que des otages américains sont détenus à Téhéran ? Est-il « rationnel » que, en France, M. Raymond Barre jouisse de plus de faveur populaire parce qu'il est hospitalisé ? Rappelons aussi à *tous* ceux qui regardent de haut la ferveur religieuse musulmane comme la trace résiduelle d'une autre époque que le pèlerinage de Lourdes draine quelque trois millions de fidèles par an, soit trois fois plus que celui de Qom en temps normal.

INCLASSABLE, rétive aux interprétations schématiques donc, pour beaucoup « irrationnelle », la révolution iranienne n'est décidément pas une bonne cause. Pourtant, ni une analyse de l'intérieur ni l'examen des faits ne convainquent que les comportements politiques et, plus généralement, publics dans l'Iran d'aujourd'hui sont moins rationnels que ceux observables ailleurs. Mais ils relèvent, à coup sûr, d'une autre rationalité.

Irrationnel, aberrant serait pour certains l'abandon des grands chantiers industriels mis sur pied, à coups de contrats fabuleux, par l'ancien régime ; mais n'est-il pas au contraire « rationnel » qu'un peuple cherche — même maladroitement (comment s'en étonner ?) — à recouvrer son autonomie alimentaire en privilégiant le secteur agricole, à défendre son indépendance en rejetant des projets énergétiques (centrales nucléaires) inutilement ambitieux ou des industries de montage qui continueraient de l'asservir aux intérêts étrangers ? N'est-il pas d'ailleurs paradoxal de condamner pour archaïsme un tel programme alors que l'on prône — sinon pratique, — dans les hautes sphères internationales, la croissance et les techniques « douces » ?

INTOLERABLE serait ce mouvement parce qu'il défie, on l'a dit, les interprétations traditionnelles. Ainsi est-il *de « droite » ou de « gauche » ?* Si *nous* acceptions de tomber dans le piège de ces catégorisations sommaires, nous dirions qu'il est à la fois de gauche sociologiquement (les *mostaz'afin*, « déshérités », en sont le principal soutien) et de droite par certains aspects, idéologiquement. A coup sûr, le militant khomeinyste n'offre pas au lecteur des journaux qui se veulent de gauche l'image du révolutionnaire tel qu'il le rêve à la terrasse des cafés parisiens ou sur les bancs d'une université : celui-là ne condense pas, loin de là, tous les traits du « travailleur » progressiste, conscient des antagonismes de classes, anti-impérialiste et favorable à la libération des mœurs. Que le port du foulard de tête — riait-on tant de la voilette de nos mères ou des prescriptions encore en usage à l'entrée d'une église ? — ou le respect d'une certaine forme de morale soient ici des expressions identitaires, en réaction contre l'occidentalisation outrée et la corruption de l'ancien régime, on ne le tolère pas : la révolution doit, selon les canons établis, se doubler de « modernité » !

Irrationnelles sont les manifestations religieuses d'un peuple dont on découvre, avec une candeur déconcertante, qu'il *pratique les flagellations rituelles et les* grands défilés commémoratifs (lors de l'Achoura). S'est-on interrogé, non pas tant sur la nature, mais sur les fonctions sociales et symboliques du chiisme en Iran, qui est, depuis un siècle et demi déjà, dans un contexte historique bien précis — celui de la pénétration puis de la domination étrangère, celui de la dictature, — une forme de résistance à l'oppression ? L'imam Hosseyn est, dans les traditions chiites, l'archétype du martyr et de l'opprimé, le calife Yazid celui de l'injustice, de la domination violente, du pouvoir usurpé ; la sociabilité urbaine a pour cadre traditionnel l'associationnisme religieux ; les oulémas jouissent ici d'un statut socio-économique qui leur a assuré, en partie au moins, une certaine autonomie idéologique par rapport aux pouvoirs établis. Dissocier dans ces conditions le politique du symbolique, le sociologique du religieux, c'est, à coup sûr, gommer la spécificité du mouvement révolutionnaire iranien. La religion n'est pas ici une expression de la vie sociale, elle en est un élément constitutif.

IRRATIONNELLE, illégitime serait la prise d'otages américains par quelques étudiants fanatisés, qui remet en cause les conventions internationales, ces garanties du droit des personnes. Mais s'est-on interrogé sur la « légitimité » de certaines pratiques coutumières en matière de relations internationales ? Etait-il « légitime » et « légal » que les Etats-Unis fomentent un complot pour restaurer le régime du chah en 1953 ? Etait-il légitime que ce même Etat organise en Iran une des polices politiques les plus sanguinaires du monde ? Ni le Conseil de sécurité des Nations unies ni la Cour internationale de justice de La Haye n'ont alors siégé pour condamner ces atteintes aux droits des Iraniens (bien au contraire, c'est contre la nationalisation des pétroles d'Iran que, sur plainte britannique, cette dernière instance s'est prononcée en 1951). Pis : le jury Nobel a décerné le prix de la paix à celui qui fut, dans les années 70, le champion de cette politique sournoise — et souvent meurtrière — d'ingérence dans les affaires intérieures des autres pays : le Dr Kissinger. La princesse Achraf, sœur du chah, a été, quant à elle, présidente de la Commission des droits de l'homme de l'ONU... Et l'on pourrait citer bien d'autres exemples. Face à cette « légitimité » hypocrite, lourde de responsabilités mais parée d'auréoles, on peut comprendre — sinon justifier — les réactions des étudiants islamiques.

Irrationnel apparaît le comportement de l'imam Khomeiny dont les revirements successifs sont fustigés par la presse internationale, qui leur prête une attention tatillonne : dénonciation des excès des *pasdaran* puis organisation d'une journée nationale en leur honneur, répression puis attitude plus conciliante à l'égard des minorités ethniques, mutisme puis soutien devant l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis, etc. Pourtant, des publications telles que *le Canard enchaîné* nous rappellent que la versatilité fait aussi partie, chez nous, des habitudes politiques... Faut-il s'étonner qu'un gouvernement mal affermi s'inquiète de tentatives autonomistes, quelle que soit par ailleurs sa volonté de donner un statut acceptable à des régions et à des peuples marginalisés et opprimés ? Constant apparaît aussi le souci de l'imam Khomeiny de suivre la volonté populaire : il exprime tout autant le mouvement révolutionnaire qu'il le dirige. Par là, il brise l'opposition traditionnelle en Iran entre le *dowlat* (l'Etat) et le *mellat* (le peuple) ; les décalages dans le temps entre les manifestations populaires et les prises de position de l'imam s'expliquent largement par le souci du leader charismatique d'être avant tout l'expression du *mellat*.

COMBLE de la *tragi-comédie*, les ayatollahs se « font la guerre ». Que ceux-ci (Khomeiny, Chariat Madari, hier Taleghani) représentent des courants sociaux et idéologiques différents, c'est une évidence. Mais, dans leur hâte à conclure à une perte d'influence de l'imam, les commentateurs oublient de remarquer que le *vahdat-e kalame*, l' « unité de parole » (entendez : l'unité de corps) entre les religieux l'emporte toujours et que tous se retrouvent sur l'essentiel, proclamant des trêves quand la tension devient trop vive. Autant que d'oppositions, ne peut-on parler d'une « stratégie » commune — au demeurant plus ou moins inintentionnelle — tendant à « contrôler » les différentes forces qui agitent l'Iran et à maintenir dans le giron de la République islamique des groupes d'idées et d'intérêts qui risqueraient, sans cela, de devenir inconciliables ? Or ceux-là mêmes qui, en France, présentent les oppositions entre partis voisins comme des conflits de surface se refusent à voir autre chose, dans la « guerre des ayatollahs », que des antagonismes profonds.

Si la révolution iranienne ne jouit, à l'étranger, que de peu de prestige, c'est en grande partie qu'elle ne correspond à aucun schéma classique. Que des formes culturelles spécifiques alimentent un processus révolutionnaire, voilà qui rend l'analyste sceptique dans le meilleur des cas, critique le plus souvent. Conforme à une attente conceptuelle et idéologique, la « bonne » révolution est objet d'éloges ; déviante par rapport aux schémas établis, la révolution « gênante » suscite l'indignation, la prudente indifférence ou le ricanement entendu. Ici, le leader charismatique iranien, qui symbolise le mouvement, devient la cible — y compris au sens propre : « *Stick the hola in the ayatollah* », invite le *Washington Post* du 8 décembre 1979 — de tous les quolibets ; c'est la rançon, pour une large part, de l'originalité du processus qu'il incarne. Inacceptable différence, que l'on traque jusque dans ses apparences : « *(Be)cause we would take our B.B. guns and blow your buns to the sun* », dit une chanson américaine intitulée *Dear Mr. Ayatollah (ibid.)*. On peut en définitive se demander si la critique systématique, en Occident, d'un certain nombre de leaders « révolutionnaires », populaires en tout cas, d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Sud — l'analyse gagnerait à être étendue à d'autres cas que celui de Khomeiny et de l'Iran (1), — n'est pas, avant tout, une réaction d'ethnocentrisme et ne relève pas, plus précisément, d'un processus inconscient de production d'une *identité négative* qui consiste à ériger en *pôle répulsif* « métèques », « nègres », « bicots » et... ayatollahs.

* Ethnologue, université de Provence, Aix.

** Ethnologue, Centre national de la recherche scientifique et Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.

(1) Ce que tente déjà Ali Mazruy à propos d'Amin Dada dans la revue *Third World Quaterly*, vol. 2, nº 1, janvier 1980, Londres.

Dans ce numéro :

« Le Monde diplomatique » de février 1980 a été tiré à 117 500 exemplaires. En janvier, le nº 310 (avec un article sur « les inquiétudes de l'Arabie Saoudite et des émirats ») a été interdit à la vente en Arabie Saoudite.